

DU GENRE ANIMÉ

EN VIEUX-SLAVE

ET

DE SES ORIGINES INDO-EUROPÉENNES



CHARTRES. — IMP. DURAND, RUE FULBERT.

DU

GENRE ANIMÉ

EN VIEUX-SLAVE

ET DE

SES ORIGINES INDO-EUROPÉENNES

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

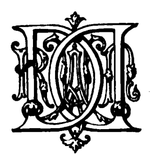
PAR

A. MEILLET



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1897



CHARTRES. — IMP. DURAND, RUE FULBERT.

Si ce livre portait une dédicace, on lirait ici le nom des deux maîtres qui ont dirigé mes études de linguistique, M. Michel Bréal *et* M. F. de Saussure ; *depuis que j'ai été initié par eux à la grammaire comparée, leurs encouragements et leur active sympathie ne m'ont jamais fait défaut; les titres qu'ils ont acquis à ma reconnaissance ne sauraient être exprimés. J'associe à ces noms celui de* M. L. Havet *chez qui j'ai pu apprendre de précieuses règles de méthode. Enfin, si je n'ai eu occasion d'entendre* M. V. Henry *que vers la fin de mes études, je dois néanmoins beaucoup à son enseignement, à ses indications, à sa constante bienveillance.*

Bien que ce travail soit de pure grammaire comparée, je souhaite qu'on y reconnaisse parfois l'élève de plusieurs autres maîtres dont je suis — à des degrés très divers — l'obligé : Arsène *et surtout* James Darmesteter, Riemann, Bergaigne, MM. Carrière, S. Lévi, G. Paris.

Je tiens à rappeler aussi combien m'ont été utiles les conseils — souvent sollicités — de mes amis MM. P. Boyer *et* M. Grammont.

Si ce livre portait une dédicace, on lirait ici le nom des deux maîtres qui ont dirigé mes études de linguistique, M. Michel Bréal *et* M. F. de Saussure ; *depuis que j'ai été initié par eux à la grammaire comparée, leurs encouragements et leur active sympathie ne m'ont jamais fait défaut; les titres qu'ils ont acquis à ma reconnaissance ne sauraient être exprimés. J'associe à ces noms celui de* M. L. Havet *chez qui j'ai pu apprendre de précieuses règles de méthode. Enfin, si je n'ai eu occasion d'entendre* M. V. Henry *que vers la fin de mes études, je dois néanmoins beaucoup à son enseignement, à ses indications, à sa constante bienveillance.*

Bien que ce travail soit de pure grammaire comparée, je souhaite qu'on y reconnaisse parfois l'élève de plusieurs autres maîtres dont je suis — à des degrés très divers — l'obligé : Arsène *et surtout* James Darmesteter, Riemann, Bergaigne, MM. Carrière, S. Lévi, G. Paris.

Je tiens à rappeler aussi combien m'ont été utiles les conseils — souvent sollicités — de mes amis MM. P. Boyer *et* M. Grammont.

PRÉFACE

L'objet propre de ce travail est l'étude et l'explication de l'emploi du génitif vieux-slave en fonction d'accusatif et de la notion de genre animé exprimée par cette forme.

Le vieux-slave est spécialement étudié ici parce qu'il est le représentant le moins altéré qui ait été conservé de l'état panslave ; mais il est inévitable que son témoignage ait parfois besoin d'être corroboré ou rectifié par celui des dialectes voisins, considérés sous leur forme la plus ancienne. L'importance des faits qu'il présente ne peut, d'autre part, être exactement appréciée que si l'on tient compte de leur développement ultérieur dans les diverses langues slaves ; il est donc nécessaire de ne pas limiter strictement cette étude à la considération des seuls textes vieux-slaves et de ne pas perdre de vue l'usage des autres langues de la famille, connues à date plus récente et sous une forme déjà plus modifiée. Mais, en principe, le génitif-accusatif et la notion de genre animé que traduit ce génitif ne sont étudiés ici que dans la mesure où les textes vieux-slaves, comparés à l'occasion avec ceux des autres dialectes, en attestent l'emploi pour le slave commun.

La règle à expliquer est établie dès les plus anciens monuments. Quant aux faits moins importants qui sont contemporains des documents eux-mêmes ou leur sont plus ou moins postérieurs, il serait peut-être possible de les suivre historiquement ; mais les différences dialectales et le caractère traditionnel de la plupart des textes rendent la discussion singulièrement délicate ; de plus, cette étude rentre dans la grammaire historique des langues slaves plutôt que dans la grammaire comparée des langues indo-européennes qui doit



fournir l'explication de l'état le plus ancien que les documents permettent d'envisager pour chaque idiome, laissant aux grammaires particulières le soin de suivre pas à pas le développement de chacun d'entre eux à travers la succession chronologique des textes.

Un préjugé très répandu veut que le but propre de la grammaire comparée soit de restituer la langue indo-européenne commune, et parfois même d'expliquer les restitutions une fois faites. Il y a là une illusion que les linguistes ont eu le tort de ne pas toujours dissiper avec assez de soin. La recherche des éléments communs — et par suite la restitution de formes primitives qui est simplement un moyen abrégé d'exprimer la concordance de plusieurs langues — est une partie essentielle de la grammaire comparée, d'abord, parce que les langues ont conservé des formes grammaticales de l'indo-européen, et que la seule explication dont ces formes soient susceptibles est la constatation même de leur antiquité, mais surtout parce que toutes les formes, même les plus nouvelles, sont faites sur des modèles anciens. Mais, s'il est vrai qu'une large part du passé se retrouve dans un état donné de la langue, et que tout, dans cet état, s'explique avec les éléments de l'état qui a précédé, du moins toute la partie vivante de la grammaire est créée à nouveau par chacun de ceux qui apprennent à parler; les combinaisons de mouvements articulatoires et les associations de formes doivent être acquises par un effort personnel de chaque individu, identiques à celles de la génération précédente si les conditions sociales sont stables, profondément différentes aussitôt que ces conditions sont en voie de modification. La tradition est constante mais discontinue. Tout en conservant une part plus ou moins grande des usages indo-européens, chacune des langues a innové et apparaît, dès ses monuments les plus anciens, avec des modifications plus ou moins étendues et plus ou moins radicales suivant la durée de son histoire antérieure et l'intensité des influences perturbatrices qu'elle a subies. Aucune même ne paraît avoir conservé dans son ensemble le système morphologique indo-européen, qui a été transformé dans toutes d'une manière indépendante et originale: l'objet propre de la grammaire comparée est de rendre compte de chacun de ces systèmes nouveaux qui se sont formés avec les mêmes éléments indo-européens et dont le développement accuse un remarquable parallélisme, mais qui sont néanmoins très éloignés du sys-

tème ancien et dont aucun ne recouvre exactement le système même le plus voisin. Cette partie de la tâche, la plus intéressante assurément de la grammaire comparée, n'a jamais été négligée, et, si la recherche des éléments communs (c'est-à-dire la restitution indo-européenne) occupe naturellement la première place dans les traités généraux, tels que le *Grundriss* de M. Brugmann, l'élaboration des nouveaux systèmes phonétiques et morphologiques n'y est pas omise, et elle constitue la part principale des études particulières portant sur chaque langue. Il reste beaucoup à faire, non seulement pour expliquer une foule de détails très divergents, mais surtout pour rendre compte des ensembles que chaque langue a su créer et qui lui constituent une originalité propre : c'est la tâche actuelle de la linguistique indo-européenne.

En même temps que les formes, les catégories sémantiques exprimées se modifient, non qu'un changement de forme entraîne par lui-même l'expression d'une notion nouvelle et la perte d'une ancienne ou qu'une notion nouvelle ne puisse s'exprimer, en partie du moins, avec les formes pré-existantes, mais parce que toute altération grave du système de la langue a pour conséquence des innovations étendues en tous sens. Ainsi, en latin, la conjugaison n'a presque rien qui rappelle celle du sanskrit; les formes indo-européennes conservées ou bien ont subsisté à l'état d'anomalies isolées, ou bien sont entrées dans des catégories nouvelles, de sorte que, là même où elles ont gardé matériellement le même aspect (sauf l'action des lois phonétiques), elles ont une valeur morphologique entièrement autre; à côté des notions d'itératif et d'inchoatif qui se sont maintenues et largement développées, le latin met au premier plan la catégorie du temps pour laquelle l'indo-européen avait à peine une expression, et surtout celle de l'*infectum* et du *perfectum* (Varron, *de ling. lat.*, IX, § 36 et suiv.) pour laquelle il n'en existait rigoureusement aucune; le jeu de l'indicatif et du subjonctif est à peu près tout entier une innovation italique, de même le passif, inconnu à l'indo-européen, etc. : le plus sûr moyen de ne pas comprendre le verbe latin est d'en méconnaître dès l'abord l'absolue originalité, d'y chercher le reflet d'un état morphologique antérieur qui a été complètement éliminé, et de prétendre y retrouver des catégories syntaxiques, telles que celles du présent et de l'aoriste, qui ont disparu avec les formes qui leur servaient de supports.

Le nombre des notions susceptibles d'être exprimées par la langue est illimité, mais un idiome donné ne possède jamais qu'un nombre restreint de catégories grammaticales ; il en est de la grammaire comme du vocabulaire où un être n'est pas défini à tous les points de vue par son nom, mais indiqué au moyen de l'une de ses qualités plus ou moins essentielles ; c'est une nécessité à laquelle aucune langue, pas même les langues scientifiques, ne peut échapper : on sait l'absurdité des termes de chimie : *oxygène, azote,* etc. Pour qui observe les faits avec précision, les notions exprimées par une langue ne lui sont pas moins propres que les procédés morphologiques qui en sont les signes ; à côté d'une série de nuances rendues avec une incroyable finesse, on trouve des ordres d'idées entiers dépourvus de toute expression, et qui doivent être indiqués par des mots spéciaux en cas de besoin absolu, mais qui sont le plus souvent abandonnés à l'imagination de l'auditeur. Le devoir étroit du linguiste est de déterminer quelles sont, dans chaque langue, les notions pourvues d'une expression grammaticale, et c'est seulement en s'attachant à les découvrir et à les expliquer qu'il peut préciser l'originalité d'un idiome et en rendre compte. Cette découverte lui est facilitée par le fait qu'il n'existe ni catégorie de sens dépourvue d'expression morphologique propre (v. E. Hermann, K. Z., XXXIII, 48 f, et Streitberg, *Idg. forsch.,* V, *Anzeiger,* 80), ni catégorie morphologique sans signification définie. L'expression d'une notion nouvelle, établie par la création d'un procédé morphologique correspondant, ne saurait donc être le résultat d'un hasard ou d'une fantaisie de la langue : elle est la conséquence du développement de catégories voisines ou de leur ruine, et cette notion ne peut subsister qu'à condition d'entrer dans l'ensemble du système existant ou de le modifier de manière à s'y faire une place. Aussi, en l'expliquant, doit-on pénétrer du même coup le système dans ce qu'il a de particulier et d'individuel, et, si l'innovation proprement dite est une fois éclaircie, les modifications antérieures ou simultanées des autres formations et des notions correspondantes apparaîtront par là même d'une manière plus conforme au génie propre de la langue étudiée.

Tel est l'intérêt d'une étude du *genre animé* en slave et du moyen morphologique par lequel on l'exprime : le *génitif-accusatif.*

Ce travail est donc une étude de morphologie et de séman-

tique. Comme les méthodes de cette partie de la linguistique sont moins bien établies que celles de la phonétique, il ne sera pas inutile de rappeler un principe dont on tend de plus en plus à convenir, sans le formuler toujours avec assez de rigueur et sans l'appliquer avec conséquence.

La modification du système morphologique d'une langue provient ordinairement d'une dyssymétrie que les sujets parlants cherchent à éliminer au moyen de l'analogie. Cette action ne dépend pas seulement de la gravité de la dyssymétrie existante, mais surtout des dispositions que les enfants apportent avec eux, au moment où ils acquièrent le langage. En tous cas, le caractère de *nécessité* de ces modifications ressort de leur extension dialectale: certains changements analogiques se produisent d'une manière identique ou analogue dans un nombre illimité de centres complètement indépendants les uns des autres. Un exemple du fait mérite de devenir classique : dans tous les dialectes slaves — sauf le russe littéraire où les conditions du changement qui sont la contraction de la troisième personne *dělajetŭ* en **dělātŭ* et l'existence du verbe **jĭmamĭ* « j'ai » n'étaient pas réalisées — le représentant phonétique de la première personne *-ają* (dans le type *dělają*) a été remplacé par *-am,* à une époque pleinement historique, alors que ces dialectes ne pouvaient avoir les uns sur les autres aucune influence. L'identité du développement ne saurait donc tenir ici qu'à l'identité des causes qui ont déterminé l'analogie dans chaque dialecte. L'unique verbe **jĭmamĭ* sous la forme que la phonétique lui a donnée suivant les lieux a ainsi substitué son *-m(ĭ)* au *-*ją* de tous les verbes du type *dělają* et ceci dans des langues qui présentent par ailleurs des divergences graves: cette action analogique sortait donc *nécessairement* des conditions données et devait se produire partout où ces conditions se rencontraient; elle s'est en effet produite partout, avec quelques différences de date seulement, le fait ayant eu lieu du XIII[e] au XV[e] siècle. De même, l'extension régulière à tous les êtres animés de l'emploi du génitif-accusatif, d'abord propre aux noms de personnes, est postérieure aux plus anciens textes de plusieurs dialectes slaves, comme on le verra plus loin; elle n'appartient donc pas au slave commun; néanmoins, la règle s'est établie dans toutes les langues de la famille, et, pour qui se borne à envisager l'état actuel, tout se passe *comme si* elle était panslave; il résulte de là qu'il n'est pas légitime d'attribuer au

slave commun un fait grammatical uniquement parce qu'il est *panslave*.

Non plus que les phrases, les mots n'existent tout formés dans l'esprit des sujets parlants. La plupart sont faits suivant les besoins d'après des systèmes complexes d'associations de formes et d'idées, qu'a très bien décrits M. H. Paul, *Principien der Sprachgeschichte*[2], p. 85 et suiv.; c'est ce qui ressort de l'étude de M. Meringer, *Versprechen und Verlesen,* où l'on voit le sujet, pensant simultanément à plusieurs formes linguistiques, les brouiller et les contaminer: si les formes étaient déjà toutes faites, de pareilles erreurs seraient inintelligibles. Il suit de là que, sauf exception tenant à des conditions spéciales à un mot ou à une série définie de mots, la modification d'une forme grammaticale ne peut s'opérer sans que toutes les formes analogues changent, puisque c'est le type qui est atteint par le changement. Il en est donc de la morphologie comme de la phonétique. La régularité des transmissions phonétiques d'une génération à l'autre tient, on le sait, à ce que le système articulatoire change et non l'articulation d'un mot isolé; les altérations phonétiques propres à un mot, dans la mesure où elles ne sont pas analogiques, ne sont guère que des mutilations et résultent de l'inutilité qu'il y a à prononcer entièrement ce qu'il suffit d'indiquer pour que tout le monde le comprenne; du reste, les articulations ne se conservent, ou ne se transforment dans le langage de l'enfant qui apprend à parler qu'en vertu de formules générales: les lois phonétiques. Le changement morphologique est de même universel parce qu'il ne s'applique pas aux mots mais au principe de la formation, aux associations mentales suivant lesquelles les formes sont créées par le sujet.

La rigueur de la loi phonétique provient de ce que le sujet atteint par le changement d'articulation devient incapable d'articuler comme ses parents (Rousselot, *Modifications phonétiques,* p. 351): l'articulation ancienne ne peut plus être introduite dans le domaine où a agi la loi, qu'une fois l'action de cette loi terminée. Pareille incapacité n'apparaît pas en morphologie; la disparition d'un système de formes n'entraîne pas nécessairement l'élimination de tout ce qui était créé d'après les formules de ce système, mais seulement *de celles des formes qui n'existaient qu'en vertu du système* et qui ne s'imposaient pas à la mémoire de l'enfant, par leur fréquente répétition, au moment où il a acquis le langage; à côté du para-

digme régulier, il subsiste donc des anomalies qui peuvent présenter à leur tour un certain caractère systématique, le nombre des anomalies complètement isolées étant toujours assez restreint. D'autre part, comme l'a montré M. Grammont (*La dissimilation consonantique,* p. 111 et suiv.), il se forme un grand nombre d'associations qui atteignent le *mot* isolément et non la *catégorie grammaticale.* Enfin, au moment où le changement morphologique se produit et où s'établit la formule analogique, il y a, dans la langue, une hésitation, et l'on entend simultanément, parfois chez le même sujet, des formes créées suivant deux systèmes différents et incompatibles. C'est ce qui a donné lieu à l'illusion encore trop répandue d'un arbitraire morphologique.

Deux formules ne subsistent pas d'une manière durable à côté l'une de l'autre, sauf, bien entendu, le cas où une forme qui devait être écartée est maintenue dans la langue littéraire, mais est sans cesse attaquée par la formule nouvelle qui tend à s'établir; si même toutes deux semblent avoir ou ont réellement les mêmes raisons de subsister, une seule des formules concurrentes se fixe d'une manière définitive dans chaque dialecte, et leur primitive égalité de force se traduit seulement par la circonstance que les divers dialectes ont fait des choix différents et ne se sont pas arrêtés tous au même système. On ne doit donc pas s'appuyer en morphologie sur l'hypothèse d'une hésitation durable entre deux modes de formations et moins encore sur l'hypothèse qu'un système ancien se soit brisé *arbitrairement,* sans raison spéciale à un mot ou à une catégorie de mots, en deux ou plusieurs systèmes; une supposition de ce genre est contraire à la théorie des changements analogiques aussi bien qu'aux faits: par exemple, le slave a remplacé le type des verbes à nasale infixée par celui des verbes à suffixe $-n^{e}/_{o}-$; les formes à infixation ont subsisté en assez grand nombre; mais elles sont devenues méconnaissables, et le seul type existant en qualité de *catégorie grammaticale* est celui des verbes à suffixe.

Si ce principe de la *constance des formules phonétiques* est en apparence une gêne dans quelques cas, il est aussi un moyen précieux de retrouver l'histoire exacte des faits, que l'usage arbitraire de l'analogie permet d'ignorer, parce qu'il en fournit de fausses explications. Un exemple des inconvénients que peut avoir l'emploi arbitraire de l'analogie est présenté par l'un des cas assez rares où M. Brugmann semble admettre

dans son *Grundriss* la conservation isolée de certaines formes morphologiques.

A côté de la flexion normale des thèmes en *-i-* et en *-u-* qui ont *e* dans la syllabe prédésinentielle devant toutes les désinences à initiale vocalique, l'indo-iranien possède dans un nombre de mots assez restreint une flexion caractérisée surtout par ceci que, abstraction faite des nominatifs singulier et pluriel et du locatif singulier, même devant les désinences à initiale vocalique, l'*e* de la syllabe prédésinentielle n'est pas maintenu ; les conservations de formes archaïques dans les thèmes en *-i-* et en *-u-*, que signale M. Brugmann au cours de son étude sur la déclinaison, appartiennent presque toutes à ce petit nombre de mots qui ont du reste subi d'une manière intense l'influence de la flexion ordinaire et sont en voie de rapide disparition dès les plus anciens textes. Les principaux exemples sont les suivants :

Nom. skr. *paçúṣ,* zd *pasuš*; gén. skr. *paçvás,* zd *pasvō* (Nir. 65); instr. skr. *paçvā́*; dat. skr. *paçvé*; acc. plur. skr. *paçvás,* zd *pasvō*; gén. plur. zd *pasvąm.*

Nom. skr. *krátuṣ,* zd *xratuš,* gén. skr. *krátvas,* zd *xraþwō*; instr. skr. *krátvā (krát(u)vā* RV., IV, 28, 3 est un exemple unique; car dans VII, 21, 6 il faut compter *krátvā* pour deux syllabes, et *indra* qui suit pour trois), zd *xraþwā*; dat. *krátve,* zd *xraþwē.*

Zd nom. *gātuš,* acc. plur. *gāt(u)vō* Vd, II, 8 et suiv. ; le *þ* de l'instrumental v.-pers. *gāþvā* semble avoir été transporté aux autres cas, d'où v.-pers. *gāþum* (déjà sur une inscription de Darius); et c'est sur cette forme que repose le persan *gāh*; de même **pṛþu-,* qu'il faut supposer pour expliquer pehlvi *p(u)hl* a été expliqué par des formes analogues à l'accusatif pluriel zd *pərəþwō*; mais alors on ne comprend pas la conservation du *-t-* dans pehlvi *xrat,* cf. zd *xratuš,* et dans pehlvi *rat* (cf. zd *ratuš, raþwō, raþwē, raþwąm*).

Skr. nom. *mádhu,* gén. *mádhvas,* instr. *mádhvā.*

Skr. nom. *pitúṣ,* gén. *pitvás.*

Skr. nom. *bāhúṣ*; zd instr. *bāzva,* skr. dat. *sahásrabāh(u)ve* et gén. loc. duel *bāh(u)vóṣ.*

Skr. nom. *çíçuṣ,* gén., *çíçvas,* instr. *çíçvā,* dat. *çíçve.*

Nom. skr. *vásuṣ*; gén. sing. skr. *vásvas*; gén. plur. zd *vaňhvąm.*

Nom. skr. *cikitúṣ*; instr. skr. *cikitvā́* (Atharvaveda), gàth. *ciciþwā.*

Nom. skr. *pátiṣ* « mari », gén. skr. *pátyuṣ* (analogique au lieu de **patyas*), dat. skr. *pátye*, zd *paiþyaē-ca*, instr. skr. *pátyā*, loc. skr. *pátyau*. Le datif et l'instrumental se trouvent dans zd *hvaēpaiþē* « à lui-même », *hvaēpaiþya* (cf. pour le sens lit. *pats*).

Nom. skr. *sákhā*, zd *haxa*; gén. skr. *sákhyuṣ*; dat. skr. *sákhye*, zd *hašē*; instr. skr. *sákhyā* (plus ancien que *sákh(i)yā*), zd *haša*; gén. plur. zd *hašąm*.

Nom. skr. *jániṣ*; gén. skr. *jányuṣ*; zd *jainyoiš* (tous deux analogiques au lieu de **jányas*).

Skr. nom. *aríṣ*, gén. *aryás* (et *ar(i)yás* sûr une seule fois); acc. plur. *aryás*.

Skr. nom. *áviṣ*, gén. sing. *ávyas* = att. οἰός (de *ὀϝyος, Kühner-Blass, *Gr. gr.*, I, § 126, Anm. 3, p. 441); gén. plur. *ávyām* (Atharvaveda).

Réunis, ces faits ne permettent pas de douter de l'existence du type qui les explique, type dont les traces subsistent en indo-iranien et ont presque entièrement disparu ailleurs. L'exemple ancien le mieux assuré est skr. *divás* = gr. ΔιϜός, en face du locatif *dyávi* = lat. *Ioue*; le datif-locatif ΔιϜί est peut-être une contamination du datif (cf. skr. *divé*) et du locatif au point de vue de la forme comme à celui du sens.

Or ce type à vocalisme prédésinentiel constamment dépourvu d'*e*, si rare et si obscurci dans les thèmes en *-i-* et en *-u-*, paraît au contraire avoir été régulier dans les thèmes en *-nt-*: gén. skr. *bháratas* et dans les participes en *-vas-*: gén. skr. *vidúṣas*; il était aussi plus fréquent dans les thèmes en *-n-* que le type à vocalisme *e* devant désinence commençant par une voyelle; le génitif védique en *-manas* des mots à suffixe *-man-* a l'*e* de la syllabe prédésinentielle (cf. Bartholomae, *Arische Forsch.*, I, 72) et répond bien à v.-sl. *-mene*, lit. *-men(e)s*, gr. -μενος, lat. *-minis*, mais *çúnas* (suffixe *-an-*) ne répond pas moins bien à lit. *szuñs*, gr. κυνός; et des formes telles que *vṛ́ṣṇas* (en face de ἄρσενος), *çīrṣṇás*, *maghónas*, etc. sont évidemment anciennes.

Quant aux thèmes en *-r-* et en *-l-*, les noms d'agents conservent *e* dans la syllabe prédésinentielle ainsi que l'indique l'accord des langues autres que l'indo-iranien, mais les noms de parenté n'avaient pas cet *e* aux cas obliques: zd *brāþrō*, arm. *mawr*, gr. μητρός, lat. *mātris*, got. *broþrs*; les deux types ont été rapprochés en sanskrit; on s'explique ainsi la contamination de **-ras* des noms de parenté et de **-arš* des noms d'agents en un ancien **-ṛš* (resp. **-ṛẓ*), qui se présente histo-

riquement sous la forme *-uş* (resp. *-ur*); le génitif en **-arš* est attesté d'abord par les formes iraniennes: zd *narš, sāstarš* (peu probantes sans doute, parce que, comme on sait, *ṛš* est en zend *arš*), et surtout par la règle générale que, après une syllabe prédésinentielle pourvue de la voyelle *e*, la désinence du génitif a la forme sans *e*: skr. *-e-ş, o-ş*, lit. *-ë-s, -au-s*, got. *-ai-s, -au-s*; de même **dem-s*, supposé par skr. *dan*, gr. δεσπότης; **swens*, supposé par gâth. *hvəng*. La syllabe prédésinentielle conserve son *e* devant la désinence *-es* du génitif, même réduite à *-s*, ce qui atteste l'antiquité des deux types décrits en indo-européen.

Ainsi la seule observation de quelques anomalies du sanskrit védique et du zend et le refus de les expliquer par un caprice de la langue conduisent à reconnaître une distinction très importante de la flexion indo-européenne et permettent en même temps de rendre compte d'une forme énigmatique du sanskrit lui-même.

En fixant avec précision les limites de chaque formule analogique et l'emploi de chaque forme grammaticale, on peut arriver à rendre compte des moyens infiniment complexes par lesquels s'est établi l'état que l'on constate historiquement, et, si l'on s'en tient à des faits peu antérieurs aux documents, à expliquer les créations originales de chaque dialecte indo-européen. C'est ce qui va être tenté ici pour l'une des innovations les plus remarquables du slave commun.

AVERTISSEMENT

Les textes de la traduction slave de l'Évangile dépouillés pour ce travail sont le *Zographensis*, le *Marianus* et l'*Évangile de Sava*. L'*Assemanianus* est en principe cité de seconde main. — Les autres textes vieux-slaves ont été entièrement lus en vue d'y relever les exemples du génitif-accusatif; plusieurs des exemples tirés du *Psalterium sinaïticum* édité par Geitler sont dûs à une étude attentive qu'un auditeur des conférences de grammaire comparée de l'École des Hautes Études, M. Montmitonnet, a faite de ce texte. — Le vieux-slave, tel qu'il est défini, sous le nom de vieux-bulgare, dans la préface du *Handbuch* (2e édition) de M. Leskien, est seul considéré ici ; les autres dialectes slaves ne sont mentionnés qu'accessoirement.

Les exemples sont transcrits lettre à lettre, sans aucune part d'interprétation. Dans la transcription des textes glagolitiques, on trouvera donc toujours *e* et non *je*, *ê* et non *ja*, etc. Les mots isolés qui ne sont pas empruntés à un texte défini sont naturellement orthographiés de la manière usuelle. — La traduction des phrases présentées comme exemples, comme aussi le sens des mots étudiés dans le *Manuel* de M. Leskien, ne sont donnés que par exception et autant seulement que cela est nécessaire pour en faire apparaître plus clairement l'intérêt et la valeur propre au point de vue grammatical. Il a paru superflu, en particulier, de traduire des phrases slaves dont les originaux grecs sont, pour la plupart, connus, et qui ne présentent pas de difficultés d'interprétation. — Les abréviations des manuscrits ne sont pas résolues (sauf bien entendu celles du *Suprasliensis*, déjà toutes

résolues par Miklosich dans son édition), parce qu'il est impossible, dans la plupart des cas, de déterminer avec précision comment elles doivent l'être ; l'arbitraire orthographique des manuscrits slaves est tel à certains égards qu'on ne peut dire presque nulle part avec une entière certitude comment le copiste aurait écrit s'il avait voulu résoudre l'abréviation : quant aux originaux, personne n'oserait sans doute essayer d'en restituer l'orthographe exacte.

Les éditions utilisées sont celles indiquées par M. Leskien dans la préface de son *Handbuch* (2e édition) sauf pour le *Clozianus* toujours cité d'après la nouvelle édition de M. Vondrák (Prague, 1893).

Les passages de l'Évangile sont reproduits autant que possible sous la forme qu'ils ont dans le *Zographensis* ; les autres manuscrits ne sont invoqués, en général, que là où celui-ci manque, ou pour des raisons particulières, tirées de la divergence des copies.

On s'est efforcé de réunir d'une manière aussi complète que possible les exemples vieux-slaves qui ont un intérêt particulier pour l'histoire du génitif-accusatif; ceux qui sont relatifs aux questions touchées accessoirement ont été recueillis et mentionnés sans aucune intention d'épuiser les sujets.

On a employé pour désigner les manuscrits les abréviations connues (Zogr., Mar., Assem., Sav., Supr., Freis. Mon., etc.); de même aussi pour désigner les recueils de mémoires linguistiques (K.Z., *Idg. forsch.*, *Mém. Soc. ling.*, etc.).

Dans les restitutions indo-européennes, *°r, °l, °n, °m* désignent respectivement *r̥, l̥, n̥, m̥* devant voyelle ; ces notations ont paru plus exactes que *r̥r, -l̥l, -n̥n, m̥m,* et que *-ər-, -əl-, -ən-, -əm-* ; le signe ° indique seulement que, dans toutes les langues indo-européennes, un élément vocalique différent de *ə* est préposé à la sonante fonctionnant comme consonne ; aucune théorie n'est préjugée par là.

DU GÉNITIF-ACCUSATIF

CHAPITRE I.

DÉFINITION DE L'EMPLOI DU GÉNITIF-ACCUSATIF EN VIEUX-SLAVE.

I.

La règle générale.

En vieux-slave, la forme du génitif fait souvent fonction d'accusatif.

Le génitif ainsi employé sera nommé ici : *génitif-accusatif.*

Dès les plus anciens textes l'usage du génitif-accusatif est constant pour certaines catégories de mots qui désignent des personnes :

1° — Les pronoms personnels accentués singuliers : *mene, tebe* — pluriels : *nasŭ, vasŭ* — ou commun aux trois nombres : *sebe.*

2° — Les pronoms démonstratifs et interrogatifs accentués : *togo, sego, kogo,* etc., en tant qu'ils s'appliquent à des personnes, au singulier et au masculin seulement. Cette restriction portant sur le nombre et sur le genre s'applique du reste à tous les mots qui ont un genre, c'est-à-dire à toutes les catégories qui vont être énumérées.

Il est superflu d'illustrer les deux catégories précédentes par des exemples : il s'en rencontre à chaque page dans les textes.

3° — Les adjectifs et participes déterminés employés substantivement quand ils désignent une personne du sexe masculin. Ex. :

Math., V, 43, *vŭzljubiši iskrĭnĕgo* (*podruga* Zogr., *bližŭnjaago* Ostr. Sav.) *svoego* Mar. (et Assem.). — Cf. un exemple semblable, Mc, XII, 31.

Mc, V, 15, *ji vidĕšę bĕsŭnovavŭšaago sę sĕdęšta oblĭčena ji sŭmyslęšta jimĕvŭšaago legeonŭ* Zogr.

L., IX, 48, *ji iže ašte mę priemlʼetŭ priemlʼetŭ posŭlavŭšaago mę* Zogr. — Cf. J., XIII, 20.

J., XIII, 11, *vĕdĕaše bo prĕdająštaego ji* Zogr. « ᾔδει γὰρ τὸν παραδιδόντα αὐτόν ».

Les exemples abondent dans l'Euchologium : *choljubivaago* 5 b ; *bolęštaago* 26 a ; *chromaago* 44 a ; *v sego chudoumŭnaago ji neposlušŭlivaago* 46 a ; *na sŭdravaago* 47 b ; *usŭnąvŭšaago* 58 b ; etc.

Cloz., *prŭvostvorenago* 694 ; *vŭstavŭšaago* 732.

Supr., *svętaago ukrĕpivŭ* 23, 11 ; *na skvrĭnavaago sego* 46, 1 ; *bezdarĭstvĭnaago* 77, 11 ; *kyję mąky nanesą na zŭlosŭmrĭtŭnaago sego* 84, 14 ; *na togo ubo nečistivaago ratĭ vĭsta* 157, 27 ; *vrŭgošę i samogo togo svętaago* 197, 3 ; *krŭmę čudŭnago sego* 199, 25 ; *mrŭtvaago vŭstavitŭ* 225, 17 ; *drŭžę povinĭnaago* 228, 14 ; *vidę... privęzająštaago kŭ vinogradu žrĕbę svoje vĭsĕdŭšaago na žrĕbę juno* 237, 2 ; *istovyi na ližaago* 242, 21 ; *proricajemaago koriši* 247, 4 ; *na dobro tvoręštaago* 289, 8 ; *na kogo prizirą nŭ na krotŭkaago i mlŭčalivaago i trepeštąštaago moichŭ slovesŭ* 426, 27.

Cet emploi du génitif ne paraît souffrir *aucune* exception dans les textes étudiés.

4° — Les noms propres d'hommes faisant partie des thèmes en *-o-*. Une série d'exemples se trouve dans Math., I, 2 et suiv. : *Isaka, Ijakova, Faresa,* etc., Sav., 112 et suiv. (et Assem.). — *Jisusŭ* n'a d'autre accusatif que *Jisusa,* ainsi Math., XXVI, 57, *oni že (po)jimŭše isa* Zogr. ; Math., XXVII, 20 *ji isa pogubętŭ* Zogr. ; Mc, IX, 8, *nikogože ne vidĕšę kŭ tomu nŭ jisa edinogo sŭ soboją* Zogr. — Cf. avec d'autres noms : Math., XIV, 3 *Jirodŭ bo jimŭ jioanna* Zogr. ; Mc, V, 37, *ji ne ostavi jiti po sebĕ ni edinogože tŭkŭmo petra ji ĕkova ji oanna* Zogr. ; L., II, 26, *viditŭ cha* Zogr. ; L., VI, 13-15 Zogr. ; L., XIII, 28 Mar. ; L., XVI, 24 Zogr. ; J., I, 44 Zogr. L'usage est le même dans le Suprasliensis : *ta žena prĕlĭsti Adama* 7, 8 ; *sŭvęzavŭše Vasiliska* 13, 4 ; *povelĕ blaženaago Kodrata pače strŭgati* 82, 6 ; 100, 28 ;

104, 18; 111, 12; 129, 10 et 14; 130, 20; 169, 17 et suiv. (une longue série de noms bibliques), etc. — Tous ces mots sont d'origine étrangère; mais la constance avec laquelle la règle est appliquée en prouve bien le caractère absolu pour les noms propres appartenant à la flexion en *-o-*, quels qu'ils soient.

On trouve les noms de dieux païens aussi au génitif-accusatif, Supr., *sego Dija jegože měniši bogu byti člověkŭ bě* 5, 21.

5° — Les noms communs appartenant aux thèmes en *-o-* qui désignent des personnes, pour autant qu'ils n'entrent pas dans l'une des exceptions signalées plus loin :

Math., V, 43, *vĭzljubiši podruga svoego* Zogr.

Math., X, 41, *priemľęi proroka vŭ jimę proroče mŭzdą proročą primetŭ* Zogr. ; *primą* et son itératif *priemlją* sont construits ici avec l'accusatif. Cf. du reste le verset 40.

Math., XVIII, 33, *ne podobaše li i tebě pomilovati klevrěta tvoego ěko i azŭ tę pomilovachŭ* Mar.

Math., XXVII, 15, *otŭpuštati narodu sŭvęzŭnĭě* Zogr. Cf. Mc, XV, 6.

L., XVI, 8, *ji pochvali gnŭ domu jikonoma nepravĭdŭnaago* Zogr.

J., II, 9, *priglasi ženicha architriklinŭ* Zogr.

J., XIV, 16 *ji inogo paraklita dastŭ vamŭ* Zogr.

Hors de l'Évangile on peut citer : *privedątŭ igumena* Euch., 82 a — *poběditi vraga* ib., 84 a — *episkopa* Supr., 162, 7 — *prizŭvati dijakona Filea* ib., 164, 10 — *razdrušiši vraga* ib., 244, 6. — *sŭpasa svoego prěda* ib., 308, 27 — Dans Acta, XIII, 6, *obrětosta jetera vlĭchĭva lĭža proroka Ijuděja (šiš)*. — De même aussi Freis. Mon., II, l. 44 et suiv. : *onibo lasna natrovuechu segna naboiachu bozza obuiachu naga odeachu malomogoncka uime bosie bozzekacho mrzna zigreachu stranna bod crovvi zuoge uvedechu* « illi enim esurientem cibabant, sitientem potionabant, nudipedem calceabant, nudum uestiebant, aegrotum in Dei nomine uisitabant, frigentem calfaciebant, peregrinum sub tecta sua introducebant » (traduction de Kopitar).

Bien que l'usage du génitif soit régulier dans ce cas comme dans les précédents, on ne peut mentionner ici qu'un assez petit nombre d'exemples, parce que la plupart des

thèmes en *-o-* admettant le génitif-accusatif rentrent dans diverses catégories où il s'est conservé un nombre plus ou moins restreint d'emplois de l'accusatif propre, catégories qui seront détaillées plus loin, et dont chacune appelle une discussion.

Un emploi tel que celui du génitif défini par la règle qui vient d'être énoncée est capable à priori de deux interprétations, l'une SYNTAXIQUE, l'autre MORPHOLOGIQUE ; il s'agira d'un fait de *syntaxe* si l'on considère les formes *substituées à des accusatifs* comme conservant leur *qualité de génitifs* ; si, au contraire, on tient *vraga* par exemple (dans Euch., 84 a) pour un *accusatif* dont l'aspect seul est accidentellement identique à celui du *génitif* ordinaire *vraga* du mot *vragŭ,* le phénomène apparaît par là même comme essentiellement *morphologique.*

Il est aisé de reconnaître que la première interprétation est inadmissible, pour peu que l'on envisage les faits comparables des autres langues. Ainsi l'ablatif du sanskrit n'a, au singulier, une forme propre et distincte de celle du génitif que dans les thèmes en *-ă-,* nominaux ou pronominaux, et les pronoms personnels ; au pluriel et au duel, la confusion de la forme du datif et de celle de l'ablatif est sans aucune exception. L'ablatif n'en est pas moins un cas bien défini : 1° parce que le cas avec lequel il y a identité formelle n'est pas le même au singulier qu'au pluriel et au duel ; — 2° parce qu'un thème en *-ă-* se rapportant ou coordonné au génitif *sūnóş* a la forme *-asya,* tandis qu'il a la forme *-āt* s'il se rapporte ou s'il est coordonné à l'ablatif *sūnóş* ; — 3° parce qu'un adjectif se rapportant à plusieurs ablatifs singuliers confondus formellement avec des génitifs a une forme identique à celle du datif pluriel. L'identité occasionnelle de la forme n'entraîne donc pas confusion syntaxique. De même, en ancien arménien, le locatif n'a de désinence propre que dans les mots en *-i* (thèmes en **-yo-* indo-européens) ; par ailleurs, il est identique, au singulier, suivant les thèmes, soit au datif, soit à l'accusatif, et, au pluriel, toujours, à l'accusatif ; cette variété suffit à déterminer l'existence d'un locatif. Accidentellement l'accusatif *get* « fleuve » est identique au locatif

get : i get « dans le fleuve » ; mais le locatif n'en est pas moins, en arménien, une catégorie syntaxique parfaitement distincte.

Le v.-sl. *ženicha* dans J., II, 9, *priglasi ženicha* est un accusatif, parce que, au pluriel, on dirait *priglasi ženichy* ; si *ženicha* était un génitif, on retrouverait le génitif aussi bien au pluriel et au duel qu'au singulier, aussi bien au féminin et au neutre qu'au masculin : un emploi syntaxique se reconnaît à ce qu'il est poursuivi à travers tous les types de flexion, là où il en existe plusieurs, et à ce qu'il croise d'autres catégories. Le génitif-accusatif apparaît, il est vrai, dans trois types de flexion différents : au singulier des thèmes en *-o-*, des démonstratifs (formes en *-ogo*), et enfin des pronoms personnels, et, au pluriel, dans les seuls pronoms personnels. Mais cela ne suffit pas pour qu'on puisse admettre une confusion syntaxique. Par exemple, en arménien, bien que le locatif soit identique à l'accusatif dans plusieurs types de flexion tant au singulier qu'au pluriel, on n'a pas le droit de conclure de là à un emploi de l'accusatif pour le locatif. De même en slave il ne s'agit pas d'un génitif : en effet, ni les noms ni les démonstratifs ne connaissent le génitif-accusatif au pluriel — au moins à l'état de règle grammaticale — et les noms même masculins appartenant à d'autres thèmes l'ignorent : il n'y a pas de génitif-accusatif *synu* ; l'accusatif-singulier de *sluga, vladyka, vojevoda, Juda,* etc. est *slugą, vladyką, vojevodą, Judą,* etc. et non *slugy, vladyky, vojevody, Judy,* etc.

Les exemples contraires qui ont été signalés par Miklosich, *Vergl. Gr.,* IV, 297, sont isolés. Du reste un seul se trouve dans un texte proprement vieux-slave, c'est : *vladyky podražali ǫdemŭ* Supr., 281, 2 ; et encore n'est-il pas absolument probant, car le verbe *podražati* semble admettre après lui le génitif dans d'autres passages du Suprasliensis : *ne možaaše nasytiti sę togo podražaję žitija* 201, 22 (la négation ne porte pas sur *podražaję*) — *togo podražati języka* 283, 24 (cet exemple n'est pas non plus tout à fait certain, parce que *języka* sert parfois d'accusatif). Les autres faits analogues qu'on pourrait rencontrer dans des textes plus ou moins anciens s'expliqueraient aisément par l'analogie des thèmes en *-o-*.

Quant aux pronoms, lorsqu'ils sont accentués, ils confondent le génitif et l'accusatif, mais leur forme atone d'accusatif est tout à fait distincte de celle du génitif non accentué qui, en vieux slave, est déjà à la veille de disparaître entièrement.

L'interprétation syntaxique étant exclue, L'EMPLOI DU GÉNITIF-ACCUSATIF DOIT ÊTRE TENU POUR UN FAIT MORPHOLOGIQUE ; cette manière de concevoir la forme s'applique seule avec rigueur à tous les cas. En effet :

1° —*Un accusatif propre et un génitif-accusatif se trouvent côte à côte dans la même proposition ou dans des propositions exactement parallèles* ; ainsi dans les exemples suivants :

Math., IV, 22, *ona že abie ostavŭša korabʼi ji oca svoego* Zogr. — Ib., X, 37, *jiže ljubitŭ oca li materĭ pače mene* Zogr. — Cf. ib., XIX, 5, *ostavitŭ člkŭ otca svoego i materĭ svoją* Mar. ; XIX, 19 ib. ; XIX, 29 ib. — Mc, III, 18, *ji andrěą ji filipa ji vartolomea ji mattea mytarʼě ji tomą ji ikova* (lire *iěkova*) *alfeova ji tadea ii simona kananěa* Zogr. — Ib., VII, 10. — Ib., X, 19. — Math., XXVII, 17, *kogo choštete otŭ oboju otŭpuštą vamŭ varaavą li jili jisa naricaemago cha* Zogr. — L. V, 9, *užasŭ bo odrŭžaaše i ji vsę sąšteję sŭ nʼimĭ... 10 takožde že ji ěkova ji oanna sna zevedeova* Zogr. — Ib., IX, 48, *ji iže ašte mę priemľetŭ priemľetŭ posŭlavŭšaago mę* Zogr. — Ib., XIII, 28, *uzĭrite avraama i isaka i iěkova ji vĭsę proroky* Mar. — Ib., XIV, 9, *zŭvavy tę ji onogo* Zogr. — J., VIII, 19, *ašte mę biste věděli ji oca moego ubo biste věděli* Zogr. — Ib., X, 15. — Ib., XI, 5, *ľjubľěaše že jis martą ji sestrą eję ji lazarě* Zogr. — Ib., XII, 44.

Euch., *mąčitelě ji voję na ba vojująštę... vlŭnami pogrąžĭšemŭ* 52 b — *prosti mę otŭ vsěchŭ zŭlŭ ěko drevlĭnjąją blądĭnicją ji mytoimĭca* 79 a (où se trouve un second exemple) — *ěko na ženicha vŭzloži na mę věnecĭ* 97 b.

Cloz., *ubivŭšichŭ ji gě jisa ji svoję proroky* II, 59.

Supr., *povelě vĭvrěšti Paula i Ulijaniją vŭ ognʼi* 4, 9, de même 5, 14. — *lŭžeimenŭnaago boga sŭtvori aky pěsŭkŭ drobenŭ* 16, 16. — *vidę ot'cĭ syna koľema i synŭ ot'ca i mati svoją dŭšterĭ i dŭšti svoją materĭ gospodinŭ roby i robi gospodina drugŭ druga i bratŭ brata i prokyję po rędu* 41, 15 et suiv. — *mrakŭ na anθupata i na poganyję prosypa sę* 83, 12 — *obrětošę zatvorena prezvu-*

tera sŭborŭnyję crŭkŭve imenemŭ Limna i ženą makedonĭską i jednogo otŭ věry frugiiskyję 101, 21 — 133, 29 — *prizovi že Achilą i Alezandra oba prezvutera* 139, 16 — 144, 4 — 171, 29 — 217, 1 et suiv. — *izbavitŭ ništĭ rodŭ člověčĭskŭ... i uboga i ništa...* 243, 3 — 307, 29 et 308, 1 et 2 — *paky na pastucha lajątŭ p'si, paky na vladyką věšte tvorętŭ rabi* 318, 1 et 2 — 348, 23.

2° — *Un génitif-accusatif et un accusatif propre s'accordent grammaticalement.*

Le Suprasliensis présente deux exemples très remarquables où un participe à l'accusatif féminin se rapporte à un génitif-accusatif de pronom personnel accentué: *mene oskvrĭnĭšą sę omyi* 291, 19 — *ona že na mnozě vidęšti sebe mąčimą* 441, 6. — Un adjectif au génitif-accusatif se rapporte à un accusatif propre masculin; ainsi maintenant encore en polonais *dobrego sługę*, en russe *dobrago slugu* et déjà en vieux-slave dans le Suprasliensis *prizŭvavŭ slugą svojego* 90, 28. — Un adjectif à l'accusatif propre du pluriel ou du duel se rapporte à deux génitif-accusatifs singuliers : Acta, III, 3, *viděvŭ Petra i Iωana chotęšta* « ἰδὼν Πέτρον καὶ Ἰωάννην μέλλοντας » *(šiš.)*. Un prédicat au génitif-accusatif se rapporte à un accusatif propre; ainsi en polonais psalt. flor. 11, 1, *zbawona me uczin,* cf. en tchèque *(žalt. witt.) spassena mie vczyn*; cf. v.-bulg. *gledam te mrŭtva* (Lavrov, p. 129); ce tour est très fréquent en vieux-slave : Acta, XX, 9, *vizeše i mrŭtva (šiš.)*. — Psalt., IV, 9, *ty gi edinogo na upĭvanĭe vĭselilŭ mję esi.*

Inversement, le prédicat est à l'accusatif et le mot auquel il se rapporte au génitif-accusatif dans : *ibo tolika i takovaja sŭtvorivŭ zŭla ichŭže koeždo roda ognĭnago ego tvoreaše sĭnědĭ* Supr., 405, 13. Tous ces faits sont illustrés par les exemples suivants, où l'on remarquera de plus les cas très nombreux d'apposition d'un génitif-accusatif à un accusatif propre (ou l'accord inverse) :

Math., IV, 18, *vidě dŭva bratra simona naricająštaago sę petra ji andręją bratra ego vŭmětająšta mrěžę vŭ more* Zogr. Cf. Math., IV, 21; Mc, I, 16.

Math., VIII, 13, *obrěte i (otroka) sŭdrava* Zogr.

Math., XVI, 13, *kogo glją̄tŭ mę čci sąšta sna čskago* 14 *ωni*

ẑe rěšę emu ovi jioana krstitelě jini ẑe jiliją druẑi ẑe jieremiją li edinogo otŭ prorokŭ 15 *gla jimŭ is vy ẑe kogo mę glete byti* Zogr.

Math., XIX, 17, *čto mę gleši blaga* Mar.; Mc, X, 18, Zogr. Cf. Mc, XII, 37 — L., XXIV, 23 — J., XIII, 13.

Math., XXI, 46, *proroka iměachą i* Mar.

Math., XXV, 37, *kŭgda tę viděchomŭ lačąšta* Zogr. Cf. ib., 38, 39.

Math., XXVII, 16, *jiměše ẑe tŭgda sŭvęẑnĭě naročita naricaemaago varaavą* Zogr.

Ib., 38, *raspęšę sŭ nĭmĭ dva raẑbojinika edinogo o desnąją ji edinogo o šjująją* Zogr. Cf. L., XXIII, 33.

Mc, II, 14, *vidě leuγiją alĭfeova sědęšta* Zogr. Cf. J., VI, 71.

Mc, IX, 28, *vŭprašaachą i edinogo* Zogr. = Mc, XIII, 3.

Mc, X, 6, *mąẑa ji ẑeną sŭtvorilŭ ě estŭ bŭ* Zogr.

L., II, 27, *vĭvěste roditelĭě otročę jisa* Zogr.

L., X, 18, *viděchŭ sotoną ěko mlŭniją sŭ nse padŭša* Zogr.

L., XII, 14, *kŭto mę postavi sądiją li dělatelĭě nadŭ vami* Zogr.

L., XV, 19, *sŭtvori mę ěko edinogo otŭ najimĭnikŭ tvojichŭ* Zogr.

L., XXIV, 39, *ěkoẑe mę vidite imąšta* Mar.

J., V, 11, *jiẑe mę sŭtvori cěla* Zogr. = ib., 15; cf. VI, 15.

L'exception isolée Mc, XVI, 5 *viděšę junošą sědęštĭ o desnąją oděnŭ vŭ odeẑdą bělą* Zogr. (aussi Mar. mais *sědęšta oděna* Assem.) reconnaît sans doute des causes particulières; v. plus loin le traitement des mots signifiant « enfant »; d'autre part, il s'agit d'un ange ; or *anγelŭ* a l'accusatif propre.

Quant à L., XXII, 3, *vĭnide ẑe sotona vŭ jijudą naricaemy jiskariotŭ sąšta otŭ čisla oboju na desęte* Zogr., la forme *naricaemy* est une faute provoquée par le mot qui suit; *sąšta* montre que *naricaemaago,* de Mar., est la bonne leçon.

Euchologium : *raẑuměetŭ tę drŭẑęštaago rodŭ* 1 a — *chvali tę sŭtvorĭšaago* 1 a — cf. 4 b — 7 b — 14 b — 18 a — 25 b — *tę molimŭ gi davŭšaago vsĭ obraẑŭ* 28 a — 32 a — 36 a — *pomęni jijudą skariotŭskaago uboěvŭša sę ji poloẑĭša... ji vĭẑvěšĭša sę pomęni kŭniẑŭniky* 49 a — 55 a — 78 b (deux exemples) — 79 a — 82 a (deux exemples) — 88 a (deux exemples) — 91 b — 92 a — 92 b — 94 b.

Cloz., II, 149 et suiv. — *tę druga stvoritŭ aγlmŭ* I, 467 — *ěko osąẑdęna sądĭją sądĭěmŭ vŭ pogrebenĭe daetŭ* I, 934.

Supr. *molęšte svojego starěišiną Kopia* 27, 20 — *gońěaše i kŭ nogama svętaago Konona trudna i potŭna* 30, 8 — 33, 27 — 40, 5 44, 18 — 57, 21 — 75, 7 — 82, 25 — 91, 24 — *iny vĭsę otŭpusti blaženyi a tretijago na desęte vidimaago tako čudŭna ję i za rąką* 92, 11 — 115, 7 — 119, 10 — 120, 15 — 139, 6 — *postavĭjajetŭ sŭsądŭ svoi aky vŭtoraago Aria na pravąją věrą cěsara Uala* 141, 13 — 174, 4 — 187, 17 et 188, 2 — 189, 15 — 194, 8 — 197, 22 — 202, 29 — 207, 23 — *postaviti i vŭ sanŭ crŭkŭvŭnyi aky dobra i sŭvrŭšena črnĭca sąšta* 209, 20 — 209, 23 — 209, 29 — 210, 12 — 211, 16 — *vyšinjago položivŭ sebě uběžište* 214, 13 — *bogata Davida naričę a ništa Uriją* 265, 28 — 292, 14 — 304, 1 — 318, 18 — 327, 2 — 331, 3 — 363, 12 — 388, 28 — 410, 22 — 418, 8 — 421, 3.

3° — *Le génitif-accusatif sert d'accusatif même après les prépositions, et les mots qui possèdent cette forme ignorent dans cet emploi toute autre forme d'accusatif.*

Dans les langues qui distinguent nettement le génitif et l'ablatif : indo-iranien, arménien, latin, les prépositions proprement dites ne sont pas accompagnées du génitif en règle générale ; quant à l'ablatif, le sens de ce cas est trop différent pour qu'il puisse être mis en cause ici. On doit donc tenir pour caractéristiques les exemples suivants où le génitif-accusatif suit les prépositions :

vŭ : *vsěko eže jiz vĭnu vŭchoditŭ vŭ člka* Mc, VII, 18 Zogr. — *věrujei vĭ mę ne věruetŭ vŭ mene nŭ vŭ posŭlavŭšaego mę* J., XII, 44 Zogr. — J., XIV, 1 — *obléčetŭ sę vŭ novaago adama* Euch., 94 a — cf, ib., 98 b — *jegože ty... prěloži vŭ Apolona* Supr., 1, 6 — ib., 9, 14 — ib., 81, 24 — *věrująšte vŭ otĭca i syna i svętaago ducha vŭ troicą* ib., 371, 19.

na : *upŭvati na gospodja,* fréquent dans le Psalterium (cf. XV, 1 *na tję upĭvachŭ*) — Ps. X, 4 *oči jego na ništaego priziraete* — *vŭzirě na petra,* L., XXII, 61 Zogr. — *pridŭ bo razlącitŭ člvka na otca svoego ji dŭšterĭ na materĭ svoją i nevěstą na svekrovĭ svoją* Math., X, 35 Mar. — ib., XXVI, 50 — *ne na sę naděјemŭ sę nŭ na dająštaago namŭ dary* Supr. 405, 8.

nadŭ : *agly bžiję vŭschodęštę ji sŭchodęštę nadŭ sna čskaago* J. I, 52, Zogr.

prědŭ : *nizŭvěsišę i... prědŭ jisa* L., V, 19 — *vĭvedenu že jemu*

byvŭšu prědŭ anθupata Supr., 79, 17. — Pour *prědŭ* suivi de l'accusatif, cf. par ex. Supr., 51, 27.

On ne voit en slave aucune raison de tenir pour secondaire avec M. Delbrück (*Vergl. Synt.,* I, § 154, p. 321) cet emploi constant du génitif-accusatif avec préposition.

Les constructions énumérées sous 1°, 2° et 3° s'expliquent s'il s'agit d'accusatifs identiques, pour la forme seulement, à des génitifs; elles excluent d'une manière absolue la conception que l'on serait en présence de génitifs substitués à des accusatifs. *Au point de vue de la syntaxe, ces prétendus génitifs sont des accusatifs*; et il n'y a pas confusion de deux cas, mais, ce qui est tout autre chose, de deux formes casuelles: le fait est purement morphologique.

II.

De quelques emplois discutables du génitif et du génitif-accusatif.

Le génitif-accusatif est une forme réservée en principe aux noms masculins indiquant des *personnes*; par une extension toute naturelle, il commence, dès le début même de la tradition, à être employé pour les noms masculins d'*êtres animés quelconques*; le vieux-slave possède donc déjà la distinction des sous-genres ANIMÉ et INANIMÉ à l'accusatif masculin singulier d'un grand nombre de mots. Mais, *hors ces cas bien définis, tous les exemples du génitif-accusatif qu'on peut rencontrer sont apparents et admettent des explications particulières.*

Quelques-uns résultent simplement d'une *faute de copie.* Ainsi, J., XX, 27, *prinesi prŭsta tvoego sěmo* Mar.; tous les autres manuscrits anciens de l'Évangile ont *prŭstŭ tvoi,* et le génitif du Marianus est appelé par le souvenir de *prŭsta moego* du verset 25, où le génitif est nécessité par le caractère négatif de la proposition.

La plupart des cas où Miklosich reconnaît des génitif-accusatifs de noms d'êtres inanimés (*Vergl. Gr.,* IV, 496 et suiv.) rentrent en réalité dans la catégorie des *génitifs partitifs.*

Les verbes appartenant à la racine *jem-* « prendre » (et non **n̥m-*: v.-sl. *jemlją,* lat. *ēmī,* lit. *ėmiaũ*) fournissent les plus sûrs et les plus nombreux; cf. la construction de got. *nima,* qui est étroitement apparenté au mot slave, et des verbes de même sens gr. αἴνυμαι, lit. *turiù,* etc., chez Delbrück, *Vergl. Synt.,* I, §§ 152, 155, 157. Ex.: J., XXI, 13, *prijętŭ chlěba* Mar.; les autres manuscrits ont *chlěbŭ* — J., XIX, 30 *prijętŭ ocĭta* Mar.; *ocĭtŭ.* Zogr. — J., XX, 22 *priiměte dcha sta* Mar.; *duchŭ svętŭ* Assem. Ostrom.; le passage manque dans Zogr. Dans les exemples précédents le génitif est propre au

Marianus et les autres textes ont l'accusatif, qui est ordinaire avec *prijęti* : *prijęti věčiny živolŭ* Euch., 81 b ; cf. toutefois ib. 22 a, *prijęti strašŭnychŭ tvoichŭ ji besŭmrŭtŭnychŭ tainŭ*... où le sens partitif est du reste évident. L'emploi étrange de *světa* dans J., XII, 36, *doňdeže světŭ imate věruite vŭ světa* Mar., résulte sans doute du sentiment qu'avait le copiste de ce manuscrit qu'il fallait dire : *světa imate* ; les autres textes ont *světŭ*. Les génitifs *domovŭ, bratrije, sestrŭ* Mc., X, 30 Mar. peuvent encore être mentionnés ici ; mais l'apparence négative de la phrase suffit à expliquer le changement apporté au texte (cf. Zogr.) par le copiste. Tous ces génitifs de Mar. sont de vrais génitifs comme le montre *priemlęštei stychŭ tainŭ* Cloz., 435 (cf. le passage de Euch., 22 a, cité plus haut). La phrase *bescěnnago bisŭra dostoinŭ bystŭ prijęti* Cloz., 940, toute entourée d'autres phrases où *prijęti* a son complément à l'accusatif, prouve que les génitifs partitifs sont dûs aux copistes et se sont introduits dans les textes en partie à la faveur de leur ressemblance avec des génitifs-accusatifs : en effet le vieux-slave ignore presque complètement cet emploi partitif du génitif, très ordinaire en serbe, en polonais et en russe. Il y a cependant des exemples de génitifs partitifs dans le Suprasliensis : 48, 13 — 107, 27 — 213, 24 — 376, 24 — 383, 22. L'emploi du génitif avec *jem-* subsiste en serbe : v. Daničić', *Srbska sintaksa*, p. 83 ; cf. en tchèque *žalt. witt.*, 17, 3 *y budu gmieti nadiegi w nem*, tandis que le texte polonais de *psalt. flor.* a, au contraire, *y nadzeię bǫdǫ ymecz v nem;* et que, en tchèque encore, dans le manuscrit même du *žalt. witt.*, on lit cant. deut. 37, *kde ysu božy gich w nichže gmyechu nadieyu ?*

L'emploi, bien connu par les dialectes modernes, du génitif partitif avec *dati* et les verbes similaires se trouvait sans doute aussi dans quelques passages de la traduction de l'Évangile : J., VI, 33, *dajęi života miru* où les textes les plus archaïques, le Marianus et le Zographensis, sont d'accord contre Ostromir et Assemanianus ; de même, J., XVII, 2, *dastŭ jimŭ života věčinago,* Zogr. (et Mar.) contre Ostr., Assem., Sav. ; l'idée exprimée est celle de « faire participer à la vie éternelle ». Les mêmes manuscrits ont l'accusatif, par ex. J., X, 28, *ji azŭ životŭ věčiny dają jimŭ* Zogr. (et Mar.) ; là où ils em-

ploient le génitif, c'est donc le génitif partitif, avec la même valeur que par exemple dans : J., X, 10, *da života jimątu* Zogr. et Mar. (*životŭ* Assem., Sav., Ostr.), cf. J., III, 15 et 16 — V, 24 — VI, 40, 47, 54 (Zogr. et Mar. contre les autres) ; mais accusatif, Math., XIX, 16 (Mar.) — J., III, 36 et V, 39 (Zogr. et Mar. ; génit. Ostrom.).

Après *pobĕditi* on trouve parfois un véritable génitif, de tous points comparable à celui qui accompagne le lat. *potior* : J., XVI, 33, *azŭ pobĕdichŭ vsego mira* Zogr. (génitif aussi dans Mar. et Assem. ; accusatif dans Sav.) — *pobĕdimŭ tvojego zŭlo-kŭznĭnaago nrava* Supr., 51, 1 ; mais au contraire l'accusatif, ib., 56, 7.

Quand un thème en *-o-*, servant de nom à un être inanimé, est employé *par métaphore* pour désigner une *personne*, le génitif-accusatif est justifié par le sens : *prozebosta ploda blago-vĕrŭnaago i narekošę imę jemu Kononŭ* Supr., 18, 13 — *privedĕte mi jed'nogo otŭ nichŭ... privedošę že čestŭnaago sŭsąda i stežera mą-čenikomŭ krĕpa vĕry kamyka Θeodωra nepobĕdimaago,* ib., 44, 3 et suiv. — *sego chlĕba Marija rodi* ib., 294, 22 — *jako i mrŭtva pogrĕbaješi Isusa vŭstoka vŭstokomŭ* ib., 345, 1 — *sŭvęzašę velikaago Saψωna slŭnĭca Christosa* ib., 338, 7 (même exemple, Cloz., 783) — *gi prižiri sŭ nbse i viždi ji vinograda svoego* Euch., 100 a — de même en tchèque, *žalt. witt.,* 41, 8 *bezden bezedna vzywa,* et l'exemple cité par M. Gebauer, *Staročeské sklonĕní substantiv kmene* -o, p. 23 (*Rozprawy české spol. nauk,* 1886), *za král pnĕ jmiechu,* cf. ib., p. 6. — Dans tous ces cas, il y a non pas exception à la règle, mais extension de l'emploi normal.

Dans : *podvigni nečuvestĭna i glucha kumirĕ sego i povrŭzi jego* Supr., 16, 11, le génitif-accusatif *kumirja* « idole » désigne un objet qui, étant intermédiaire entre un être animé et un être inanimé, permettait une hésitation.

Les *collectifs,* même s'ils désignent des groupes de personnes, ont en règle générale l'accusatif propre et non le génitif-accusatif ; l'exemple suivant est caractéristique : Mc, V, 15, *jimĕvŭšaago leγeonŭ* Zogr. (d'accord avec les autres manuscrits) ; le nom commun jouant le rôle de nom propre *Leγeonŭ* a l'accusatif propre parce qu'il désigne une collection d'in-

dividus ; il faut pourtant noter que *Legeonŭ* désigne ici une collection d'esprits, ce qui diminue la valeur de l'exemple (cf. plus loin). — Cependant on conçoit que l'application constante de certains de ces mots à des collections de personnes ait pu conduire à leur faire donner le génitif-accusatif ; le sens détermine la forme comme dans le cas précédent. C'est ce qui arrive dans une phrase du Zographensis pour *językŭ* : L., XXI, 10, *vŭstanetŭ bo językŭ na języka ji crso na crso* (même exemple Mc, XIII, 8) ; dans les deux passages le Marianus n'a pas changé l'accusatif propre *językŭ* ; le Zographensis et le Marianus ont conservé également *językŭ* dans L., VII, 5 — XXIII, 2 — J., XI, 48. — L'exemple Supr., 393, 12 est peu clair.

L'accusatif propre *narodŭ* se lit Math., IX, 23, *vidĕvŭ svir'cę ji narodŭ mlĭvęštĭ* Zogr. Mar., mais Sav. use à la place du génitif *naroda mlĭvęšta*; cf. *tako lĭstiši naroda* Supr., 118, 16. On ne peut tenir pour tout à fait sûr l'exemple L., XVIII, 36 Assem. (seul) parce que le verbe est *slyšati* dont le complément est dans quelques cas au génitif et que, par suite, *naroda* peut être considéré ici comme un véritable génitif. — Un très bon exemple du génitif-accusatif d'un nom collectif est fourni par *rodŭ* : *molitvą sŭtvorą za vy i za vĭsego roda krĭstijanĭska* Supr., 12, 23. Le caractère récent de ces formes ressort bien de l'exemple suivant où le copiste a commencé par substituer le génitif-accusatif à l'accusatif propre sans poursuivre le changement jusqu'au bout : *bŭ našŭ obnovlei vodoją obetŭšavŭša grĕchy rodŭ našŭ* Euch., 5 a et b.

Exemples de *mira* : au lieu de l'ancien accusatif propre qu'on trouve Mc, VIII, 36, *priobręštetŭ vesĭ mirŭ* Mar. (d'accord avec Zogr. et Sav.), Assem. a *vŭsego mira* — J., III, 16, *tako bo bŭ vĭzljubi mira* Mar. (et Assem. ; Zogr. manque), mais *vĭsĭ mirĭ* Nik. — J., XVI, 8 *obličitŭ mira* Mar. (et Zogr., Assem.), mais *mirŭ* Sav. — J., XVI, 33 *pobĕdichŭ mira* Mar. et Zogr., Assem.) en face de *mirŭ* Sav. Cet emploi de *mirŭ* comme mot indiquant des personnes et admettant par suite le génitif-accusatif a eu pour conséquence que l'accusatif propre *mirŭ* a paru comparable à *synŭ* ; il en est résulté la formation d'un datif *mirovi* (Assem., Sav., Supr.) suivant un usage qui sera signalé plus bas ; et, comme *mirŭ* était pourtant le nom d'une chose

inanimée, on a créé un génitif *miru* (Supr.) ; mais *mirŭ* dans les textes les plus anciens et les plus corrects est un pur thème en *-o-*.

Exemple avec *sŭborŭ* : *azŭ že vašego sŭbora molʼą* Supr., 49, 2 ; cf. l'accusatif *sŭborŭ* J., XI, 47, Zogr. ou le synonyme *sŭnĭmŭ* ib., Mar. — Miklosich, *Vergl. Gr.,* IV, 496, cite *vĭsego onogo doma krĭsti.*

Quand il s'agit de *noms propres indiquant une collection de personnes,* l'emploi du génitif-accusatif est plus naturel encore, si l'on songe que les noms propres de personnes ont d'une manière régulière cette forme. Les exemples se trouvent surtout dans le psautier. Psalt., 135, 11, *ji izvedŭšjumu jiilě,* et de même ibid., 135, 14; cf. *tŭ imatŭ izbaviti Izdrailě* Supr., 363, 24. — Psalt., 135, 10, *poraziššjumu eγupta* et *žalt. witt.,* ib., *genz pobil egypta,* mais Psalt. flor., ib., *genz pobyl egypt.* Quand il s'agit de l'Égypte, expression géographique, on attend au contraire l'accusatif propre : Math., II, 13, *běži vŭ jeguptŭ* Sav. — Psalt., 131, 13 *jizbŭra gĭ siona,* cf. *žalt. witt.,* ib., *wywolil hospodin syona* ; Psalt., 101, 14, *pomilueši siona* ; Psalt., 101, 17, *sŭziždetŭ* (οἰκοδομήσει) *gŭ siona,* cf. *žalt. witt.,* ib., *vczynyl (aedificauit) hospodyn syona.* — Miklosich, l. c., p. 496, cite encore : *položu Vavilona pusta.*

Le mot *adŭ,* quand l'enfer est en quelque sorte personnifié, possède, à côté de l'accusatif propre qui est fréquent (par ex. *vŭ adŭ* Supr., 374, 24 ; Euch., 57 b ; 63 b), le génitif-accusatif : Cloz., 738 *progŭnavy ada* « ὁ σκυλεύων τὸν Ἅδην » — *ada sŭvezana pokazati* Supr., 252, 5 — *sŭchoditŭ na ada i na sŭmrĭtĭ i na mącitelja sŭmrĭtiją sŭmrĭti* Supr., 350, 19 — *isprovrěšti ada* Supr., 359, 10 (cf. *adŭ isprovrŭgŭši* ib., 233, 15) — *ji ada vĭskrŭseniemĭ isprovrŭgŭšiimĭ* Euch., 53 b. — Le datif *adovi* est caractéristique (cf. *mirovi*).

Le mot *krĭstŭ* a d'ordinaire pour accusatif *krĭstŭ* ; ainsi partout dans les anciens textes de l'Évangile : Math., XVI, 24 — XXVII, 32 — Mc, X, 21 — J., XIX, 17 — aussi Cloz., 574 — Supr., 55, 16 — 79, 7 — 260, 7. Mais on lit : *prinesą ti jegože vy glagolʼete krŭsta* Supr., 47, 26 ; *prinesŭše že čistŭnaago krŭsta christova i položivŭše jego na zemi popŭra i glagolʼę* ib., 29

et 48, 1. Cf. Cloz., 717 et suiv., *ji sŭvědětelĭ iměję krsta* « καὶ μάρτυρα τῆς κτήσεως τὸν σταυρὸν ἐπαγόμενε » qui fait difficulté parce qu'on attendrait *sŭvědětelja* et *krŭsta* ou *sŭvědětelĭ* et *krŭstŭ*, ou bien plutôt encore *sŭvědětelě* et *krĭstŭ* qu'il faut sans doute restituer. Les exemples du Suprasliensis sont en tout cas certains; cf. du reste le même fait en blanc russe, *Russk. filologič. věstnik*, XXVIII (année 1892), p. 203. Miklosich indique encore, l. c., p. 496, *izměni krĭsta grobĭ* hom. mih., tandis que le Clozianus, immédiatement après le passage transcrit plus haut, a : 718 *jizměni že krŭstŭ grobŭ* « διεδέξατο δὲ τὸν σταυρὸν ὁ τάφος ». On ne peut attribuer cet emploi inattendu du génitif-accusatif qu'à un accident étymologique : *krĭstŭ* a subi l'influence de **Krĭstŭ*; c'est une déformation par étymologie populaire d'un plus ancien *križĭ*, emprunté au germanique (v.-h. a. *chrūzi*), qui a subsisté dans les dialectes occidentaux; *krĭstŭ* « croix » ne doit pas à **Krĭstŭ* « Christ » sa forme seulement, mais aussi l'emploi du génitif-accusatif.

On ne rencontre d'emplois du génitif-accusatif vraiment contraires à la règle que dans des transcriptions de *mots étrangers*, ainsi *ψalmosa* Supr., 53, 14, 17 et 18 en face de *ψalmŭ*, ib., 51, 14 — 85, 18 — 89, 16 — etc.; *titla*: J., XIX, 19 *napisa že i titla pilatŭ*; ib., 20 *sego že titla mŭnodzi čisę otŭ ijuděi* Mar.; mais Zogr. a *titlŭ* au verset 19 et *sego že titŭla* au verset 20; de même Assem.; il résulte de là que le génitif-accusatif de 20 est dû à l'influence de *sego*; et celui de 19 dans Mar. à l'influence de celui de 20; la forme *sego* elle-même ne se trouve ici que parce que le démonstratif commençant la phrase était accentué et que *sego* est une forme essentiellement accentuée en face de *sĭ* atone, comme *jego* en face de *-jĭ*.

On peut donc conclure : L'EMPLOI DU GÉNITIF-ACCUSATIF N'EXISTE A PROPREMENT PARLER QUE POUR LES NOMS D'ÊTRES ANIMÉS.

III.

Constance de l'emploi du génitif-accusatif.

Contrairement à l'affirmation émise plus haut, on admet assez généralement que, dans les plus anciens textes vieux-slaves au moins, la règle de l'emploi du génitif-accusatif n'est pas appliquée avec constance. Dans une des phrases les moins heureuses de son admirable manuel, M. Leskien s'exprime ainsi : « Nach einer syntaktischen Eigenthümlichkeit des Slavischen, die im Altbulg. nicht völlig ausgebildet ist, kann beim Masc., wenn es ein belebtes Wesen bezeichnet, der Acc. sg. durch den Gen. sg. vertreten werden. » (p. 53) Miklosich est plus formel encore : « Im asl. ist dies (l'emploi du génitif-accusatif) nicht nothwendig; in den anderen sprachen wird der wahre accusatif desto häufiger angewandt, je älter die quelle ist. » (*Vergl. Gr.*, IV, 370). M. Delbrück désespère de trouver une règle, *Vergl. Synt.*, I, 320.

Cette opinion, pour autorisée et pour répandue qu'elle soit, n'en est pas moins en désaccord avec les faits. Un examen critique de tous les textes démontre que *l'emploi du génitif-accusatif est constant — dans les limites indiquées plus haut.* Sans doute il ne manque pas de noms appartenant aux thèmes en *-o-* ou rattachés secondairement à ces thèmes et désignant des êtres animés ou même des personnes qui ont conservé dans les textes la forme de l'accusatif propre d'une manière plus ou moins exceptionnelle; mais ces noms rentrent dans un certain nombre de *catégories définies*; la cause de leur traitement particulier se laisse déterminer dans plusieurs cas, et l'on peut proposer pour les autres des hypothèses vraisemblables; il s'agit en somme soit de *substantifs qui n'appartenaient pas à l'origine aux thèmes en* -o-, soit de *mots servant à nommer des êtres qui ne sont pas tenus pour des personnes* en prenant ce terme de « personnes » dans son sens le plus étroit, soit

de *mots désignant des êtres de nature spirituelle,* soit enfin de *noms indéterminés.*

Avant d'énumérer les exemples, il importe de faire remarquer que *tout adjectif se rapportant à un accusatif singulier en* -ŭ *ou* -jĭ, *c'est-à-dire ayant la forme d'un accusatif propre de thème en* -o-, *a lui-même l'accusatif en* -ŭ *ou* -jĭ. Ainsi, L., II, 7, *ji rodi snŭ svoi prŭvěnĭcĭ* Zogr. Cette formule ne s'applique pas au pronom anaphorique atone *i.* On trouvera dans la suite une foule d'illustrations de cette règle qui est constante. Cet accord ne contredit pas les remarques faites plus haut sur *slugą svojego*: il y a ici une association purement formelle de nature toute différente.

Les principaux exemples des accusatifs propres à étudier appartiennent à l'une des catégories suivantes :

1° THÈMES EN *-U-*. — Le mot qui a le plus souvent un accusatif en *-ŭ* est *synŭ.* Dans le fragment d'évangile bulgare édité par M. Jagic' pour compléter le Marianus, on lit l'accusatif *synŭ* Math., I, 21 et 23 et II, 15; dans les textes vieux-slaves: Math., X, 37, *jiže ljubitŭ snŭ li dŭšterĭ,* Mar. (altéré en *syna* Zogr., Assem., Sav.) — XII, 32, *ji iže koližido rečetŭ slovo na snŭ čskŭ* Zogr. (aussi Mar., mais *sna* Assem., Sav.) — XVI, 28, *vidętŭ snŭ člvčsky grędąštĭ* Mar. (le Zographensis manque pour ce passage) — XVII, 15, *pomilui snŭ moi* Mar. (*syna mojego* Assem., Sav.) — L. I, 13, 31, 57 — IX, 38 — XII, 10 — XX, 13 — XXI, 27, *uzĭrętŭ snŭ čsky* Zogr. (de même Sav. Ostrom. mais *sna člvčskaago* Mar.). Dans le Suprasliensis : *jedinŭ ti synŭ razorichŭ* 395, 19; cf. ib. 179, 7-8 et 18-19; 185, 13; 417, 29; *ide vŭ malyi synŭ* 435, 15. L'accusatif *synŭ* est la forme ancienne que les copistes successifs tendent à remplacer par *syna*; ainsi M. Polívka signale dans le Praxap. Maced. Gal. 4, 22 *Avraamĭ dva syna imě edinĭ ωt raby a drugi ωt svobodnyję*; l'accusatif est garanti par un autre manuscrit; mais *šiš.* a déjà *edinogo* tout en conservant *drugy.* Cet accusatif *synŭ* se retrouve hors du vieux-slave : en russe, encore au XIV[e] siècle à Novgorod (et aussi *synovecĭ*), Sobolevskij, *Lekcij*[1], p. 142 — en serbe jusqu'au XVI[e] siècle : *sinĭ jednoga,*

Daničic', *Istorija oblika*, p. 27 — en tchèque au XIIIe siècle: *ctím iacob syn zebedaei*. A côté de *synŭ*, le génitif-accusatif *syna*, analogique des thèmes en *-o-*, apparaît dès les textes les plus anciens, comme le montrent les variantes des textes reproduits plus haut. L'emploi du génitif-accusatif *syna* peut remonter à l'époque même de la première traduction de l'Évangile dans certains cas particuliers, tels que Math., XVI, 13, *kogo glјątŭ mę čci sąšta sna čskago* Zogr. (d'accord avec tous les manuscrits); *syna* est ici entraîné par *kogo*. Le Marianus a *syna* Math., XXI, 5 — XXIII, 15 — XXIV, 30 — Mc, XII, 6 — XIV, 62 — etc.; le Psalterium a *syna*; de même l'Euchologium, 24 b — 41 a — 42 a — 86 a — 88 b à côté de (une fois): *narĭci i snŭ avramlĭ* 40 a. Le Clozianus a *syna* 519 et le possédait sûrement aussi 284; il n'a jamais l'accusatif *synŭ*, ce qui prouve peu à cause de la faible étendue de ce manuscrit. D'autre part *syna* se trouve dès le début de la tradition historique dans tous les dialectes slaves.

L'accusatif synŭ *n'est pas une exception à la règle relative à la forme de l'accusatif des thèmes en* -o- *servant à nommer des personnes, puisque* synŭ *est un ancien thème en* -u-: l'accusatif *synŭ* ne s'explique pas autrement en vieux-slave que l'accusatif *gostĭ* en russe du XIIIe et du XIVe siècle. L'étymologie le prouve déjà: skr. *sūnúṣ*, zd *hunu-*, lit. *sūnùs*, got. *sunus*; le grec même, qui a une forme divergente, non expliquée, répond par un thème en -υ-: υἱύς, υἱέος. Au pluriel, la flexion est restée celle d'un thème en *-u-*: le Clozianus n'a qu'un exemple de nominatif pluriel: *synove*; le Marianus a dix-sept exemples de *synove*, trois de *synovŭ* contre un seul de gén. plur. *synŭ* (peu probant parce qu'il est écrit en abrégé); le Zographensis a partout *synove, synovŭ*, sauf une fois *syni* J., XII, 36: le copiste disait *syni* et n'a pas reproduit exactement son original dans cet unique passage. Le Psalterium fournit la contamination *synovi* de l'ancien nominatif pluriel *synove* et de *-i* des thèmes en *-o-*; cf. dans le même manuscrit le nom. plur. *eleni* par exemple.

Au contraire, au singulier, *synŭ* suit de bonne heure l'analogie des thèmes en *-o-*: le Marianus contient quatre fois le datif *synovi* mais déjà huit fois *synu*; le Zographensis, plus caractéristique encore, n'a plus *synovi* que dans un seul pas-

sage, J., V, 22 et 26, partout ailleurs *synu* (six fois); M. Scholvin (*Arch. f. slav. phil.,* II, p. 511) signale onze exemples du datif *synu* dans le Suprasliensis contre un seul de *synovi,* tandis que, au pluriel, on trouve seulement *synove, synovŭ, synŭmi* et que le datif pluriel *synomŭ* peut être tenu pour une graphie de *synŭmŭ*. Le génitif *synu* est extrêmement rare: les manuscrits glagolitiques de l'Évangile l'ignorent; on en a deux exemples rapprochés dans Sav. et un dans le titre du ps. 9, *o tainychŭ snu* « ὑπὲρ τῶν κρυφίων τοῦ υἱοῦ »; dans les trois cas, *synu* est un véritable génitif; le seul génitif-accusatif de *synŭ* est *syna*. La fréquence de *syna* fait que le nominatif duel *syny* tend de bonne heure à disparaître et à être remplacé par *syna*; au datif-instrumental où la même cause n'agissait pas *synŭma* persiste.

Il y a donc opposition entre le singulier et le pluriel de ce mot; or cette opposition ne se retrouve nullement dans un autre thème en *-u-* très fréquemment employé, *domŭ* (cf. lat. *domus,* skr. *dámū-nas-*); *domŭ* conserve la flexion en *-u-* non seulement au pluriel, mais aussi au singulier; le datif *domovi* n'est pas rare, le génitif *domu* est à peu près le seul employé, et l'emploi même de *domu* comme datif tient à l'identité du génitif et du datif dans les thèmes en *-ĭ-* dont le parallélisme avec les thèmes en *-ŭ-* était encore sensible à l'époque historique.

L'histoire de *synŭ* ressort de ces faits: l'identité de la finale *-ŭ* du nominatif-accusatif des thèmes en *-u-* et en *-o-* a entraîné la formation d'un génitif-accusatif *syna* qui a de très bonne heure éliminé l'ancien génitif *synu* même dans l'emploi de génitif propre; cette création a eu lieu dans tous les dialectes slaves et *dans tous indépendamment,* puisqu'on rencontre encore l'emploi de l'accusatif, couramment en vieux-slave, et à l'état de traces isolées dans les dialectes connus postérieurement; la substitution du datif *synu* à *synovi* qui se produit en vieux-slave dès les plus anciens textes, mais sans constance, est déjà beaucoup moins générale; le vocatif *synu* subsiste à côté du plus récent *syne*; le locatif *synu* subsiste aussi. Le pluriel n'a presque pas été atteint par cette série de phénomènes analogiques partis du nominatif-accusatif singulier *synŭ*; le mot *domŭ* qui n'avait pas de génitif-accusatif est aussi

resté indemne. — Ce traitement particulier de *synŭ* a eu en slave les conséquences les plus étendues; l'histoire de la déclinaison des thèmes en *-o-* dans les dialectes occidentaux s'explique en grande partie par là.

Le seul thème slave en *-u-* désignant des personnes est *synŭ*; tous les autres désignent des êtres inanimés, sauf *volŭ* « bœuf », que font reconnaître pour un thème en *-u-* son génitif singulier *volu* L., XIII, 15 (dans tous les manuscrits), son génitif pluriel *volovŭ* Supr. 31, 10 et ses dérivés *volovinŭ, voljĭ.* Son accusatif est *volŭ* et non *vola*: *kozą li ili volŭ ili pticą* Supr. 87, 26; l'accusatif *volŭ* se retrouve en serbe, Daničic', *Istorija oblika,* p. 27, et en ancien polonais, *Archiv,* IV, 260. Le traitement différent de *volŭ* et de *synŭ* tient à ce que le premier est un nom d'animal et non de personne; le génitif-accusatif n'est pas encore régulièrement employé en vieux-slave pour les noms d'animaux, ainsi qu'il sera exposé plus loin; aussi l'accusatif *volŭ* subsiste-t-il, et par suite le gén. *volu* qui n'a pas disparu même en polonais, en dépit de la règle générale qui donne le génitif en *-a* aux noms d'êtres animés. — Les textes vieux-slaves ne permettent pas de déterminer la flexion de *byvolŭ* « buffle », déformation populaire du latin *būbalus* d'après *volŭ.*

Les thèmes en *-u-* sont du reste peu nombreux en slave; presque tous reproduisent des mots indo-européens: *medŭ,* cf. skr. *mádhu,* gr. μέθυ, lit. *medùs* — *činŭ,* cf. le verbe skr. *cinóti*; plusieurs sont employés d'une manière plus ou moins adverbiale: *vrŭchŭ* (lit. *virszùs*), *polŭ, kratŭ* (cf. skr. *kŕ̥tvas*), etc. Le slave ne possède plus aucun suffixe vivant en *-u-*; le suffixe *-tu-* n'a subsisté que sous la forme fixée du supin: *-tŭ* = lit. *-tų,* lat. *-tum* (cf. skr. *-tum*). Le mot *synŭ* était donc isolé à tous égards; c'est ce qui a permis l'action analogique des thèmes en *-o-*; les thèmes en *-i-* ont, au contraire, conservé l'accusatif propre, d'abord parce que leur nominatif *-ĭ* ne se confondait pas avec le nominatif *-jĭ* des thèmes slaves en *-je-,* i.-e. **-yo-,* et en second lieu parce que les mots en *-ĭ* étaient fort nombreux et presque tous féminins; l'accusatif *gostĭ* a donc subsisté en vieux-slave pour ne disparaître que plus tard et dialectalement.

Le mot *synŭ* est le seul dont l'accusatif propre soit très fréquent; dans tous les types qui restent à passer en revue, le génitif-accusatif est devenu la règle dans les textes conservés et l'accusatif propre une rare exception, soit que cet accusatif fût déjà un archaïsme en voie de disparition à l'époque de la composition des textes, soit que les exemples aient été éliminés par les copistes, comme trop éloignés de la langue de leur temps et de leur pays. Les faits qui vont être énumérés sont simplement la trace de règles plus anciennes et non l'application d'une règle encore existante à la date où ont été faites les copies et même en partie à la date où ont été rédigés les originaux.

2° Thèmes consonantiques. — A parler rigoureusement et en se plaçant au point de vue indo-européen, les thèmes en *-ŏ-* et en *-ā-* s'opposent à tous les autres; seuls, ils ont un genre par eux-mêmes; leur flexion présente certaines particularités caractéristiques; si on les appelle thèmes *vocaliques,* tous ceux qui sont terminés par une occlusive, une spirante ou une sonante (*i, u, r, l, m, n*) seront nommés *consonantiques* par opposition; mais, comme il s'agit ici de l'accusatif singulier, et que la désinence de ce cas s'ajoute à une voyelle précédente dans les thèmes en *-ĭ-* et *-ŭ-* comme dans ceux en *-ŏ-* et *-ā-,* on n'entendra par thèmes consonantiques dans les pages qui suivent que ceux terminés par une occlusive (*-t-, -g-,* etc.), par une sifflante (*-s-*), par les voyelles longues *-ū-* et *-ī-* ou par une des sonantes *-n-, -r-, -l-,* qui ont la désinence de l'accusatif sous la forme **-ṇ* et non sous celle de **-n,* second élément des diphtongues **-ŏn, *-ān, *-ĭn, *-ŭn.* Cette définition permet de simplifier le langage et de désigner par une appellation commune tous les thèmes qui présentent la désinence sous le même aspect. Cette identité d'aspect a eu du reste une grande influence sur l'histoire des thèmes en *-o-, -ā-, -i-* et *-u-* dans la plupart des langues.

Les thèmes consonantiques ont été complètement transformés en slave ou du moins modifiés dans la plupart de leurs formes. Néanmoins on reconnaît encore des traces de la flexion ancienne; la désinence *-e* = gr. -ες, skr. *-as* au no-

minatif pluriel masculin est celle qui a le plus souvent subsisté ; elle a même été étendue à des mots nouveaux : *mytarje, Rimljane,* etc. et a servi à caractériser dans plusieurs cas le nominatif pluriel *masculin.*

α — Les thèmes masculins en *-n-* sont les mieux conservés de tous ; mais aucun ne désigne une personne ; un seul, *jelenĭ* « cerf », désigne un être animé (cf. arm. *eλn,* lit. *élnis,* gr. ἔλα-φος, ἐλλ-ός), et les exemples en sont fort rares par suite de la nature même des textes vieux-slaves. — Le type des thèmes consonantiques attesté par *graždane* et les exemples analogues n'existe qu'au pluriel et n'a pas d'intérêt pour la question discutée ici ; il semble du reste secondaire et la plupart des mots qu'il comprend sont empruntés ou imités de mots empruntés.

β — Les thèmes en *-s-* autres que les participes passés actifs et les comparatifs sont tous neutres ; le slave n'a plus d'adjectifs qui ne soient des thèmes en *-o-* et n'a rien conservé de comparable aux adjectifs dont le nominatif est gr. -ής, skr. *-âs,* lat. *-er.* — L'accusatif *myšĭ* = lat. *mūrem,* skr. *mū́ṣa(m)* a fait passer l'ancien **mūs-* (skr. *mūṣ-,* gr. μῦς, v.-h. a. *mūs,* lat. *mūs*) aux thèmes en *-ĭ-*. Cf. J. Schmidt, *Pluralbild.,* 64 et suiv.

γ — Des anciens thèmes en *-r-* désignant les degrés de parenté, le vieux-slave n'a maintenu à la fois au singulier et au pluriel sous leur forme consonantique que les deux féminins *mater-* et *dŭšter-,* en généralisant le vocalisme prédésinentiel en *-e-* de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel. Les deux mots pour « frère » et « sœur » ont passé respectivement aux thèmes en *-o-* : *bratŭ, bratrŭ,* et en *-ā-* : *sestra* ; *děverĭ* qui ne se trouve pas dans les plus anciens textes est devenu thème en *-ĭ-* ; *jętr-* a pris la finale *-y* sous l'influence de *svekry* : d'où *jętry* ; ces noms de parenté sont sujets à subir des actions particulières.

L'accusatif régulier de *mati, dŭšti, děverĭ* est *materĭ, dŭšterĭ, děverĭ* ; *děverĭ* répond exactement à skr. *devâram,* gr. δαέρα comme *materĭ* à lit. *móterį,* skr. *mātáram,* gr. μητέρα et *dŭšterĭ*

à lit. *dùkterį*, skr. *duhitáram*, gr. θυγατέρα. C'est la principale des formes qui ont servi de point de départ à l'analogie qui a fait passer ce mot aux thèmes en *-ĭ*.

Les formes *bratŭ* ou *bratrŭ* et *sestra* sont fort difficiles à expliquer; toutes deux reposent sur d'anciens thèmes en *-r-*; ces thèmes ne se distinguent de ceux qui ont subsisté dans *materĭ, dŭšterĭ* que par le vocalisme prédésinentiel *-o-* du nominatif, assuré dans le mot « sœur » par arm. *khoyr*, lat. *soror*, v.-irl. *siur*, v.-nor. runique *swestar*, lit. *sesů* et rendu probable dans le mot « frère » par gr. φράτωρ, v.-h. a. *bruodar* en face de φρᾱτήρ, v. pruss. *brote*, lit. *broterẽlis*, lat. *frāter*, v.-irl. *bráthir*, v.-h. a. *bruoder*; il est impossible de se prononcer sur la priorité de **bhrātōr* ou **bhrātēr*, parce que l'un peut être analogique de **swesōr* et l'autre de **pətēr*; le nominatif *bratŭ* a été identifié à φράτωρ par M. Hirt (*Idg. forsch.*, II, 360) et le vocatif *brate* peut l'être à coup sûr à skr. *bhrātar* (cf. gr. πάτερ); on devrait alors admettre que *sestra* est une imitation du masculin correspondant *bratŭ*. Comme *bratrŭ* et *sestra* reposent sur des formes sans *e* prédésinentiel, ce qui est la règle indo-européenne pour les cas obliques des termes de parenté en *-r-*: skr. *bhrātre*, lat. *frātris*, arm. *eλbawr*, got. *broþr*, etc., il est possible que *sestra*, gén. *sestry* soit le résultat de la contamination de **sesa* (issu de **sesōr* ou **sesō*) et de **sestre* (issu de **sesres*). Quoi qu'il en soit, *bratŭ* est un ancien thème en *-r-*, que le slave a fait passer aux thèmes en *-o-*, et l'on ne saurait être surpris d'y retrouver quelques traces de l'existence de la flexion consonantique.

Le thème en *-r-* bien certain *četyre* n'existe naturellement qu'au pluriel (cf. skr. nom. *catvāras*, acc. *catúras*, instr. *catúrbhiṣ*; pour l'*ū* cf. zd *tūiryō*, à moins que *četyre, četyri* ne renferme une contamination de l'*ō* de skr. *catvāras*, got. *fidwor* et de l'*ŭ* de skr. *catúras*, lit. *kẽturis*).

Le suffixe des noms d'agents en *-arĵĭ* est tiré de mots empruntés à des noms germaniques en *-ārja-*, empruntés eux-mêmes à ceux du latin en *-ārius*; cf. v.-h. a. *-āri* (avec *-ā-*, Braune, *Althochdeutsche gramm.*, § 200), got. *-areis* (avec *ā* comme *hāhan, aurāli*, etc.; l'écriture gotique note les différences de timbre, non celles de quantité); mais au pluriel il est traité en slave comme thème consonantique: nom. *-are* ou

-arje, instr. *-ary,* dat. *-arĭmŭ* (Leskien, *Handbuch,* § 66); *-are* n'est pas un ancien *-are* mais une graphie incomplète de *-ar̂e*; comme *r* mouillée a disparu de bonne heure dans les dialectes du Sud, le signe de mouillement est très rarement employé après *r*. — Le mot *pastyrjĭ,* qui doit être un emprunt, cf. lat. *pastōr-,* appartient au même paradigme que les substantifs en *-arjĭ*; mais il présente une grave difficulté : le *y* au lieu de l'*u* que l'on attend et qui se trouve dans une autre forme, du reste difficile à d'autres égards, *pastuchŭ*. — *zvěrĭ* est aussi un ancien thème en *-r-,* cf. gr. θήρ (lesb. φήρ); sur le thème *żvèr-* en lituanien, cf. F. de Saussure, *Idg. forsch.,* IV, 459. Tous ces mots ont subi l'influence du suffixe *-tel-* des noms d'agents, dont les noms en *-ar̂jĭ* ont emprunté la flexion au pluriel et auxquels ils sont devenus entièrement semblables.

δ — Thèmes en *-l-*: suffixe *-tel-* des noms d'agents; cf. arm. *-awλ* (par exemple dans *cnawλkh* « parents ») qui repose sans doute sur * *-ā-tl-*; cf. aussi v.-h. a. *friudil* à moins que l'*l* ne repose sur une dissimilation conforme à la loi 5 de M. Grammont (*Dissimilation consonantique*), et en tout cas possible d'après l'Observation générale, ib., p. 88; cette forme *-tel-* a le même emploi que gr. -τορ-, -τηρ-; lat. *-tōr-*; on ne peut déterminer si *-r-* de indo-iranien *-tar-* représente *-r-* ou *-l-*. Il n'y a pas lieu de rechercher si **-tel-* et **-ter-* ne seraient pas la modification l'un de l'autre; on notera seulement que l'indo-européen a également **-tlo-* (en latin par exemple) et **-tro-* (en grec, etc.) dans les noms d'instruments; d'autre part, le suffixe **-lo-* fournit au slave et à l'arménien des noms d'agents, servant de participes. Quoi qu'il en soit, le suffixe *-tel-* est parallèle au suffixe -τορ-, -τηρ- du grec. Les formes consonantiques ont clairement subsisté au pluriel: nom. *-telje* (c'est-à-dire **-tele,* de i.-e. **-teles,* avec le *-j-* du singulier *-teljĭ*), gén. *-telŭ,* instr. *-tely,* dat. *-telĭmŭ* (Leskien, §§ 64 et 66). Au singulier, il y a eu passage aux thèmes en *-je-,* c'est-à-dire **-yo-*; on ne saurait dire si cette modification est due tout entière au caractère semi-verbal de ces noms qui les exposait particulièrement à subir l'influence des participes, ou si les mots en *-arjĭ,* empruntés au germanique, n'y ont pas plus ou moins largement contribué. L'influence des masculins ter-

minés par une liquide a transformé enfin les anciens *zvěrĭ* et *ognĭ* en *zvěrjĭ*, gén. *zvěrja* et *ognjĭ*, gén. *ognja*, tandis que les masculins en *-ĭ* où le *-ĭ* était précédé d'une occlusive subsistaient: *gostĭ, pątĭ*. Enfin il importe de rappeler que le nominatif masculin des comparatifs semble formé par addition de *-jĭ* soit à l'ancienne forme soit à un élément abstrait des cas obliques (*Mém. Soc. ling.*, IX, 139). Toute cette question est encore obscure.

ε — Thèmes en *-ū-*, slave *-y* (J. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 64). Un petit nombre de ces thèmes sont anciens en slave: *svekry, žrŭny, žily*, par exemple ; la plupart résultent de l'adaptation de l'**-ō* final de mots germaniques empruntés; cet **-ō* devenait phonétiquement *-u*, qui, ne rentrant dans aucun type de déclinaison slave, a été modifié parfois en *-ā*, le plus souvent en **-ū*, d'où *-y*; les dialectes ne sont pas toujours d'accord entre eux à ce point de vue; exemples: *buky, crŭky, brady* « hache », *smoky* (le double *k* de got. *smakka* est naturellement simplifié), *rĭdĭky* (tch. *ředkev*, russe *red'ka*), *sraky*, tch. *rakev* (got. *arka*; le *or-* initial a donné *ra-* comme celui de **ordlo* [tch. *rádlo* « charrue »] dont l'intonation est rude; c'est que les diphtongues en *-r-* et *-l-*, empruntées au germanique, ont d'ordinaire cette intonation: russe *šolóm, molóki, volóch, koról', soróka, čerěšnja*, serbe *klȃk, brȁdva, mrȁmōr*). Le caractère consonantique de cette déclinaison ressort du génitif: *crŭkŭve, svekrŭve*. Tous ces mots sont du reste féminins et ont en principe l'accusatif propre.

De même le monosyllabe *kry* (attesté en slovène et en polonais), accus. *krŭvĭ* (servant aussi de nominatif en vieux-slave), a l'accusatif propre.

Cette catégorie est essentiellement composée de féminins ; le masculin **językъ*, cf. zd *hizu-* et lit. *lëżùvis*, a été éliminé par l'addition du suffixe *-ko-* (cf. pour les adjectifs en *-u- sladŭkŭ* de **soldŭ-* = lit. *saldu-*), de là *językŭ*. Le suffixe *-ka-* a joué un rôle tout à fait analogue dans le développemeut du moyen-indien et du moyen-iranien.

ζ — Les thèmes terminés par une occlusive, telle que *-k-*, *-t-*, *-d-*.

Le cas le plus clair est celui des neutres du type *telę, telęte*. Le nom. *desęte*, le gén. *desętŭ* et l'instr. *desęty* (cf. *slovesy, telęty, graždany, dĭny* avec *y* comme désinence slave d'instrumental pluriel des thèmes consonantiques masculins et neutres) ne sont pas moins évidemment consonantiques.

Les adverbes tels que *pače, vysoče* ne peuvent guère être tenus pour des comparatifs ; ce sont vraisemblablement des locatifs de thèmes consonantiques *pak-, vysok-* formés comme *kamene, tělese, crŭkŭve*; cf. skr. *prāk, ápāk* (et *apākā́*), etc., qui peuvent être aussi des locatifs sans désinence ; cf. encore *paky, opaky* qui seraient les instrumentaux pluriels des mêmes thèmes. Dans *izdaleče, daleče* est le génitif-ablatif de **dalek-* et se trouve remplacé dans Supr. et Ostr. par *daleča*.

M. Leskien signale comme masculins en *-i-* influencés par les thèmes consonantiques certaines formes étymologiquement obscures (*Handbuch*, § 51) : il est plus naturel et plus conforme à ce que l'on sait des tendances générales du slave d'y reconnaître la trace de thèmes consonantiques *passés secondairement aux thèmes en* -ĭ- : gén. plur. *lakŭtŭ*, sûrement dans la traduction originale de l'Évangile, J., XXI, 8, d'après Zogr., Mar., Assem., Sav., instr. *lakŭty* (Supr.) ; gén. plur. *nogŭtŭ*, instr. *nogŭty* ; nom. plur. *pečate*, dat. plur. *pečatomŭ* (fait sur **pečatŭ, *pečaty* considérés comme formes de thèmes en *-o-*). L'ignorance où l'on est de l'origine des finales *-ŭt-* et *-ět-* ne permet pas d'affirmation tranchée ; on pourrait, il est vrai, se demander si v.-sl. *lakŭt-* ne reposerait pas sur **alkn̥t-* ; le latin aurait conservé la trace du nominatif en **-rt* dans *lacertus* de **ləkert-* ; cf. skr. *yákr̥t* : gr. ἥπατος (Johansson, *Beiträge zur griechischen sprachkunde*, 120 et suiv.) ; de même peut-être *nogŭt-* de **noghn̥t-* avec un thème en *-n-* en face du lat. *unguis*, cf. skr. *ásthi* : *asthnás*. Mais on a *-ęt-* dans *prasę, otročę*, etc., où il est difficile de retrouver autre chose que **-n̥t-*, ce qui fait que le suffixe **-n̥t-* aurait deux aboutissements. De plus, on est alors obligé d'admettre que lit. *nagutis*, v.-pruss. *nagutis* « fingernagel » sont empruntés.

La plupart des thèmes masculins en *-ĭ-* semblent issus d'anciens thèmes consonantiques, ainsi le mot inexpliqué *gospodĭ*, cf. lit. *vëszpats* (F. de Saussure, *Idg. forsch.*, IV, 459 et 463) ; *tatĭ*, cf. le gén. *tate* cité par Miklosich dans son dic-

tionnaire ; *zętĭ*; *medv-ědĭ* (skr. *madh(u)v-ád-* [pour la quantité, cf. v.-sl. *jastŭ*; mais skr. *átti*] rend probable qu'il ne faut pas chercher dans le second terme *jadĭ* « cibus » qui pourrait du reste être interprété lui-même comme un ancien mot racine); etc. ; en revanche *gostĭ*, cf. got. *gasts*, lat. *hostis* et *pątĭ*, cf. arm. *hown*, lat. *pons*, gén. plur. *pontium*, et aussi skr. *pathí-*, v.-pruss. *pinti-* sont d'anciens thèmes en *-i-* : le datif *pątu*, Cloz., I, 62, est une simple faute (Vondrák, dans son édition, p. 22).

η — Les trois types parallèles des participes présents : *-ąštj-*, des participes passés *-ŭšj-* et des comparatifs *-jĭšj-* : les nominatifs pluriels *nesąšte*, *nesŭše*, *mĭnjĭše* ont conservé l'*e* issu de i.-e. **-es* de la flexion consonantique ; cf. encore l'instrumental singulier *-ąštĭmĭ*, le datif pluriel *-ąštĭmŭ*, *-ŭšĭmŭ* (Leskien, *Handbuch*, § 64). De plus, les nominatifs singuliers : *-y*, issu de i.-e. **-on(t)s*, *-ŭ* (de *-ŭs?*), *-jĭ* sont consonantiques et bien distincts de l'accusatif, ce qui n'arrive jamais dans les véritables thèmes en *-o-*.

Il subsiste donc en vieux-slave de nombreuses traces de l'existence d'une flexion consonantique qui est dès le début de la tradition historique du slave en voie de très rapide disparition. Il est certain que, dans la période immédiatement antérieure, et à plus forte raison en panslave, *un très grand nombre de mots appartenaient à ce type de flexion.* Le nominatif singulier est un des cas dont il reste le moins de traces, parce qu'il avait en indo-européen une forme à part, rendue plus singulière encore en slave par la chute des consonnes finales et l'altération des voyelles dans la syllabe qui termine le mot.

Sauf de très rares exceptions, comme *bratŭ* ou *sestra*, *les mots qui viennent d'être énumérés ont l'accusatif en* -ĭ, dans la mesure où ils n'ont pas pris le génitif-accusatif ; on trouve ainsi : *materĭ*, *kamenĭ*, *krŭvĭ*, *lakŭtĭ*, etc. Ce *-ĭ* final répond ici à skr. *-a(m)* (la nasale finale *-m* est une addition d'après *devám*, *devī́m*, *agním*, *sūnúm*), gr. *-α*, lat. *-em*, got. *-u* (de *-un*), lit. *-į* et repose sur **-n̥*. Aucun autre exemple de cet aboutissement *-ĭ* de *-n̥* n'est connu, parce que *-n̥* a l'autre traitement *-ŭ* dans

bychŭ, cf. gr. ἔφυσα, et dans les adverbes *prědŭ, nadŭ, zadŭ*, cf. gr. -θα en face de -θεν. Mais le traitement -*ĭ* de -*n̥* finale n'en est pas moins certain ; en effet :

a — Beaucoup de thèmes consonantiques indo-européens ont une finale d'accusatif v.-sl. -*ĭ* (souvent étendue aussi au nominatif) qui ne peut reposer que sur l'ancienne nasale finale : l'accusatif *krŭvĭ*, en face du nominatif *kry* qui a subsisté en ancien polonais (cf. slov. *kri*), ne peut sortir que de **kruwn̥* ; il ne saurait s'agir ici d'un thème en -*i*- puisque le génitif *krŭve* est attesté. L'accusatif *brŭvĭ* (aussi nominatif) répond à skr. *bhrúvam*, lit. *brùvį* ; le grec ὀφρῦν est isolé : les autres langues font plutôt attendre ὀφρύα qui est connu d'Hérodien (v. Kühner-Blass, *Gr. gr.*, § 125, Anm. 4). L'accusatif *dĭnĭ* (aussi nominatif) repose sur **dinn̥*, comme l'attestent les formes consonantiques : gén. *dĭne* (cf. Freis. Mon., III, l. 39, *dine*), loc. *dĭne*, nom. plur. *dĭne*, gén. plur. *dĭnŭ*. *desętĭ* est l'accusatif de *desęt-*, attesté par la flexion consonantique de tout le pluriel ; *pętĭ, šestĭ, sedmĭ, osmĭ*, qui sont essentiellement des singuliers, n'ont que la forme des thèmes en -*i*- d'après l'accusatif *pętĭ* (de **pn̥(k)tn̥*), etc. *děverĭ*, qui au point de vue slave n'est qu'un nominatif-accusatif de thème en -*i*-, répond à gr. δαέρα, cf. skr. *deváram*. *dvĭrĭ* sort de **dhwᵒrn̥*, cf. le locatif pluriel arménien *dowrs* « dehors », le lat. *fores*, etc. *vĭsĭ* est l'accusatif de **wik₁-*, cf. skr. *viçam*, v.-pers. *viþam*, zd *vīsəm*. *solĭ* peut répondre à ἅλα aussi bien qu'au lat. *sale*, etc.

b — La confusion de *-*en*- et *-*in*- dans sl. -*ę*- ne permet pas de déterminer au premier abord si -*n̥*- a abouti à -*ę*- (en négligeant ici et dans la suite le traitement *-ᵘ*n*-) en passant par -*en*- ou par -*ĭn*- ; mais -ᵒ*n*- donne en slave -*ĭn*-, comme il donne -*in*- en lituanien ; cf. slave -*ĭr*- de -ᵒ*r*- en face de lit. -*ir*- ; le parallélisme indique donc, pour le traitement slave de -*n̥*-, -*ĭn*- en face de lit. -*in*- ; cf. -*r̥*- donnant lit. -*ir*- et slave *-*ĭr*-. La désinence *-*n̥s* de l'accusatif pluriel est du reste représentée en slave par -*i* dans *svekrŭvi, materi, dĭni*, etc. ; or on sait que, à la fin des mots, *-*ins* donne v.-sl. -*i*- : acc. plur. *pąti, nošti* ; la conservation de la nasale dans la finale -*ę* = lit. -*į s* de *velę* tient à l'influence de tous les autres cas : gén. *velęšta*, etc. et du neutre *velę* où -*ę* repose sur -*int* (cf. -*ę* de *-*n̥t* dans 3ᵉ plur. aor. *byšę*). Il résulte de là que -*n̥*- a passé

par *-*ĭn*- en slave avant de devenir -*ę*-; or, à la fin des mots, *-*ĭn* aboutit à -*ĭ* : acc. *pątĭ, noštĭ* ; *-*ĭn,* issu de -*ņ,* est traité de même dans *krŭvĭ,* etc.

Avec le datif singulier qui est -*i* dans les thèmes consonantiques, avec l'accusatif pluriel -*i* et avec les désinences à consonne initiale -*mĭ, -mŭ, -mi, -ma, -chŭ,* qui sont précédées de -*ĭ*- même dans les thèmes neutres en -*t,* en -*s* et en -*n,* l'accusatif en -*ĭ* rend compte du passage des thèmes consonantiques aux thèmes en -*ĭ* ; grâce à la confusion phonétique du nominatif et de l'accusatif dans ces derniers, *krŭvĭ, kamenĭ,* etc. ont pu fonctionner comme nominatifs et éliminer les formes d'aspect anomal *kry, kamy,* etc. L'accusatif en -*ĭ* issu de -*ņ* persiste dans les noms de personnes, comme il résulte de *děverĭ* par exemple ; on peut noter encore l'exemple suivant : Psalt., 49, 18 *ěšte viděaše tatŭ tečaaše sŭ nimŭ* « εἰ ἐθεώρεις κλέπτην συνέτρεχες αὐτῷ ».

Dans le mot *gospod-,* l'accusatif en -*ĭ* subsiste parfois ; au temps où il dominait il a entraîné toute une flexion en -*ĭ*- : nom. *gospodĭ,* voc. *gospodi,* gén. *gospodi,* etc. — D'autre part l'existence du datif *synovi* en face du nominatif-accusatif d'être animé *synŭ* a provoqué la formation sur le nominatif-accusatif d'être animé *gospodĭ* d'un datif *gospodevi,* dont l'aspect phonétique insolite suffit à établir le caractère secondaire : on trouve de même un datif *goląbevi* de l'ancien thème consonantique *goląb-* (gén. *golube,* Miklosich, *Vergl. gr.,* III², 35) dont l'accusatif est *goląbĭ,* Math., III, 16 — Mc, I, 10 — J., I, 32 (d'où nom. plur. *goląbĭje,* Math., X, 16) et qui est à *goląbo-* (russe *golubój* « bleu-clair », cf. v.-pruss. *golimban*) ce que zd *yavan-* est à v.-sl. *juno-*; cf., pour le sens, indo-iranien **kapauta-* et, pour la forme, lat. *palumbis* en face de gr. πέλεια. — Ce même fait que *gospodĭ* est un nom d'être animé poussait à remplacer l'accusatif propre *gospodĭ* par le génitif-accusatif en -*a* qui caractérise ces noms : comme *gospodĭ* est souvent rapproché de mots désignant également « Dieu » et qui sont des thèmes en -*o-,* cette tendance, qui est postérieure au passage des thèmes masculins en -*rĭ-, -lĭ-* et -*nĭ-* à ceux en -*rje, -lje,* et -*nje* et qui a laissé *gostĭ* intact a abouti et on obtient ainsi *gospoda* et *gospodja,* formes évi-

demment récentes ; la seconde est même postérieure à l'altération du *-d-* dans le groupe *-dj-* qui pourtant a un aspect propre dans chaque dialecte slave; sur la répartition de *gospoda* et *gospodja,* v. Marianus, édition Jagic', p. 440; les deux formes servent de génitif-accusatif, tandis que *gospodi,* créé sur l'accusatif *gospodĭ,* fait seulement fonction de génitif propre : Math., XXV, 21, Mar. et Zogr. et 23 Mar. (*ga* Zogr.) — Mc, XI, 10, Mar. et Zogr. — L., I, 43, Mar. et Zogr. — XVI, 5, Mar. — Cloz. 755 ou d'ablatif: L., I, 45, Mar. (*gě* Zogr.). D'après le Psalterium on a par exemple 19, 8 *vŭ imję gi ba našego* — 17, 4 *prizovą gě.* Le génitif *gospodja* peut servir de génitif propre, 32, 8 *uboitŭ sję gě,* mais *gospodi* n'est pas génitif-accusatif, parce que cet emploi est lié à la finale *-a* (cf. cependant Supr., 240, 17).

Les exemples de l'acc. *gospodĭ* subsistant dans les textes sont peu nombreux : L., XX, 44 *davdŭ i ubo gĭ naricaatŭ* Mar. (*gě* Zogr. ; *gĭ* du Marianus tient peut-être à l'accusatif *i* dont il est le prédicat) — Cloz., I, 626 *gŭ chŭ vodętŭ* (*christŭ* d'après *gospodĭ*) — I, 685 *oběšŭšeję na krstě gĭ* (mais aussi le génitif-accusatif dans le même texte, par ex. II, 59) — Ps. IX, 24 *razdrazi gĭ grěšinoi* « παρώξυνε τὸν κύριον ὁ ἁμαρτωλός » — Supr. 163, 7 *ašte li da věruješi vŭ gospod našŭ Isus Christos* — 264, 9 *vĭ nize dĭnĭ slyšite gospodĭ glagolʼąštŭ.* Mais, si l'on considère que le mot *gospodĭ* est d'ordinaire écrit en abrégé et que d'ailleurs il est souvent joint à des mots comme *Jisusŭ* et *Christŭ* qui ont le génitif-accusatif, il est tout naturel de supposer que les copistes successifs ont éliminé les exemples de l'accusatif *gospodĭ* et que, à l'époque de la fixation du vieux-slave, la forme *gospodĭ* subsistait non seulement dans son emploi nouveau de nominatif mais aussi dans son emploi étymologique d'accusatif. Cela est si vrai que le mot *gospodinŭ* sous l'influence de *gospodĭ* a parfois l'accusatif propre : Math., XX, 11 *rŭpŭtaachą na gnŭ* Mar. (*gna* Assem.; le Zographensis manque ici); on signale aussi en tchèque *před hospodin.* — Ainsi l'accusatif propre de *gospodĭ* n'est pas une violation de la règle du génitif-accusatif; ce sont les innovations *gospoda* et *gospodja* qui sont des conséquences secondaires et récentes de cette règle.

Le Marianus a un exemple isolé de l'accusatif propre *bratrŭ,*

Math., XVIII, 15 *priobręšteši bratrŭ tvoi*; bien que les autres textes (Assem., Sav., Ostr. — Zogr. manque ici) aient le génitif-accusatif *brata svojego* (avec un texte un peu différent), on ne doit pas voir là une simple faute provoquée par le commencement de la phrase : *ašte že sŭgrěšitŭ kŭ tebě bratrŭ tvoi*. On lit en effet un second exemple vieux-slave du même accusatif, Cloz., I, 473 *ty že imy vražŭdą na bratŭ svoi*; on le trouve aussi dans les dialectes : en russe, M. Sobolevskij, *Lekciji*[1], p. 112, cite dans un texte du XIVe siècle à Novgorod, *ubiša Ivana bratŭ Matějevŭ* et l'on dit encore aujourd'hui en polonais : *życ' brat za brat*.

Il n'est pas fortuit que l'accusatif propre *bratrŭ, bratŭ* se trouve précisément dans un ancien thème consonantique. Il n'est pas possible cependant de déterminer s'il y a ici un ancien nominatif *bratŭ*, employé comme accusatif sur le modèle de *synŭ, tatĭ, gospodĭ*, etc., ou s'il s'agit de la contamination d'un ancien accusatif * *bratrĭ* et du nominatif *bratŭ*, ou s'il faut faire toute autre hypothèse : la supposition émise, *Mém. Soc. ling.*, VIII, 236, que *bratrŭ* serait un ancien * *bhrātrn̥* avec traitement *-ŭ* de *-n̥* est dépourvue de tout appui, puisque la désinence de l'accusatif singulier est partout *-ĭ*, nulle part *-ŭ*. Tout au plus faut-il noter qu'un ancien * *bratorĭ* a pu devenir *bratrŭ* par l'action combinée du vocalisme des cas obliques et de l'accusatif régulier des thèmes en *-o-*; cf. *vetŭchŭ*, en face de lat. *ueterem* (nominatif *uetŭs*), qui est peut-être le résultat d'un phénomène de ce genre. L'accusatif propre *bratrŭ* serait alors comparable à celui des participes dont il va être question.

Au lieu de passer aux thèmes en *-i-*, les participes actifs, présent et passé, et le comparatif ont pris la forme des noms slaves en *-je-*, i.-e. **-yo-* : gén. *nesąšta, nesŭša, mĭnjĭša*. Ce fait n'est pas seulement slave, mais aussi lituanien, cf. les génitifs lit. *nesanczo, nesusio*. Le point de départ de cette transformation de thèmes anciens **-ont*, **-us-* en lit. **-antja, -usja-*, slave **-ątje-*, **-ŭšje-* est fourni par les féminins qui ont dès l'indo-européen la forme **-n̥tyā-*, **-usyā-*, gr. * *φεροντyᾰ-* (ancien * *φερατyα-*), * *ϝιδυ(h)yᾰ-*, skr. *bhárantyā-, vidúṣyā-*, etc.; le modèle imité a été celui du masculin *tŭštje-* = skr. *tucchyá-* en face du féminin *tŭštja-* = skr. *tucchyā́-*. Le vocalisme même du com-

paratif slave doit être celui d'un féminin en **-is-yā-*; au contraire le vocalisme *-yas-* du génitif skr. *-yasas*, zd *-yaṅhō*, qui n'a rien de surprenant devant une désinence à initiale vocalique (cf. skr. *-manas*, zd *-manō*; skr. *-asas*, zd *-aṅhō*; etc.), a été étendu en indo-iranien au cas des désinences à initiale consonantique; mais, tout en reconnaissant la possibilité d'un vocalisme i.-e **-is-* à certains cas, on ne peut admettre que ce soit de **-ĭs-m-* et de **-ĭs-su*, qui n'ont pas subsisté, que soit sorti le vocalisme de *slaždĭšĭ*; du reste, le yod du suffixe slave ne s'expliquerait pas dans cette hypothèse; il y a donc eu contamination de la forme sur laquelle repose l'accusatif féminin *slaždĭšą* et de l'accusatif masculin **soldyosĭ*. C'est un fait de même ordre que le masculin lit. *saldża-* (aux cas obliques en face de nom. *saldùs*) d'après le féminin, formé d'une manière primaire et indépendant de l'adjectif en *-u-*, *saldżo-*, cf. got. *hardja-* d'après *hardjo-* et gr. πολλο- (par exemple πολλοί en face de hom. πολέ(ϝ)ες qui est évidemment la forme ancienne) d'après πολλᾱ- (F. de Saussure, *Bull. Soc. ling.*, n° 33 [VII, I], p. XVIII); on remarquera, à ce propos, que les formes qui servent de féminins aux adjectifs en *-u-* sont parmi les traces très rares de l'indépendance originelle du masculin et du féminin; cf. skr. *vṛ́kas*, lit. *vilkas*, fém. skr. *vṛkī́*, lit. *vilkė*; skr. *devás*, lit. *dë̃vas*, fém. skr. *devī́*, lit. *deivė*, etc. De même le masculin ἑταῖρος au lieu de ἕταρος est dû à l'influence de ἑταίρα.

L'action analogique du féminin sur le masculin, dont on conçoit ainsi la *possibilité*, s'est *réalisée* en baltique et en slave en vertu d'une grande tendance morphologique. Ces deux groupes ont éliminé de bonne heure la flexion consonantique de tous les adjectifs : un type *bhárant-* = φέροντ- a conservé des analogues en sanskrit et en grec; un type *neszant-* = *nesąt-* n'en avait plus ni en lituanien ni en slave.

On ne saurait dire si, dans l'accusatif lit. *neszantį*, *-antį* répond à skr. *-anta(m)*, gr. -οντα, lat. *-untem*, ou si le *-į* final est une forme d'un thème en *-ja-* tel que **didja-*, acc. *dìdį*; en slave, le même doute n'existe pas : *nesąštĭ* est sûrement l'accusatif d'un thème en *-je-*; mais deux interprétations historiques sont également possibles : *nesąštĭ* peut être un cas de la généralisation du type **nesątje-* dont il est l'accusatif régulier; mais il peut aussi être l'ancien **nesątĭ* = skr. *náçanta(m)*,

altéré en *nesątjĭ exactement comme l'ancien *nesąte = skr. *nâçantas* a été altéré en *nesątje*; cette dernière explication trouve un appui dans la conservation de la forme *saldų* de l'accusatif en lituanien; l'exactitude en est garantie par l'observation suivante.

L'adjectif qui sert de prédicat au pronom anaphorique jĭ *ou à un pronom personnel atone désignant une personne se met au génitif-accusatif,* ainsi L., XV, 27 *sŭdrava i prijętŭ* Zogr. (v. p. 21). Néanmoins, *quand le prédicat est un participe, on trouve souvent l'accusatif propre,* ce qui s'explique aisément si *nesąšti* est un ancien *nesątĭ modifié, mais serait très singulier s'il s'agissait d'un ancien *-ontyom. On a ainsi avec un pronom personnel atone: L., XI, 18 *ěko glte o velĭdzěvulě izgonęštŭ mę (Jisusa) běsy* Mar.; le Suprasliensis qui représente un état de la langue plus récent a le génitif-accusatif dans les passages analogues: 185, 13 *vědě tę synŭ imąšta* — 315, 23 *da tę sŭdružitŭ vraga sąšta i ratĭnika*; dans l'Euchologium, 81 a, le génitif-accusatif de la forme déterminée n'a rien de surprenant; il est impossible de dire si le changement de construction qui suit est dû à un copiste ou au traducteur ancien: *chvalimŭ tę gi jizbavlĭšaago...raba tvoego sego ѡtŭ sujetŭnaago žitiě sego mira, ji prizŭvavy vŭ čistoe se obětovanie.* Les exemples avec le pronom anaphorique *i* sont nombreux: Math., XIV, 26 *ji viděvŭše i (Jisusa) učenici chodęštĭ po morju* Zogr. (aussi Mar., etc.). Cf. Mc, VI, 49. — Mc, II, 16 *viděvŭše i (Jisusa) ědąštĭ* Zogr. (aussi Mar., etc.). — Mc, XIV, 58 *my slyšachomŭ ji (Jisusa) gljąštĭ* Zogr. (aussi Mar., etc.). Cf. J., I, 37. — L., XXII, 56 *uzĭrěvŭši že i (Petra) raba edina sědęštĭ pri světě* Zogr. (aussi Mar. *sědęsta* Ostrom.) — J., XII, 18 *ěko slyšašę i (Jisusa) sŭtvorĭša znameniě* Zogr. (l'accusatif n'est conservé dans aucun manuscrit) — J. XIX, 33 *na jisa že prišĭdŭše ěko viděšę i juže umĭrŭšĭ ne prěbišę emu golěniju* Zogr. (aussi Mar. mais *umrĭša* Sav.). Les exemples, L., II, 44 et 46 ne sont pas probants parce qu'il s'agit de *otrokŭ is,* ib., 43 et que *otrokŭ* admet l'accusatif propre; on notera cependant le verset 46 où le participe immédiatement voisin de *i* est seul à l'accusatif propre: *obrětoste i vŭ crŭkŭve sědęštĭ po srědě učitelĭ ji poslušająšta jichŭ ji vŭprašająšta ję* Zogr. L'exemple du Suprasliensis 158, 20 présente la même particularité, mais n'est pas plus probant parce que *mąžĭ* admet l'accusatif propre: *vŭšedšemŭ vyše mąža*

togo svętaago viděšę i stojęštĭ sŭ dĭvěma učenikoma jego molitvą šestaago časa tvoręšta et que le génitif-accusatif est la règle pour ce manuscrit : on trouve dans cette même page, 158, 6 *i tekše kŭ pešterě svętaago Dometijana viděšę i aky agg̑elĭskŭ obrazŭ imąšta stojęšta i protęgŭša ręcě*. On lit encore, Acta, I, 11 *viděste i iduštĭ na nebo(šiš.)*. — Ib., VI, 11 *slyšachomĭ i glagoljuštĭ(šiš.)*; cf. VI, 14. — Supr. 32, 14 *postigošę i (vlĭkŭ) daleče zělo ješte mladeništĭ vŭ ustěchŭ nosęštĭ*. Le Clozianus a dans les mêmes conditions un exemple d'accusatif propre du comparatif qui semble unique : I, 192 *po čŭto ne stvori ego (jijudy*, l. 192) *lučŭša; rĭci mi kako podobaše stvoriti* <*i*> *lučŭšŭ*; on ne saurait dire que l'accusatif propre *lučĭšĭ* soit dû à ce qu'il se rapporte idéalement à *Judą*, puisque les accusatifs masculins en *-ą* ne changent rien à la forme des adjectifs qui les accompagnent ; du reste, cf. le passage parallèle Supr., 309, 12 *kako že bě sŭtvoriti Ijudą krotŭka*. On ne signale pas en vieux-slave d'exemple pareil à celui qu'on a noté dans un texte de Novgorod du XIV[e] siècle : *pod svjatyj Nikolu*.

Quand un adjectif, véritable thème en *-o-*, a l'accusatif propre, c'est qu'*il se rapporte en réalité à un thème en* -o- *qui lui-même admet cet accusatif*; le cas est donc tout différent de celui des participes cités ici, et les exemples de ce genre sont comparables aux suivants pour lesquels il n'y a aucun doute : Mc, XI, 2 *obręšteta žrěbĭcĭ privęzanŭ* Zogr. — Math., VIII, 13 *obrěte i (otrokŭ) sŭdravŭ* Mar. (*sŭdrava* Zogr.). — Le mot *čilověkŭ* a l'accusatif propre quand il est indéterminé (p. 57); de là dans un passage où il s'agit d'« *un* homme » : L., X, 30 *čkŭ eterŭ sŭchoždaaše... ji vŭ razbojiniky vŭpade jiže ji sŭvlŭkŭše i ji ězvy vŭzložiše otidošę ji ostaviše ji elě živŭ sąštĭ* Zogr. (de même Mar., mais *živogo sąšta* Sav. ; Ostr. a aussi le génitif) ; on doit expliquer de même Mc, VII, 32 *ji privedošę kŭ n̑emu gluchŭ gągŭnivŭ* (c'est-à-dire « un homme sourd et muet »)..., 33 *ji pojimŭ i edinŭ* Zogr. Le Marianus a *glucha gągŭniva*, mais c'est une innovation de copiste, puisqu'on lit encore, ib., 33 *poemy i edinŭ*; Assem., Sav. et Ostr. ont le génitif dans les deux versets. — Math., IX, 2 *ji se prinesošę emu oslabl̑enŭ žilami na odrě ležęštĭ*, c'est-à-dire « un paralytique », Zogr. (et Mar.) ; dans le passage parallèle, Mc, II, 3, le Marianus a seul conservé l'accusatif *oslablenŭ* et le Zographensis

a la phrase contradictoire *nosęšte oslablena žilami nosimŭ četyrĭmi* (de même Assem.) On peut rapprocher encore Euch., 63 a *prižiri na ny ji na sty chramŭ sĭ,* exemple en tout cas très anomal et sans doute fautif parce qu'il y a détermination et que l'accusatif propre se trouve d'ailleurs seulement quand la personne n'est pas déterminée; cf. plus bas p. 60 le traitement de *rabŭ* dans le même texte. L'accusatif propre *tŭštĭ* dans L., XX, 10 *dělatelе že bivŭše i (rabŭ) pustišę tŭštĭ* Zogr. (aussi Mar.) s'explique par le fait que *rabŭ* a lui-même l'accusatif propre dans ce verset et ailleurs; la même forme se trouve répétée au verset suivant, L, XX, 11; cf. encore Mc, XII, 3; si on rencontre Mc, XII, 4 à propos d'un autre *rabŭ*: *ji togo kameniemĭ bivŭše probišę glavą emu ji posŭlašę beštĭstŭna* Zogr. (aussi Mar.), ce génitif-accusatif est dû à l'influence du *togo* accentué qui commence la proposition; cf. Euch., 34 b *sŭtvorilŭ i esi aplŭ tvoi* en parlant d'un personnage ainsi désigné plus haut: *otŭ raba tvoego Ananiję*. Dans l'exemple suivant l'adjectif à l'accusatif propre se rapporte à *gospodĭ*: Cloz., I, 733 *mrŭtvĭcĭ nŭ esi* (prononcer *ny jesi*) *prědalŭ živŭ ti i vŭzdaemŭ*; il résulte clairement de là que le *gě* de *gě poznai* ib., 732 est altéré et tient la place de *gĭ* de la traduction originale; il s'agit aussi de *gospodĭ* (à l'accusatif propre ib., 685) dans ib. 679 *slŭnĭce raspinaemŭ viditŭ*. Dans tous les cas cités *gospodĭ* n'exerce cette action que parce qu'il est assimilé aux thèmes en *-o-*. L'accusatif de Supr. 60, 3 *viděvŭši že mati jego tŭ jedinŭ ostavĭjenŭ* est appelé non par le *junošą* de la ligne 2, mais plutôt par la notion de *synŭ* que suppose le mot *mati,* cf. ib., l. 6.

Il n'y a donc pas de conclusion à tirer de l'accusatif propre du participe là où cette forme se rapporte à un accusatif propre en *-ŭ*: ce peut être une simple application de la règle générale. Ainsi Math., XVI, 28 *vidętŭ snŭ člvčsky grędąštĭ* Mar. — Mc, VII, 30 *obrěte otrokovicą ležęštą na odrě ji běsŭ jišidŭšĭ* Zogr., etc. Il arrive que le participe à l'accusatif propre subsiste tandis que le nom auquel il se rapporte a été mis au génitif-accusatif par un copiste; ainsi Math., XXVI, 64 *uzirite sna člvěčskago sědęšta o desnąją sily ji grędąštĭ na oblacěchŭ nbskychŭ* Mar. (et aussi Assem. alors que Zogr. et Sav. plus conséquents ont *grędąšta*); le texte primitif était certainement *synŭ*

čilověčĭsky — L., V, 27 *uzirě mytarě jimenemĭ levgiją sědęštĭ na mĭzdĭnici* Zogr. (aussi Mar.) ; le texte primitif avait *mytarĭ* — Math., IX, 9, *vidě člověka sědęštŭ* Assem. (*sědęšta* Mar. Zogr.) suppose *čilověkŭ*. Dans L., XVIII, 24 *viděvŭ že isŭ priskrŭbenŭ byvŭšŭ* Mar. (*byvŭ šĭdŭ* de Zogr. suppose le même texte ; génitif dans Assem., Sav., Ostr.) l'accusatif propre se rapporte à *kŭnęzĭ* ib., 18. — Supr., 217, 21 *uzirěchově starca po srědě naju strachŭ naju otŭnemĭjąštŭ i pvati velęšt<ŭ> (velęštu* ms.) suppose *starĭcĭ* (v. p. 56) dans la traduction originale; le copiste comprenait si peu le passage qu'il a écrit la forme absurde ici *velęštu*. Au contraire l'accusatif propre *priimŭšĭ* Supr., 18, 23 au milieu d'une série de génitifs doit être une simple faute. — Le phénomène inverse, participe au génitif auprès d'un substantif à l'accusatif propre, se trouve Cloz., I, 929 *kŭto vidě li kŭto slyša čkŭ čku tvorĭca čkomŭ darŭstvująšta* « τίς ἴδε ἢ τίς ἤκουσε πώποτε ὅτι ἄνθρωπος ἀνθρώπῳ τὸν ποιητὴν τῶν ἀνθρώπων χαρίζεται » ; le texte ancien était sans doute *darŭstvująštĭ* ; telle serait du moins la forme correcte. — L'accusatif propre du participe ne prouve rien partout où l'on peut sous-entendre *čilověkŭ* indéterminé; ainsi Math., XII, 22 *togda privěsę emu běsŭnująštĭ sę slěpŭ ji němŭ* Zogr.

De même que les participes actifs, présent et passé, les substantifs en *-telĭ* et en *-arĭ* sont, en un sens au moins, d'anciens thèmes consonantiques passés aux thèmes en *-je-*. Leur origine consonantique se reconnaît peut-être encore à quelques vestiges de l'accusatif propre ; le texte de l'Évangile semble n'en posséder aucun ; mais, dans ses quelques pages, le Clozianus en renferme deux, tous deux peu probants à la vérité : I, 659 *ne domyšlěachą że sę razboinikŭ sŭ chmĭ raspinająšte ji tvoręšte i propověditelĭ cěsrstviju raspętago* ; ici *propověditelĭ* sert de prédicat à *i* représentant l'accusatif propre *razboinikŭ* — I, 717 *sŭvěděteli iměję krsta* : lire *sŭvědětelě* et *krŭstŭ ?* — L'exemple Psalt. 30, 3 *bądi mi vŭ ba zaštititelŭ i vŭ domŭ priběžištju sŭpasti mję* « γενοῦ μοι εἰς θεὸν ὑπερασπιστὴν καὶ εἰς οἶκον καταφυγῆς τοῦ σῶσαί με » n'est pas plus probant puisque *boga* tient ici la place de l'ancien accusatif propre *bogŭ* (v. p. 68). Plus loin on trouve dans une phrase toute semblable le génitif-accusatif : 70, 3 *bądi mně vŭ ba zaštititelě*, cf. *žalt. witt.*, *bud my v boha*

zaslonytele et psalt. flor. *bǫdz mi w boga zascziczǫ*. Le vieux-slave n'a donc pas d'exemple sûr de *-telĭ* comme accusatif; mais M. Gebauer cite en tchèque *za přietel* (*Subst. kmene* -o-, p. 22) et, à défaut des mots en *-arjĭ* où l'on ne trouve d'autre trace de l'accusatif propre que celle signalée plus haut (L., V, 27), le mot *pastyrjĭ* dont la flexion est la même que celle des mots en *-teljĭ* et en *-arjĭ* fournit un exemple: Math., XXVI, 31 *poražǫ pastyrĭ* Mar. (*pastyrě* Zogr. Assem.); on a Mc, XIV, 27 le même texte mais avec le génitif dans Mar. comme dans Zogr. Il est impossible de discerner si la forme *pastyrĭ* est une innovation — assurément singulière — de l'original du Marianus ou si Zogr. et Assem. ont modifié le texte ancien, ce qui est le plus probable, mais en tout cas *pastyrĭ* est attesté.

L'existence de l'accusatif propre permet d'expliquer certaines particularités de la flexion de ces mots, et tout d'abord leur vocatif *-telju, -arju*: il est clair que cet *-u* est emprunté aux thèmes en *-u-*, comme *-au* du vocatif en *-tojau* des mots lituaniens en *-tojis* aux mots en *-jus* et qu'il est celui de l'unique thème en *-u-* dont le sens se prêtât à un emploi un peu fréquent du vocatif: *synu* = lit. *sūnaũ*, skr. *sūno*; mais il faut expliquer pourquoi le vocatif régulier *-je* des thèmes en *-je-*, encore conservé dans les adjectifs (*bue* Math., V, 22, Mar. et Zogr.), a été abandonné ou n'a jamais été adopté par les thèmes en *-*tel*- et en *-*ar*- (?) et pourquoi la forme de *synu* a été préférée; ce fait n'était possible que si les mots en *-*tel*- et *-*ar*- d'une part et *synŭ* de l'autre avaient un trait caractéristique commun; or ce trait est précisément la possession d'un accusatif propre *-*telĭ* ou *-*teljĭ*, *-*arĭ* ou *-*arjĭ* comme *synŭ*. La forme de vocatif ainsi créée dans ceux des thèmes en *-je-* où l'emploi du vocatif était le plus fréquent et le plus naturel s'est étendue à tous les substantifs de cette forme. Néanmoins les mots en *-cĭ, -dzĭ* qui, par ailleurs, suivent entièrement le paradigme de *krajĭ* ont conservé leur ancien vocatif *-če, -že*: *otĭče, kŭnęže*; *knęzu* est une forme postérieure. — C'est sans doute la même cause qui a entraîné l'extension plus récente et partielle de la finale *-ovi* du datif *synovi* dans *vinarevi* (Zogr., Mar., Ostr., donc déjà dans le texte primitif), *cěsarevi* ou *k̂esarevi* (déjà dans la traduction originale; aussi Supr., Psalt.,

Cloz.), *vratarevi* (Sav.), *blagodětelevi* (Leskien, *Handbuch,* § 63). On a vu plus haut, p. 44, que le datif *gospodevi* a été créé par le même procédé. Le serbe est allé plus loin encore et connaît de nombreux exemples du datif en *-evi* d'anciens thèmes masculins en *-i-* : *putevi,* etc., v. Daničic', *Istorija oblika,* 21 et 25.

Quand une langue slave moderne n'a qu'une seule trace de l'ancien accusatif propre dans les noms d'êtres animés, ce reste unique est le représentant de *za mąžĭ*; on trouve ainsi en slovène *za mož dati* (*Archiv.,* XI, 528), en polonais *is'c' za mąż,* en russe *itti za muž,* etc. En serbe, le mot *mužĭ* est de ceux pour lesquels Daničic' fournit des exemples de l'accusatif propre, *Istorija oblika,* 27. Il n'est donc pas surprenant de trouver encore dans les textes vieux-slaves quelques exemples de l'accusatif *mąžĭ*: J., IV, 16 *prizovi mąžĭ tvoi* Mar. en face de *priglasi mąža svoego* de tous les autres textes, sauf Ostromir qui est entièrement d'accord avec le Marianus ; mais dans d'autres passages du Marianus même on lit *mąža,* ainsi dans l'exemple très caractéristique Mc, X, 6 *mąža i ženą sŭtvorilŭ ě estŭ bŭ* Mar. En dehors de l'Évangile on trouve un exemple de *mąžĭ* dans Acta, V, 9 *nogy pogrebŭšichŭ mąžĭ tvoi* « οἱ πόδες τῶν θαψάντων τὸν ἄνδρά σου » *šiš*. De plus, l'accusatif propre est visiblement supposé par le passage suivant, Mc, X, 12 *ji ašte žena pustivŭši mąža si ji posagnetŭ za jinŭ prělʹjuby tvoritŭ* Zogr. (aussi Mar) ; si *jinŭ* se rapportait à un mot qui fût dès une date ancienne au génitif-accusatif, on aurait *jinogo,* cf. Mc, XII, 5 par exemple ; l'adjectif *jinŭ* par lui-même n'est ici pour rien ; l'accusatif *jinŭ* rend donc probable que le traducteur de l'Évangile employait à l'accusatif *mąžĭ* et non *mąža* et par suite que le passage J. IV, 16 est une trace précieuse du texte original. On expliquera de même Supr., 270, 29 *jedinŭ (mąžĭ) jednoi (ženě) pripręglŭ jestŭ bogŭ a ne jedną množěchŭ ni jednomĭ mnogyję.*

L'existence de l'accusatif propre *mąžĭ* rend compte de la formation du datif fréquent *mąževi* dont *synŭ* : *synovi* a fourni le modèle.

Ainsi *mąžĭ* est exactement traité comme ceux des thèmes consonantiques qui ont passé à la flexion en *-je-* ; or, rien ne

s'oppose à ce que l'on considère en effet *mǫzi* comme formé sur un ancien accusatif *mǫzi* issu de **mongn̥*; seul l'élément **mon-* se retrouve dans les langues voisines: skr. *mánuṣ*, got. *manna*. Quant au suffixe, il n'existe ni en indo-européen ni en slave de suffixe *-*gyo*-. Le lit. *žmogus* renferme une finale *-gu-* qui n'est pas davantage un suffixe connu: gr. πρέσβυς et skr. *vanargúṣ* ne sont guère moins isolés; peut-être peut-on voir ici une contamination d'un ancien **zmog-* par l'*u* du mot **monu-*. En tout cas, ce *-g-* final répond à la gutturale de skr. *sanáj-*, *uçíj-* (la nature de la gutturale est déterminée par *uçígbhiṣ*), etc. (Brugmann, *Grundriss*, II, § 130), tous mots désignant des personnes. Il est donc probable que *mǫzi* est un ancien thème consonantique: du moins cette doctrine, que rien ne contredit, rend-elle bien compte de l'existence de l'accusatif *mǫzi*.

On a vu plus haut comment les mots en *-*tel*- et en *-*ar*- ont passé aux thèmes en *-je-*, et non, comme *děverĭ*, *myšĭ*, etc., aux thèmes en *-i-*. La même altération a atteint en partie *zvěrĭ* (de là le génitif-accusatif *věstŭ pastuchŭ zvěrě* Supr., 393, 4) et à peu près complètement *ognĭ* (lit. *ugnis*, gén. *ugnẽs*, lat. *ignis*, skr. *agníṣ*) qui paraît en vieux-slave sous la forme *ognʹjĭ*, gén. *ognʹja*. La finale *-zĭ* de *mǫzĭ*, qui peut être aussi bien *-zjĭ* que *-zĭ*, rendait aussi très aisé le passage de ce mot aux thèmes en *-je-*.

L'origine consonantique de ces types une fois reconnue, les accusatifs propres qu'on y rencontre apparaissent comme les dernières traces de formes qui étaient régulières à une date plus ancienne.

Quelques mots d'origine étrangère ont l'accusatif propre. Ainsi Hebr., VIII, 1 *takŭ imamŭ arĭchijerĕi* « τοιοῦτον ἔχομεν ἀρχιερέα » *šiš.*; Daničic', *Ist. obl.*, p. 27, cite un autre exemple pour ce même mot. Cf. v.-sl. dat. *archiereovi*, *iereovi* chez Scholvin. — L'accusatif *kŭnędzĭ* a été supposé plus haut, p. 51; M. Gebauer le signale en tchèque (*Sklon. subst. kmene* -o-, 22) ainsi que *za král*; et en polonais le *psalterium florianense* connaît aussi l'accusatif *król*. Le polonais et le tchèque ont d'assez nombreux exemples de l'emploi de l'accusatif propre dans les

noms propres étrangers, ainsi polon. *na s'więty Michał, na s'więty Jan*; pour le tchèque, v. Gebauer, *loc. cit.,* 5. Sans doute le vieux-slave a-t-il eu à une époque antérieure aux textes un usage analogue et peut-on expliquer ainsi le datif en *-ovi* des noms propres étrangers, *Petrovi,* etc. (Leskien, § 67). — Le mot d'origine obscure *vračĭ* a un datif *vračevi* et de plus un génitif pluriel très isolé *vračei* et aussi *vračevŭ* qui ne sauraient être fortuits.

3° Mots en *-ikŭ, -ĭcĭ* (employés d'une manière indéterminée). — Ces deux catégories doivent être étudiées ensemble, parce que le *-c-* de *-ĭcĭ* repose sur un ancien *-k-* altéré par la voyelle palatale précédente dans des conditions qui ne sont pas encore déterminées avec assez de précision (Baudouin de Courtenay, *Idg. forsch.,* IV, 45 et suiv.).

Exemples de mots en *-ikŭ* à l'accusatif propre :

dlŭžĭnikŭ — Math., XVIII, 24 *privěsę emu dlŭžŭnikŭ edinŭ* Mar. (de même Assem., mais L., XVI, 5 on lit *prizŭvavŭ edinogo kogoždo dlŭžĭnikŭ gĕ svoego* Zogr. et Mar.). — Cf. Supr., 292, 21. — Cf. en vieux-russe *za dolžnikŭ.*

razbojinikŭ — Cloz., I, 660 *razboinikŭ sŭ chmĭ raspinająšte* — L., XXII, 52 *ěko na razboinikŭ li priděte sŭ orąžiemĭ i drŭkolĭmi* Mar., mais *razboinika* Zogr. (et Ostr.); même le Marianus n'a pas conservé *razboinikŭ* dans les passages parallèles, Math., XXVI, 55 et Mc, XIV, 48 : on voit par là combien la conservation de ces accusatifs propres qui étaient en complet désaccord avec l'usage des copistes est chose fortuite. C'est aussi le génitif-accusatif qu'on lit Supr., 226, 25-26.

pristavĭnikŭ — L., XVI, 1 *jiměaše pristavĭnikŭ* Zogr. et aussi Mar. ; l'accusatif tient ici à l'indétermination, car on lit plus loin à propos du même personnage, déterminé cette fois, L., XVI, 8 *pochvali gnŭ domu jikonoma nepravĭdŭnaago* Zogr. L'Evangile ne possède pas d'autre exemple de ce mot à l'accusatif.

M. Schakhmatov (*Izslědovanije o jazykě novgorodskikh gramot*) cite en vieux-russe *za poručnikŭ* et l'exemple très curieux *slati osetrŭnikŭ i medovara.*

Le fait qu'un mot en *-ikŭ* n'est attesté qu'avec le génitif-accusatif ne prouve naturellement pas que le texte ancien n'avait pas l'accusatif propre *-ikŭ*; ainsi Math., X, 41 où *pravĭdĭnika* était appelé par *proroka* de la phrase précédente. Le datif *sŭtĭnikovi* Sav. est un témoignage indirect de l'existence de l'accusatif *sŭtĭnikŭ* en dépit de l'accord des manuscrits pour *sŭtĭnika* Mc, XV, 44.

Le Suprasliensis a régulièrement le génitif-accusatif pour tous les mots en *-ikŭ,* par ex. 242, 22 et suiv.

Exemples de mots en *-ĭcĭ* à l'accusatif propre :

Le plus important est *otĭcĭ*. Supr., 60, 28 *vĕrująštiimŭ vŭ otĭcŭ i synŭ i svętyi duchŭ* : on peut soutenir qu'ici *otĭcĭ* est dû à l'influence des mots suivants *synŭ* et *duchŭ* qui ont leur forme normale ; de même 63, 8 la conservation de l'accusatif *otĭcĭ* peut être attribuée au mot voisin *bogŭ* : *obĕštĭ bo otĭcĭ imątŭ bogŭ*. Mais *otĭcĭ* est nettement accusatif dans II Cor., VI, 18 *budu vamĭ vĭ ωtĭcĭ* « ἔσομαι ὑμῖν εἰς πατέρα » *Šiš.* et autres mss. : on remarquera la valeur indéterminée de *otĭcĭ* dans cet exemple, le seul probant.

mrŭtvĭcĭ Cloz., I, 733, a été cité plus haut, p. 50.

M. Sobolevskij, *Lekciji*[1], 142, cite en vieux-russe *novgorodĭcĭ*.

Les autres mots en *-ĭcĭ* qu'on aurait à signaler ici désignent des enfants ou des animaux et ne sont pas probants en raison de leur sens (v. p. 61 et suiv.).

La cause de la conservation de l'accusatif propre dans les substantifs en *-ikŭ* et *-ĭcĭ* employés d'une manière indéterminée, conservation assez rare dans les textes, mais commune sans doute à une époque plus ancienne, ne saurait être dans la forme même de ces mots qui appartiennent de la manière la plus claire aux thèmes en *-o-,* comme du reste tous ceux dont il sera question dans la suite. Une particularité de leur emploi fournit au moins une indication ; alors que les substantifs désignant des personnes ne sont employés au génitif possessif que dans des conditions bien définies, ceux en *-ikŭ* et *-ĭcĭ* ont cette forme syntaxique sans aucune restriction : Cloz., I, 237 *da navyknemĭ raznĭstvie prĕdaditelevo ji učenikŭ* « ἵνα μάθωμεν τὴν διαφορὰν τοῦ προδότου καὶ τῶν μαθητῶν » — Math.,

X, 42 *tŭkmo vŭ imę učenika* Mar. et Assem. (Cette forme qui semblait anomale a été remplacée dans Zogr. par *učeniče* et dans Sav. par *učeniku,* deux emplois conformes à l'usage ordinaire). — Psalt., 57, 11 *vo krŭvi grěšnika* — ib. 12 *plodŭ pravedŭnika.* — Supr., 126, 20 *lizaaše potŭ pravedĭnika* — 166, 27 *sily mąčenika* — etc.

L'emploi du génitif possessif s'explique donc par le fait que les mots en *-ikŭ* sont des *dérivés d'adjectifs* et ont conservé le caractère d'*adjectifs employés substantivement*; l'équivalence de *pravĭdĭnŭ* et de *pravĭdĭnikŭ* ressort de passages tels que Math., XXV, 37 où Zogr. a *pravĭdĭni* d'accord avec Ostr. tandis que Mar. a *pravedĭnici*; de même *dlŭžĭnikŭ* est dérivé de *dlŭženŭ,* v. Supr., 292, 18 et 19, et ainsi pour tous les mots. La même observation s'applique aux mots en *-ĭcĭ,* ainsi qu'il résulte de Math., XV, 14 *voždi sątŭ slěpi slěpĭcemŭ slěpŭ* (*slěpecŭ* Mar.) *že slěpĭca ašte voditŭ* Zogr.; L., VI, 39, Zogr. lui-même a *eda možetŭ slěpĭcĭ slěpca voditi,* d'accord ici avec Mar. On conçoit que *slěpĭcĭ,* adjectif pris substantivement, puisse être à l'accusatif propre comme *gluchŭ gągŭnivŭ* l'est en effet, Mc, VII, 32 et comme *slěpŭ* pourrait l'être dans le passage tout à fait comparable, Mc, VIII, 22, où on lit *privedošę kŭ nĭemu slěpa.* Le mot sous-entendu est *čilověkŭ* en tant qu'il désigne l'« homme » *d'une manière indéterminée*; on lit même L., XXIV, 7 *vŭ rącě čkŭ grěšnikŭ,* mais le passage est peu probant, parce qu'il est la traduction littérale du grec « εἰς χεῖρας ἀνθρώπων ἁμαρτωλῶν ».

En faisant abstraction de Mc, XIV, 13, Mar. où *sŭręšteta* est une faute au lieu de *sŭręštetŭ* et où *čilověkŭ* est nominatif, on peut citer comme exemple de l'accusatif propre indéterminé *čilověkŭ* Math., IX, 32 *privěsę čkŭ kŭ nĭemu němŭ běsenŭ* Zogr. (de même Mar. mais génitif Assem., Sav.). Pour d'autres traces cf. plus haut p. 51. Le génitif-accusatif a du reste été généralisé par ailleurs, même dans Zogr. et Mar.; ainsi Math., IX, 9, etc. Le génitif-accusatif doit être tenu pour ancien là où il est déterminé; ainsi L., XXIII, 14 *privěste mi čka sego* Zogr. L'exemple de l'accusatif *čilověkŭ* de Cloz., 930 a été cité plus haut; le Suprasliensis a *člověka* dans le même passage. Mais on lit encore Supr., 262, 23 *vŭ novyi člověkŭ ne oděždą sę.* L'Euchologium a 36 b *vĭzĭrěvŭ na takŭ*

čkŭ « ayant regardé *un* tel homme ». M. Gebauer a trouvé *za człowek* jusque dans un texte tchèque de la seconde moitié du XIVe siècle (*Subst. kmene* -o-, 5). L'accusatif propre *čilověkŭ,* auquel les copistes ont substitué presque partout *čilověka,* rend compte du datif *čilověkovi* qui est assez fréquent (L., VI, 8 Mar. par exemple) ; comme cette forme de datif n'est pas poursuivie en vieux-slave et appartient à chaque manuscrit isolément, il résulte de là que l'accusatif *čilověkŭ* a continué à être employé dans plusieurs dialectes postérieurement à la composition des textes vieux-slaves.

L'accusatif *drugŭ* qui se trouve L., XI, 5 *kŭto otĭ vasŭ jimatŭ drugŭ* Zogr. (et Mar., *druga* Assem., Sav.) admet la même explication que celui des mots en *-ikŭ*: *drugŭ* est un adjectif pris substantivement et le mot auquel il se rapporte idéalement est l'indéterminé *čilověkŭ.* Du reste *drugŭ* a le génitif-accusatif, par exemple Supr., 224, 16 *kto reče to čto na druga,* et l'on ne trouve jamais autre chose que *drugŭ druga* qui est très fréquent, ainsi Math., XXIV, 10: ici le génitif-accusatif est constant parce qu'il s'agit de « *l'*autre » et non d'« *un* autre ». Quant à L., XVII, 34 *edinŭ poemljątŭ a drugy ostavljątŭ* Mar. (et de même 35), si l'on compare le texte de Zogr. au verset 34 *edinŭ poemľetŭ sę a drugy ostavľeetŭ* et l'original grec « ὁ εἷς παραληφθήσεται καὶ ὁ ἕτερος ἀφεθήσεται », on voit que dans le texte ancien *edinŭ* et *drugy* étaient des nominatifs.

La raison commune de l'emploi de l'accusatif dans tous ces exemples reste à trouver. Supposer une action de *mąži* sur son quasi-synonyme *čilověkŭ* serait faire une hypothèse en l'air qui rendrait peut-être compte à la rigueur des emplois de *čilověkŭ* mais non de ceux où le sens indéterminé de ce mot non exprimé a entraîné l'accusatif propre. C'est donc cette valeur *indéterminée* elle-même qui est cause de la persistance de l'accusatif particulièrement attestée dans les mots en *-ikŭ.* Ce cas s'oppose ainsi à celui des adjectifs déterminés pris substantivement qui ont toujours le génitif-accusatif. Il est remarquable que l'indéterminé *jeterŭ* soit le seul de tous les démonstratifs (en employant ce mot dans un sens très large) qui ait non la flexion pronominale mais une flexion entièrement nominale. Ce détail a une importance si, comme on

le verra plus loin, le génitif-accusatif résulte de l'influence des pronoms.

La règle que *les mots indiquant un homme d'une manière indéterminée ont conservé l'accusatif propre* ne saurait être précisée parce qu'il n'en subsiste plus dans les textes que des traces assez rares. Même en ce sens on trouve d'ordinaire le génitif-accusatif dont l'extension était favorisée par la forme *někogo,* ainsi Supr. 200, 21 *aky někogo sŭla i zastąpĭnika... učitelja svojego prědŭposŭlavŭ.*

4° Le mot *rabŭ.* — Dans l'Évangile l'emploi de l'accusatif propre *rabŭ* et du génitif-accusatif *raba* est fixé par une règle d'autant plus remarquable qu'elle est d'accord avec celle des mots en *-ikŭ* qui vient d'être signalée: *rabŭ* est la forme *indéterminée* et signifie « *un* serviteur »; *raba* est la forme *déterminée* et signifie « *le* serviteur ». Le slave a donc possédé pendant un temps dans quelques cas un moyen de traduire l'article grec devant un substantif non accompagné d'adjectif. Exemples :

a — *rabŭ* « UN serviteur »; le texte grec n'a pas l'article :

Mc, XII, 2 *ji posŭla kŭ tęžatelĭemŭ rabŭ* Zogr. (et Mar.) « καὶ ἀπέστειλεν πρὸς τοὺς γεωργοὺς δοῦλον ».

Mc, XII, 4 *ji paky posŭla kŭ nĭimŭ drugŭji rabŭ* Zogr. (et Mar.) « καὶ πάλιν ἀπέστειλεν πρὸς αὐτοὺς ἄλλον δοῦλον ». On peut voir au mot *drugyi* de l'index du Marianus dressé par M. Jagic' que la forme déterminée de *drugŭ* signifie également « un autre » et « l'autre », v. par exemple Math., VIII, 21 ; la forme simple *drugŭ* a d'ordinaire le sens de « ami » et ne signifie « autre » que dans les expressions *drŭgu druga, drugŭ drugu,* etc.

L., XVII, 7 *rabŭ jiměję orąštĭ li pasąštĭ* Zogr. (et Mar., Sav. cf. aussi Assem.) « δοῦλον ἔχων ἀροτριῶντα ἢ ποιμαίνοντα ».

L., XX, 10 *posŭla kŭ dělatelĭemŭ rabŭ* Zogr. (et Mar.) « ἀπέστειλεν πρὸς τοὺς γεωργοὺς δοῦλον ».

L., XX, 11 *drugy posŭlati rabŭ* Zogr. (et Mar.) « ἕτερον πέμψαι δοῦλον ».

A ces cinq exemples il faut ajouter :

L., XXII, 50 *ji udari edinŭ otŭ n̑ichŭ archiereova raba* Zogr. (et Mar.), très curieux parce qu'on y observe l'opposition de *edinŭ (rabŭ)* et de *raba* « le serviteur », comme le montre le texte grec « καὶ ἐπάταξεν εἷς τις ἐξ αὐτῶν τοῦ ἀρχιερέως τὸν δοῦλον ».

L., XIV, 17 Mar. a contre la règle *posŭla rabŭ svoi,* mais ici Zogr. et Sav. ont *raby svoję,* et Assem. qui a le singulier emploie correctement *raba svoego.*

b — *raba* « LE serviteur » ; le texte grec a l'article :

Math., XXV, 30 *neklʼjučimaego raba vŭvrŭzěte* [*i*] *vŭ tŭmą kroměšin̑ją* Zogr. (et Mar., Sav.) « καὶ τὸν ἀχρεῖον δοῦλον ἐκβάλετε εἰς τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον ».

Math., XXVI, 51 *ji udari* (lire *udaȓĭ*) *raba archiereova* Zogr. (et Mar., Assem., Sav.) « καὶ πατάξας τὸν δοῦλον τοῦ ἀρχιερέως ». — Le même exemple se retrouve Mc, XIV, 47 *udari raba archiereova* Zogr. (et Mar.) « ἔπαισεν τὸν δοῦλον τοῦ ἀρχιερέως » et J., XVIII, 10 : il n'y a donc ici rien de fortuit.

L., II, 29 *pustiši raba tvoego* Zogr. (et Mar., Assem.) « νῦν ἀπολύεις τὸν δοῦλόν σου ».

L., VII, 10 *obrětą bolęštaago raba jicělěvŭša* Zogr. (et Mar., Assem., Sav.) « εὗρον τὸν δοῦλον ὑγιαίνοντα ».

Le passage L., XV, 26 *prizŭvavŭ edinogo otŭ rabŭ* Zogr. (et Mar.) en face de *prizŭvavŭ edinogo raba* Sav. n'est probant en aucun sens à cause de sa forme particulière ; *jedinŭ* n'est pas en vieux-slave l'expression propre de l'indétermination. — Le démonstratif représentant *rabŭ* est au génitif Math., XXI, 35 ; Mc, XII, 4, 5, 6 ; etc.

Cette règle relative à l'emploi de *rabŭ* et *raba* ne se trouve du reste vérifiée que dans l'Évangile, et l'exemple d'accusatif conservé Supr., 214, 15 *svoi štędę robŭ* n'y rentre évidemment pas, non plus que Euch., 56 a *ty zaprěti nyně vŭgněždišjumu sę vŭ rabŭ tvoi protivŭnaago diěvola* — 101 b *obnovilŭ esi rabŭ tvoi sĭ novŭ pątĭ spen̑ĭju* en face de 19 a *raba tvoego* — 23 a *na raba tvoego* — 28 a *na raba tvoego sego* — 28 b — 29 b — 31 b *vŭ raba tvoego sego* — 32 a *ji na mę grěšinaago raba tvoego,* etc., qui sont conformes à l'usage de l'Évangile.

Le datif *rabovi* résulte ici comme ailleurs de l'emploi de l'accusatif propre *rabŭ*.

La persistance de l'accusatif *rabŭ* est due essentiellement à la valeur indéterminée qu'a ce mot dans les exemples conformes à la règle énoncée, mais peut-être aussi à certaines circonstances particulières. En effet, de même qu'on trouve *telę* en face de *telĭcĭ*, *rabŭ* avait à côté de lui un ancien **rebę*, attesté par russe *rebjá*, *rebënok*, cf. tch. *robě*; la forme *robŭ* est en ablaut régulier avec **rebę*; elle est fréquente dans Supr., ainsi 79, 20 à côté de 79, 23 (les exemples qui se trouvent dans la partie du manuscrit connue seulement par la copie de Kopitar sont suspects parce qu'on rencontre aussi dans cette même partie beaucoup d'exemples très singuliers de *roz-* au lieu de *raz-*); elle est attestée en bulgare (Lavrov, *Obzor*, p. 59) et ordinaire en serbe, pour ne rien dire des dialectes où *robŭ* peut être un ancien **orbo-*. La conservation de l'accusatif *robŭ* en face de *rebę* qui est neutre tient aussi à ce que le « serviteur » de même que l'« enfant » n'est pas entièrement considéré comme une « personne »; cf. le neutre dans gr. ἀνδράποδον, lat. *mancipium*, etc. La forme *rabŭ*, connue de Supr. et seule employée dans les autres manuscrits, est difficile à expliquer; de même que *ra-* de serb. *ràbota* en regard de *rob*, son initiale *ra-* doit reposer sur un ancien *or-* (méridional *rabota*, occidental et russe *robota*, cf. *Bezz. beit.*, XX, 128 et suiv.), de sorte qu'il y a ici des confusions impossibles à débrouiller maintenant. Cf. got. *arbaiþs*, arm. *arbaneak* « serviteur ».

La conservation de l'accusatif propre est toute fortuite dans Supr., 215, 1 *vidomŭ ti stražŭ posŭlavŭ* en face de ib. 214, 17 *straža vidoma pusti lĭva velika zělo*; il y a indétermination ici, mais on ne saurait tirer de conclusion de cet exemple isolé, bien qu'il existe une forme de nominatif pluriel *stražije* Supr., 101, 29, qui suppose un traitement particulier de ce mot et qu'un accusatif *straži* expliquerait bien: *stražije* comme *gostĭje* d'après l'accusatif *straži* : *gostĭ*.

On cite aussi russe *za cholop*.

5° Mots désignant les « enfants ». — A la date où ont été

écrits les *manuscrits* qui nous ont conservé les textes vieux-slaves, les mots désignant des « enfants » ont le *génitif-accusatif,* mais ils avaient encore l'*accusatif propre* au moment de la composition des *originaux.* De là :

otrokŭ — Acta, IV, 27 *sŭbraše bo se ... na svety ωtrokŭ tvoi Jisusa* « συνήχθησαν γὰρ... ἐπὶ τὸν ἅγιον παῖδά σου Ἰησοῦν » *šiš.,* mais on trouve *ωtroka,* ib., II, 26, et *otroka* est la forme ordinaire de l'Évangile même dans Zogr. et Mar., ainsi L., I, 54 et IX, 42. Cependant L., II, 44 et 46 semblent supposer l'accusatif *otrokŭ;* v. aussi Math. VIII, 13 Mar. — On lit le génitif-accusatif Supr., 130, 13 *ostavivŭ tu otroka.*

dětištĭ — Euch., 104, b *ašte kto sŭ raboją blądŭ sŭtvorĭ toli rodĭ dětištĭ da svobodĭ rabą tą* — Supr., 31, 23 *vlŭkŭ prišedŭ obrěte povrŭženŭ dětištĭ* — ib., 32, 18 *položi dětištĭ prědŭ vĭsěmi* (mais ib., l. 21 *vĭzemŭ dětišta*) — ib., 229, 23 *krŭmiti dětištĭ.* — *Vergl. gr.,* IV, p. 343, Miklosich cite un exemple d'un texte serbe du XIVᵉ siècle *ostavi dětištĭ ženĭskĭ polĭ* et dans son dictionnaire sous *dětištĭ* Vostokov cite d'un texte russe *vŭzĭmŭši... dětištĭ na lono svoje.*

mladeništĭ — Supr., 32, 14 *postigošę i dalečе žělo ješte mladeništĭ vŭ ustěchŭ nosęštĭ* — ib., 173, 12 *na ręku nositi imaši mladeništĭ* — (le génitif ib., 240, 14 s'explique par le contexte).

mladĭnĭcĭ — L., II, 12 *obręštete mladĭnĭcĭ povitŭ ležęštĭ vŭ ěslechŭ* Zogr. (de même Mar., Assem., Sav.) et II, 16 *ji obrětą mariją ji osifa ji mladĭnĭcĭ ležęštĭ vŭ ěslechŭ* Zogr. (et tous les autres); on notera dans le second exemple la juxtaposition de *osifa* et *mladĭnĭcĭ* — Cloz., I, 32 *na ręku prijętŭ prěvěčĭnago ba ěko mladěnĭcĭ* : l'accusatif propre a subsisté ici malgré le contexte contrairement au passage correspondant Supr., 240, 14 mentionné sous *mladeništĭ.*

prŭvěnĭcĭ — Hebr., I, 6 *privedetĭ prĭvěnecĭ* dans Praxap. Maced., *prĭvěnca* dans les autres manuscrits d'après M. Polívka, *Archiv,* X, 126.

Dans tous ces mots de forme si diverse l'accusatif n'a pu être conservé que pour une raison de sens. La finale *-ĭcĭ* ne suffit pas à justifier la conservation de l'accusatif là où il n'y a pas indétermination ; *synŭ* ne peut être sous-entendu que dans quelques exemples : c'est donc le sens de « enfant » qui a provoqué ici la conservation de l'ancienne forme d'accusatif.

En effet l'*enfant* ne passe pas toujours à proprement parler pour une *personne*; il est souvent désigné par un substantif neutre, et, en slave même, on trouve *dětę* en face de *dětišti*, *mladę* en face de *mladĭnĭcĭ*, *otročę* en face de *otrokŭ*; l'emprunt germanique *čędo* est aussi neutre. Cette conception explique assez pourquoi les mots signifiant « enfant » ne rentrent pas — à la date la plus ancienne au moins — dans la règle posée p. 15 et suiv.

6° MOTS DÉSIGNANT LES « ANIMAUX ». — L'emploi du *génitif-accusatif* tend de très bonne heure à s'étendre aux thèmes en *-o-* masculins désignant des « animaux », et il est de règle aujourd'hui pour ces mots dans tous les dialectes slaves, mais il y est certainement *postérieur au même usage pour les noms de personnes* et l'*accusatif propre* subsiste encore historiquement dans les exemples suivants :

vlĭkŭ « loup » — J., X, 12, au lieu de *viditŭ vlĭka grędąšta* Zogr. (et Mar., Sav.), Assem. et Ostr. ont conservé *vlĭkŭ grędąštĭ*. Supr. a *vlŭka* 32, l. 12 et 17 ; mais ce génitif-accusatif n'est pas la forme ancienne, comme il résulte du passage cité à la page précédente sous *mladeništi* Supr., 32, 14 où *nosęštĭ* atteste l'emploi d'un accusatif propre *vlĭkŭ*.

lĭvŭ « lion » — M. Gebauer cite un accusatif v.-tch. *lev* et l'existence du datif *lĭvovi* Supr., 120, 22 suppose en effet un accusatif *lĭvŭ*; mais en fait on ne trouve attesté que le génitif Supr., 214, 17 et 439, 18 et de même Psalt., 90, 13 *popereši lĭva i zmĭě* d'accord avec *zalt. witt., y potlaczyss lewa y zemka* et psalt. flor. *y podepczesz lwa y smoku*.

velĭbądŭ « chameau » — Supr., 160, 1 *oklosnišę emu velĭbądĭ*; ib., 12 *azŭ ostavichŭ i na městě chromŭ sąštŭ tŭ (velĭbądŭ)*; cependant ces deux exemples ne sont pas très probants parce qu'il y a dans tout le passage une hésitation singulière entre le masculin et le féminin, bien illustrée par 159, 21 *pasąštemŭ že sę velĭbądomŭ tu po prilučaju jedna otŭ n̂ichŭ šĭdši blizŭ vĭsi vĭlězę vŭ n̂ivą jasti chotęšti*. M. Gebauer cite v.-tch. *velblúd* comme accusatif propre.

gadŭ « serpent » — Euch., 59 b *zaklinają vy vsěkŭ gadŭ*, cf. v.-tch. *had*.

ovĭnŭ « mouton » — Euch., 15 b *ji teleci mękokŭ ji ovenŭ drŭžimŭ za rogŭ.*

konĭ « cheval » — Supr., 162, 11 *povelě voinomŭ svoimŭ osedŭlati jemu konĭ cěsarĭskŭ* — ib., 446, 8 *konĭ privede krŭmimyi i ristąštŭ* — ib., 11 *konĭ že tŭ privede vŭ manastyrĭ (mĭlěti) na krŭmĭją prichodęštiichŭ tu strannikŭ jegože konja ljuta sąšta i sverěpa i naprasniva... svętŭi božii... vŭpręže vŭ žrŭnŭvi.* Cet accusatif *konĭ* a subsisté dialectalement dans plusieurs expressions : polon. *wsiadac' na kon'* (cf. *Archiv,* VII, 547), russe *sadilsa zloj na dobroj kon'* (Vetter, *Z. gesch. der nom. decl.*, p. 21 ; cf. aussi Jagic', *Krit. zamětki,* p. 108) ; pour le petit russe, v. Miklosich, *Vergl. gr.,* IV, 371 ; pour le tchèque, Gebauer, *l. cit.,* p. 22 ; pour le serbe, Daničic' signale des exemples de l'accusatif *konj* encore au xv[e] siècle.

zmĭjĭ « serpent » — Supr., 56, 24 *o desnąją drŭžę meči o lěvąją že zmii* — ib., 131, 13 *prěloži sę vŭ zmii velikŭ.* Mais on lit le génitif-accusatif 167, 17 et 18 — 350, 12 et dans le passage du Psalterium cité plus haut sous *lĭvŭ.* —Supr., 166, 20 fournit le nom. plur. *zmijeve.*

skorpĭjĭ « scorpion » — L., XI, 12 *jili ašte prositŭ aica eda podastŭ emu skorŭpii* Zogr. (d'accord avec Mar. et Sav. ; Assem. a la forme plus ordinaire *skorpiją*).

skotŭ « iumentum » — L., X, 34 *vŭsaždĭ že i na svoi skotŭ* Zogr. (Mar., Assem.) ; il n'y a pas d'autre emploi de ce mot à l'accusatif dans l'Évangile ; cf. pour le serbe Daničic', *Ist. obl.,* 27 et pour le polonais psalt. flor., ps. 8, 7. Cet exemple prouve du reste peu en raison du sens ; *na svoi skotŭ,* dans l'exemple cité, traduit « ἐπὶ τὸ ἴδιον κτῆνος » ; et en principe les accusatifs propres de noms d'animaux ne semblent pas être conservés dans Zogr. et Mar.

Les accusatifs propres de noms d'animaux sont relativement rares en vieux-slave, mais l'existence de cette catégorie est bien attestée par la conservation d'exemples de ce genre dans les dialectes : russe *borovŭ* cité par M. Sobolevskij, *sěla baba na baran* cité par M. Vetter, polonais *sokoł,* tchèque *beran, byk, drozd* et beaucoup d'autres (Gebauer, *Subst. kmene* -o-, p. 5 et suiv.).

Dans un seul cas, le vieux-slave lui-même a conservé assez fidèlement l'accusatif propre, celui des noms en *-cĭ* :

telĭcĭ « veau » — L., XV, 23 *ji privedŭše telĭcĭ upitěny* Zogr.; ib., 27 *zakŭla ocĭ tvoi telĭcĭ upitěny* Zogr.; ib., 30 *zakla emu teleci pitomy* Zogr. L'accusatif se retrouve pour les trois mêmes passages dans les autres manuscrits ; il est du reste reproduit par Euch., 90 b *zakalaję tebě teleci upitěny*; dans ces phrases la forme de l'adjectif qui accompagne *telĭcĭ* exclut l'hypothèse d'un emploi indéterminé, comparable à celui qui a permis d'expliquer plus haut les accusatifs propres en *-ikŭ* et *-ĭcĭ* de noms de personnes. — Il faut noter encore, outre le passage déjà cité, Euch., 15 b — Supr. 96, 24 *telecŭ tvoriti* — Psalt., 105, 19 *stvorišję telecŭ,* cf. *zalt. witt., y vczynyly telecz* (le psalt. flor. a le neutre *czyelǫ*).

žrěbĭcĭ « poulain » — Mc, XI, 2 *obręšteta žrěbĭcĭ privęzanŭ* Zogr. (aussi Mar.); de même ib., 4, 5 et 7.

agnĭcĭ (jagnĭcĭ) « agneau » — Cloz., I, 849 *jijuděi že sŭvęzająšte agneci zakalachą* ; dans le même passage Supr. a *agnĭca* 339, 24 — Euch., 16 b *prizĭri gi ische na si brašŭna tvoě ji na agneci sĭ ji sti i ěkože stiti jizvoli agneci jiže privede avelŭ.*

Ni le Zographensis ni le Marianus n'ont de génitif-accusatifs en *-ĭca* de noms d'animaux tels que seraient par exemple *telĭca, žrěbĭca, agnĭca.* On est tenté de supposer que les neutres voisins *telę, žrěbę, agnę* ont pu contribuer en quelque mesure à cette conservation de l'accusatif propre qui est presque unique.

M. Kalina, *Historya,* p. 54, cite v.-pol. *zając* et M. Gebauer signale les accusatifs v.-tch. *zajec, kozlec, beranec, skopec, vrabec.*

Le fait que les noms d'animaux n'ont pas suivi dès le début la règle établie pour les noms de personnes, pour les *rationalia,* est rendu plus certain encore par la manière différente dont sont traités dans les dialectes occidentaux : polonais, tchèque, sorabe, les noms de personnes et les noms d'animaux (v. plus bas, chap. VI); c'est ainsi qu'en tchèque ancien on trouve les génitifs en *-u* : *hadu, črvu,* etc. (Gebauer, *l. cit.,* p. 6).

L'accusatif propre de *vlĭkŭ, telĭcĭ,* etc. n'est donc pas une exception à la règle générale ; c'est au contraire le génitif-accusatif *vlĭka, telĭca,* etc. qui est une *extension récente, et opérée isolément dans chaque dialecte slave,* d'un usage limité tout

d'abord en panslave aux noms de *personnes*. Les restrictions enfermées dans les formules de la p. 15 et suiv. sont justifiées par là.

7° Mots désignant de « purs esprits ». — Au sens propre *duchŭ* « souffle » désigne un objet purement matériel et a nécessairement pour accusatif *duchŭ*: Math., XXVII, 50 *jis-pusti dchŭ* Zogr.; cf. *żalt. witt.*, 30, 6 *w ruczie twgi poruczìegi duch moy*. Le génitif *vŭzducha* qu'on lit Supr., 106, 18 à côté de *vŭzduchŭ* (deux fois) ne peut être qu'une faute accidentelle du copiste.

La même forme est employée quand il s'agit de la troisième personne de la Trinité chrétienne, bien que, au point de vue des traducteurs, il s'agît ici sans nul doute d'un être personnel. Les habitudes linguistiques l'ont emporté sur la correction théologique : Math., XII, 32 *jiže rečetŭ na dchŭ stŭji* Zogr. — Mc, I, 10 *vidě... dchŭ ěko golǫbĭ sŭchodęštĭ na nĭ* Zogr. — Supr., 140, 15 *sŭděistvĭniky imǫšte* (c'est-à-dire *sŭděistvĭnikŭ jimǫšte*: *ŭ* devant *j* se prononce *y* en vieux-slave) *svętyi duchŭ*. Le génitif-accusatif apparaît néanmoins là où il est appelé par les formes voisines : Supr., 17, 17 *slavętŭ otca i syna i svętaago ducha* — 191, 7 *věrują azŭ vŭ otĭca i syna i svętaago ducha vŭ prěčistǫjǫ troicǫ* — de même 371, 20 — 414, 15; de là, en dehors même de l'influence immédiate d'autres génitif-accusatifs, Supr., 16, 10 *vŭdunǫ namŭ ducha svętaago tvojego*. On observe dans l'Euchologium une tendance prononcée à remplacer *duchŭ* par *ducha* ; de là : 4 b *sŭ nebese posŭlavŭ staago tvoego dcha* à côté de la forme ancienne: 8 a *posylajǫ na nĭ dchŭ tvoi svty*; l'exemple suivant est très instructif, 41 b *posŭli vŭ mę sty dchŭ tvoi jicělějǫštaago vsego čka*: ici la substitution du génitif à l'accusatif de l'original ne porte que sur un mot. L'accusatif panslave était *duchŭ*; l'ancien tchèque par exemple a la forme *duch*.

La création du datif en *-ovi duchovi*, L., VIII, 29, Zogr. et Mar., L., IX, 42 Zogr. résulte, ici comme partout, de l'existence de l'accusatif propre dans un mot masculin tenu pour un nom de personne.

L'accusatif *duchŭ* ne sert pas seulement à indiquer l'« esprit »

par excellence, le « Saint-Esprit », mais tous les purs esprits du christianisme, ainsi Supr., 402, 27 *duną na nečistyi duchŭ.* Le traitement de *duchŭ* dans L., IV, 33 est curieux : Zogr. a *čkŭ jimy dchŭ bēsŭ nečistŭ,* où *duchŭ* est à l'accusatif et provoque la forme d'accusatif *bēsŭ*; *bēsa nečista* Mar. ne prouve rien d'abord parce que le texte grec est « ἄνθρωπος ἔχων πνεῦμα δαιμονίου ἀκαθάρτου » et surtout parce que le Marianus a introduit le génitif au lieu de l'accusatif avec *jimēti* dans plusieurs passages ; Assem. a *bēsŭ nečistŭ* sans *duchŭ* et Ostr. a *ducha nečista.* Cet exemple montre comment la forme de *duchŭ* entraîne après elle l'accusatif propre du nom de tous les êtres qui rentrent dans cette catégorie des « esprits ».

Le mot *bēsŭ* n'a dans l'Évangile que l'accusatif propre : Math., XI, 18 *bēsŭ jimatŭ* Zogr. ; de même L., VII, 33 — J., X, 20 — Mc, VII, 26 *jizdenetŭ bēsŭ* Zogr. — ib., 30 *obrēte... bēsŭ jišidŭšī* — J., VII, 20 — VIII, 48 et 52. Dans tous les passages de l'Évangile où on le rencontre, *bēsa* est génitif propre. — Dans le Suprasliensis l'état ancien est, comme d'ordinaire, moins bien conservé ; les exemples de l'accusatif *bēsŭ* ne sont pas rares : 120, 27 *bēsŭ imašī* (cf. aussi 367, 15 et 445, 25) — 130, 10 *izdeni bēsŭ sii* (cf. 448, 25) — 130, 26 *razgnēvavŭ ze sę Pavĭlŭ na bēsŭ* — mais on lit déjà 401, 4 *bēsa progna* après 401, 2 *otŭgnati otŭ n̆eję nečistyi bēsŭ* ; cf. aussi 448, 10. — On s'explique par là l'existence du génitif pluriel *bēsovŭ.*

Pour le mot *dijavolŭ* qui indique une personne d'une manière beaucoup plus nette le génitif-accusatif est seul attesté ; mais il n'y a pas d'exemple dans l'Évangile ; v. Supr., 132, 6 — 328, 28 — 389, 6, etc. — La forme de datif *dijavolovi* pourrait être due à ce que ce mot serait considéré comme un nom propre.

Il n'y a pas lieu d'attacher d'importance à Mc, III, 22 *velizēulŭ jimatŭ* Zogr. (et Mar.), parce que ce peut être une simple imitation de *bēsŭ jimatŭ* et surtout parce que le nom propre *Velizēulŭ* n'est pas entré dans la langue.

Le mot *anğelŭ* a aussi l'*accusatif propre,* mais avec moins de constance que *bēsŭ* : Math., XI, 10 *azŭ posŭlĭją aγlŭ moi* Zogr. (et Mar) ; de même Mc, I, 2 ; Mar. et Zogr. n'ont que cet accusatif *anγelŭ* qui se retrouve encore L., VII, 27, mais Sav. a toujours le génitif-accusatif *aggla* ; et de plus on lit J.,

XX, 12 *vidě dŭva anγla vŭ bělachŭ sědęšta edinogo u glavy ji edinogo u nogu* Mar. (Zogr. manque ici) où *edinogo* se rapporte idéalement à un génitif-accusatif *anγela*. Supr. a régulièrement le génitif-accusatif: 3, 23 *posŭla bo agg̑ela svojego* — 93, 13 — etc. Le Praxap. Maced. a Acta X, 3 *viděvi... anĭgelĭ bozi prišedĭša* (*Archiv,* X, 125); *šiš.* a complètement poursuivi le génitif et a *anĭgela bozija vĭšedĭša*; cf. du reste Acta, XII, 11 *posla gospodĭ anĭgela svojego* et d'autres passages encore. Miklosich cite, *Vergl. gr.,* IV, 343, *poslju angelĭ moj krilatskyj obrazi.*

On trouve de nombreuses traces de l'accusatif propre *bogŭ* dans plusieurs dialectes: en slovène très ancien, *Freis. Mon.,* III, l. 5 et suiv. *tose uueruiu u bog uzemogoki i u iega zin i u zuueti duh* « item credo in Deum omnipotentem et in eius filium et in sanctum spiritum »; en russe J., XIV, 1 *věruite vŭ bŭ* Ostr. en face de *boga* de Zogr. et Mar.; M. Jagic', *Krit. zam.,* p. 108, cite un exemple russe encore en 1405, *nadějučesę na bogŭ*; en tchèque M. Gebauer a relevé plusieurs cas: *chvalili buoh, za buoh*; on lit *žalt. witt.,* 76, 4 *pomnyel ysem na boh*; mais déjà *boha* est la règle en ancien tchèque; en polonais M. Nehring, *Archiv,* IV, p. 191, cite d'un texte de 1375 *werzę w bog otcza wsemogęczego tworziczela... y we Jhu Crista w ygo syna yedinego*; cf. aussi Kalina, *Historya,* p. 50. L'accord du russe, du tchèque et du polonais garantit l'existence de l'accusatif *bogŭ* que suppose aussi le datif vieux-slave *bogovi* et qui est en effet attesté L., XII, 21 *ne vŭ bŭ bogatěję* Zogr. (aussi Mar. et Assem., *ba* Sav.); la rareté de l'accusatif *bogŭ* dans les textes vieux-slaves ne prouve pas que cette forme ne soit pas celle qu'employaient les anciens traducteurs; car il est concevable que pour un mot aussi usité les copistes aient substitué systématiquement dans tous les passages leur propre usage à celui de l'original qu'ils reproduisaient; l'exemple L., XII, 21 a été préservé par la bizarrerie du tout.

L'exemple Cloz., I, 776 *potŭką sę vŭ akrogoniei kamenĭ chŭ* « προσέκοψαν τῷ ἀκρογωνιαίῳ λίθῳ χριστῷ » n'est pas probant; le mot *christŭ* désigne une personne et a partout le génitif-accusatif; la forme *christŭ* n'est due ici qu'à l'influence de *kamenĭ* auquel elle est apposée; le même effet ne s'est pas produit dans le passage correspondant Supr., 338, 2 *potŭknąšę sę vŭ*

ągŭlĭnŭi kamenĭ Christosa; mais le fait inverse se trouve hom. mih. où on lit *kamene cha*.

Les mots qui rentrent dans cette catégorie sont donc *duchŭ, bĕsŭ, ang̃elŭ* et *bogŭ*.

A part les catégories signalées, qui toutes admettent une explication, *le génitif-accusatif est régulier dans les noms de personnes en panslave et tend à être employé pour les noms d'êtres animés d'une manière générale dans les dialectes*; la règle est un peu moins large dans le vieux-slave le plus ancien que dans les dialectes postérieurs, mais, si elle s'y applique *à moins de mots,* elle est *tout aussi précise et tout aussi rigoureuse dans les catégories pour lesquelles elle vaut.* Il est donc inexact de dire, comme on le fait souvent, que la règle soit en voie de *fixation* à la date des plus anciens textes; elle est en voie d'*extension,* ce qui est tout différent.

Les exemples contraires à la règle qu'on a cités ou auxquels on pourrait songer sont purement apparents. Ainsi M. Polívka donne (*Archiv,* X, 125) comme exemple d'accusatif propre Acta, II, 6 *slyšachą jedinĭ kĭždo vĭ svoi jezyki glagoljušte ichĭ,* mais le texte grec « ἤκουον εἷς ἕκαστος » montre que *kŭždo* est un nominatif et que *jedinogo kogoždo* de Praxap. Maced. est une erreur de copiste.

Dans une phrase telle que *krŭstivŭ sę samŭ, samŭ* est au nominatif; cf. Supr., 64, 10 *krĭstijani sami sę narekošę* et Math., V, 9 — XXIII, 10. — De même dans J., V, 18 *ravĭnŭ sę tvorę bogu* Zogr., *ravĭnŭ* est prédicat et par suite au nominatif. Le sens est tout différent dans Cloz., I, 192 *po čŭto ne stvori ego lučŭša.* Il peut du reste y avoir hésitation : J., VIII, 53 *kŭto sę samŭ ty tvoriši* Zogr., mais *kogo sę samŭ ty tvoriši* Mar. — *Petrŭ* est aussi au nominatif dans Mc, III, 16 *ji nareče jimę simonu petrŭ* Zogr. comme dans toutes les appositions de ce genre en slave.

IV.

Le génitif-accusatif des thèmes consonantiques féminins.

En dehors des thèmes masculins en *-o-* où il est régulier, le génitif-accusatif se trouve dans *quelques thèmes consonantiques féminins* où M. Leskien et, après lui, M. Scholvin (*Archiv,* II, 523) l'ont déjà reconnu et interprété exactement. Ce fait demande explication.

Les deux féminins en *-r-* **mäter-* et **dŭkter-* ont l'accusatif en *-rĭ* : *materĭ* = gr. μήτερα, **dŭkterĭ* = gr. θυγάτερα dans tous les dialectes : polon. *macierz,* psalt. flor. ps. 112, 8 — v.-serb. *materĭ, dĭšterĭ* (Daničić, *Istorija oblika,* p. 29) — slov. *mater, kčer* (*Archiv,* XIII, 64) — v.-russe *materĭ, dočerĭ* — etc. La situation est un peu moins claire en vieux-slave. Les manuscrits glagolitiques qui représentent d'ordinaire l'état le plus ancien de la langue ont exclusivement les formes *materĭ, dŭšterĭ*; c'est par suite d'une simple distraction que M. Scholvin a pu considérer *matere* comme un accusatif possible dans la phrase négative : Math., XV, 5 *jiže ne počitetŭ oca li mre svoeję* Zogr. Il y a donc accord entre la forme la plus ancienne du vieux-slave, telle qu'elle est conservée dans les manuscrits glagolitiques et celle qui est attestée par l'ensemble des dialectes. Au contraire, dans le Suprasliensis il y aurait 4 exemples de *matere, dŭštere* à côté de 8 des anciens accusatifs *materĭ, dŭšterĭ*; dans l'Évangile de Sava on trouve aussi les deux formes, mais la proportion est renversée et *matere, dŭštere* sont les accusatifs ordinaires ; le fait que cette particularité se retrouve dans l'Évangile d'Ostromir rend probable qu'il s'agit ici d'une innovation commune aux textes cyrilliques. L'une des deux formes a été visiblement substituée à l'autre : on ne s'expliquerait pas autrement qu'on pût trouver à quelques lignes de distance *materĭ* et *matere,* comme il arrive Sav., 119.

L'origine de l'emploi de *matere* et *dŭstere* comme accusatifs

est du reste aisée à reconnaître : les mots exprimant les idées voisines *otĭcĭ* et *synŭ* ont une tendance, très forte pour le premier et assez prononcée pour le second, à remplacer l'accusatif propre qu'ils possédaient au début de la tradition par le génitif-accusatif ; cette tendance, justifiée par la forme dans *otĭcĭ* et *synŭ,* a entraîné la substitution parallèle de *matere* et *dŭštere* à *materĭ* et *dŭšterĭ* ; les passages où l'on trouve côte à côte *otĭca* et *matere, syna* et *dŭštere* rendent très sensible cette influence ; ainsi Math., X, 37, on lit *jiže ľjubitŭ oca li materĭ* et *jiže ljubitŭ sna (snŭ* Mar.) *li dŭšterĭ* Zogr., mais Sav. *ljubęi oca li mtre* et *ljubęi sna li dŭštere.* Il y a eu ici comme dans beaucoup d'autres cas une *action analogique entre mots associés par le sens.* Les accusatifs *materĭ* et *dŭšterĭ* offraient du reste peu de résistance parce que, les thèmes consonantiques conservés étant fort peu nombreux, ces deux mots ont une flexion propre et ne font partie d'aucun système qui pût retarder le succès d'une influence étrangère.

Ce qui est vrai de *materĭ* ne l'est pas moins de *svekrŭvĭ.* Les dialectes s'accordent à supposer un accusatif panslave *svekrŭvĭ* comparable à skr. *vadh(ú)vam* : russe *svekróv',* v.-tch. *svekrev,* v.-polon. *swiekrew* ; cf. la finale serbo-croate *-av,* slov. *-ev* dans d'autres mots.

La forme correcte d'accusatif dans les textes glagolitiques est *svekrŭvĭ* (resp. *svekrovĭ*) ; c'est celle qui se trouve dans les deux passages du Marianus où l'accusatif de ce nom est employé ; dans les passages correspondants du Zographensis on lit à la place *svekrŭve,* mais un curieux détail montre que la forme d'accusatif *svekrŭve* était employée par un copiste à qui par suite la substitution peut être attribuée : on trouve *svekrŭve* au lieu du nominatif *svekry* L., XII, 53, alors que, dans ce passage, l'accusatif *svekrŭve,* comme *nevěstą* qui vient ensuite, résulte d'une confusion du scribe. Le génitif-accusatif *svekrŭve* n'est autre chose qu'une imitation du génitif-accusatif *svekra,* conforme lui-même à la règle générale ; la grande extension de *svekrŭve,* attestée par l'influence de cette forme sur les autres accusatifs des thèmes en *-y,* s'explique par l'action tout particulièrement intense que *svekrŭ* a pu exercer sur son féminin *svekry.* L'accusatif *neplodŭve* qui se trouve

dans le Psalterium est une imitation de *svekrŭve*. La forme *jętrŭve* manque par hasard dans les textes vieux-slaves.

Au point de vue syntaxique *matere, dŭštere, svekrŭve* sont de véritables accusatifs comme leurs modèles *otĭca, syna, svekra*; les adjectifs qui se rapportent à ces substantifs sont par suite à l'accusatif; ainsi L., XIII, 16 *siją že dŭštere Avramlą sąštą* Sav. (et Ostr.) — Supr. 285, 10 *matere čędoljubą* — ib., 171, 29 *tu bo obręšteši Alek̑sandra i jego matere Puroniją*, etc. (v. Scholvin, *Archiv*, II, p. 524 et suiv.). Il y a ici une importante confirmation de la remarque faite plus haut p. 24 sur le caractère du génitif-accusatif, confirmation que les féminins seuls pouvaient fournir.

L'accusatif *svekrŭve* a été imité par d'autres thèmes en *-ū- qui ne sont pas des noms de personnes. L'accusatif *crŭkŭvĭ* (cf. russe *cérkov'*, tch. *církev*, polon. *cerkiew*, croate *crikav*, etc.) a un doublet v.-sl. *crŭkŭve*; mais Mar. et Assem. ignorent cette forme; Zogr., qui par hasard ne connaît que *svekrŭve*, a 2 fois *crŭkŭve* (J., VII, 14 et Mc, XV, 29) contre 3 fois *crŭkŭvĭ* et 10 fois *crŭkovĭ*; Cloz. a une fois *crkve* contre deux *crkvĭ*; Sav. lui-même a régulièrement *crkvĭ* et ne possède *crkve* qu'une seule fois. Supr. est le seul manuscrit vieux-slave qui emploie d'ordinaire *crŭkŭve* et ne conserve de *crŭkŭvĭ* que des traces isolées : c'est une de ces innovations de détail qui donnent au Suprasliensis une place à part entre les manuscrits vieux-slaves. — De même le mot *smoky* n'a dans Supr. d'autre accusatif que *smokŭve*.

L'emploi du génitif-accusatif dans des féminins qui servent à nommer des objets inanimés serait assez surprenant si l'on n'y devait voir une simple imitation de *svekrŭve*. Encore cette imitation est-elle étrange; mais il importe de remarquer que ces féminins en *-y* sont pour la plupart empruntés au germanique: *crŭky* (c'est-à-dire **kʹrkū* avec le premier *k* conservé sous l'influence du second : cf. *čędo*) répond à v.-h.-a. *chirihho* et *smoky* à got. *smakka*; la flexion de *crŭky, smoky, buky, brady, chorągy*, etc. a été empruntée à celle des mots les plus employés de cette forme qui sont des noms d'êtres animés : *svekry, jętry, neplody* : de là l'emploi anomal du génitif-accu-



satif. Cette explication n'est admissible que si l'emploi de l'accusatif *svekrŭve* est contemporain des premiers emprunts germaniques; mais on sait que les particularités du Suprasliensis sont d'un caractère dialectal au moins autant que chronologique.

Les mots abstraits proprement slaves *cěly, ljuby* sont traités comme les emprunts au germanique *crŭky, smoky*. Dans les manuscrits glagolitiques et dans Sava on trouve *cělŭvĭ* (dans Euch., 39 a *prosęštaago cělĭve* il y a un vrai génitif), *ljubŭvĭ*; au contraire Supr. a d'ordinaire *ljubŭve* (sauf pourtant, 219, 12 *na množaišą ljubĭvĭ pride*). Mais on lit aussi dans les divers manuscrits de l'Évangile *ljuby* ou *prěljuby dějati, prěljuby tvoriti*, etc.; comme l'a fait remarquer avec raison M. Jagic' (Marianus, p. 438), il serait tout à fait singulier de trouver dans des noms féminins le nominatif employé en fonction d'accusatif. La propre explication du savant professeur de Vienne est invraisemblable parce que *ljuby* est visiblement un substantif dans ces locutions. Il semble donc ne rester d'autre ressource que de rapprocher ce *-y* de l'accusatif grec isolé -ῦν et d'y voir par suite une forme correcte et ancienne de l'accusatif d'un abstrait tel que *ljuby*. Mais il y aurait témérité à l'affirmer, car, sans parler d'autres difficultés, on trouve en proposition négative Math., V, 27 *ne prěljuby sŭtvoriši* Zogr., ainsi que le constate M. Schakhmatov (traduction russe du *Handbuch* de M. Leskien, p. 179) et le mieux est de laisser cette question indécise.

Il est en tout cas certain que *crŭkŭve* est imité de *svekrŭve*; car, dans les monosyllabes où l'influence de *svekrŭve* n'a pu s'exercer, l'ancien accusatif a subsisté; le seul accusatif connu de *kry* (disparu en vieux-slave) est *krŭvĭ* et il n'existe nulle part un accusatif **krŭve*; non plus qu'un accusatif **brŭve* en regard de *brŭvĭ*.

Il n'y a pas de thème masculin ou féminin en *-n-* qui serve à nommer des personnes; aussi l'accusatif de ces mots a-t-il régulièrement subsisté dans tous les cas: *dĭnĭ, kamenĭ, plamenĭ, remenĭ, korenĭ*; ces accusatifs servent même de nominatifs. Les exemples d'accusatifs en *-e* sont tout à fait isolés et incertains. Ainsi *kamene* n'est pas probant dans la phrase

suivante parce qu'il se trouve à côté d'un génitif de thème neutre en *-o-* : Supr., 118. 5 *obręštete těla mojego izvrŭžena na sucho i sego kamene iže imamŭ na nogu chośtą vamʼ da pogrebete sŭ moimŭ tělomŭ*. Le second exemple cité par M. Leskien est Euch., 21 b *sŭtvori dragaago kamene kypęštju vodą* : on peut se demander si l'auteur avait l'intention d'employer ici l'accusatif et s'il n'avait pas dans l'esprit l'idée : « il fit d'une grosse pierre de l'eau ». L'accusatif *dĭne* signalé par Miklosich, *Vergl. gr.*, III², 41, n'est pas dans un texte proprement vieux-slave.

Ainsi, *dans les thèmes consonantiques féminins, le génitif-accusatif est propre à une partie seulement des textes vieux-slaves et secondaire* ; il paraît manquer dans les thèmes consonantiques masculins.

CHAPITRE II.

CRITIQUE DES EXPLICATIONS PROPOSÉES.

Etant donné les caractères et les limites de l'emploi du génitif-accusatif en vieux-slave — et d'une manière plus générale en slave commun, puisque, ici comme ailleurs, le vieux-slave sous sa forme la plus ancienne représente en gros l'état du slave commun —, il est possible de poser les conditions auxquelles doit répondre une explication de la règle morphologique indiquée; il y a en effet à rendre compte des faits suivants:

1° En principe la règle ne s'applique, en dehors des pronoms personnels, qu'aux seuls thèmes en *-o-* (y compris les démonstratifs).

2° Elle ne vaut, abstraction faite des pronoms personnels dépourvus de genre qui ont une situation spéciale à tous égards, que pour les *masculins,* non pour les neutres; quant aux féminins, ils sont exclus par la formule précédente, puisque aucun thème en *-o-* n'est féminin en slave.

3° Dans les noms, le génitif-accusatif n'existe qu'au *singulier,* c'est-à-dire là où le nominatif et l'accusatif propre des thèmes en *-o-* sont identiques.

4° Le génitif-accusatif n'est qu'un *substitut morphologique de l'accusatif propre* dont le slave se sert pour certains noms. Cette formule est une conséquence immédiate des trois précédentes, puisque, si le fait avait le caractère syntaxique d'un emploi du génitif, il se trouverait également dans tous les thèmes à tous les genres et à tous les nombres.

5° Le génitif-accusatif n'est employé, sauf exception signalée plus haut, que là où il s'agit de *personnes* et parfois seulement

de *personnes déterminées*. D'autres catégories ont été ajoutées par la suite à ce premier groupe panslave : les *enfants*, les *animaux*, les *purs esprits*; il s'est ainsi constitué à l'intérieur du masculin un groupe de mots servant tous à nommer des *êtres animés*, de sorte que, dès les plus anciens textes, on trouve établie et sur le point d'être entièrement fixée une distinction de deux sous-genres dans le genre masculin : le genre *animé* et le genre *inanimé*.

La nécessité d'expliquer toutes ces particularités précise assez le problème pour qu'on en puisse espérer une solution à l'aide de ces données.

Il est reconnu de tout le monde qu'aucune langue indo-européenne ne présente de fait *immédiatement* comparable. Les langues du groupe baltique elles-mêmes, qui ont d'ailleurs tant d'innovations communes avec le slave, ne possèdent rien qui puisse être rapproché du génitif-accusatif. Il résulte de là que la confusion des formes du génitif et de l'accusatif des thèmes masculins en *-o-* servant à nommer des personnes est une innovation spécifiquement slave et doit trouver son explication en grande partie dans des phénomènes propres au slave.

Cette remarque fournit, d'une manière très vague, une date relative; en effet, si le fait n'est pas letto-slave, du moins la règle fondamentale est panslave, tandis que ses diverses extensions se sont opérées d'une manière indépendante dans chacun des dialectes et ne sont arrivées à leur terme qu'à une date plus récente : tel dialecte a, comme on l'a vu plus haut, conservé des accusatifs propres là où le vieux-slave a déjà le génitif-accusatif. Mais, de même que ces extensions indépendantes ont abouti à la création dans tous les dialectes d'une même catégorie syntaxique, le genre animé, définie par un même procédé grammatical, le génitif-accusatif, il est possible que la règle ancienne, appliquée seulement aux noms de « personnes », résulte de développements indépendants qui se seraient produits dans des parlers déjà différenciés à d'autres égards. Si des innovations morphologiques identiques ont eu lieu jusqu'au XIIIe-XIVe siècle dans des langues

aussi éloignées et aussi divergentes que le serbe et le polonais (1re personne en *-am* au lieu de *-aję* des verbes du type *dělaję*), il est légitime d'admettre qu'une même règle grammaticale a pu s'établir indépendamment dans tous les dialectes slaves à une date où leur aire géographique était plus restreinte et sans doute aussi plus une, les populations qui les parlaient plus semblables, et où par suite, les mêmes conditions se trouvant réalisées partout, les mêmes effets devaient se produire dans tous les groupes. Ainsi, de ce que la règle est panslave, il ne résulte nullement qu'elle soit antérieure à toute séparation des Slaves, et moins encore qu'elle ait précédé toute distinction dialectale.

Il n'est même pas impossible *a priori* que la règle soit antérieure à des innovations letto-slaves ; car toute innovation commune au baltique et au slave ne remonte pas nécessairement à une période où les deux dialectes n'étaient pas différenciés, et beaucoup peuvent tenir à des conditions identiques de développement dans les deux. Tout est incertitude dans ces questions de chronologie linguistique là où, comme ici, les textes font défaut.

On peut néanmoins admettre que le génitif-accusatif s'est développé en slave à une époque de peu antérieure à la composition des plus anciens textes. Le seul point absolument fixe est l'existence de la règle dès les premiers documents de tous les dialectes qui détermine la date la plus basse. D'autre part, le commencement de l'usage du génitif-accusatif est nécessairement postérieur à la confusion du nominatif et de l'accusatif dans les thèmes masculins en *-o-* ; mais, la date de ce fait lui-même étant inconnue, il ne sort de là aucune conclusion précise, sinon que la fixation de la règle, loin de remonter jusqu'à une période letto-slave, est venue après une autre innovation proprement slave.

Du reste, le procès d'extension du génitif-accusatif des noms de personnes à toutes les catégories d'êtres animés du genre masculin est commun à tous les dialectes et très avancé dès le début de la tradition ; il est donc probable que l'usage du génitif-accusatif même n'est pas des plus anciens : il doit faire partie de cet ensemble de modifications très étendues qui ont précédé immédiatement le moment où le slave a commencé

d'être écrit et qui lui ont donné, surtout au point de vue phonétique, son caractère original parmi les langues indo-européennes : on sait que *y* au lieu de *ū*, *-ra-*, *-la-* (resp. russe *-oro-*, *-olo-*, polon. *-ro-*, *-lo-*) au lieu de *-or-*, *-ol-* se trouvent dans les termes chrétiens empruntés au germanique et ne peuvent par suite être de beaucoup antérieurs au VIIe siècle ; car une loi phonétique ne s'applique avec constance à des mots étrangers que si l'emprunt est antérieur à l'entrée en action de la loi ou lui est assez peu postérieur pour que l'incapacité de prononcer certains phonèmes subsiste encore (Rousselot, *Modifications phonétiques*, p. 351). En particulier, la prononciation *y* du *ū* germanique a nécessairement précédé la réduction de la diphtongue *ou* (servant à rendre germ. *ō* dans les mots empruntés) à *ū* qui est panslave et antérieure à tout document. C'est précisément à cette époque où le slave a pris l'aspect très défini qu'il a dans les textes et qu'il a conservé avec tant de persistance jusqu'à maintenant qu'il y a lieu de reporter avec le plus de *probabilité* la fixation de la règle du génitif-accusatif.

Ces principes une fois établis, on peut aborder la critique des explications déjà proposées.

1° La théorie la plus précise a été exposée par M. V. Henry de la manière suivante dans son *Étude sur l'analogie* (Paris, 1883), p. 41 et suiv.

« Étant donné la tendance du slave à laisser tomber les consonnes finales, l'accusatif des thèmes en *-o-* et de ceux qui leur étaient assimilés devait se confondre avec le nominatif : *synŭ* = *sūnu-s* et *sūnu-m* ; *vlŭkŭ* (loup) = *wrko-s* et *wrko-m* ; et cette identité s'étendait, à plus forte raison, aux thèmes neutres où elle datait de la période proethnique. D'autre part, en vertu de la même loi phonique, l'accusatif des thèmes à finale consonnantique devait se rapprocher beaucoup du génitif : *matere* = *māt(e)r-às* et **materĕ* = *mātér-m*. Que si maintenant l'on considère que la plupart de ces thèmes slaves à finale consonnantique, et notamment ceux en *-tér-*, désignent des êtres animés, on conçoit que ceux des thèmes vocaliques qui en désignaient également aient tendu à se



fléchir à l'accusatif sur un paradigme analogue, et à se différencier ainsi des thèmes neutres, désignant des objets inanimés, dont l'accusatif était semblable au nominatif. Ainsi s'est produite entre les thèmes masculins cette singulière scission : les uns ayant l'accusatif semblable au nominatif, comme les neutres ; les autres substituant leur génitif à cet accusatif régulier par un ressouvenir d'autres thèmes où l'accusatif ressemblait au génitif. Le génitif *vlŭka* se serait substitué ainsi à l'accusatif régulier *vlŭkŭ* parce que, dans une autre classe, très nombreuse, de noms d'objets animés, le génitif et l'accusatif étaient identiques, *matere*. Un fait qui vient bien à l'appui de cette conjecture c'est que les noms propres à finale en *o, Dobrilo, Vasilĭko,* etc., bien qu'ils soient du genre neutre, ont l'accusatif pareil au génitif[1]. Il ne faut point d'ailleurs s'arrêter à cette objection, que le paléoslave, tel que nous le connaissons, n'a plus de noms d'agent en *-tér-* ; si ces thèmes avaient disparu à l'époque fort récente à laquelle il nous est donné de remonter, ils existaient à une époque antérieure, sans doute peu éloignée de nous ; car ils ne se sont élargis au moyen du suffixe secondaire *-jó-* qu'après la séparation du lette et du slave. »

Le sujet de l'ouvrage de M. Henry ne permettait pas une discussion étendue de cette hypothèse et l'auteur n'est pas revenu par la suite sur le fait dont il avait reconnu l'intérêt. Il suffira donc d'indiquer brièvement les principales difficultés que soulève cette théorie : elle ne rend pas compte des deux premiers faits posés p. 75 ; elle n'explique pas non plus pourquoi le génitif-accusatif semble n'avoir été employé d'abord que là où il s'agit de personnes déterminées. Fût-elle même satisfaisante à tous ces points de vue, elle doit être écartée *a priori* parce qu'elle repose sur une supposition qui paraissait vraisemblable à la date où M. Henry a publié son explication (cf. Brugmann, *Grundriss,* I [1886], p. 527), mais dont les progrès de la phonétique historique du slave ont démontré l'inexactitude (v. ib., II, p. 552) : comme le prouvent tous les faits cités au chapitre précédent, l'aboutissement phonétique de la désinence indo-européenne connue par gr. *α-*, lat. *-em,* etc.

1. Chodzko, *Gramm. Paléosl.,* p. 56.

est en slave *-ĭ* qui répond bien à lit. *-į*, et non *-ě* ou *-e* : là où l'on trouve l'accusatif en *-e* dans les thèmes consonantiques, il s'agit du génitif-accusatif (v. p. 70). Il est bien peu probable enfin que les noms d'agents en **-tel-* qui tiennent en slave la place de ceux en *-tōr-* du latin et en -τηρ- ou -τορ- du grec (on ne signale d'autres traces slaves des thèmes en **-ter-* que peut-être le type en *-tajĭ* qui a passé à une autre flexion : v.-sl. *ratajĭ*, lit. *artójis*) aient eu assez d'influence pour déterminer l'établissement d'une règle aussi importante : encore faudrait-il qu'il existât quelques exemples d'un accusatif **-tele* ; mais on ne trouve que *-telja* et peut-être parfois *-teljĭ*.

L'explication est donc à rejeter. Toutefois, la direction dans laquelle a cherché M. Henry est celle où la véritable origine du fait doit se rencontrer : seule, la confusion formelle d'un génitif et d'un accusatif, provoquée par une loi phonétique ou héritée d'un usage plus ancien, peut expliquer l'emploi du génitif en *-a* en fonction d'accusatif.

2° Dans sa *Syntaxe comparée des langues slaves,* Miklosich n'a pas tenté d'explication en règle du génitif-accusatif. Il se borne à quelques observations qui doivent du reste être retenues, p. 496 : « Wer zur erklärung dieser den stammverwandten sprachen unbekannten erscheinung geneigt wäre vom partitiven genetiv auszugehen wolle sich erinnern, dass dieser gen. gerade bei jenen substantiven, bei denen der acc. am häufigsten durch den gen. vertreten wird, nämlich bei den lebendes bezeichnenden, wol nur selten angewandt werden kann, und dass dieser gen. auch mit praepositionen verbunden wird. Eher wäre darauf hinzuweisen, dass die nothwendigkeit eines vom nom. formell verschiedenen acc. auf den gen. führte, ein umstand, dem der praepositionale acc. der romanischen sprachen, namentlich im spanischen, so wie im catalanischen, sardischen und sicilianischen und im rumänischen sein dasein verdankt. Wenn man noch dazu bedenkt dass ehedem der partitive gen. sehr häufig war, so hat man, wie mir scheint, die umstände erwogen, welche diese ausdruckweise minder räthselhaft erscheinen lassen, die am häufigsten bei fremden eigennamen und bei solchen nomina vor-

kommt, die als apposition von namen lebender wesen auftreten. » Les circonstances que relève Miklosich ont eu sans doute une importance, peut-être même assez grande, pour l'extension d'un emploi déjà existant du génitif-accusatif, mais elles ne fournissent pas le point de départ qu'il faut rechercher tout d'abord; et surtout elles ne rendent pas compte des caractères précis de cet emploi.

3° L'explication de M. Delbrück (*Vergl. synt.,* I, p. 320, § 154) ne constitue pas un progrès sur les deux précédentes. M. Delbrück part du génitif partitif, méconnaissant ainsi le caractère syntaxique d'accusatif des formes en question. Puis il fait l'hypothèse suivante, toute gratuite : « In den Akkusativ tritt ein Substantiv, wenn die volle Bewältigung durch das Verbum vorgestellt werden soll. Der Genitiv zeigt gegen diesen Akkusativgebrauch einen deutlich empfundenen Gegensatz. So treten denn in ihn solche Wesen, welche der vollen Bewältigung sich am unzugänglichsten erweisen, sozusagen die persönlichsten von allen : männliche Personen. » Aucune des langues où le génitif-partitif est conservé ne présente la moindre trace de l'emploi supposé en slave par M. Delbrück : cet emploi ne se trouverait donc entre toutes les langues indo-européennes que dans l'un des deux dialectes du groupe letto-slave, où il apparaîtrait, on ne sait pourquoi, dans les seuls thèmes en *-o-,* au singulier seulement, et où d'ailleurs ces anciens génitifs n'auraient pas tardé à être considérés comme des accusatifs. — L'hypothèse de M. Delbrück ne fournit donc pas l'explication cherchée.

Il reste à découvrir le véritable point de départ de l'emploi du génitif-accusatif; il faut pour cela trouver une forme d'un mot applicable seulement à des personnes, qui soit à la fois génitif et accusatif et puisse par là provoquer une confusion des deux cas.

CHAPITRE III.

LE GÉNITIF ET L'ACCUSATIF DES PRONOMS PERSONNELS.

La seule espèce de mots où le génitif et l'accusatif accentués soient confondus d'une manière constante à la fois *au singulier et au pluriel* dès le slave commun est le *pronom personnel.*

Dans les pronoms personnels, *le nominatif était complètement distinct des autres cas* en indo-européen soit par le thème soit même par la racine et le slave a conservé en principe cette particularité : or l'emploi du génitif-accusatif a pour effet de *supprimer la confusion du nominatif et de l'accusatif* réalisée dans la plupart des noms.

Si l'emploi du génitif-accusatif admet dans le pronom une explication directe, on aura ici le meilleur des points de départ pour rendre compte du génitif-accusatif dans les démonstratifs et dans les noms : l'emploi primitif, limité aux mots indiquant des « personnes », s'expliquera aussitôt, puisque le pronom personnel, de par sa nature même, est employé uniquement lorsqu'il s'agit de personnes. Or l'indo-iranien présente au pluriel une forme commune de génitif et d'accusatif : skr. *nas, vas,* zd *nō, vō.*

Ces circonstances désignent tout d'abord les pronoms personnels à l'attention de qui recherche l'origine et l'emploi du génitif-accusatif; il importe donc d'étudier la forme de ces mots et d'en préciser l'histoire.

1.

tebe, sebe.

Le pronom singulier de la deuxième personne et le pronom réfléchi sont rigoureusement parallèles en slave comme dans les langues baltiques et peuvent être étudiés ensemble. — La comparaison des langues slaves montre que le paradigme du vieux-slave reproduit — à un détail près, à ce qu'il semble — celui du slave commun.

Le nominatif *ty* est commun à tous les dialectes; c'est la forme accentuée qui répond à lat. *tū*, v.-irl. *tú*, v.-h.-a. *dū*, v.-pruss. *tou* (à côté de la forme atone *tu* : J. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 219, n.). — Il n'y a pas lieu d'insister ici sur l'anomalie que présente l'identité de thème de ce pronom personnel au nominatif et aux autres cas, puisqu'elle n'empêche pas le nominatif d'être nettement distinct de l'accusatif.

Les accusatifs atones *tę* et *sę* sont obscurs : seul, le vieux-prussien a des formes exactement comparables *tin* et *sin*, toutes deux atones en regard de *tien* et *sien* accentués (cf. l'accusatif *semmien*, etc.); *tin* et *sin* reposent sur **tēn* et **sēn*. Les accusatifs atones de l'indo-iranien conservent l'élément *w* de la racine et n'ont pas de nasale finale : skr. *tvā*, zd *þwā*; le grec est plus éloigné encore : τϜε (σε), ʽϜε. L'absence d'une particule slave correspondant à skr. *-am* (sauf dans *azŭ* ?) autorise la supposition que la nasale de *tę*, *sę* est celle des accusatifs qui aurait été ajoutée à d'anciens **tē*, **sē* = lat. *tē*, *sē*. — Les formes atones *tę*, *sę* ont subsisté jusqu'à maintenant : serbe *te*, *se* — tch. *tě*, *se* — polon. *cię*, *się* — pet. russe *tja*, gd russe *sja* — etc.

Le datif atone *ti*, *si* du vieux-slave se retrouve aussi dans les dialectes modernes. Il répond à skr. *te*, prākr. *se* — zd *tē*, *hē* (*šē*) — gr. τοι, οἱ (à côté de ʽϜοι, Grammont, *Rev. bourguignonne*, IV, 123 et suiv.). Toutefois, en sanskrit, *te* n'est pas seulement datif, mais aussi génitif atone; on en peut dire autant de τοι et οἱ (ʽϜοι) dans la langue homérique. Il n'est donc pas surprenant que, en vieux-slave, *ti* et *si* servent sou-

vent de génitifs : Mc, X, 12, *žena pustivŭši mąža si* Zogr. « αὐτὴ ἀπολύσασα τὸν ἄνδρα αὐτῆς » — J., IX, 10 *kako ti sę otvrěste oči* Zogr. « πῶς οὖν ἠνεῴχθησάν σου οἱ ὀφθαλμοί » — J., IV, 51 *synŭ ti* (*tvoi* Zogr.) *živŭ estŭ* Mar. et Assem. — J., IV, 18 *pęti bo mąži jimėla esi ji nynˆě egože jimaši něstŭ ti mąži* Zogr. « πέντε γὰρ ἄνδρας ἔσχες καὶ νῦν ὃν ἔχεις οὐκ ἔστιν σου ἀνήρ » — Euch., 11 b *imetŭ ppŭ za rąką starěišaago a tŭ paky bratra si za rąką* — ib., 79 a *prěčistyję ti materi radi* — Supr., 133, 4 *vŭ prŭvoje ti vŭprašanije* — ib., 316, 10 *jegda prinosiši darŭ si na trěbište,* en face de Math., V, 23 *ašte ubo prineseši darŭ svoi kŭ oltarˆju* Zogr. — ib., 318, 18 *jegda vladyką si vidě čtoma.* Miklosich cite beaucoup d'exemples de cet emploi de *ti, si, Vergl. gr.,* IV, 607, au chapitre du datif. Sans doute, au point de vue slave, *ti* et *si* ont été tenus pour des datifs à cause de leur caractère enclitique qui, les faisant placer immédiatement après le premier mot de la phrase, les rattachait à ce mot, les séparait entièrement du nom qu'ils déterminaient et leur donnait l'apparence d'être le complément du verbe ; on a même employé *jemu* par exemple sur le modèle de *ti, si.* Mais, originairement, *ti* et *si* étaient dans ces emplois de véritables génitifs et c'est sans doute ainsi qu'ils étaient encore compris de ceux qui ont créé la locution *sebe si* (par exemple Supr., 253, 15) tandis que *sebě si* (par exemple Supr., 256, 21) résulte d'une conception postérieure de *si* comme datif ; cf. en latin *suos sibī,* où l'enclitique *sibĭ* repose sur une contamination de la forme accentuée du datif et de la forme atone du génitif.

Les formes accentuées de génitif, d'accusatif et de datif-locatif sont respectivement *tebe, sebe* — *tebe, sebe* — *tebě, sebě* en vieux-slave ; l'instrumental n'existe que sous la forme accentuée : *toboją, soboją.*

L'accusatif, identique au génitif, *tebe* ne se trouve qu'une seule fois dans l'index du Marianus, et *sebe* six fois (en ne tenant pas compte de Math., XXVII, 42 où *sebe* est génitif) ; le traducteur de l'Évangile a une prédilection marquée pour les accusatifs atones *mę, tę, sę* et n'emploie *tebe, sebe* qu'en cas de nécessité. — La forme commune de l'accusatif et du génitif accentués a persisté telle quelle dans la plupart des dialectes

modernes : tchèque *tebe, sebe,* polon. *ciebie, siebie,* serbe *tèbē, sèbē* ; en russe, *tebjá, sebjá* est une contamination du génitif-accusatif accentué * *tebé,* * *sebé* et de l'accusatif atone *tja, sja.*

Les dialectes divergent au contraire pour le datif-locatif et l'instrumental. L'*o* radical de *toboją* se retrouve en russe *tobóju,* en polonais *tobą,* en serbe *tȍbōm,* etc. mais non en slovène *tebōj* et en tchèque *tebou* (v.-tch. *tobou*) ; inversement l'*e* radical de *tebě* apparaît dans : russe *tebě́,* serbe *tèbi,* slov. *tebi,* mais le polonais et le tchèque sont ici d'accord : polon. *tobie,* tch. *tobě* ; en russe même, on trouve dès le XIe siècle, c'est-à-dire dès le début de la tradition un datif *tobě.* — Les formes du réfléchi sont exactement parallèles à celles du pronom de deuxième personne.

Ces divergences rendent difficile de fixer l'état panslave. L'existence du datif-locatif *tobě* en tchèque, dans un dialecte où l'instrumental lui-même a pris la forme *tebou,* tend à prouver que l'*o* de *tobě* n'est pas analogique de celui de l'instrumental ; on conçoit du reste comment le génitif-accusatif *tebe* a pu introduire *e* dans *tobě* qui est aussi terminé par une voyelle palatale ; on comprend moins comment l'instrumental *toboją* aurait agi sur la forme plus employée *tebě* pour en transformer l'*e* en *o,* alors que cette influence était balancée par celle de *tebe* qui est extrêmement fréquent. Mais, comme d'autre part l'*o* du datif *tobě* ne saurait être expliqué directement, le plus probable est que le datif panslave était * *tebě* et le locatif * *tobě* (cf. plus bas) ; ces deux formes ayant la même désinence — et la désinence *-ě* qui est précisément la finale commune du datif et du locatif dans les féminins en *-a* — ont été rapprochées, de telle sorte que, seul, le datif ou, seul, le locatif a subsisté dans chaque dialecte. On doit dans cette hypothèse poser comme état panslave :

	accentué		atone	
génitif	* *tebe*	* *sebe*	* *ti*	* *si*
accusatif	* *tebe*	* *sebe*	* *tę*	* *sę*
datif	* *tebě*	* *sebě*	* *ti*	* *si*
locatif	* *tobě*	* *sobě*		
instrumental	* *toboją*	* *soboją*		

Le *b* que possèdent les formes accentuées est ancien au

datif, cf. v.-pruss. *tebbei, sebbei,* gâth. *taibyā,* ombr. *tefe,* osq. sífoí, lat. *tibī, sibī,* skr. *túbhyam.* L'instrumental *toboją, soboją* peut être analogique du locatif **tobě* sur le modèle de *ženě, ženoją,* cf. skr. *tváyā* en regard de *tvā́.* Le génitif et le locatif reposent respectivement sur **tewe,* attesté par skr. *táva,* zd *tava,* et **tewoi*; le vocalisme du locatif de ce pronom ne comporte pas d'*e* radical en indo-européen : skr. *tvé,* gr. *τϝοι); l'*o* du slave — issu de *e* — est donc emprunté au génitif **tewe,* etc. On est conduit ainsi à un paradigme plus ancien que le paradigme posé plus haut :

	accentué		atone	
génitif	**tewe*	**sewe*	**toi*	**soi*
accusatif	**tewe*	**sewe*	**tēn*	**sēn*
datif	**teboi*	**seboi*	**toi*	**soi*
locatif	**towoi*	**sowoi*		
instrumental	**tow-?*	**sow-?*		

Ce second tableau fournit une belle illustration de la loi phonétique, jusqu'à présent assez mal attestée et par des exemples discutables, en vertu de laquelle *e* subsiste devant *v* suivi de voyelle palatale : *devętĭ,* lit. *deviñts,* v.-pruss. *newīnts*; *drevĭnŭ*; les mots obscurs, v.-pruss. *gewinna* et *brewinnimai*; mais v.-sl. *novŭ,* etc. ; M. Brugmann considère l'*e* de lit. *deviñts* comme analogique de *dešimts* (*Grundr.* II, p. 482), mais cette explication ne s'applique pas à lit. *devynì* non plus qu'à v.-pruss. *newīnts.* — L'*e* de **tewoi* est devenu *o* comme celui de **-ewoi* (i.-e. **-ewai*) au datif *synovi*; le nominatif pluriel *synove* est analogique du génitif pluriel *synovŭ,* cf. got. *-iwe,* gr. -έϝων, du datif singulier *synovi,* cf. skr. *sūnáve,* et des autres cas où *v* se trouvant devant un ancien *o* n'avait pas la prononciation palatalisée, peut-être aussi du génitif singulier *synu,* cf. got. *sunaus*; l'*e* de **tewe* subsiste phonétiquement.

L'altération de *e* par le *v* suivant rend au moins très probable que le *v* slave était encore au moment du changement le *w* indo-européen, c'est-à-dire la voyelle *u* en fonction de consonne et non pas le *v* labio-dental, seul historiquement attesté en slave ; **tewe* et *tebe* (qui en est une déformation due à l'influence du datif *tebě*) ne diffèrent phonétiquement l'un de l'autre que par la présence dans le se-

cond de l'occlusion — peu intense — des consonnes sonores et l'absence de l'élément vélaire du *w* — qui devait tendre de bonne heure à disparaître puisque le *w* indo-européen est en panslave *v* labio-dental. L'identité de forme du génitif et du datif atones *ti* explique le rapprochement du génitif accentué **tewe* et du datif accentué *tebě*; on ne voit pas clairement pourquoi l'occlusive de *tebě* a triomphé et non la spirante de **tewe*; on remarquera toutefois que le génitif-accusatif **tewe* avait *e* en commun avec *tebě*, tandis que **towě* et **towoją* (?) avaient *o* devant *w*; une fois étendu à *tebe*, le *b* a été généralisé dans le reste de la flexion: de là le locatif **tobě* et l'instrumental *toboją*. Le *b* de *sebe, sebě,* **sobě, soboją* trouvait du reste quelque appui dans *osobĭ, osobĭnŭ,* etc. dont le *b* représente i.-e. *bh* : cf. v.-sl. *sebrŭ,* got. *sibja,* skr. *sabhā́,* gr. σφίν, σφός (?).

Comme dans beaucoup d'actions analogiques, la nécessité d'une uniformisation est ici l'essentiel et le sens dans lequel celle-ci se produit tient à la direction donnée au début par une circonstance ou peu importante ou même tout à fait fortuite. En lituanien et en lette, c'est le *v* de l'accusatif, du génitif, du locatif et de l'instrumental qui a éliminé le *b* du datif.

Quant au vocalisme radical du lituanien et du lette, il est déterminé par la même loi phonétique qu'en slave; le lette est ici très clair: les adjectifs possessifs *taws, saws* (de **tawas,* **sawas*) s'opposent à acc. *tewi, tew* — *sewi, sew* — gén. *tewis* — *sewis* — dat. *tewim* — *sewim* — instr. *tew(i)* — *sew(i).* En lituanien le vocalisme *a,* régulier et commun à tous les dialectes dans *tãvo* — *sãvo,* s'est étendu sur un large domaine à l'accusatif *tavę* — *savę,* au génitif *tavęs* — *savęs,* etc., et la forme phonétique *e* ne subsiste plus que dans quelques dialectes, par exemple à Memel acc. *tevi* — *sevi,* gén. *tevis* — *sevis,* etc.

L'élément radical **tew-* du génitif **tewe* répond à *tev-* que présentent au même cas le lituanien et le lette. Quant à l'élément final *-e,* il est aussi ancien, comme le prouve l'égalité

slave **tewe* = indo-iranien **tava*

où l'*a* final de l'indo-iranien, sans déterminer le timbre, atteste

du moins l'existence d'une voyelle *e* ou *o*; la finale *-ns* de lit. *tavęs,* lett. *tewis* est une innovation — inexpliquée et tout à fait isolée — de ces deux langues baltiques et encore certains dialectes ont-ils conservé des formes *tevę, sevę* et peut-être *teve, seve.*

Les génitifs *tebe* — *sebe* sont entièrement expliqués par les considérations qui précèdent. D'anciens accusatifs **tewe* — **sewe* ont nécessairement suivi l'analogie des génitifs identiques **tewe* — **sewe.* Il reste à rendre compte de ces accusatifs.

La finale *-e* est ancienne à l'accusatif, comme l'établit d'une manière certaine la comparaison avec les formes grecques : τϝέ (σέ), ʽϝέ — germaniques : v.-h.-a. *dih, sih,* v.-isl. *þi-k, si-k* de **te-ge,* **se-ge* — arménienne : *khe-z*. La nasale finale de lit. *tąvę* — *savę* s'explique aisément par l'addition de la désinence de l'accusatif à d'anciens *tave* — *save.* Cet *ĕ* alternait dans des conditions inconnues avec *ē* : skr. *tvā,* lat. *tē, sē,* etc. *L'élément final des accusatifs* *tewe — *sewe *trouve donc des correspondants hors du slave.*

Le vocalisme radical est plus embarrassant. M. Brugmann suppose que lit. *tavę* — *savę* résultent d'une contamination de **tę* — **sę* et du génitif ; mais cette hypothèse serait justifiée seulement s'il était bien établi qu'il n'a pas existé et n'a pu exister des accusatifs letto-slaves **tewe* — **sewe.*

Le vocalisme **tew-* ne se trouve, il est vrai, à l'accusatif dans aucune langue indo-européenne hors du letto-slave pour le pronom de la deuxième personne. Quant à l'accusatif hom. ἑέ, c'est-à-dire ἑϝέ (sans ϝ initial, Dyroff, K. Z., XXXII, 87 et suiv.) qui répond exactement à **sewe,* il y a toute raison de mettre en doute la valeur probante de cette forme isolée, attestée dans un très petit nombre de passages ; l'existence même du datif-locatif ἑϝοί (en face de ʽϝοῖ), presque sûrement de formation récente, est propre à rendre cet accusatif ἑϝέ plus suspect encore, s'il est possible, d'être une innovation hellénique plutôt que le représentant d'un mot indo-européen.

Mais *l'identité de forme des génitifs et accusatifs letto-slaves* *tewe *sewe *a son pendant exact dans l'identité des accusatifs gr.* τϝέ, ʽϝέ *qui ont subsisté et des génitifs* *τϝε, *ʽϝε *qui ont été pourvus*

de désinences de génitif diverses suivant les dialectes : chez Homère et en ionien-attique, celle des thèmes en *-o-* : σεῖο, εἷο — σέο, ἕο — σοῦ, ʽϜοῦ (et σεῦ, εὗ) — en éolien, la finale -θεν (σέθεν, ἕθεν) qui se trouve aussi chez Homère ; dans les noms, cette désinence ne sert à former que des ablatifs (comme aussi en général -φι) et constitue la trace la plus remarquable d'une forme propre de l'ablatif en grec ; mais, dans les pronoms, elle s'emploie aussi pour le génitif et on lit chez Homère :

Δ 169 ἀλλά μοι αἰνὸν ἄχος σέθεν ἔσσεται

aussi bien que

A 114 οὗ ʽϜεθέν ἐστι χερείων

— en dorien, la désinence -ος des thèmes consonantiques : τέος (d'où τέορ, τίος, τεῦς), * ʽϜεος (οὗς) ou celle des thèmes en *-o-* comme en ionien-attique ; peut-être même τεός est-il τέο, issu d'un plus ancien *τεῖο, avec addition de la finale -ς du génitif. Quoi qu'on puisse penser du dorien et de l'éolien, la désinence **-syo* dans les secondes personnes ioniennes et doriennes et dans le réfléchi est une addition hellénique, et, si l'on en fait abstraction, il reste les génitifs *τϜε et * ʽϜε qui sont précisément identiques aux accusatifs panhelléniques τϜε et ʽϜε (cf. Torp, *Beitr. z. lehre von den geschlechtlosen pronomen,* p. 25 et suiv.).

Les datifs got. *mis, þus* (au lieu de *þis,* cf. v.-h.-a. *dir*), *sis* reposent sur d'anciens **mes, *tes, *ses.* Ces pronoms étant atones, à en juger par le traitement de *e,* doivent être considérés comme s'étant substitués à la forme de génitif et de datif atones : i.-e. **moi, *toi, *soi.* Dès lors on peut se demander avec M. Torp, *l. c.,* p. 26, si germ. **miz, *þiz, *siz* n'ont pas servi de génitifs pendant un temps et par suite si *-s* (resp. *-z*) n'est pas la désinence du génitif ajoutée à une forme commune d'accusatif et de génitif atones : **me, *te, *se.* La perte de l'emploi de **miz,* etc. comme génitifs résulte de l'introduction de l'adjectif possessif (type got. *meina,* etc.) dans la flexion du pronom.

Le génitif arménien *kho* en face de l'accusatif *khe-z* peut devoir son *o* soit à l'ablatif soit plutôt à l'adjectif possessif et, si même cette opposition vocalique de la finale du génitif et

de l'accusatif remonte à l'indo-européen, il n'est pas légitime de conclure de là qu'elle avait lieu dans les dialectes sur lesquels reposent le grec et le letto-slave.

Le letto-slave, le grec et peut-être aussi le germanique ont donc confondu à date ancienne et le slave continue à confondre historiquement les formes accentuées de l'accusatif et du génitif du pronom personnel singulier de la deuxième personne et du réfléchi; mais l'indo-iranien les distingue par le vocalisme radical: skr. gén. *táva,* acc. *tvā́m* (c'est-à-dire *tva* + *am*); et, si le grec et le letto-slave présentent également la confusion, l'un a le vocalisme du génitif indo-iranien et l'autre le vocalisme de l'accusatif:

letto-slave **tewé*: gr. *τϝέ

Cette différence s'explique bien par une opposition de deux formes à finale identique, mais à vocalisme distinct:

gén. **téwe*: acc. **twé*
**séwe* **swé*

Les faits sont trop complexes pour qu'on puisse rien affirmer absolument sur l'état indo-européen; il n'est même pas certain que tous les dialectes aient eu la même forme. Mais tout tend à établir cette distinction indo-européenne de l'accusatif et du génitif au moyen du vocalisme radical.

Un accusatif i.-e. **twé* est prouvé par l'accord de gr. τϝέ, arm. *khe-z*; le vocalisme sans *e* que présentent ces deux formes concorde avec celui de l'indo-iranien **tvām* et avec celui que suppose le phénomène phonétique indo-européen de chute du *w* d'où résultent germ. **þi-k* et lat. *tē*. — Le génitif **tewe* est supposé par v.-sl. *tebe,* lit. *tavęs,* skr. *táva*; le génitif arm. *iwr* de **sew* + voyelle + *r* répond de plus à letto-slave **sewe* et en atteste le caractère ancien. Les adjectifs possessifs gr. τεϝός, ἑϝός supposent le même vocalisme du génitif. Quant à σός et ῾ϝός, ils ont subi comme arm. *kho* l'influence des autres cas des pronoms correspondants. — Le letto-slave a seul le vocalisme *e* du radical à l'accusatif. Le grec et l'arménien ont ensemble le vocalisme sans *e* au génitif; mais cet accord des deux langues prouve très peu, par cela seul que l'ablatif peut avoir exercé une influence sur le génitif,

cf. skr. *tvát*, arm. *khēn* (de **khe-in?* cf. *noyn* « le même », de **no-in*); du reste le génitif arm. *kho* qui a été rapproché de l'adjectif possessif se trouve en contradiction avec la forme du réfléchi *iw-r*.

Pour expliquer les paradigmes contraires du letto-slave et du grec on doit donc poser comme étant les plus probables les formules suivantes :

		accus.	génit.	datif
i.-e.	accentué	**twĕ̄*	**tewe*	**tebh* + ?
	atone	**tĕ̄*	**toi*	**toi*
gr.	accentué	τϝέ	*τϝέ	*τϝοί (= locat. skr. *tvé*)
	atone	τϝε (?)	τοι	τοι
letto-sl.	accentué	**tewe*	**tewe*	**tebai* (cf. zd *taibyā*)
	atone	**tē(n)*	**toi*	**toi*

Le parallélisme des formes accentuées et atones et l'influence du datif qui en résulte ressortent immédiatement de ce tableau. Dans cette hypothèse, le grec et le letto-slave ont subi chacun une action analogique, l'un éliminant sous l'influence du locatif le vocalisme **tew-* et l'autre le vocalisme **tw-* d'après le datif : la confusion de l'accusatif et du génitif aurait donc été réalisée indépendamment dans chaque dialecte.

Quelque hypothèse que l'on fasse sur l'origine du fait, l'accord du lituanien, du lette et du slave rend certaine *l'identité du génitif et de l'accusatif accentués* *tewe (*différent du nominatif* *tū), *sewe *en letto-slave.*

Le slave commun **tebe* semble avoir été oxytoné: serbe *tébē*, čak. *tebè*, russe *tebjá*; de même serbe *sébē*, čak. *sebè*, russe *sebjá*. — Cette accentuation est d'accord avec celle de lit. *tavę̀*, *savę̀* et *tavę̃s*, *savę̃s*; on peut donc poser en letto-slave **tewé*, **sewé*, ce qui est en opposition avec skr. *táva*, mais concorde parfaitement avec gr. ἐμέ (il y a peu de fond à faire sur l'accent de hom. ἑϝέ). Le datif *tebě* était au contraire accentué sur *te-*, au moins dialectalement; sur les feuilles de Kiev on lit *tébě* II, 23—III b, 1—VI, 2 (et aussi le génitif-accusatif *tébe*, III b, 6) d'accord avec lit. *tãvei*, cf. skr. *túbhyam*; cette accentuation se retrouve dans le petit russe *tébe*, *sébe* et dans le bul-

gare *tébe, sébe.* L'accent sur la finale du datif est dû sans doute dans les dialectes où il se rencontre à ce que la finale a pris dialectalement l'intonation rude : serbe *tèbi, sèbi* (avec *i* bref final). L'accentuation du génitif-accusatif letto-slave **tewé* serait donc celle d'un accusatif comme gr. ἐμέ et non celle d'un génitif comme skr. *táva* ; on aurait là une confirmation curieuse du caractère ancien de l'accusatif **tewé* en letto-slave.

II.

mene.

Le pronom de la première personne du singulier est parallèle à celui de la seconde personne et au réfléchi : on y retrouve donc l'identification letto-slave des formes du génitif et de l'accusatif qui a été constatée et expliquée pour *tebe* et *sebe*; mais il se pose ici plusieurs questions accessoires qui obligent à l'étudier à part.

Le nominatif n'est pas tiré de la même racine que les autres cas. La forme panslave **jazŭ* (v.-sl. *azŭ,* v.-russe *jazŭ,* v.-tch. *jaz,* moderne *ja* dans tous les dialectes sauf le bulgare) a un *-z-* qui répond à gr. -γ-, lat. *-g-,* got. *-k-* de ἐγώ, *ego, ik*; son *-ŭ* final a été rapproché de *-am* de skr. *ahám*; mais l'*a* initial (devenu *ja-* en panslave) ne peut répondre qu'à i.-e. *ō* ou *ā* ; le timbre *o* ou *a* se retrouve peut-être dans lit. *asz* en regard de *esz,* mais la longue n'est attestée nulle part ailleurs. La forme slave du nominatif de ce pronom est donc complètement isolée. Pour les pronoms personnels, chacune des langues indo-européennes présente ainsi certaines particularités remarquables, souvent très malaisées à expliquer historiquement ; c'est pourquoi le fait que le slave est seul à confondre formellement le génitif et l'accusatif ne saurait surprendre en aucun cas.

De même que *ti* et *si,* le datif atone *mi* remonte à l'indo-européen : cf. skr. *me,* gr. μοι. Il subsiste des traces de la valeur de génitif atone que *mi* a possédée anciennement : Math., XVI, 23 *sŭblaznŭ mi esi* Mar. « σκάνδαλον εἶ ἐμοῦ » — ib.,

XX, 15 *něstŭ mi lěti sŭtvoriti vŭ svoichŭ mi eze chošta* Mar. — L., XI, 6 *jižde kŭ m'ně drugŭ mi pride sŭ pąti* Zogr. « ἐπειδὴ φίλος μου παρεγένετο ἐξ ὁδοῦ πρός με » — L., XXIII, 42 *pomeni mi* Zogr. (*mę* Mar., Assem., cf. Supr., 319, 24) — Supr., 257, 15 *raždĭzi istesě moi i srĭdĭce mi* — ib., 261, 4 *i plodŭ jeję sladŭkŭ vĭ grŭtani mi.* — L'accusatif atone *mę* pose les mêmes questions que *tę* et *sę*.

Le datif-locatif accentué *mĭně* et l'instrumental *mŭnoją* représentent la forme panslave, cf. russe *mně, mnóju* et polon. *mnie, mną*. La différence entre *ĭ* du datif et *ŭ* de l'instrumental dans les textes vieux-slaves est sans valeur étymologique ; le *jer* de ces formes n'a subsisté dans aucune langue moderne ; dès le slave commun il est dépourvu d'intensité et tend à perdre sa force de voyelle formant syllabe. Or, autant on peut légitimement attribuer de valeur à la graphie du vieux-slave pour le *jer* final et pour le *jer* intense qui est parfois noté *e* (resp. *o*) et qui subsiste dans les langues modernes (russe *e* ou *o*, serbe *a*, polonais *e*, etc.), autant le *jer* faible (non conservé dans les dialectes modernes) est dépourvu d'autorité; même dans les manuscrits les plus anciens et les plus archaïques, il n'est pas écrit dans nombre de cas; là où il l'est, il y a souvent hésitation entre *ĭ* et *ŭ*; quand la graphie est fixe, c'est le timbre de la voyelle de la syllabe suivante qui en décide : on trouve ainsi, même dans le Zographensis, *bĭděti* et *vŭdova* par exemple malgré l'étymologie. Il en est de même de l'*ĭ* de *mĭně* et de l'*ŭ* de *mŭnoją* : ils sont dûs respectivement au *ě* et à l'*o* qui suivent ; Ostromir a *mŭně* sans qu'on y puisse attacher plus d'importance, et il est impossible de déterminer si la forme ancienne est **mĭně*, **mĭnoją* ou **mŭně*, **mŭnoją*.

Ce datif et cet instrumental ne sont pas moins isolés que ne l'est le nominatif *jazŭ*; tout au plus pourrait-on songer à en rapprocher gr. ἐμίν, en supposant que la désinence du datif-locatif aurait été ajoutée à un ancien **mĭn*, mais il n'y a pour cela aucune vraisemblance, puisque la finale *-*in* de ἐμίν n'a laissé d'ailleurs aucune trace en slave. Il résulte de là que *mĭně* est analogique du pronom de deuxième personne; mais, comme le vocalisme n'est pas celui de *mene*, le datif-locatif *mĭně* ne

peut être imité que de **tŭvě* et atteste d'une manière indirecte l'existence en slave d'une forme sans *e* radical correspondant au locatif skr. *tvé* = gr. **τϝοι*.

Le génitif-accusatif accentué *mene* semble panslave. La forme *mne* du tchèque qui se trouve dans des textes vieux-slaves soumis à une influence morave comme le *Psalterium* est facilement explicable par l'influence du datif *mĭně*: cf. *tebe, tebě*; inversement le serbe a *mèni* d'après le génitif *mene*, tandis que l'instrumental garde son ancienne forme radicale: *mnōm*. L'*e* de *mene* se retrouve dans le datif v.-pruss. *mennei*, mais le lituanien et le lette ont des génitifs lit. *manęs* (dial. *manis, munis*), lette *manis*, accusatifs lit. *manę (mani, muni)*, lette *mani, man* qui ont *a*, comme du reste l'adjectif possessif lette *mans*, lit. *mãno*. On ne peut expliquer que par hypothèse l'origine de cet *a*: sans doute on a dit d'abord *mano*, **menę* au lieu de **meno*, **menę* d'après *tavo, tevę*, et ensuite *manę* d'après *mano* comme *tavę* d'après *tavo*; mais au moins on constate que le letto-slave a eu un élément radical **men-*. — La finale *-e* est traitée comme dans **tewe*, **sewe*.

Pas plus que les accusatifs **tewe*, **sewe*, l'accusatif **mene* n'a de correspondant hors du letto-slave; mais le génitif **mene* répond à v.-perse *manā*, zd *mana*. Ce génitif ne se trouve du reste pas hors du letto-slave et de l'iranien; le sanskrit même a une forme très semblable, mais différente: *máma* qui n'est sans doute autre chose qu'une modification de **mána* où l'on a cru sentir un redoublement. La possession commune de **mene* est l'un des témoignages les plus remarquables de la parenté dialectale du slave et de l'iranien et, d'une manière plus générale, du letto-slave et de l'indo-iranien, cf. v.-sl. *radi* = v.-perse *rādiy*; v.-sl. *slovo* = zd *sravah-* « mot »; *bogŭ* = v.-perse *baga* « dieu »; *svętŭ* = zd *spəntō* « saint »; *uš-i* (nominatif duel de *uš-*, cf. lit. gén. plur. *aus-ų*), cf. zd *uš-i* « les deux oreilles » (le datif-instrumental *ušima* n'est pas une forme de thème en *-i-*; il est refait sur le nominatif *uši*); *ovo-* = v.-perse *ava-* « celui-là »; *kupŭ* = v.-perse *kaufa*; *kŭde* = gâth. *kudā*; *samŭ* = zd *hāmō* « même »; *zovetŭ*, cf. zd *zavaiti* (et *zŭvati*, cf. zd *zbā-*); *dlĭgŭ* = zd *darəγō* « long »; *sŭ-dravŭ*, cf. zd *dr(u)vō* « ferme, sain » et skr. *dharúṇas*; *prŭvŭ* =

v.-perse *paruva* « premier » ; *kratŭ*, cf. zd *ha-kərət* ; *bo* = zd *bā* ; *šuji* (c'est-à-dire **seuyos*) = iran. **hauyas* (skr. *savyás*) ; *niči* = zd *naēčiṭ* ; *boją sę*, cf. skr. *bháye* ; *črŭnŭ* = skr. *kṛṣṇás* ; *griva* = zd *grīva* ; *desinŭ* = zd *dašinō* ; v.-sl. *vlasŭ*, cf. zd *varəsəm* ; *je-* = zd *ya-* dans l'adjectif composé.

De même que le letto-slave, le grec a possédé une forme unique pour le génitif et l'accusatif de ce pronom acc. ἐμέ ou με, génit. *ἐμέ-*hyo* ou *μέ-*hyo* ; mais, comme dans le cas de τϝέ et ῾ϝε, ce génitif-accusatif est différent de celui du slave et s'accorde avec l'arménien : acc. *i-s*, gén. *im* et le germanique : acc. got. *mi-k*.

Ainsi le letto-slave a un génitif identique à l'accusatif : **mene*, et cette identité des deux cas se retrouve en grec sous une autre forme, mais il est impossible de déterminer un original indo-européen, plus encore que dans le cas des thèmes **tew-* et **sew-* ; la division dialectale s'est sans doute produite ici de très bonne heure, et presque chaque langue indo-européenne a des formes propres et irréductibles à celles des autres.

III.

nasŭ, vasŭ.

Au pluriel, les formes des pronoms personnels slaves ne sont pas moins idiomatiques qu'au singulier.

Les nominatifs *my* et *vy* sont tous deux proprement slaves ; *my* est une déformation de **me(s)*, cf. prâkr. *mo*, lit. *mēs*, arm. *mekh*, gr. *(ασ)-μες (*Mém. Soc. ling.*, VIII, 161), d'après l'accusatif *ny*, cf. *vy*, et d'après le nominatif du pronom de la deuxième personne *vy* ; quant au nominatif *vy* lui-même, il répond à lit. *jūs*, got. *jus*, zd *yūš* et *yūž-əm*, skr. *yūy-ám*, mais doit son *v* initial au lieu de *j-* à tous les autres cas qui ont *v* initial et notamment à l'accusatif pluriel *vy* : le slave a éliminé ici la différence de radical usuelle en indo-européen entre le nominatif et les autres cas des pronoms et démonstratifs. Mais ce changement, conforme à une tendance générale de la langue, n'a pas entraîné de confusion avec l'accusatif, puisque le nominatif *vy* est accentué et l'accusatif *vy* atone.

D'ailleurs les deux pronoms sont de tout point parallèles: acc. et dat. atones *ny, vy* — gén. (et acc.) accentués *nasŭ, vasŭ* — instr. *nami, vami,* etc... Les formes atones *ny* et *vy* fonctionnent le plus souvent comme accusatifs ; elles ne servent de datifs ni dans le Zographensis ni dans le Marianus et semblent n'avoir pas été admises avec cet emploi dans la langue de l'ancien traducteur de l'Évangile ; au contraire *ny* et *vy* sont souvent datifs dans le Suprasliensis, et M. Leskien cite un exemple du même usage dans l'Euchologium (*Handbuch,* p. 93 et suiv.); le *ŭ* de *nŭ* devant *esi* Cloz., 733 doit être prononcé *y* comme tout *ŭ* devant *j* en vieux-slave, ce qui fournit encore un exemple du datif *ny*; cet emploi de *ny, vy* répondant à celui de skr. *nas, vas* et ne s'expliquant aisément par aucune action analogique doit être tenu pour ancien, bien qu'il manque dans le texte de l'Évangile. Il suit de là que le *-y* de ces formes ne peut répondre à *-ans* de v.-pruss. *mans, wans* et repose sur **-ōs,* exactement comme le génitif singulier et le nominatif pluriel en *-y* des thèmes en *-a* sortent d'anciens **-ās,* cf. lit. *-ōs*; *ny* et *vy* répondent rigoureusement à lat. *nōs* et *uōs* qu'on n'a aucune raison de tirer de **nons, *wons* et aux accusatifs des gāthās *nå, vå,* qui représentent nécessairement **nōs, *wōs*; du reste, les formes du vieux-prussien *mans, wans* doivent leur ressemblance avec l'accusatif pluriel des noms à une action analogique; car les pronoms personnels n'admettaient pas en indo-européen les désinences du pluriel.

De même que, en sanskrit, *nas* et *vas,* les anciennes formes **nōs* et **wōs* ont dû être à la fois génitifs, datifs et accusatifs; mais, lorsqu'elles sont employées comme génitifs, le slave leur a donné la désinence du génitif pluriel qui apparaît historiquement comme *-sŭ* (resp. *-chŭ*), et par suite l'*ō* a conservé le traitement régulier de l'intérieur du mot *a,* de là : *nasŭ, vasŭ.* La même addition a été faite en lituanien : *músų, júsų,* en vieux-prussien : *nouson, iouson,* en grec : ἡμείων, ὑμείων. Si l'on en fait abstraction, on reconnaît que, *dans ces langues, au pluriel comme au singulier, le génitif et l'accusatif étaient identiques dans le pronom personnel*; et ici l'identité se retrouve dans les formes atones du sanskrit : *nas, vas.* La confusion des formes primitivement distinctes du génitif

et de l'accusatif accentués singuliers a peut-être été favorisée par l'existence antérieure de cette confusion au pluriel.

Les génitifs pluriels *nasŭ, vasŭ* servent aussi d'accusatifs accentués ; cet usage, qui est très répandu dans les langues slaves modernes où les génitif-accusatifs ont plus ou moins complètement éliminé les anciens accusatifs atones *ny* et *vy*, se trouve déjà en vieux-slave : Math., VI, 30 *ašte že sěno dĭnĭsĭ sąštee a utrě vŭ ogn̆ĭ vŭmětaemo bŭ tako oděetŭ kolmi pače vasŭ malověri* ; v. aussi Math., III, 11 Zogr. — Cloz., II, 11 *kŭto nasŭ razljąčitŭ otŭ ljubĭve bžji(ję)*. — La rareté des accusatifs *nasŭ* et *vasŭ* dans l'ancienne traduction de l'Évangile concorde avec la rareté des accusatifs *mene, tebe, sebe* dans le même texte et révèle une particularité de la langue du traducteur (peut-être intentionnelle) ou tout au plus de son dialecte. On lit par exemple Math., VI, 13 *ji ne vŭvedi nasŭ vŭ napastĭ nŭ jizbavi ny otŭ nepriězni* Zogr. Mais l'accord de tous les dialectes et l'existence de ces formes même dans des textes anciens rendent à peu près certain le caractère panslave de ces accusatifs pluriels. Ils ne peuvent du reste qu'être analogiques des formes communes : *mene, tebe, sebe.*

L'étude du duel n'ajoute rien à la théorie du génitif-accusatif dans le pronom. Le traducteur de l'Évangile évite entièrement les accusatifs duels *va* et *na* et emploie à l'occasion l'accusatif pluriel : Mc, I, 17 *sŭtvor̆ją vy byti lovĭca čkomŭ* Zogr. (et aussi Mar.); cf. peut-être L., XXIII, 39. L'accusatif *na* de Supr. répond à skr. *nau,* gr. νώ ; le skr. *nau* (cf. gâth. *nā* Y., XLV, 2) est aussi bien datif et génitif qu'accusatif ; le datif et génitif grec νῶιν, νῷν résulte de l'addition de la désinence -ιν des cas obliques des pronoms personnels à la forme commune du génitif, du datif et de l'accusatif * νω ; et de même le génitif v.-sl. *naju* renferme sans doute un ancien génitif **na* plus la désinence *-ju* du duel dans les démonstratifs : *toju* ; *va* est encore datif dans deux passages du Suprasliensis. Dans la mesure où les formes du duel peuvent prouver, elles confirment donc les conclusions tirées de l'étude du singulier et du pluriel :

En letto-slave, **le génitif et l'accusatif accentués des pronoms personnels avaient une forme identique,** distincte de celle du nominatif. Cette confusion des deux formes est restée sans conséquence en lituanien comme en grec, faute de trouver dans ces langues des conditions de développement favorables, et a fini par en être éliminée grâce à l'addition de désinences caractéristiques au génitif et même à l'accusatif; elle s'est au contraire rencontrée en slave avec certains faits qui lui ont permis de se maintenir elle-même et d'exercer en outre une action sur la flexion des démonstratifs. Une influence décisive sur l'histoire ultérieure de la langue lui a été assurée par là.

CHAPITRE IV.

LE GÉNITIF ET L'ACCUSATIF DES DÉMONSTRATIFS ET INTERROGATIFS.

I.

L'accusatif.

L'un des mots qui appartiennent à la flexion assez improprement appelée « pronominale » présente une particularité qui le rapproche des pronoms personnels : *quand il sert à désigner un être animé masculin, il possède deux accusatifs : l'un atone, qui a une forme propre, et l'autre accentué, identique au génitif*; c'est le thème *je-* dont l'accusatif accentué, identique au génitif, est *jego* et dont l'accusatif atone est en vieux-slave *jĭ*. L'enclitique *jĭ* a subsisté dans les dialectes modernes surtout en combinaison avec des prépositions, par exemple dans le représentant de *na n̂jĭ* (avec accent tombant sur la préposition).

Sans préposition, on trouve plutôt aujourd'hui l'aboutissement d'un ancien **jĭgo,* ainsi v.-tch. *jgo,* moderne *go,* serbe *na njga, ga*; le **jĭ-* initial de **jĭgo,* **jĭga* n'a pas en serbe le traitement ordinaire *i-* de **jĭ-* dans les dialectes du sud, parce que, *jĭgo* étant enclitique, son *jĭ-* n'est pas initial en réalité ; par suite le traitement n'est pas le même que celui de **jĭdą* (serbe *idēm*), mais celui des composés tels que **do-jĭdą* (v.-serbe *do-jdēm*); de même en bulgare (v. Möhl, *Mém. Soc. ling.,* VIII, 182 et suiv.). Sur le modèle de *jego*: **jĭgo* on a fait d'après *jemu* l'atone **jĭmu* qui se trouve à côté de **jĭgo* dans les mêmes dialectes. — Les accusatif et datif atones **jĭgo,* **jĭmu* ne se rencontrent pas en vieux-slave; mais ils apparaissent

dans tout le reste du domaine slave, sous une forme plus ou moins altérée phonétiquement et morphologiquement : en petit russe — en polonais et en tchèque — en slovène, en serbe et en bulgare, et partout à la date la plus ancienne. La contamination de *jĭ* et *jego* est trop naturelle pour qu'il soit nécessaire de considérer **jĭgo* comme panslave en raison seulement de l'extension dialectale ; d'un autre côté ce peut être d'une manière toute fortuite que cette forme manque au dialecte des textes vieux-slaves.

Le fait essentiel est l'opposition panslave de l'accusatif accentué *jego* et de l'accusatif atone *jĭ* (**jĭgo*). Cette opposition est très visible dans le passage suivant où *jegože* et *-jĭže* sont relatifs : Math., XII, 18 *se otrokŭ moi egože jizvolichŭ vŭzľjubľeny moi na nĭže blagojizvoli dša moě* Zogr. ; dans *na nĭže,* l'accent tombe sur *na,* cf. *ná balĭstvo náše* frgm. Kiev IV, 21 et russe *ná bereg* = serbe *nä brijeg,* bulg. *ná nebo* ; on sait que, dans le groupe d'une préposition et du mot qu'elle détermine, la préposition est souvent accentuée en slave. Le pronom accentué *jegože* montre que le sens de *otrokŭ* n'est pour rien dans le choix de *-jĭže.*

L'emploi comme enclitiques des mots qui servent de pronoms anaphoriques est un ancien usage indo-européen. Ainsi, quand les formes de la racine **sew-* sont réduites à une valeur presque anaphorique en iranien et en grec : zd *hē* et *šē,* v.-perse *šaiy,* gr. ϝοι, ϝε, elles sont dépourvues d'accent ; le démonstratif *a-* est atone en sanskrit et en zend quand il est pronom anaphorique. De même le thème i.-e. **yo-* est enclitique dans la forme indépendante d'accusatif du pronom anaphorique slave *jĭ,* et, à tous les cas, dans la flexion déterminée de l'adjectif en letto-slave : le rôle syntaxique de cette forme déterminée ne se comprend que si le thème **yo-* y est un anaphorique indiquant que le substantif auquel se rapporte l'adjectif a déjà été nommé et qu'il est présent à l'esprit des interlocuteurs ; le thème *ya-,* quand il joue en zend le même rôle que lit. *-ja-,* v.-sl. *-je-* après l'adjectif, était sans doute aussi atone ; toutefois l'accentuation de l'ancien iranien est inconnue et l'on ne saurait se prononcer en connaissance de cause sur ce point ; il était sûrement anaphorique, de même que l'article grec dans Αἴας ὁ μέγας (Π, 358), ἐμὲ τὸν δύστηνον

(X, 59) : l'accord en cas de zd *ya-* avec le substantif auquel il se rapporte (Caland, *Zur syntax der pronomina,* p. 21) exclut absolument la valeur relative. Quant au sanskrit, *ya-* n'y peut apparaître sans accent puisque ce mot a un emploi bien différent de celui du slave et commence en général la phrase ; mais l'adverbe *yathā,* quand il est employé à l'intérieur de la proposition, est atone. L'existence de l'accusatif enclitique *jĭ* à côté d'un accusatif accentué a donc toutes chances de reposer sur un usage déjà indo-européen. Même dans son emploi indépendant *jemu* semble aussi avoir été atone dans certains cas : on ne s'explique pas autrement la graphie *mu* du Zographensis dans L., I, 8, *bystŭ že služęštju mu* (*emu* Mar.) « ἐγένετο δὲ ἐν τῷ ἱερατεύειν αὐτόν » ; cf. Mc, IX, 39, *ne branite mu* Mar., et beaucoup d'autres passages.

Dans *jego,* la finale *-go* n'est pas une désinence : il n'existe pas de désinence indo-européenne de cette forme, non pas seulement d'accusatif, mais d'un cas quelconque. Il est donc nécessaire d'y voir avec Miklosich (*Sitz. ber. der Wiener Acad. phil. hist. classe* LXII, 48 et suiv.) la particule *go* conservée en slave dans *ne-go* (cf. *ne-že*) et qui répond exactement à skr. *gha* (v.-pruss. *-ga* dans *anga* [?], cf. v.-lit. *angu*), de même que *že* à skr. *ha,* gr. -θε (dans εἴθε, αἴθε). Le rapprochement de *ha* avec gr. γε qu'on reproduit encore aujourd'hui méconnaît la parenté de skr. *ha* et *gha* ; il n'est pas satisfaisant au point de vue phonétique, puisqu'on ne connaît aucun exemple indiscutable de skr. *h* = gr. γ sans action possible de l'analogie ; enfin les emplois ne concordent pas ou concordent moins bien que ceux de skr. *ha* et de v.-sl. *že* ; quant au rapprochement de v.-sl. *že* avec gr. δέ, il n'est pas impossible, mais le δ de δε est bien plutôt une ancienne dentale, et ce mot semble appartenir à la famille de lat. *-de, dum, -dam,* etc. (cf. lat. *-que, quom, quam*). La particule *že* = skr. *ha* est usuelle après *je-* employé en fonction de relatif : v.-sl. *jiže,* cf. skr. *yó ha* ; on rencontre de même, quoique plus rarement, *gha* après un démonstratif employé anaphoriquement : ṚV, VIII, 23, 19

imáṃ ghā vīró amṛ́taṃ
dūtáṃ kṛṇvīta mártyaḥ

Les particules lituaniennes *gi* (cf. v.-sl. *-ži*, polon. *-ż*, serbe *-r*, etc.) et *gu* (cf. v.-sl. *negŭli*?) se trouvent aussi très souvent après les démonstratifs et après *ja-* : *jėigi, jėigu, jóg* sont des formes fixées ; cf. chez Bezzenberger, *Beitr. z. gesch.*, p. 267 des locutions comme *togidelei*, etc. L'emploi de l'enclitique *gi, g', g* en lituanien est des plus étendus, ainsi chez Dauksza, édit. Wolter, 7, 1 *kaz ġ yra tatái mókstas* — 7, 6 *kadąġ* — 12, 33 *garbinas' tůiági gárbinimu kuriû gárbinas' deiwîste* ; — souvent après les prépositions : 12, 23 *kelés' iżġy numirusių* — 6, 20 *nůġ káiro pęczio ąnt dêszino* — 5, 1 *tikét ing Diewą* — 7, 7 *prieġ prâdżos*, etc. Ce n'est donc plus seulement au commencement de la phrase, après le premier mot, qu'est placé *gi*, mais partout où l'on doit insister sur l'idée.

La fixation de sl. *-go* dans *je-go* est exactement de même nature que celle de i.-e.*-g_1e dans gr. ἐμέγε, v.-isl. *mik*, arm. *is* (pour **ic*) ou celle de indo-ir. *-am* dans skr. *t(u)v-ám, túbhy-am, vay-ám, svay-ám* (cf. gr. Ϝοῖ); en effet, comme l'a montré M. Leskien (*Die declination im slavisch-litauischen*, p. 117), après séparation de *go*, on ne peut voir dans le premier élément qu'une forme casuelle. L'accusatif *je-go* présentait vis-à-vis du plus ancien **je* une double chance de survie : il avait le même nombre de syllabes que les autres formes accentuées *jemu, jemĭ, jimĭ* (cf. le nominatif *kŭ-to* au lieu de *kŭ*) et il s'opposait à l'accusatif atone et monosyllabique *jĭ* comme *tebe* à *tę*, *nasŭ* à *ny*, etc. ; **je* avait d'autre part l'inconvénient d'être identique au nominatif-accusatif neutre. Toutefois on ne peut donner pour preuve de la coupe *je-go* la forme atone **jĭ-go*, d'abord parce qu'il serait singulier de voir ajouter une particule affirmative à une forme atone, et surtout parce que **jĭ-go* est suspect d'être une formation secondaire comme **jĭmu* l'est certainement.

Dans l'interprétation historique de la partie fléchie de *jego* il faut donc faire abstraction de la particule finale *-go* et les faits ont l'aspect suivant :

accusatif atone *jĭ*
— accentué **jé-*, plus anciennement **jó*.

Cette formule vient recouvrir exactement celle proposée par M. Hirt, *Idg. forsch.*, II, 344 et suiv. : *la voyelle i.-e. -o subsiste*

en dernière syllabe slave quand elle est accentuée et devient ŭ *quand elle est atone.* L'opposition *jĭ* : *jé-* peut même passer pour l'illustration la plus claire de la loi.

On objectera le nominatif *jĭ-* dans *jiže,* cf. skr. *yás,* zd *yō* et gr. ὅς. Mais, en premier lieu, on n'est pas tenu d'interpréter **jĭ-* par un ancien **yos* ; le lituanien a *-jis* avec un *j* initial, sans doute emprunté aux autres cas ; cf. en latin *is* en face de l'accusatif *eum,* de l'ablatif *eo,* etc. ; de même en indo-iranien le nominatif masculin singulier du thème *a-* est **ay-ám* : skr. *ayám,* zd *aēm* (dissyllabique). Le nominatif grec ὅς est peut-être un ancien **sos* dans une partie de ses emplois, cf. skr. *sás,* zd *hō* ; du reste le grec a éliminé d'une manière générale la forme propre du nominatif des démonstratifs. L'indo-iranien **yas* peut être une forme analogique, exactement comme skr. *kás* au lieu de **čiš* (zd *ciš,* cf. gr. τίς, lat. *quis*) qui est l'ancien nominatif masculin du pronom indéfini et interrogatif ; car l'indo-iranien n'a pas conservé le nominatif en *-*ĭs* des thèmes en **-yo-*.

En principe, dans les pronoms et les démonstratifs indo-européens, le slave écarte, quand elles sont profondes, les différences qui séparaient primitivement le nominatif masculin et féminin singulier des autres cas ; il emploie ainsi *kŭ-to, kogo* ; *ovŭ, ovogo* (cf. au contraire l'opposition v.-perse *hāuv, avam*) ; etc. Néanmoins le nominatif **$k_1$is* du thème **$k_1$yo-* est conservé dans v.-sl. *sĭ* = lit. *szis* dont la forme est immédiatement comparable à celle du thème **yo-*. Le nominatif ancien *jĭ* peut donc être issu de **is*. — Le nominatif féminin **ji* (cf. lit. *ji,* skr. *iy-ám*) qui serait parallèle à *si* en regard du masculin *sĭ* n'a pas subsisté, éliminé sans doute par l'action de *mojĭ, moja* et de formes analogues (cf. lat. *ea* en regard de *is* d'après *eum* et *eam*).

Même en partant de **yos,* le slave *jĭ* s'explique encore : l'analogie de tous les autres nominatifs de thèmes en *-o-* nominaux ou pronominaux devait en provoquer la formation. Si le *je-* du nominatif-accusatif masculin *ježe* (par ex. Supr., 17, 6 — 319, 9 — Ostr. Math., XXVI, 75 — L., II, 11 — *šiš.* Acta II, 36, etc.) se trouvait dans le Zographensis ou le Marianus, on serait tenté d'y voir un ancien **jé* phonétiquement

issu de *$yós$ et *$yón$; mais il serait imprudent d'attribuer un pareil archaïsme aux textes où se rencontre cette forme.

Toutefois une difficulté apparaît immédiatement ; *je-* et *-go* ne pouvaient être accentués tous les deux : sinon ils ne se seraient pas fondus en un mot unique. Dans les langues modernes, *jego* ne porte qu'un accent : sur la finale en grand russe et en serbe commun, sur l'initiale en bulgare et en petit russe ; mais on a même en bulgare *togó* et *kogó* à côté de *négo* (cf. skr. *asmai, asmin* en regard de *tásmai, tásmin*). La place de l'accent en slave commun n'est pas sûrement déterminable *a posteriori,* mais l'unité d'accent est constante. Il est probable que *-go* a été primitivement atone en sa qualité de particule ; l'accentuation sur la finale de *togo,* etc. serait due à l'influence du datif : russe *tomú* ; il faut alors expliquer pourquoi l'*o* atone de *-go* enclitique, c'est-à-dire final de mot, a subsisté. La formule de M. Hirt doit donc être restreinte et précisée.

En effet, M. Hirt a généralisé plus que les faits mis en avant par lui ne l'autorisaient à le faire ; en aucun cas il n'est établi que *-o* en finale absolue ou *-o-* suivi d'une occlusive dentale soit devenu *-ŭ*. Tous les exemples proposés avaient ou ont pu avoir *-o-* suivi de *-s* (resp. *-z* dans la plupart des cas : *Mém. Soc. ling.*, VIII, 296 n.) ou d'une nasale.

Cette limitation de la règle est d'autant plus vraisemblable qu'elle permet de mettre d'accord dans une certaine mesure le traitement de *ŏ* et celui de *ō* (resp. *ā*) : *ō* (ou *ā*), final ou suivi de dentale, est toujours en slave *-a* : duel *vlĭka, na* (gr. νώ) — génitif *vlĭka* (skr. *vṛkāt*) — féminin nom. *žena* — 3ᵉ personne du duel *-ta* = lit. *-to* — datif-instrumental duel *-ma* — locatif *doma* (cf. skr. *-au, -ā*). L'intonation n'exerce ici aucune influence, comme on l'a supposé à tort (*Mém. Soc. ling.,* VIII, 239 et suiv.), puisque au duel *-a* répond à gr. -ώ, lit. *-ů,* tandis qu'au génitif-ablatif *-a* répond à lit. *-o* (intoné *õ* : génit. *tõ*) ; au contraire *-ās* et *-ōs* donnent *-y* qui est la représentation en slave historique d'un *-ū* plus ancien : la seule explication possible de la différence de traitement entre nom. *žena* et gén. *ženy,* nom. plur. *ženy* est la présence de *s* après *ā,* et peut-être même le *-y* du nominatif *plamy* de *plamen-* repose-t-il sur un ancien *-ō* final = skr. *-ā,* lat. *-ō,* auquel aurait été ajoutée

la désinence *-s* du nominatif, cf. lac. ἄρσης (Brugmann, *Grundriss,* II, § 192 a, p. 529) et zd *advå,* etc. (Jackson, *An Avesta grammar,* § 315, p. 92). Il faut sans doute expliquer de même l'*i* de v.-sl. *mati, dŭšti,* au lieu du *-ě* attendu, par un ancien **-ēs* avec *-s* finale analogique. A l'accusatif pluriel seulement, *y* de *ženy* représente **-āns* ou plutôt, avec abrégement, **-ăns* qui résulte d'une transformation de l'accusatif i.-e. **-ās* (skr. *-ās,* zd *-å*) d'après le masculin **-ons* ; la forme de cet accusatif a été ensuite étendue au nominatif pluriel, et enfin au génitif singulier dans les thèmes en *-ja-* : v.-sl. *zemlję.*

De même **-on* dans **-ons* subit un traitement particulier et aboutit à *-y,* mais **-on* de **-ont* devient *-ą* aussi bien qu'à l'intérieur du mot : 3ᵉ pluriel *jidą* ; de même encore **-n̥t* devient *-ę* et non *-ĭ* comme *-n̥* ; il suit de là que, si la chute de la dentale finale est panslave et si elle se retrouve dans tout le domaine baltique, du moins elle est postérieure à des innovations prement slaves.

L'influence de *-s* apparaît aussi dans le traitement de la diphtongue *ōi* en syllabe finale : en finale absolue, *-ōi* donne sl. *-u* : dat. *vlĭku,* cf. lit. *vilkui,* gr. -ῳ ; le traitement tout différent de celui de *-oi* tient à ce que *ō* n'est pas, comme *ŏ,* palatalisé par l'*i* final de la diphtongue mais altère au contraire cet *i* de telle sorte que l'ensemble aboutit au même résultat que **-ou* ; au contraire, à l'instrumental *vlĭky,* cf. skr. *vr̥kaiṣ,* lit. *-aĩs,* gr. -οῖς, on a *-y* issu de **-ōis* sous la seule action de *-s.* Aucune influence de l'accent n'est sensible dans ce cas, non plus que dans les précédents.

De même que *-ō* final (issu de *-ō* ou de *-ōt*) est conservé dans toutes les conditions d'accent et d'intonation tandis que *-ōs* passe à *-ū* (puis *-y*), *-ŏ* subsiste partout ainsi que *-ŏt,* au lieu que *-os* et *-on* sont susceptibles de devenir *-ŭ* : c'est ainsi que l'*o* final du vocatif panslave **séstro* reste intact ; de même les particules terminées en *-o* conservent leur voyelle : *go* = skr. *gha, bo* = zd *bā* ; or *bo* est en général en vieux-slave le second mot de la phrase (mais souvent, il est vrai, au commencement en polonais) ; le nominatif-accusatif neutre *to, je-že,* etc. a toujours *-o* final. — L'hypothèse que v.-sl. *beretŭ* (en face de v.-russe *beretĭ,* cf. polon. *jes'c',* *Archiv,* XV, p. 558) répondrait à skr. *bhárata,* gr. φέρετο est peu vraisem-

blable parce qu'on ne voit pas pourquoi la désinence secondaire moyenne aurait été substituée à la désinence primaire active. Sans doute on a expliqué la désinence *-ši* de 2ᵉ personne du singulier par la désinence primaire moyenne skr. *-se*, gr. -σαι, mais alors on attendrait **-si* et non *-ši* (cf. le locatif *dusě* et le nominatif pluriel *dusi*, comme *vlĭcě*, *vlĭci*); *-ši* est donc tout au plus une contamination de **-šĭ* = skr. *-si*, gr. -σι et de **-si* = skr. *-se*, gr. -σαι; le *-š* final des dialectes modernes peut reposer sur un panslave *-ši* atone et n'établit pas l'existence d'un ancien **-šĭ*. La 1ʳᵉ personne moyenne *vědě* en regard de *věmĭ* ne prouve rien parce qu'elle est isolée et parce que ce verbe était souvent déponent dès l'indo-européen: gr. εἴσομαι, v.-irl. *rofetar*.

Restreinte aux cas particuliers de **-os* et **-on*, la formule de M. Hirt semble d'accord avec les faits connus.

La désinence de première personne du pluriel est atone dans la plupart des langues slaves, de là l'emploi ordinaire de *-mŭ* (= lat. *-mus?*); mais cette désinence est parfois accentuée, ainsi dans **jesmó*; c'est la forme qui a prévalu en serbe où elle s'est étendue à tous les verbes: cet exemple est presque aussi séduisant que celui des deux accusatifs: **jé*: *jĭ* (Hirt, *l. c.*, p. 347); on notera cependant que sl. *-mo* atone peut aussi répondre à skr. *-ma*.

La première personne du singulier des aoristes non sigmatiques qui est en *-ŭ* repose sur un ancien **-on* final atone. L'accent de ces formes n'est pas connu directement, mais les deuxième et troisième personnes ont subsisté en serbe et en bulgare, et ces deux langues attestent que l'accent est sur le radical: bulg. *nése*, serbe *nëse*; l'ancienne forme de première personne a disparu dans ces dialectes, remplacée par celle en *-ochŭ*. Déjà dans les manuscrits proprement vieux-slaves on voit s'opérer cette substitution; certains (Marianus, Clozianus, Psalterium) ignorent absolument les formes en *-ochŭ*, d'autres (Assemanianus, Euchologium, Zographensis et Sava) les présentent simultanément avec l'ancien type; enfin le Suprasliensis ne connaît que le type en *-ochŭ* partout ailleurs qu'à la 2ᵉ et à la 3ᵉ personne du singulier (v. Wiedemann, *Beitr. zur altbulg. conjug.*, p. 86 et 104 et suiv.). Or les aoristes qui ont la forme en *-ochŭ* dans Supr. sont ceux qui ont

la première personne en *-ŭ* dans Mar.; dans Zogr. on voit s'opérer la substitution des formes en *-ochŭ* à celles en *-ŭ* de l'original: Math., XI, 7, le copiste écrit une première fois *jizidete* comme dans Mar., puis il met à la place la forme qu'il employait lui-même, *jizidoste,* dans les deux versets suivants; dans le passage correspondant, L., VII, 24, il écrit partout *jizidoste* tandis que Mar. a *jizidete.* On est donc réduit à supposer l'accent de la première personne d'après les deuxième et troisième personnes **nése.* Le procédé est d'ailleurs légitime: bulg. *nése* répond parfaitement à tous points de vue à skr. *náças, náçat.* La conservation de l'accentuation radicale dans les verbes qui avaient un aoriste simple est une remarquable confirmation de l'accentuation radicale de l'aoriste; ainsi russe *ídet* d'après l'aoriste **jĭde.* V. la note sur la formation de l'aoriste à l'appendice.

La désinence sl. *-mŭ* du datif pluriel repose sur un plus ancien **-mos,* cf. skr. *-bhyas,* lat. *-bus*; le lit. *-ms* paraît supposer aussi **-mas*; quant à lit. *-mus* et v.-pruss. *-mans,* ce sont sûrement des formes récentes; v. en dernier lieu Berneker, *Die preussische sprache,* p. 196.

Le nominatif-accusatif des thèmes en *-o-* du type *bogŭ* = skr. *bhágas* et *bhágam* fait plus de difficulté. Sans doute en lituanien les formes correspondantes n'ont jamais l'accent sur *-as* et *-ą*, et rien n'empêche au premier abord de supposer que cet usage est letto-slave, puisque sl. *-ŭ* et *-ĭ* à la fin des mots ont perdu de très bonne heure leur caractère syllabique et que tout se passe comme si *bogŭ* était un monosyllabe. Mais M. Leskien a montré que le nominatif serbe d'un thème accentué sur la syllabe qui précède *o* a un *o* long radical quand le thème est paroxyton, un *o* bref quand il est oxyton: *bōg* nominatif serbe en face du génitif panslave **bóga*; mais *bŏb* en face de panslave **bobá* (Leskien, *Untersuchungen über quantität und betonung,* B, *Abhandl. der sächs. ges. der wiss., phil. hist. classe,* XIII, p. 534 et suiv.) et il est impossible d'attribuer cette différence de traitement à une action analogique, bien que la règle ne se vérifie pas exactement pour *e* (ib., p. 540): il y a donc eu des nominatifs oxytons et paroxytons en slave commun.

Du reste en lituanien l'absence d'accent sur la finale de l'accusatif singulier est un fait général dans toutes les déclinaisons, mais l'atonie régulière de la finale des nominatifs est propre aux seuls thèmes en *-ă-* et, même dans ce cas particulier, elle n'est pas très ancienne, puisqu'on trouve encore l'oxytonaison du nominatif dans beaucoup d'adjectifs déterminés : *gẽras,* mais *geràsis,* en regard de *gẽrą, gẽrąjį.* On pourrait donc supposer à la rigueur d'après le lituanien que l'accusatif slave était partout *-ŭ,* issu de *-on* atone, et que le nominatif a été suivant les cas *-ŭ-* de **-os* ou *-o* de **-ós* ; mais il est beaucoup plus probable au point de vue slave que le nominatif et l'accusatif du masculin et du neutre avaient tous les deux — ou tendaient à prendre — la forme *-ó* dans les oxytons et la forme *-ŭ* dans les paroxytons, proparoxytons, etc.

La généralisation de *-ŭ* au masculin et de *-o* au neutre et l'élimination de *-o* au nominatif-accusatif masculin et de *-o* au nominatif-accusatif neutre ne sauraient tenir à une influence prépondérante des neutres oxytonés, car les neutres paroxytons sont très nombreux et très employés : type russe *stádo, zóloto,* etc. (v. la liste de M. Brandt, *Načertanije,* p. 244). Ce sont les démonstratifs qui fournissent l'explication. Le nominatif-accusatif masculin *jĭ* s'opposait au nominatif-accusatif neutre *je* ; de même *sĭ* à *se,* comme on le verra plus loin; et de même aussi *tŭ* à *to* d'après *jĭ* : *je,* etc. C'est ainsi que le *jer* a paru caractériser le masculin, et la voyelle pleine *o* (resp. *e*) le neutre, et qu'on a opposé dans les adjectifs paroxytons tels que *novŭ* au nominatif-accusatif masculin phonétique *novŭ* le nominatif-accusatif analogique *nóvo* (neutre russe *nóvo* = serbe *nȍvo,* cf. gr. νέον, skr. *návam*) et dans les adjectifs oxytons tels que **čĭrnŭ* au nominatif-accusatif neutre phonétique **čĭrnó* (russe *černó, čak. črnò* ; cf. skr. *kr̥ṣṇám*) le nominatif-accusatif masculin analogique **čĭrnŭ* ; l'influence de la forme déterminée a été décisive ici ; la similitude de finale de *novŭ* et de *jĭ* entraînait le rapprochement de la finale de *je* et de celle de *nóvo* et de même inversement pour **čĭrnŭ.* Ainsi l'*opposition* du masculin et du neutre dans les noms résulte d'une *action analogique* due à l'influence des pronoms tandis que la *confusion* du nominatif et de l'accusatif masculin est *phonétique* ; la con-

fusion provient de ce que *-s* et *-n* ont également disparu à la fin du mot, mais seulement après une altération de l'*o* précédent.

On ne saurait en aucun cas douter que l'identité du nominatif et de l'accusatif ne soit purement phonétique. En effet, l'hypothèse que des nominatifs comme *bogŭ* ou *bobŭ* sont d'anciens accusatifs n'est pas admissible (v. Leskien, *Die declination,* p. 4) : les masculins en *-ĭ* et *-ŭ* où le nominatif et l'accusatif se confondaient phonétiquement sont en nombre trop petit et sont trop nettement des restes isolés, des anomalies, pour avoir pu provoquer la confusion totale de deux formes casuelles bien distinctes, d'emploi syntaxique fréquent et parfaitement déterminé, dans le type ordinaire du masculin; l'accusatif a souvent pris l'emploi de nominatif dans les thèmes consonantiques masculins, mais c'est un usage secondaire qui s'explique précisément par la confusion du nominatif et de l'accusatif dans les thèmes en *-o-* et dont on ne peut se servir pour rendre compte de cette confusion : *l'identification du nominatif et de l'accusatif des thèmes en* -o- *est nécessairement phonétique,* la répartition des formes confondues pouvant du reste, comme on vient de le voir, s'expliquer tout autrement que par des raisons phonétiques.

Le passage du neutre ancien au masculin slave dans quelques cas isolés : *dolŭ* (gén. russe *dóla*) = got. *dal, darŭ* (gén. russe *dára*) = δῶρον, *mŭchŭ* = v.-h.-a. *mos, vlasŭ* (gén. russe *vólosa*) = zd *varəsəm, stanŭ* (gén. russe *stána*) = skr. *sthā̆nam* (Pedersen, *Idg. forsch.,* V, 74) appuierait la formule de M. Hirt : mais il est très surprenant qu'il y ait eu changement de genre dans ces mots, tandis que la plupart des neutres accentués de même subsistaient (russe *dérevo, kólo, šílo, máslo, bérdo,* etc.), et il est possible qu'il s'agisse dans tous ces cas d'anciens masculins ; la coexistence des deux genres dans un même dialecte indo-européen et à plus forte raison dans des dialectes différents n'est pas un phénomène assez rare pour qu'on en puisse contester ici la possibilité ; c'est ainsi que dans les substantifs en *-ŭ-* à vocalisme radical *e* on trouve : skr. *paçúṣ* et *páçu* ; v.-sl. *medŭ* (masc.), v.-h.-a. *mëto* et skr. *mádhu,* gr. μέθυ ; lat. *specus* et *specu.* Le skr. *valças* qu'on traduit « rameau » paraît bien signifier « chevelure,

feuillage » dans *muñjavalças*, cf. *muñjakeças*, et fournit peut-être le masculin correspondant à v.-sl. *vlasŭ*. — En tout cas le passage inverse du masculin au neutre n'est pas établi; *pyro* (russe *pýro*) et *ramo* (russe *rámo*) doivent sans doute leur genre à d'anciens collectifs existant en face des masculins représentés par gr. πῡρός et skr. *īrmás*, gr. ἀρμός, lat. *armus*, got. *arms*; le lit. *purai* remplace aussi un ancien collectif neutre.

Les nominatifs en *-o-* des thèmes neutres en *-s-*, tels que russe *nébo, slóvo, óko, úcho, čúdo*, cf. skr. *nábhas, çrávas, ákṣi*, gr. νέφος, κλέϜος, οὖς (*ουhος), κῦδος (assez éloigné de *čúdo* pour le sens) sont embarrassants. M. Hirt écarte la difficulté de deux manières : 1° Il suppose que les nominatifs en *-os* de thèmes en *-es-* ont donné *-ŭ* régulièrement : *udŭ*, gén. *udese*; *divŭ*, gén. *divese*; *vidŭ* = Ϝεῖδος; on pourrait rendre compte ainsi de beaucoup de thèmes slaves en *-o-* dont le vocalisme *-e-* de la racine est contraire à l'usage indo-européen : *zidŭ* (v.-pruss. *seydis*), cf. τεῖχος, par exemple; de plus on s'explique par là le caractère rare et exceptionnel des thèmes slaves en *-es-*. — 2° Là où *-o* subsiste, ce serait sous l'influence d'un thème voisin en *-o-*: *jigo, jižese* en regard de ζεῦγος devrait à *jigo* (tch. *jho*) = skr. *yugám*, gr. ζυγόν non seulement son vocalisme radical mais aussi la forme de sa finale *-o*; (cf. gr. ὄχεα contaminé de ὄχος et (Ϝ)έχεα); *drěvo, drěvese* à côté de *drěvo, drŭva* (cf. δένδρον et δένδρος, δένδρεος) s'expliquent de même, ainsi que *kolo, kolese* (v. Noreen., dans *Idg. forsch.*, IV, p. 322 et suiv.) et *kolo, kola*; *dělo* est un ancien thème en *-o-* dans la traduction de l'Évangile : les formes en *-es-* qu'il présente dans le Suprasliensis sont dues à une action du mot de sens souvent opposé *slovo, slovese*. — Ceux des nominatifs en *-o* qui ne s'expliquent pas directement (*nebo, slovo, oko, ucho, čudo, tęgo* et quelques autres en petit nombre) n'ont donc subsisté que sous l'influence générale de la finale *-o* des démonstratifs tels que *to* jointe à celle du type *peró*, cf. πτερόν (pour *περόν par étymologie populaire) et sous l'influence immédiate de *jigó*, etc. dans les seuls mots où le pluriel *nebesa, slovesa, čudesa, tęžesa* ou bien le duel *oč-i, uš-i* (nominatifs duels de *ok-, uch-*) étaient fréquemment employés et empêchaient le passage au masculin qui s'est produit dans *vidŭ, zidŭ*, etc. La

création en russe d'un singulier *kolesó* sur le pluriel *kolësa* illustre à une date plus récente cette influence du pluriel.

Malgré les difficultés non résolues, on peut donc admettre que **-ós* et **-ón* deviennent en slave *-ó* tandis que **-́os* et **-́on* deviennent *-ŭ*, bien que l'absence d'un traitement parallèle *-ĭ* de *-es* final non accentué soit très surprenante (cf., au point de vue de l'absence de parallélisme entre *e* et *o* en slave, *-ĭje-* de **-eje-* mais non *-ŭvo-* de **-ovo-*: gén. plur. *pątĭjĭ* mais *domovŭ*); et cette constatation suffit pour rendre compte de l'opposition de **jé-* : *jĭ*.

Les accusatifs désignant des personnes *ko-go* et *to-go* admettent la même explication que *je-go* et répondent à skr. *kám* et *tám*. L'accusatif identique au nominatif *tŭ* s'explique par les emplois atones : *vŭ tŭ časŭ* (tchèque *vet čas*) ; *domotŭ* ; etc. ; il indique une personne dans l'exemple suivant qui est tout particulièrement remarquable : J., VI, 29 *da věruete vŭ tŭ egože posŭla onŭ* Zogr. ; l'accent tombe ici sur la préposition ; cf. J., XIV, 1 *vŭ mę věrujite* Zogr. — *věrujęi vŭ mę* Supr., 56, 17. — *krĭsti sę vĭ n̑ĭ* ib., 70, 10, etc. ; cf. ps. 15, 1 psalt. flor. *wczę*, *żalt.* witt. *w tie* et ps. 33, 9 psalt. flor. *pfa wen*, *żalt.* witt. *vffa wen*. Le fait que *vŭ*, *sŭ*, *kŭ* perdent leur voyelle dans les dialectes tient à ce qu'il s'agit d'un *jer* et que, comme on le sait, les demi-voyelles tombent, qu'elles soient ou non accentuées ; il n'y a rien à en conclure contre la possibilité d'une accentuation *vŭ̍tŭ*, *vŭ̍tę*, etc. Ces emplois atones de *tŭ* sont fréquents et ont fourni par exemple l'article bulgare.

Le thème slave *se-* (lit. *szia-*, v.-pruss. *schia-*) a aussi pour les personnes un accusatif *se-go* dont l'explication n'est pas différente ; l'accusatif ordinaire *sĭ*, issu de **k₁yon*, est souvent atone, par exemple dans la locution fréquemment employée *dĭnĭsĭ* (notée dans beaucoup de passages *dĭnesĭ*). La conservation de *s-* au lieu de *š-* qui serait la forme phonétique tient à diverses influences : le nominatif masculin *sĭ* doit présenter une ancienne finale en **-ĭs*, cf. lit. *szìs* ; il est formé d'une manière indépendante des autres cas ; le féminin *si* = lit. *szì* n'est pas moins régulier ; le nominatif pluriel neutre *si* = ags. *hí* est analogue à zd *čī* en regard de lat. *quia*, gr. σά, ἅ-σσα,

ἅ-ττα: cette forme ne peut en aucune manière être rapportée à un thème en **-yo-* et vient par suite confirmer l'hypothèse, provoquée par la conservation de *s* initiale, que le nominatif *sĭ* est tiré d'un thème en *-ĭ*; cf. pour une autre influence *Mém. Soc. ling.*, IX, 139. Le neutre *se* est au contraire celui d'un thème en **-yo-*; cf. skr. *sá* = gr. *ὁ*, mais skr. *tát* = gr. *τό*; zd *hāu*: *avaṭ*: comme l'accusatif masculin singulier, le nominatif-accusatif neutre des démonstratifs est tiré du même thème que les cas obliques; cf. encore skr. *ay-(ám)* mais *(im-)ám*, zd *(im-)aṭ* (mais skr. *id-(ám)*, zd *hāu*, *avaṭ* (mais skr. *ad-(ás)*. Ainsi le nominatif accentué *sĭ*, loin de contredire l'origine **-jón* attribuée à l'*e* de *se-go*, a pu contribuer à conserver ou à étendre les nominatifs *tŭ*, *kŭ-to* en face des accusatifs *to-(go)*, *ko-(go)*.

Les nominatifs *kŭ-to* et *tŭ* eux-mêmes se laissent expliquer. Sans doute ils sont souvent accentués : *kŭto* l'est naturellement au commencement de la phrase, *tŭ* l'est dans beaucoup de passages, par exemple Math., III, 11; VIII, 17, 24, etc. Supr., 86, 27, etc. Mais ils sont aussi atones: v.-sl. *vladyka tŭ* Supr., 64, 23 (cf. russe *nĕ'kto*, *nĕ'kogo*). Et surtout ce sont des formes analogiques des autres thèmes en *-o*, les nominatifs indo-européens étant tout autres: skr. *sá* = gr. *ὁ*, et zd *ciš* = lat. *quis*, cf. gr. *τίς*. Au point de vue phonétique ces nominatifs slaves sont donc sans valeur.

Pour les thèmes *ono-* et *ovo-* dissyllabiques les questions se posent d'une tout autre manière. Les nominatif-accusatifs *onŭ*, *ovŭ* ne sont pas plus surprenants que *bogŭ*, *vlĭkŭ*, *grobŭ*, etc. Au contraire l'*o* des accusatifs (toujours accentués) *onogo*, *ovogo* peut être analogique de *togo*, *kogo*, *sego*, *jego* qui sont les principaux des mots appartenant à cette flexion; et il en faudra dire autant de tous les autres, tels que *moji*, *naši*, *kyji*, *jedinŭ*, etc. Du reste les nominatifs *onŭ* et *ovŭ* ne paraissent pas être anciens: en effet le nominatif du thème *ava-* en iranien est v.-perse *hāuv*, zd *hāu*, comme on l'a vu plus haut; quant à *onŭ* = lit. *añs*, cette formation du démonstratif *n-* ne se rencontre dans aucune autre langue indo-européenne et il est par là même impossible de déterminer la forme originelle du nominatif.

Dès avant l'époque de la rédaction des plus anciens textes slaves connus, la particule *-go* avait cessé d'être employée librement; elle ne se trouve pas en slave en dehors de *nego* et des génitifs *togo, kogo,* etc.; quant à un accusatif masculin isolé **to,* il n'est pas davantage attesté. Mais le fait que la nasale finale des accusatifs *to-, ko-, je-,* etc., est tombée montre que le sentiment d'une séparation de mots entre *to-* et *-go* a subsisté au moins jusqu'à la date de chute des nasales finales de mots après une voyelle brève. Sinon, au lieu de *togo,* l'aboutissement eût été **tągo.* Même si cette nasalisation a jamais commencé d'exister, l'absence de nasale qui caractérise tous les autres accusatifs masculins par opposition aux féminins en a aussitôt entraîné la disparition.

La persistance d'une séparation de mots entre les deux éléments *to* et *go* de *togo* permet d'expliquer les accusatifs **to, *je,* etc. sans faire intervenir l'accent dont l'action est possible mais nullement établie. Il suffit pour cela de poser la série chronologique suivante :

1er moment : chute slave des occlusives finales (de même en baltique les occlusives finales sont tombées tandis que les nasales et les sifflantes ont persisté).

2e moment : altération de *-o-* en syllabe finale fermée sous l'influence de *-n* ou de *-s* (resp. *-z*).

3e moment : chute de *-n* et de *-s* (resp. *-z*) à la fin du mot.

4e moment : la particule *-go* se soude d'une manière indissoluble aux accusatifs accentués **to, *je,* etc.

5e moment : l'*o* final altéré devant **-s(-z)* et **-n* évolue vers *-ŭ*; à l'intérieur du mot on peut admettre ou bien que cet *o* se confond phonétiquement avec tous les autres *o* intérieurs et donne sl. *o* malgré l'altération, ou bien qu'il a été rapproché analogiquement de celui de *tomĭ* et *tomu.*

L'explication de l'accusatif *togo* par la juxtaposition de **to* et de *-go* ne tombe donc pas nécessairement si la théorie de M. Hirt vient à être reconnue fausse.

II.

Le génitif.

Les formes *togo, kogo, jego* étant expliquées comme accusatifs, il reste à en rendre compte en tant que génitif-ablatifs.

L'hypothèse de M. J. Schmidt (K. Z., XXIII, 292) d'après laquelle *kogo* serait comparable à skr. *asmākam* et renfermerait le même suffixe que v.-sl. *jinogŭ*, russe *četverg*, etc. n'a rien de convaincant : on ne connaît de génitifs ainsi formés que dans les pronoms personnels indo-iraniens et on ne voit pas comment le suffixe très rare **-go-* en serait venu à caractériser le génitif des thèmes pronominaux en *-o-*.

L'ancienne désinence du génitif **-so* doit être aussi exclue dès l'abord. Elle n'a survécu en slave que dans un seul mot, grâce à des circonstances particulières.

D'après l'analogie de skr. *sá* : *tát*, on s'attend à trouver en indo-européen l'opposition d'un nominatif masculin **k^w^is* (zd *čiš*, gr. τίς, lat. *quis*) et d'un neutre **k^w^ot* (zd *kaṭ*, lat. *quod*); mais en fait l'influence de l'accusatif masculin **k^w^on* (skr. *kám*) et du nominatif-accusatif neutre **k^w^ot* a de bonne heure provoqué la formation d'un nominatif **k^w^os* (skr. *kás*, zd *kō*, v.-sl. *kŭto*, lit. *kas*, got. *hwas*, lat. *quī*) tandis que **k^w^is* a fourni le neutre **k^w^it* (skr. *cit*, gr. τι); le neutre **k^w^it* a été opposé au masculin **k^w^os* en slave : *čĭ, čĭto* et en arménien : *i* « quoi ? », cf. *ov* « qui ? », ce qui est exactement l'inverse de l'état ancien supposé d'après toutes les analogies sur lesquelles on peut s'appuyer. Le génitif *česo* = v.-h.-a. *hwes*, cf. gâth. *cahyā*, gr. τέο, a servi avec *čĭ-* à former un paradigme réservé aux neutres, tandis que le masculin a le génitif-ablatif normal *kogo*.

Quant à v.-sl. *čĭso* et au **čso* correspondant des dialectes oc-

cidentaux (d'où polonais et tchèque *co*), c'est une forme évidemment récente puisque i.-e. *s* n'aurait pu subsister après *ĭ* et que d'ailleurs on n'en trouverait nulle part le correspondant exact. La création de *čĭso* est aisée à expliquer : c'est une contamination de *čĭto* et *česo* provoquée par l'existence simultanée de *ničĭtože* (accusatif conservé par exception dans les propositions négatives slaves, ainsi L., III, 13 Zogr. et Mar. — IV, 2 Zogr.) et de *ničesože* (génitif conforme à la règle générale) : le Marianus qui ne possède pas *čĭso* a *ničĭsože*; le Zographensis a *čĭso* beaucoup moins souvent que *ničĭso*. Le traducteur n'employait que *ničeso* (ainsi Assem., Sav.); les emplois de *ničĭso* et *ničeso* dans Zogr. et Mar. sont indépendants par cela même que l'introduction de *ničĭso* est due aux copistes, ainsi Math., XXVI, 62 *ničesože* Zogr., *ničĭsože* Mar. — ib., XXVII, 12 *ničĭsože* Zogr. et Mar. — ib., XXVII, 24 *ničĭsože* Zogr., *ničesože* Mar.

Le génitif *česo* ou *čĭso* était si anomal en slave qu'on a ajouté à *-so* la finale *-go* des mots analogues : *čĭsogo*; on en a tiré d'autre part un datif : *česomu* ou *čĭsomu*; en y joignant l'instrumental *čimĭ* (élargissement par *-mĭ* d'un ancien instrumental **či* ou d'après *simĭ* ?) et le locatif *čemĭ* (d'après *semĭ*), on a toute la flexion d'un interrogatif spécifiquement neutre dont l'indo-européen a fourni les éléments mais que le slave a constitué par lui-même en déclinaison. Le traitement *č* de la palatale dans *čĭto* et *česo* en face de *k* de *kogo, kŭ*, etc. est la circonstance décisive qui a déterminé le rapprochement du nominatif-accusatif neutre *čĭto* et du génitif d'abord commun au masculin et au neutre *česo*. Un fait analogue s'est produit en arménien où le neutre *i* a servi de point de départ à toute une flexion : *i, ēr, iw, him, imē* servant à exprimer l'idée de « quoi ».

Sauf cette conservation accidentelle et isolée, le génitif de la flexion « pronominale » a disparu comme tous les génitifs de thèmes en *-o-*. Le timbre *e* de la voyelle prédésinentielle attesté par *česo* et les formes correspondantes, par v.-pruss. *stesse* (E. Berneker, *Die preussische sprache*, p. 199) et par got. *þis*, etc. a peut-être facilité cette disparition singulière et restée jusqu'à présent inexpliquée; le timbre *e* de la voyelle

thématique ne subsistait en effet qu'au vocatif après la disparition de l'ancienne forme de l'instrumental (cf. v.-perse *pasa,* zd *pasca,* mais zd *paskāṭ*) et par suite le génitif se trouvait isolé ; il est remarquable que l'italo-celtique ait aussi pour le génitif des thèmes en $^{e}/_{o}$ une forme particulière — et obscure.

C'est donc de l'ablatif que sort le génitif slave : *togo, kogo, jego* ; il n'y a pas ici de distinction de forme accentuée et atone.

La finale *-go* est identique à celle de l'accusatif et n'est autre que la particule *-go*. La fixation de *-go* au génitif s'explique par l'avantage qu'offrait cette addition d'égaliser le nombre des syllabes au génitif et aux autres cas : *togo* comme *tomu, tomĭ, těmĭ.* On s'explique du même coup pourquoi la particule *-go* ne se trouve plus à d'autres cas que le génitif-ablatif : toutes les autres formes du singulier sont dissyllabiques, sauf le nominatif qui a une place à part.

Quant au premier élément **to-*, **ko-*, *je-* de ces génitifs, on doit y retrouver l'ablatif qui tient la place du génitif en letto-slave dans les thèmes en *-o-* et dont la forme est connue par les génitif-ablatifs lit. *tõ, kõ, jõ* qui répondent aux adverbes sanskrits *tắt, yắt, ắt* = zd *āṭ* ; skr. *tásmāt, kásmāt, yásmāt, asmắt* sont visiblement analogiques de *tásmin, tásmai,* etc. de même que les ablatifs iraniens et arméniens correspondants. On attend donc **ta-go,* **ka-go,* **ja-go,* comme l'indiquait déjà M. Jagic', *Archiv,* I, 440. M. Maretic' suppose d'une manière très naturelle que **tago* est devenu **togo* d'après *tomu* et *tomĭ* (*Rad,* CXII d'après *Idg. forsch.,* IV, *Anzeiger,* 141). La disparition de l'emploi libre de *-go* faisait du reste apparaître cette particule comme une vraie désinence et justifiait ainsi l'extension de l'*-o-* prédésinentiel de *to-mu, to-mĭ.* L'existence de la forme d'accusatif *togo* facilitait encore l'action analogique. Il est frappant que le génitif propre *česo* n'ait subsisté que dans une flexion essentiellement neutre où un accusatif tel que *kogo* n'avait pas de place ; inversement la limitation de *česo* au genre neutre et à un emploi tout particulier contribue en quelque mesure à rendre compte de l'énigmatique disparition du génitif des thèmes en *-o-*. D'autre part la ressemblance

entre l'accusatif *to-go* et l'ablatif (génitif) **ta-go,* combinée avec l'identité de l'accusatif et du génitif-ablatif dans *mene, tebe, sebe,* a pu favoriser l'extension de **tago* sous la forme modifiée *togo* aux dépens de **teso.*

Dès lors l'accusatif accentué *togo, jego* et le génitif étaient confondus, exactement comme dans les pronoms personnels. Il y a eu action réciproque des deux flexions : l'absence d'une forme particulière du génitif atone en face de *togo* a sans doute aidé à l'élimination des génitifs atones *mi, ti, si,* **ny*(?), **vy* (?). Inversement, le fait que les pronoms personnels où le génitif et l'accusatif étaient identiques ne se disaient par leur nature même que des personnes a eu pour conséquence la limitation de l'emploi des accusatifs accentués *togo, jego* aux cas où il s'agissait de personnes. Cette limitation trouve du reste dans ces thèmes eux-mêmes une explication : *čito* étant l'accusatif spécialement neutre et employé essentiellement pour les choses, l'autre accusatif *kogo* semble par là-même caractériser les personnes ; d'autre part, lorsque les démonstratifs sont employés absolument pour désigner « celui-ci » ou « ceci » on oppose *togo* « celui-ci » à *to* « ceci » et, dans cet emploi, la forme accentuée *togo,* par contraste avec *to,* sert à indiquer une personne.

L'identité constante du nominatif et de l'accusatif neutres n'a pas permis d'ajouter *-go* à l'accusatif neutre *to* qui est resté ainsi monosyllabique et par suite bien distinct de l'accusatif proprement masculin *togo.* Mais il y a eu nécessairement un temps où *jego* pouvait être employé soit comme masculin soit comme neutre là même où il ne s'agissait pas de personnes, et peut-être se trouve-t-il encore quelques traces d'un accusatif accentué *jego* ainsi employé : Supr., 98, 21 *dobro jestŭ žiti nŭ ono uňe jestŭ jegože my ljubimŭ.* — ib., 117, 29 *kamenĭ jegože běšę privęzali kŭ nogama jego.* — Cf. ib., 221, 16 *nŭ sego iněmĭ sŭpisająštiimŭ ostavĭją sŭpovědati.*

L'influence des pronoms personnels sur les démonstratifs qui s'est manifestée de très bonne heure par la limitation aux êtres animés de l'emploi des accusatifs *togo, jego* a eu plus tard une autre conséquence : l'emploi de *jichŭ* et autres génitifs pluriels en fonction d'accusatif. Cet usage est bien connu dans les dia-

lectes ; sans parler du russe où il n'a rien que d'attendu, il est signalé par exemple en serbe (Daničić', *Istorija oblika,* 201 et suiv.) et dans les dialectes occidentaux, ainsi ps. 18, 12 psalt. flor. *sluga twoy strzeszе gich*, zalt. witt. *sluha twoy strzieze gich,* cf. v.-sl. *rabŭ tvoi chranitŭ ję*. Le génitif-accusatif pluriel *jichŭ* n'est pas rare dans le Suprasliensis : 42, 4 *zatvoriti ichŭ vŭ tĭmnici* — 43, 1 — 56, 8 — 70, 16 (douteux) — 98, 15 *privedošę ichŭ na srědą* — 101, 29 *vĭvedošę ichŭ* — etc. Cf. aussi Acta, II, 6 *šiš*. Dans L., VI, 32 *ji grěšinici ľjubęštęję ľjubętŭ* Zogr. (de même Assem.) « οἱ ἁμαρτωλοὶ τοὺς ἀγαπῶντας αὐτοὺς ἀγαπῶσιν » où *ję* nécessaire pour le sens est tombé après la finale *-ję* du mot précédent, le copiste du Marianus et celui de Sav. rétablissent non pas *ję* mais *jichŭ* et écrivent *ljubęštęję ichŭ*. — On trouve aussi le génitif-accusatif pluriel *vĭsěchŭ* Supr., 32, 22 — 33, 14 *velika čudesa byvajątŭ otŭ n'ego jaže vĭsěchŭ nasŭ užasajątŭ* 100, 8 *sŭtvorĭšaago nebo i zemlją i vĭsě jaže vĭ nichĭ i vĭsěchĭ nasĭ* (noter la présence de *nasŭ*). — De même le génitif-accusatif pluriel de *jinŭ,* Supr., 105, 15 *sii iněchŭ považdajet' da ne žirątŭ* — ib., 94, 14 *iněchŭ utruždajetŭ*. — Cet emploi du génitif-accusatif pluriel ne paraît pas se trouver dans la traduction de l'Évangile où les accusatifs *nasŭ* et *vasŭ* sont rares ; il est du reste entièrement secondaire ; mais il illustre bien l'influence du pronom personnel sur les démonstratifs et mérite à ce titre une mention.

On peut donc conclure : *de même que* mene, tebe, sebe, *les génitif-accusatifs du type* togo, sego *sont originellement des génitifs et des accusatifs tout ensemble. Grâce à l'influence des pronoms personnels, ils ne se disent que des « personnes ».*

[NOTE DE CORRECTION. — Ce n'est pas ici le lieu de faire une critique détaillée de l'explication de *togo* proposée par M. Fortunatov, *Russk. filolog. věstnik,* XXXIII, 288 et suiv. Il suffira de noter que l'existence ancienne d'un *y* n'est établie pour aucun des cas où M. Fortunatov en suppose la disparition en slave.]

CHAPITRE V.

LE GÉNITIF-ACCUSATIF DANS LES NOMS.

Les génitif-accusatifs de la forme *tebe* et de la forme *togo* s'expliquent directement; le fait qu'ils servent essentiellement à nommer des personnes tient à la nature même du pronom personnel pour la catégorie de *tebe* et à l'imitation du pronom personnel jointe à quelques autres circonstances pour la catégorie de *togo*; le caractère de véritables accusatifs de ces génitif-accusatifs résulte naturellement de ce qu'ils sont, au point de vue étymologique, accusatifs autant que génitifs. C'est pourquoi ces mots sont les seuls où l'emploi du génitif-accusatif admette une explication directe ; ce sont aussi ceux où la règle est constamment appliquée, sans être traversée par aucune exception.

Le génitif-accusatif en *-a* des thèmes en *-o-* au contraire n'est évidemment pas un ancien accusatif ; *vlĭka* s'explique seulement comme répondant au génitif-ablatif lituanien *vilko*, à l'ablatif skr. *vṛkāt* ; du reste la limitation de l'emploi du génitif-accusatif aux seuls thèmes masculins en *-o-* désignant des personnes déterminées ne se justifierait pas si la finale *-a* représentait celle d'un ancien accusatif. Seule une innovation analogique dont *tebe* et *togo* fournissent le point de départ peut rendre compte du génitif-accusatif des noms en *-o-* et de ses emplois bien définis: une explication directe serait en contradiction avec les faits.

L'action des pronoms s'exerçait d'une manière immédiate dans un grand nombre de tours qu'on peut illustrer par les

exemples suivants : J., XIV, 9 *viděvy mene vidě oca* Zogr. — J., XVII, 3 *znajątŭ tebe edinogo jistininago ba ji egože posula ĭv cha* Zogr. — Mc, XV, 12 *čito ubo choštete stvorją egože glete crě jijudejiska* Zogr. — Cloz., I, 119 *dlŭženŭ estŭ vĭsěkŭ krŭšteny samŭ sebe čista chraniti ěko crkve bu stąją.* — Euch., 48 a *jegože petrŭ vidě mąčima* — Supr., 16, 29 *i tebe by požeglŭ ątrĭ ostavŭša* — ib., 74, 19 *otŭčajavŭšaago sę onogo priveděte prědŭ mę* — ib., 77, 14 *mene grěšinaago i nedostoinaago sŭpodobilŭ jesi imene tvojego radi se vĭse postradati,* — ib., 131, 16 *na kogo vĭzirą nŭ na krotŭ-kaago i mlĭčalivaago i sŭmĕrenaago srĭdĭcemŭ* — ib., 155, 8 *viděsta někogo vŭ bělachŭ rizachŭ po srědě oblaka sědęšta mnogy že prěstojęštę* — ib., 326, 20 *vĭzmi raspĭni togo. cěsara li choštete vašego da raspĭną.* — Il suffisait que les formes ambiguës *tebe* et *togo* fussent conçues plutôt comme génitifs — et cela était naturel en raison de l'emploi fréquent de ce cas — pour qu'on tendît à remplacer par un génitif l'accusatif que ces formes accompagnaient ; la finale *-ŭ* du nominatif-accusatif ne pouvant être employée au génitif, le sens de l'action analogique provoquée par *tebe* et *togo* se trouvait déterminé. Pareil fait s'est produit même au pluriel : Supr., 36, 23 *jednogo boga věmŭ iže možetŭ nasŭ izbaviti robŭ svoichŭ otŭ tvojeju rąku* — ib., 285, 14 *tako že i nasŭ vidite straždąštŭ tožde i tvoręštŭ takožde.* — Une action directe du pronom sur le nom était donc possible, et il est probable qu'elle s'est exercée ; mais elle ne suffit pas à rendre compte des caractères rigoureusement déterminés de l'emploi du génitif-accusatif, et surtout la *nécessité* de cette influence du pronom ne ressort pas des passages cités.

Les conditions *nécessaires* d'une extension analogique sont jusqu'à présent indéterminées ; mais il est évident *a priori* qu'il faut la rencontre de circonstances multiples. Le nombre des actions analogiques idéalement possibles est très grand, plus grand peut-être que celui des modifications phonétiques, mais, de même qu'un changement d'articulation ne se produit que s'il aboutit à rendre plus un le système phonétique de la langue, de même une innovation dans le système des formes grammaticales ne peut se fixer que si elle contribue à mettre de l'ordre dans la flexion; il en est tout autrement des actions particulières qui affectent un mot isolé : celles-ci ne

dépendent naturellement que de la situation propre du mot. Il importe donc d'examiner comment l'emploi du génitif-accusatif était favorisé par les particularités de la morphologie et de la syntaxe slaves. Les principaux faits à étudier sont les suivants :

1° Confusion du nominatif et de l'accusatif dans les thèmes en *-o-*.

2° La flexion pronominale dans les adjectifs.

3° Existence antérieure d'une distinction entre les personnes et les objets inanimés.

4° Caractères particuliers de l'emploi du génitif-ablatif en slave.

5° Incertitude sur les limites d'emploi du génitif et de l'accusatif.

I.

Confusion du nominatif et de l'accusatif dans les thèmes en *-o-*.

L'identité du nominatif et de l'accusatif dans les masculins en *-o-* qui servent à nommer des êtres inanimés résulte d'un accident phonétique: *sŭnŭ* répond également à ὕπνος et à ὕπνον. Le même phénomène s'est nécessairement produit dans les noms de personnes ; mais, tandis que le nominatif en *-ŭ* s'y est conservé, l'accusatif en *-ŭ* a cédé la place au génitif-accusatif en *-a*; néanmoins il y a eu un temps plus ou moins long durant lequel la confusion a persisté : on en trouve un témoignage dans l'emploi comme nominatifs d'accusatifs tels que *gospodĭ*. Quant aux êtres animés autres que les personnes déterminées, l'accusatif en *-ŭ* des thèmes en *-o-* qui les désignent subsiste historiquement, par exemple dans *koñjĭ*. Une confusion slave du nominatif et de l'accusatif est donc attestée en fait dans tous les thèmes en *-o-*, d'une manière directe ou indirecte.

Cette confusion ne pouvait choquer en slave commun pour autant qu'il s'agissait d'êtres inanimés.

Le neutre qui est en indo-européen sinon le seul genre du moins le genre caractéristique des êtres inanimés n'a partout qu'une seule forme pour le nominatif et l'accusatif; l'interrogatif neutre qui, seul, avait une flexion entièrement propre aux choses, *čĭto*, avait de même un nominatif et un accusatif identiques, et l'identité des deux cas est si bien établie que, une fois *čiso* entré dans l'usage comme accusatif, cet ancien génitif a pu servir de nominatif; M. Sobolevskij, *Lekciji*[1], 143, cite en vieux-russe *slava moja ničisože jestĭ*. L'influence du neutre est d'autant plus décisive que le nominatif-accusatif est le seul cas par où le neutre se distingue du masculin.

Les anciens thèmes en *-ĭ-*, masculins ou féminins, ser-

vent pour la plupart à nommer des objets matériels ou à exprimer des idées abstraites : or le nominatif en *-*is* et l'accusatif en *-*in* se confondent ici phonétiquement. De même, à l'exception de *synŭ* et *volŭ,* les thèmes en *-ŭ-,* beaucoup plus rares que ceux en *-ĭ-,* mais tous masculins comme ceux en *-o-,* désignent des objets matériels : *domŭ, medŭ,* etc. ; ici encore le nominatif en *-*us* et l'accusatif en *-*un* aboutissent phonétiquement à une seule et même forme. L'identité du nominatif et de l'accusatif singuliers dans les thèmes en *-o-* désignant des objets matériels ou exprimant des idées abstraites était assez dans les habitudes existantes du slave par ailleurs pour qu'aucune action analogique ne vînt effacer la confusion réalisée par la phonétique.

Du fait même que cette identité s'était réalisée dès le principe dans la plupart des mots il résultait la possibilité de l'étendre. Et en effet l'ancien nominatif des thèmes consonantiques masculins a été éliminé : en vieux-slave les nominatifs du type *kamy, plamy* ne se trouvent plus que dans le Suprasliensis où ils sont du reste employés également comme accusatifs, par exemple 326, 11 et 334, 21 ; l'opposition de nom. *kami* : acc. *kamenĭ* a persisté plus longtemps en serbe ; néanmoins dès le XIV[e] siècle l'ancien nominatif *plami* (ou *plam* qui en sort phonétiquement) sert d'accusatif tandis que, inversement, l'ancien accusatif *plamenĭ* joue souvent le rôle de nominatif (Daničic', *Istorija oblika,* p. 11 et 28-29). Aucun dialecte n'a conservé le nominatif propre de *dĭnĭ* et la substitution de l'accusatif *dĭnĭ* (dont le vocalisme sans *-e-* est celui du génitif *dĭne,* datif *dĭni,* etc.) au nominatif est ici panslave, si même elle ne date pas du slave commun.

D'une manière générale, dans tous les substantifs *masculins qui ne servent pas à désigner les personnes,* le slave tend dès le début à ne conserver *pour le nominatif et l'accusatif singuliers qu'une forme uniqne.*

Il en est autrement des substantifs féminins — au moins au singulier.

Qu'ils désignent ou non des êtres animés, les thèmes consonantiques féminins ont conservé la forme indo-européenne du nominatif singulier distincte de celle de l'accusatif. — Le

vieux-slave oppose encore avec une parfaite constance les nominatifs *mati, dŭšti* aux accusatifs *materĭ, dŭšterĭ* et tous les autres dialectes présentent du moins à la date la plus ancienne la même opposition d'une manière très nette. Au contraire le masculin parallèle *dĕverĭ* ne présente nulle part un nominatif **dĕvi*. — Les nominatifs *svekry, crŭky* sont restés distincts des accusatifs *svekrŭvĭ, crŭkŭvĭ*; il arrive que les représentants phonétiques des panslaves *svekrŭvĭ, crŭkŭvi* jouent le rôle de nominatifs; mais c'est un fait postérieur et qui date de la période de vie entièrement séparée de chacun des dialectes slaves; l'emploi comme nominatif de *krŭvĭ* qui désigne un objet matériel est déjà vieux-slave, mais il n'est pas panslave puisque le nominatif *kry* est connu du vieux-polonais et du slovène (sous la forme *kri*); on ne peut rien dire de *brŭvĭ,* mais sans doute l'absence de tout témoignage pour **bry* est fortuite; quelle que soit leur date, les nominatifs *brŭvĭ, krŭvĭ* résultent d'une action exercée par les thèmes en *-i-* chez lesquels le nominatif et l'accusatif masculins et féminins ont également la finale *-ĭ*.

Quant aux thèmes en *-ā-*, leur nominatif et leur accusatif sont différents, quel que soit le sens: nom. *žena, zemlja, bogyńji*, mais acc. *ženą, zemlją, bogyńją*. Or beaucoup de thèmes slaves en *-a-* désignent des êtres animés (au contraire des thèmes en *-ĭ-*, exprimant pour la plupart des idées abstraites, qui ont toujours une seule forme pour le nominatif et l'accusatif) et maintiennent ainsi la distinction du nominatif et de l'accusatif des noms d'êtres animés. En effet, si la distinction se maintient au féminin, on doit l'attendre dans les masculins symétriques, et en particulier là où un même mot a une forme masculine et une forme féminine, ainsi *dvĭrĭnikŭ, dvĭrĭnica*; le génitif-accusatif a été le moyen employé pour éviter la dyssymétrie d'un féminin dont l'accusatif aurait une forme propre et d'un masculin dont l'accusatif serait identique au nominatif dans des phrases telles que la suivante : Euch., 79 a *prosti mę otŭ vsĕchŭ zŭlŭ ĕko drevĭnjąją blądĭnicją ji mytoimĭca*. Ce contraste est encore beaucoup plus apparent dans les adjectifs : l'accusatif désignant une femme *blagą* a une forme distincte de celle du nominatif *blaga*; mais le nominatif et l'accusatif *blagŭ* appliqués à un homme

seraient identiques sans le génitif-accusatif. Tant qu'il s'agit de noms d'objets inanimés dans lesquels le féminin n'a pas de signification, la dyssymétrie est peu sensible, mais elle devient choquante lorsque le féminin sert à désigner une personne du sexe féminin et que les deux genres prennent leur valeur en s'opposant l'un à l'autre.

Les mots féminins en *-a* maintenaient donc la distinction du nominatif et de l'accusatif au singulier — surtout dans le cas particulier où il s'agissait d'êtres animés et non d'idées abstraites comme celles exprimées par les thèmes féminins en *-ĭ-* et faisaient ressortir comme un défaut l'absence de cette distinction dans les thèmes masculins en *-o-*.

Il est vrai que, au pluriel, le nominatif et l'accusatif sont confondus dans les féminins.

Le fait est phonétique dans les thèmes en i.-e. *-ā-*, v.-sl. *-a-*, parce que **-ās* du nominatif et **-āns* (qui en vieux-slave a remplacé à l'accusatif-pluriel l'i.-e. **-ās*) aboutissaient également à **-ū* et de là à *-y*; il est analogique dans les thèmes en **-yā-*, v.-sl. *-ja-* où l'accusatif est v.-sl. *-ję*, v.-russe *-(j)ě*, etc., tandis que le nominatif serait phonétiquement **-ji*. L'action analogique en vertu de laquelle l'accusatif a pris la place du nominatif s'explique aisément si l'on considère la forme déterminée : *novy* est à la fois nominatif et accusatif-pluriel ; *novy-ję* est la forme régulière de l'accusatif pluriel déterminé ; mais au nominatif le premier des deux éléments de cette flexion complexe devrait être identique à l'accusatif tandis que le second aurait une forme propre : **novy-ji* ; la finale **-ji* de ce nominatif se trouvait être identique à celle du masculin *novi-ji* et par là même n'avoir rien de spécifiquement féminin : on conçoit que le nominatif **novyji* ait été remplacé par *novyję* et par suite tous les nominatifs en **-ji* par des nominatifs en *-ję*. L'opposition de *-y* : *-ję* qui se retrouvait à l'accusatif masculin pluriel et au nominatif singulier des participes présents s'est étendue par une analogie assez singulière même au génitif singulier : *ženy* : *dušę* (d'après *novy-ję* en regard de *novy*) ; l'instrumental masculin pluriel : *vlĭky* : *konji* n'a pas subi le même changement parce que l'adjectif déterminé ayant une toute autre forme (*novy-jimi* :

nesąšti-jimĭ) ne provoquait pas d'action analogique. — L'identification du nominatif ancien en *-*ās* (avec *-ā-* d'intonation douce : lit. *-õs*) et de l'accusatif pluriel en *-*ās* (avec *ā* rude, lit. *-ás* de *-*ós*), devenu en slave *-*āns* (d'où *-*ons*) dans *ženy, dušę*, etc., est nécessairement assez récente puisqu'elle suppose d'une part le passage de *-*ās* final à *-*ū* (d'où *-y*) et de l'autre la réduction de *-*ons* à *-*ųs* suivie encore de la dénasalisation de la voyelle nasale *-*ų* en *-*ū* (devenu par la suite *-y*).

L'identité du nominatif et de l'accusatif pluriels ainsi acquise dans les thèmes en *-a-* s'est étendue aux mots féminins en *-ĭ* : l'accusatif pluriel *kosti* a pris la place de l'ancien nominatif pluriel qui n'est plus conservé que dans les masculins du type *gostĭje* (cf. celui des thèmes en *-ŭ-* : *synove*). De même, dans les thèmes consonantiques féminins, la désinence *-e* du nominatif pluriel qui paraissait spécifiquement masculine dans les comparatifs, les participes présents et parfaits, les thèmes en *-ŭ-* (*synove*), en *-tel-* (*-telʼje*), en *-ar-* (*-arʼje*) et en *-n-* (*dĭne, graždane*) a été éliminée et les accusatifs *materi, svekrŭvi* ont pris la place de **matere*, **svekrŭve*.

Si même ces phénomènes sont plus anciens qu'ils ne semblent l'être en réalité, ils n'ont pu avoir d'action sur les masculins, puisque ceux-ci ont conservé au pluriel la distinction du nominatif et de l'accusatif : *vlĭci* : *vlĭky* — *konʼji* : *konʼję* ; le sentiment de la distinction de deux cas dans les thèmes en *-o-* est maintenu par là. La distinction est encore plus sensible dans certains types de mots anomaux servant à nommer des hommes : *židove* : *židovy* (sing. *židovinŭ*) ; *graždane* : *grăždany* (sing. *graždaninŭ*).

L'identification accidentelle du nominatif et de l'accusatif singuliers n'entraînait donc en aucune manière une confusion des deux cas dans la flexion des thèmes en *-o-*. L'emploi du génitif-accusatif n'a pas introduit dans ces thèmes une distinction de cas nouvelle ; il a permis de caractériser l'accusatif au singulier comme il l'était au pluriel : Supr., 310, 22 *vidě učeniky* ; *vidě učenika*. — L'identité indo-européenne du nominatif et de l'accusatif duels est de peu d'importance à cause de la rareté de ce nombre et aussi parce que les formes du duel sont surtout employées lorsqu'il s'agit d'organes

pairs : *nodzě, rącě, oči, uši,* c'est-à-dire d'objets matériels, et se trouvent rarement pour les personnes.

Dans un certain nombre de thèmes masculins en *-o-* désignant des êtres inanimés le nominatif et l'accusatif pluriels sont remplacés par une forme en *-a* qui, au point de vue slave, apparaît comme un nominatif-accusatif pluriel neutre. Quelques-uns de ces nominatif-accusatifs sont d'anciens duels, comme l'a reconnu Puchmayer depuis longtemps (v. la note de M. J. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 18) ; mais Miklosich, suivi par MM. Schmidt *(loc. cit.)* et Delbrück (*Vergl. synt.*, I, p. 126), rapproche les autres du type connu : gr. μηρός : μῆρα ; lat. *locus* : *loca* ; skr. *cakrás* : *cakrā́* (gr. κύκλος : κύκλα). Des pluriels tels que russe *gorodá*, pet.-russe *horodá* en face du singulier *górod, hórod* confirment même pour les mots masculins le sentiment, déjà établi par les neutres, que, dans les noms d'objets inanimés, le nominatif et l'accusatif ont une seule et même forme. L'inexistence en vieux-slave des pluriels neutres répondant à des masculins singuliers et leur rareté dans la plupart des dialectes ne sauraient rendre douteuse leur ancienneté en slave, puisque les mots russes de ce type trouvent en indo-européen seulement l'explication et de leur forme et de leur sens et même de leur accentuation.

Au contraire, si quelques noms d'êtres animés ont pour pluriel un collectif, c'est un collectif de genre féminin et dont par suite le nominatif et l'accusatif sont clairement distingués, ainsi v.-sl. nom. *bratrĭja* (ou *bratĭja*) : acc. *bratrĭją* (cf. gr. φρᾱτρία), et slov. *bratrija,* serbe *bräc'a,* russe *brát'ja,* tch. *bratřé,* polon. *bracia*. La possibilité d'une action de ces collectifs pour conserver la distinction du nominatif et de l'accusatif des noms de personnes ressort de phrases telles que la suivante : Mc, X, 29 *nikŭtože estŭ ježe ostavitŭ domŭ li bratriją li sestry li oca li mrī li ženą* Zogr. — De même le nominatif pluriel *ľjudĭje* est très différent de l'accusatif *ľjudi,* tandis que les collectifs neutres du type *kamenĭje* qui indiquent des objets inanimés ont une forme commune de nominatif et d'accusatif.

Tous ces détails concourent à opposer le nominatif et l'accusatif en général distincts des noms de personnes au nomi-

natif-accusatif presque toujours commun des noms masculins d'êtres inanimés.

Dans tous les mots qui s'appliquent *exclusivement* aux personnes le nominatif et l'accusatif sont extrêmement différents, surtout au singulier : *azŭ* : *mene* et *mę* — *ty* : *tebe* et *tę* — *my* : *nasŭ* et *ny* — *vy* (accentué) : *vasŭ* et *vy* (atone). De même *kogo* est très différent de *kŭto, jego* et *-jĭ* (atone) de *jiže* (accentué), etc.

Les deux participes actifs qui, en vertu de leur sens, se rapportent plus souvent à des mots désignant des personnes qu'à des noms d'êtres inanimés ont un nominatif : *nesy, nesŭ,* bien distinct de leur accusatif : *nesąštĭ, nesŭšĭ*. La forme *lučŭšŭ* Cloz., 194, fait présumer qu'il en a été de même du comparatif à date ancienne. Les thèmes masculins en *-a* qui répondent à ceux du grec en -ᾱς, et du latin en *-a* et les thèmes en *-ji* qui rappellent le type sanskrit de *rathīṣ* « conducteur de char » ont par suite de leur flexion une distinction très nette des deux cas : *sluga* : *slugą* ; *sądiji* : *sądĭją* ; quand ces masculins sont placés parallèlement à des thèmes en *-o-*, on conçoit qu'ils contribuent à y faire sentir la différence des cas, ainsi : Cloz., 636 *blagodětelě osąždająšte jizbavlějątŭ ubicą*.

La confusion accidentelle des formes du nominatif et de l'accusatif dans les thèmes masculins en *-o-* du slave était donc une anomalie au point de vue morphologique et syntaxique, et une anomalie particulièrement sensible quand il s'agissait de personnes ou, plus généralement, d'êtres animés.

Elle était de plus une gêne dans une langue où l'ordre des mots n'était pas fixe et où les rapports des diverses parties de la phrase étaient marqués essentiellement par la flexion. Les langues qui éliminent la déclinaison tendent à la remplacer par un ordre fixe et grammatical des mots ; mais la flexion est assez vivante en slave pour que l'ordre des mots soit demeuré libre. Dans une phrase du type *Petrus Paulum amat* l'identification des formes du nominatif et de l'accusatif cause une ambiguité, qui est insupportable dans le cas des noms de personnes parce qu'ici le sens ne permet en aucune manière de décider lequel des deux mots est le sujet ; dans Mc, XIII, 12

prědastŭ že bratŭ bratra na sŭmrŭtĭ Zogr., l'emploi du nominatif-accusatif *bratŭ* deux fois rendrait la phrase ambiguë au point de vue grammatical ; sans le génitif-accusatif, Supr., 100, 28 *vŭpraša Asklipiada Polemωnŭ* serait inintelligible. Au contraire, ce n'est que dans un tout petit nombre de cas que la confusion formelle du génitif et de l'accusatif des noms de personnes pouvait offrir des inconvénients. M. Leskien dit très justement : « Was für Gründe nun auch zusammengewirkt haben mögen, um gerade bei den belebten Masculinis die Vertretung des Accusativs durch den Genitiv zu bewirken, als einen hauptsächlichen wird man sich vorstellen müssen, dass gerade bei der im Slavischen ganz freien Wortstellung im Satze eine neue Scheidung von Subjects-und Objectscasus (die ja lautlich zusammengefallen waren) bei jener Kategorie von Worten am meisten Bedürfniss war. »(*Die declination im slav. lit.*, p. 62).

En morphologie comme en phonétique, toute innovation entraîne à sa suite d'autres changements, parce qu'elle rompt la symétrie du langage : *la confusion du nominatif et de l'accusatif des noms masculins de personnes était contraire à l'ensemble du système morphologique et syntaxique du slave* et chaque génération nouvelle devait profiter de toutes les actions analogiques pour l'écarter autant qu'il était possible.

II.

La flexion pronominale dans les adjectifs.

En dehors des thèmes monosyllabiques où les génitif-accusatifs *kogo, togo, jego, sego* se sont produits d'une manière originale, on trouve le génitif-accusatif en *-ogo* dans tous les mots qui suivent la même flexion, et tout d'abord dans *onogo*: L., XIV, 9 *žŭvavy tę ji onogo* Zogr. et *ovogo*: Math., XXI, 35 *emŭše že dělatele raby ego ovogo bišę ovogo že ubišę ovogo že kameniemĭ pobišę* Mar. L'emploi du génitif-accusatif est ainsi commun à tous les démonstratifs et tous contribuent ensemble à son extension dans les noms.

La flexion pronominale est de plus, dès l'époque indo-européenne, celle d'un certain nombre d'adjectifs définis par le sens plutôt que par la forme ou l'étymologie (Brugmann, *Grundr.,* II, 735 et suiv.).

Le grec qui tend à unifier les deux flexions des noms et des démonstratifs (thèmes en *-o-*) ne présente pas de traces de ce fait même au seul cas où la distinction ait subsisté, c'est-à-dire au nominatif-accusatif singulier neutre. Mais l'indo-iranien, le slave, l'arménien et le latin s'accordent trop complètement pour que l'on puisse contester le caractère indo-européen de cet usage d'où sort également l'extension de la flexion pronominale à tous les adjectifs en lituanien et en germanique; de même, dans la forme très ancienne de l'arménien représentée par la traduction de l'Évangile, la flexion pronominale du datif-locatif est restreinte à un petit nombre d'adjectifs qui répondent pour le sens à ceux du sanskrit et du slave; plus tard elle s'étend à tous les adjectifs fléchis; enfin elle fournit aux dialectes orientaux de l'arménien moderne une désinence *-owm* du locatif qui caractérise ce cas beaucoup plus nettement que ne le faisaient les formes plus ou moins ambiguës de l'arménien ancien : il est intéres-

sant de constater comment la flexion pronominale a donné au germanique et au lituanien une forme propre de déclinaison des adjectifs et à l'arménien une désinence casuelle des substantifs, exerçant ainsi, au grand profit de la clarté, une action considérable sur les noms.

Outre les dérivés de *tŭ, sĭ, jĭ, kŭto* tels que *takŭ, kakŭ, sicĭ*, etc. et les adjectifs possessifs, la flexion pronominale est employée en slave dans *jedinŭ* (cf. lat. *ūnus, ūnius*; skr. *ékas, ékasmin*; arm. *mi, i miowm*), *jinŭ* (cf. lat. *alter, alterius*; skr. *anyás, anyásmin*; arm. *ayl, yaylowm*; v.-pruss. *antersmu*); *vĭsĭ* (cf. lat. *tōtus, tōtius*, skr. *viçvas, viçvasmin*); *samŭ* (cf. skr. *samasmin*) et moins régulièrement dans quelques autres (Leskien, *Handbuch*, § 75, et Miklosich, *Vergl. gr.*, III², p. 54).

L'analogie des démonstratifs entraîne chez ces mots l'emploi du génitif-accusatif, très naturel d'ailleurs dans des exemples tels que les suivants: J., XVI, 32 *mene edinogo ostavite* Zogr. — Supr., 228, 26 *tebe jednogo nyně cu vĭzŭpiją* — Mc, XIII, 3 *vŭprašaachą i edinogo* Zogr. (*edinogo* génitif-accusatif accentué à côté de l'accusatif atone *i*) — Mc, XII, 5 *ji paky jinogo (raba) posŭla ji togo ubišę* Zogr. — J., IX, 21 *samogo vŭprosite* Zogr. (*samogo* joue ici le rôle d'un démonstratif) — Supr., 35, 14 *mene že samogo vědě jako ljubiti imaši* — ib., 119, 26 *tebe samogo vidimŭ pokająšta sę*. A leur tour, les génitif-accusatifs agissent, comme leurs modèles eux-mêmes *kogo, togo*, etc., sur les noms auxquels ils se rapportent et auxquels ils sont souvent immédiatement joints; ainsi le génitif-accusatif *vĭsego* tend à entraîner l'emploi de *člověka* J., VII, 23 *vĭsego čka sŭdrava sŭtvorichŭ vŭ sąbotą* Zogr. et de même dans une foule d'exemples analogues.

Ces formes ont une grande importance à un autre point de vue encore : elles servent d'intermédiaires entre les démonstratifs et les autres adjectifs et rendent les deux flexions en quelque sorte plus voisines. Le rapprochement est établi par l'altération des anciens *togo, jinogo*, etc. en *toga, jinoga*, altération attestée déjà en vieux-slave, surtout dans le Suprasliensis, mais aussi ailleurs, par ex. Mc, VI, 14, Mar., et qui a donné la forme normale en serbe par exemple : *toga* n'est autre chose que *togo* muni de la finale de *vlĭka*, caractéristique du génitif masculin au point de vue slave.

La flexion pronominale d'un certain nombre d'adjectifs était donc une circonstance éminemment favorable à l'extension du génitif-accusatif.

Mais la circonstance décisive est l'existence de la forme composée de l'adjectif, où les deux termes sont unis en un seul mot à double flexion, l'une nominale, l'autre pronominale, et où par suite les deux types ont pu s'influencer réciproquement de la manière la plus directe.

M. Leskien a reconnu (*Die declination im slav. lit.*, p. 131 et suiv.) que la flexion historiquement attestée de l'adjectif déterminé repose sur un type plus ancien où le premier terme était d'un bout à l'autre décliné comme tous les noms tandis que le second était le démonstratif enclitique *-je-*, entièrement fléchi. Le lituanien a conservé à peu près intacte la double flexion complète. En ancien iranien les deux termes sont encore bien distincts et placés du reste dans un ordre différent de l'ordre letto-slave ; mais le fait essentiel, l'accord *en cas* de *ya-* et de l'adjectif qu'il introduit avec le substantif, s'y retrouve de la manière la plus claire (Caland, *Zur syntax der pronomina*, p. 21 et suiv.).

Les choses sont un peu plus obscures en slave bien que dans la plupart des cas on reconnaisse nettement l'état ancien. Dans une partie des formes l'analyse est encore possible en vieux-slave ; masculin, nom. plur. *novi-ji*, acc. plur. *novy-ję*, instr. plur. *novy-jimi*, duel nom. acc. *nova-ja* ; neutre, nom. acc. sing. *novo-je*, plur. *nova-ja*, duel *nově-ji* ; féminin, sing. nom. *nova-ja*, acc. *nova̜-ja̜*, plur. nom. acc. *novy-ję*, duel nom. acc. *nově-ji*.

Il faut ajouter masculin gén. *nova-jego*, dat. *novu-jemu*, loc. *nově-jemĭ*, attestés d'une manière plus ou moins fréquente dans les textes les plus archaïques. Les formes contractées *novaago*, *novago*, etc. résultent d'une loi phonétique commune à la plupart des dialectes slaves mais postérieure à la rédaction des anciens textes vieux-slaves : d'après cette loi *j* placé devant *e* et après voyelle *longue* tombe en provoquant la contraction de *e* avec la voyelle qui précède *j* ; ce changement phonétique a eu une grande influence sur le développement

de la flexion slave, puisque les verbes en *-aje-* doivent à la contraction leur forme moderne dans presque tous les dialectes. L'analyse du génitif, du datif et du locatif de l'adjectif composé en a été rendue impossible de très bonne heure en slave : car aucun des textes conservés n'ignore la contraction de *-aje-* en *-aa-, -a-,* sinon dans les verbes où la forme originelle a été conservée avec beaucoup de ténacité, du moins dans les adjectifs. Ainsi c'est seulement dans une période tout à fait historique — entre l'époque de la traduction ancienne de l'Évangile et celle où ont été faites les copies actuellement conservées — que *nova-jego, novu-jemu, nově-jemĭ* ont cessé d'être parfaitement clairs.

Il est moins aisé de déterminer à quel moment le nominatif-accusatif masculin singulier *novŭ-jĭ* et le génitif pluriel commun à tous les genres *novŭ-jichŭ* ont commencé d'être prononcés *novyjĭ, novyjichŭ* (et *novychŭ*) ; on sait seulement que les textes vieux-slaves maintenant connus supposent une prononciation *y* de tout *ŭ* devant *j* et que par suite, quelle que soit l'orthographe, les formes doivent être lues *novyjĭ, novyjichŭ.* Cette prononciation existait même dans des cas où la séparation des mots était faite par les sujets parlants. Ainsi le copiste qui a écrit dans le Psalterium *otŭ zŭlobŭ ichŭ* au lieu de *otŭ zŭloby ichŭ* prononçait évidemment *raby jichŭ* au lieu de *rabŭ jichŭ*; par suite on doit tenir pour plausible et même pour probable la supposition que l'altération phonétique du *ŭ* en *y* n'ôtait rien ou presque rien à la clarté de ces formes, au moins à date ancienne, quand le *ĭ* final de *novyjĭ* se prononçait et que le groupe *-yji-* de *novyjichŭ* n'était pas contracté en *-y-*: *novychŭ.*

Donc, au moment où ont été écrits les premiers textes vieux-slaves, l'analyse de toutes celles des formes de l'adjectif déterminé où l'addition de l'élément *-je-* n'augmente que d'une syllabe l'adjectif simple (et de plus celle de l'instrumental pluriel *novyjimi,* du génitif pluriel *novyjichŭ,* etc.) était encore évidente. Les autres au contraire étaient déjà altérées.

Au féminin, la première syllabe de *-jeję* au génitif a disparu et on trouve seulement *novy-ję,* sans doute par analogie du nominatif-accusatif pluriel *novy-ję*; de là le datif-locatif *nově-ji*

(comme le nominatif duel féminin et neutre *nověji*), l'instrumental *novą-ją* (avec l'ancien instrumental nominal *novą-*) et le génitif-locatif duel commun à tous les genres *novu-ju* (v. Grammont, *Dissimilation consonantique,* p. 159). Mais, dans ces quatre cas, le premier élément du juxtaposé est identique à la forme du simple ; l'instrumental où, par suite de la substitution de *novoją* (d'après *toją*) à *novą,* le premier terme avait une forme différente a été éliminé de bonne heure et remplacé par le simple *novoją*; l'élément caractéristique du second terme subsistait également de sorte que l'analyse, tout en étant moins facile, était encore possible ici.

Une seule série de formes résiste à toute analyse, celle de instr. sing. *novyjimĭ,* dat. plur. *novyjimŭ,* loc. plur. *novyjichŭ,* dat. instr. duel *novyjima*: il est visible que instr. sing. *novyjimĭ* est fait sur instr. plur. *novy-jimi;* le locatif *novyjichŭ* n'est autre chose que la forme du génitif prise pour locatif grâce à l'identité du génitif et du locatif dans *jichŭ, těchŭ,* etc., et les datifs *novyjimŭ, novyjima* sont dus à l'imitation du locatif et de l'instrumental qui s'expliquent immédiatement. Cet accident s'est produit au pluriel et au duel, là où le masculin et le féminin étaient distincts dans la forme simple de l'adjectif tandis que le démonstratif qui terminait le mot avait une forme commune pour le masculin et le féminin comme tous les mots fléchis pronominalement. Ainsi, seule, la forme de l'anaphorique a gardé sa clarté, le premier élément du juxtaposé n'étant plus fléchi, et l'accord des dialectes prouve sans aucun doute que tel était l'état du slave commun.

Mais les diverses altérations phonétiques et morphologiques du type ancien de l'adjectif déterminé ont abouti dès le commencement de la tradition historique à ce résultat que l'analyse, d'abord aisée, est devenue de plus en plus difficile et que, au lieu d'un juxtaposé à double flexion, le slave s'est trouvé enfin posséder une flexion particulière de l'adjectif déterminé laquelle a tendu dès lors à devenir celle de tout adjectif épithète: cette transformation s'est accomplie indépendamment dans chacun des dialectes et on peut la suivre historiquement dans plusieurs. Dès le début elle a pour conséquence des modifications profondes dans la déclinaison de l'adjectif composé, presque toutes opérées dans le

sens d'un rapprochement avec les démonstratifs, de telle sorte que partout les deux paradigmes sont devenus très semblables l'un à l'autre. Le copiste de l'Évangile de Sava écrit déjà *živogo* L., X, 30 et non *živago*; le texte original était *živŭ*, conservé dans Zogr. et Mar.; Assem. et Ostr. introduisent le génitif-accusatif sous la forme nominale, seule correcte grammaticalement en vieux-slave, *živa*; Sav. emploie la forme indéterminée hors de place et d'une manière qui trahit la main du copiste : *živogo*; c'est ainsi qu'on trouve en serbe *světogo* (Daničic', *Ist. oblika,* p. 160) et que le génitif russe de la forme déterminée est en *-ovo*.

Les phénomènes de ce genre sont récents; mais les textes permettent de remonter jusqu'à une date où la grande majorité des formes de l'adjectif déterminé était encore susceptible d'une analyse évidente, où il y avait juxtaposition et non composition; les formes les plus claires à ce point de vue sont celles du nominatif, de l'accusatif et du génitif, c'est-à-dire précisément celles qui sont importantes pour la théorie du génitif-accusatif.

Cette analyse n'est pas seulement possible; la preuve qu'elle répond au sentiment intime de ceux qui parlaient la langue ressort de la règle connue d'après laquelle, de plusieurs adjectifs joints ou non par la conjonction *ji* se suivant et se rapportant au même substantif ou employés substantivement, le premier seul est muni de l'élément *-je-*; ainsi Supr., 243, 6 *polijatŭ maslomŭ i vinomŭ vŭpadŭšaago vĭ razboiniky i prězirěna*; v. Miklosich, *Vergl. gr.,* IV, 148 (§ 18. h). Un exemple très net est fourni par Psalt., 102, 2 et suiv. :

2 *blsi dše moě gě...*
3 *oćěštająštago vĭsě bezakonĭnĭě tvoě:*
iscělějąšta vĭsję nedągy tvoję
4 *izbavlějąštago otŭ istĭlěnĭě*
životŭ tvoi : věnĭčająštago tję
milostĭją štedrotami...

De même un adjectif pris substantivement a la forme simple s'il est accompagné d'un adjectif déterminé: Euch., 17 b *sŭ zemŭnymi blagy* « σὺν τοῖς ἐπιγείοις σου ἀγαθοῖς ». Parfois même l'anaphorique est séparé de l'adjectif par un pronom encliti-

que ; Supr., 43, 12 *dŭvěma prědŭležęštema veštĭma i kotorająštema sę ima druga kŭ druzě.* — La règle de l'absence de répétition de l'anaphorique se justifiait pleinement en un temps où la valeur anaphorique du thème *-je-* était encore sentie ; cette détermination, qui se rapportait essentiellement au substantif et indiquait qu'il avait déjà été question de l'être nommé par ce substantif, n'avait pas à être répétée devant chaque adjectif ; cf. chez Homère, X, 59 :

> πρὸς δ'ἐμὲ τὸν δύστηνον ἔτι φρονέοντ' ἐλέησον
> δύσμορον, ὅν ῥα πατὴρ Κρονίδης ἐπὶ γήραος οὐδῷ
> αἴσῃ ἐνὶ ἀργαλέῃ φθίσει.

Quoi qu'on puisse penser de la valeur de certains exemples, l'ensemble de l'emploi syntaxique de la forme composée en vieux-slave atteste un sentiment encore assez net de la nature originelle de cette flexion, sentiment qui tend à disparaître dès l'époque de rédaction des plus anciens textes, et qui ne se retrouve pas même dans les premiers monuments des autres dialectes.

La conscience d'une juxtaposition de *nova* et de *jego* dans *nova-jego* a donc persisté jusque dans une période historique. A plus forte raison il est légitime de la tenir pour existante dans la période plus ancienne où s'est établie la règle d'emploi du génitif-accusatif. En tant que génitif, *nova-jego* est la seule forme possible. En tant qu'accusatif, on attend *novŭ-jĭ* (qui subsiste [avec la prononciation *novyjĭ*] quand il s'agit d'êtres inanimés) : *novŭ-* parce que c'est ce qui doit exactement correspondre à gr. νέϜον, lat. *nouom* ; *-jĭ* parce que en letto-slave l'anaphorique qui unit l'adjectif à son substantif suit l'adjectif et forme avec lui un seul mot phonétique. Mais l'emploi de *jego* comme l'unique accusatif accentué, et son emploi dans un cas défini, celui où il s'agissait de personnes, rendait naturelle l'extension de *-jego* dans une forme aussi essentiellement accentuée que l'était celle de l'adjectif déterminé quand il était question d'une personne, quoique l'élément *-jĭ* fût naturellement atone dans sa combinaison avec l'adjectif letto-slave. On gagnait du reste à cela d'obtenir à l'accusatif le même nombre de syllabes qu'aux autres cas du masculin singulier. Or *-jego* ne va pas sans *nova-* avec lequel

il était uni au génitif dès le principe : l'aboutissement de l'action analogique est donc une forme *nova-jego* dont le deuxième terme est historiquement un accusatif et dont le premier, qui en est imité, ne peut être tenu également que pour un accusatif, bien qu'il réponde phonétiquement à un ablatif sanskrit *návāt*. Comme ce premier terme *nova-* était encore tenu pour un mot distinct, l'emploi de *nova-jego* en qualité d'accusatif rend possible et naturel celui de *nova* en la même qualité. De là vient l'accusatif en *-a* des adjectifs même simples, ainsi Psalt., 71, 12 *ěko izbavilŭ estŭ ništa otŭ silŭna i uboga emuže (ne) bě pomoštĭnika* « ὅτι ἐῤῥύσατο πτωχὸν ἐκ δυνάστου καὶ πένητα ᾧ οὐχ ὑπῆρχε βοηθός » et, puisque en slave la déclinaison des adjectifs est restée identique à celle des substantifs, de là vient d'une manière plus générale l'accusatif en *-a*, identique au génitif, des thèmes masculins en *-o-*.

L'hypothèse précédente, s'appliquant tout entière à un développement antérieur aux plus anciens documents, n'est pas susceptible de vérification. Mais, outre sa vraisemblance interne, elle est rendue probable par un certain nombre de particularités.

Dans le thème en *-u- synŭ* le nominatif et l'accusatif anciens se sont phonétiquement confondus ; ce mot désigne essentiellement une personne; pourtant il a conservé avec une ténacité particulière l'accusatif propre, et, quand il est au génitif-accusatif, ce n'est pas sous la forme du génitif des thèmes en *-u-* auxquels il appartient, mais sous celle des thèmes en *-o-* (v. plus haut, p. 33) : le seul génitif-accusatif panslave est celui en *-a*. Le fait s'explique immédiatement si l'on constate que le slave ne possède plus aucun adjectif qui soit un thème en *-u-*, et que par suite *-jego* de la forme composée a pu agir sur les thèmes en *-o-*, non sur ceux en *-u-*. Il est juste d'ajouter que, les démonstratifs tels que *tŭ* et les thèmes nominaux en *-o-* ayant le nominatif et l'accusatif identiques à tous les nombres, il y avait déjà là une raison de n'employer le génitif-accusatif que dans les noms dont la forme est voisine de celle des démonstratifs.

La régularité absolue avec laquelle le génitif-accusatif des adjectifs déterminés pris substantivement est employé (v.

plus haut, p. 15) est aussi en complet accord avec l'hypothèse ci-dessus.

Enfin, et c'est le point le plus important, il y a un assez grand nombre de mots qui sont à l'accusatif propre quand ils ne sont pas déterminés et au génitif-accusatif quand ils sont déterminés (v. p. 55 et suiv.). L'influence d'un démonstratif accompagnant ces mots est peu vraisemblable puisque les démonstratifs sont alors en général atones et qu'on aurait ici, en principe, et sauf extension du génitif-accusatif des mêmes formes employées comme pronoms, non *togo, sego* mais *tŭ, sĭ*. La différence entre *rabŭ* indéterminé et *raba* déterminé, entre *člověkŭ* indéterminé et *člověka* déterminé, etc. suppose donc une influence de la forme composée (déterminée) des adjectifs avec génitif-accusatif en face de la forme simple (indéterminée) avec accusatif propre, ce qui revient à dire que l'on a pendant un temps opposé l'accusatif *novŭ* (se rapportant à une personne) au génitif-accusatif *novajego* (cf. p. 137).

La substitution de *nova-jego* à *novŭ-jĭ* trouve un parallèle exact dans celle, plus récente et historique, de *novychŭ* à *novy-ję*. Celle-ci est fréquente dans le Suprasliensis où *jichŭ* sert aussi d'accusatif pluriel des noms de personnes (v. p. 117): 72, 19 *sŭpadŭšiichŭ vizdvigošę sąmnęštiichŭ sę utvrŭdišę*; de même 359, 1 — 367, 13 — etc. Cet usage se trouve aussi dans l'Évangile de Sava, par exemple, Math., VIII, 16, au lieu de *vĭsę nedąžinyję jiciěli* Zogr. (et Mar., Assem.) on lit *vsěchŭ bolęštichŭ,* et de même dans plusieurs autres passages. La phrase suivante où la forme déterminée est au génitif-accusatif (pluriel) et la forme simple à l'accusatif est des plus remarquables: Supr., 71, 17 *mati jednogo blaženyichŭ těchŭ viděvŭši prokyichŭ uže studeniją umerŭšę a svojego inače dychająšta.*

Une objection tirée de ce que l'hypothèse proposée ici accorde trop d'importance à la forme déterminée de l'adjectif ne serait pas valable. En effet, autre chose est le *point de départ* d'une action analogique, autre chose la *raison déterminante de l'extension* d'une forme nouvelle. La raison déterminante doit rendre compte du développement de la forme ; elle a été indiquée plus haut p. 122 et suiv. : c'est tout l'ensemble du système morphologique et syntaxique du slave joint aux be-

soins de la clarté. L'influence de l'adjectif déterminé a pu contribuer aussi à l'extension du génitif-accusatif et la favoriser, mais le rôle de cette forme a été surtout de fournir le point de départ du phénomène, et ceux qui savent combien est souvent étroit le domaine d'où part une action de ce genre reconnaîtront volontiers dans le génitif-accusatif *nova-jego* un commencement suffisant.

Du reste l'influence de l'adjectif déterminé sur la flexion des noms en slave est grande et, seule, elle rend compte de plusieurs innovations caractéristiques. On a vu plus haut comment la forme énigmatique du génitif singulier *zemlję* lui est en très grande partie due. — La tendance à supprimer le vocatif est le seul trait qui distingue la déclinaison des adjectifs en vieux-slave de celle des noms ; or, par suite de sa formation même, l'adjectif déterminé n'a pas et ne peut avoir de vocatif, puisqu'il se termine par un pronom *-jĭ*, et que *-jĭ* n'a pas de vocatif ; c'est donc l'adjectif déterminé qui provoque ici l'élimination du vocatif ancien. Dans la traduction de l'Évangile, l'adjectif simple se trouve au vocatif à côté de l'adjectif composé au nominatif : Math., XXV, 23 *dobry rabe blagy i věrĭne* Mar. (aussi Zogr. Assem. Sav.) — ib., 21 *dobry rabe i blagy i věrĭne* Mar. (et Sav. ; ici Zogr. a *věrŭny* qui est incorrect : il faudrait au moins *věrĭnŭ* ; la faute s'explique par l'absence ancienne de *blagy : dobry rabe věrĭny* Assem. ; cf. du reste L., XIX, 17 Zogr.) ; de même *Freis. Mon.*, III, l. 60 *bose miloztivui* — l. 67 *Criste bosi zinu*. Le même fait paraît s'être produit en grec où les constructions telles que ἄνδρες οἱ παρόντες ont entraîné le nominatif au lieu de l'accusatif dans φίλος ὦ Μενέλαε. — Dans Assem. et Supr. où les nominatifs pluriels *nesąšte* et *nesŭše* subsistent avec une constance presque absolue, la forme composée ordinaire est *nesąštii, nesŭšii* ; le Zographensis a toujours *nesąšte,* mais *nesąštii* dans quelques exemples (Scholvin, *Archiv.,* II, p. 552). — Cf. aussi au nominatif neutre des participes : *nesy, nesŭ* mais *nesąšteje, nesŭšeje,* et au comparatif *bolĭše* (Sav., Supr.) au lieu de *bolʼje* d'après *bolĭšeje* (déjà Zogr.). — L'influence de l'adjectif déterminé sur la flexion nominale n'a donc pas été négligeable, et il est légitime d'attribuer à cette forme le point de départ de l'emploi du génitif-accusatif dans les noms.

III.

Existence antérieure de la distinction entre les personnes et les objets inanimés.

Le génitif-accusatif permettait au slave d'introduire à l'intérieur du masculin une catégorie syntaxique nouvelle en une certaine mesure dans les langues indo-européennes : celle de *animé* : *inanimé*, ou, à date plus ancienne, celle de *personne* : *être non personnel*.

La distinction de *animé* : *inanimé* est l'une des formes les plus ordinaires du genre ; elle se trouve par exemple dans beaucoup de langues de l'Amérique (Adam, *Du genre*, p. 5 et suiv. ; Winkler, *Weiteres zur sprachgeschichte*, p. 4) sous les aspects et avec les nuances les plus variés ; elle a été esquissée même dans certaines langues indo-européennes : le persan, surtout au moyen âge, a deux désinences du pluriel, l'une *-ān* pour les hommes et les êtres animés, l'autre *-hā* pour les objets inanimés, et parfois le même mot a l'un ou l'autre pluriel suivant qu'il désigne l'une ou l'autre catégorie : *sarhā* « têtes » mais *sarān* « chefs, princes ». — On peut rappeler aussi l'emploi caractéristique des pronoms anglais *he, she* d'une part et *it* de l'autre.

Une action analogique ne peut aboutir que si elle fournit le moyen d'exprimer une catégorie syntaxique ; il peut s'agir soit d'une catégorie existant déjà dans la langue et que des accidents phonétiques menaçaient de disparition soit d'une catégorie plus ou moins nouvelle, au moins dans les mots et dans les formes où se produit cette action : pour que le groupement morphologique subsiste il suffit qu'il réponde à une catégorie syntaxique possible.

Toutefois le développement est d'autant plus facile que la langue tend déjà à isoler cette même catégorie ou des catégories semblables d'une manière plus précise. Or la distinction

des personnes et des autres êtres était déjà indiquée en slave avant l'introduction du génitif-accusatif.

La distinction du genre neutre en indo-européen n'est pas de même nature que celle de masculin: féminin. Le neutre n'a qu'une seule forme propre, celle qui est à la fois nominatif, accusatif et vocatif du singulier; on a vu plus haut que la flexion tout entière neutre de *čito* est une innovation slave. De plus, abstraction faite du pluriel où le nominatif neutre n'a pas à proprement parler de désinence et où l'indo-européen lui substitue un collectif et du duel qui est presque partout peu clair, le neutre n'est caractérisé que par des désinences (ou, ce qui revient au même, par l'absence caractéristique de désinence), tandis que le féminin est distingué du masculin par le thème lui-même mais n'a pas — en principe — de désinence propre.

A ne considérer que la forme, le genre neutre n'est donc en rien comparable aux genres masculin et féminin: il peut passer pour un sous-genre du masculin, distingué seulement à quelques cas.

C'est là une circonstance très importante pour l'origine du génitif-accusatif : la confusion du nominatif et de l'accusatif n'est pas plus choquante dans les noms d'objets inanimés masculins que dans les mots neutres fléchis de la même manière à tous les cas autres que le nominatif-accusatif et désignant des objets analogues; on leur oppose très naturellement les désignations masculines de personnes (et d'êtres animés), distinguées des noms neutres d'objets dès l'époque indo-européenne, au nominatif, à l'accusatif et au vocatif et à ces cas seulement.

De plus le genre neutre se marque toujours dans la forme même du nom, tandis que le masculin et le féminin peuvent n'être et ne sont très souvent caractérisés que par les adjectifs qui les accompagnent : aucun type indo-européen n'est par lui-même exclusivement masculin ou exclusivement féminin; les thèmes en *-o-* eux-mêmes sont parfois féminins en grec et en latin; les thèmes en *-ā-* sont souvent masculins en slave, en grec et en latin et désignent en arménien des personnages masculins : *angēt* « ignorant », *angiti, angi-*

taw — *ənker* « compagnon », gén. *ənkeri,* instr. *ənkeraw*; *thagawor* « roi », *thagawori, thagaworaw,* etc.; cf. le type latin bien connu *indi-gena, ad-uena, agri-cola, con-uiua,* etc. Le masculin et le féminin indo-européens ne peuvent être définis avec certitude que par l'adjectif qui accompagne à l'occasion le substantif ; ils ne résultent pas immédiatement de la forme du substantif mais seulement de l'accord. Varron dit très bien : « *Ea uirilia dicimus non quae uirum significant sed quibus proponimus hic et hi et sic muliebria in quibus dicere possumus haec aut hae* » (*de ling. lat.,* IX, 29). En revanche le neutre existe par lui-même : il est donc naturel de marquer aussi dans la forme du nom le contraire de ce qu'exprime le neutre là où celui-ci a une valeur significative ; ce contraire est l'idée de la personnalité et de la vie.

En dehors des mots où il indique soit le sexe féminin soit une collectivité (deux idées qui n'ont rien de commun et dont le rapprochement tient sans doute à des circonstances fortuites qu'il serait oiseux de rechercher ici), le féminin est souvent tout à fait dépourvu de sens : le neutre a presque toujours une valeur définie ; dans les thèmes en **-es-* et en **-men-* par exemple il donne aux mots le sens abstrait tandis que les masculins correspondants désignent plutôt des personnes.

Il y a donc dès l'indo-européen un commencement de distinction des genres animé et inanimé, *exprimée par les désinences*, et dont la valeur apparaît surtout dans les formes à flexion dite pronominale : lat. *quis* et *quid*, skr. *sá* et *tát* par exemple sont immédiatement clairs et désignent par eux-mêmes *quis* et *sá* des personnes, *quid* et *tát* des choses. Ainsi le slave *a développé une notion déjà exprimée par la langue* bien plus qu'il n'a créé une catégorie véritablement nouvelle.

D'autre part le slave possédait, comme toutes les langues indo-européennes, un certain nombre de suffixes qui ne sont employés que pour indiquer des personnes : le suffixe *-tel-* (et aussi *-taje-*) qui fournit des noms d'agents masculins ; *-arje-*, emprunté au germanique et qui sert aussi à former des noms d'agents ; *-a-* en tant qu'il fournit des mots masculins ; tous les masculins formés avec *-ije-* (Miklosich, *Vergl. gr.*, II,

p. 62), *-ato-* (ib., p. 182) et *-ito-* (ib., p. 193), *-vo-* (ib., p. 218 et 223), *-ako-* (ib., p. 240) désignent essentiellement des êtres vivants, comme aussi les composés en *-o-* énumérés par Miklosich (ib., p. 49 et suiv.). — En sanskrit et en grec les thèmes en *-o-* du type -φορο- désignent des personnes ou des choses suivant l'accentuation : φορό- « qui porte », φόρο- « action de porter » ; le slave ne connaît guère que le second type, reconnaissable avec son accent dans les génitifs russes : *chóda, lóva, vóza, zvóna, zúba, moróza, smóroda, vóloka, lúka, dúcha, snéga, sáda, láza, skóka,* etc.; la même accentuation se trouve dans le nom d'agent *vóroga* = serbe *vrâga,* ce qui ne permet pas de s'autoriser de la distinction sanskrite et grecque pour supposer l'existence en slave d'une opposition comparable, et cela d'autant moins que ces thèmes n'apparaissent guère en slave que comme formations d'abstraits, et que leur emploi comme noms d'agents a persisté seulement dans un très petit nombre de cas isolés.

L'emploi de l'instrumental comme prédicat, étudié par Miklosich, *Vergl. gr.*, IV, p. 726 et suiv., n'est pas exclusivement propre aux noms de personnes ou d'êtres animés ; mais la plupart des exemples rentrent dans cette catégorie. Comme cet emploi particulier de l'instrumental existe aussi en lituanien (par exemple, Dauksza, éd. Wolter, p. 16 : *iog iisái yra téwu wissų mussų*), on peut le tenir pour antérieur à la création du génitif-accusatif en *-a* : ici encore une distinction de *personnes* : *objets inanimés* trouvait un certain appui qui vaut d'être signalé.

Mais le fait essentiel est celui qui a été signalé d'abord : l'existence à l'intérieur de la flexion, par ailleurs identique du masculin et du neutre, d'une forme de nominatif-accusatif qui engageait à conserver la confusion phonétique des deux cas dans les noms masculins d'objets inanimés, tandis que l'opposition des nominatifs masculins en *-ŭ* et neutres en *-o* poussait à marquer la distinction des deux cas quand le masculin avait sa valeur significative, c'est-à-dire quand il était question de personnes.

Par l'effet de causes purement grammaticales, la distinction de *animé* : *inanimé* ne se trouve marquée ainsi que dans

les masculins ; mais c'est aussi dans les masculins que cette catégorie devait paraître le plus utile : l'allemand *weib* est du genre neutre et le sanskrit *dārās* est un collectif masculin pluriel.

Les deux circonstances qui restent à exposer n'ont qu'une importance en tous cas secondaire parce qu'elles sont de nature syntaxique et que l'emploi du génitif-accusatif est un fait morphologique. Elles doivent néanmoins être étudiées parce que l'extension d'une forme nouvelle tient à l'ensemble des conditions de toute nature au milieu desquelles celle-ci se trouve ; et aussi parce qu'il n'y a aucun moyen de reconnaître quelles sont celles des conditions qui ont déterminé plus particulièrement le choix fait par les nouvelles générations d'une forme inconnue auparavant ; toutefois, on ne doit pas l'oublier, le génitif-accusatif n'étant pas un génitif mais un véritable accusatif, les emplois du génitif dont il va être question n'ont pu agir qu'indirectement.

IV.

Caractère particulier de l'emploi du génitif-ablatif slave.

A. — *Généralités*

Le génitif indo-européen avait deux emplois distincts : près des verbes il jouait le même rôle que l'accusatif, mais avec le sens partitif ; près des substantifs, il marquait un lien de nature quelconque entre les deux noms rapprochés. Le slave a beaucoup diminué l'importance de ces deux emplois. Le génitif partitif est encore en usage régulier avec quelques verbes dans une partie des dialectes, mais dans la plupart, et en vieux-slave moins que partout, il n'est pas possible de tenir cet emploi pour réellement vivant : on n'en relève que des persistances isolées, en partie dépourvues de sens défini ; ce sont des constructions propres à certains verbes et non plus les manifestations d'une règle grammaticale de caractère général. Quant à l'emploi adnominal, il a été restreint par l'usage étendu des adjectifs ; beaucoup de constructions particulières subsistent, mais seulement dans certaines conditions. Le génitif n'a donc pas en slave l'importance qu'a ce cas en germanique, en latin, en grec et en sanskrit et qu'on doit par suite lui supposer en indo-européen.

D'autre part la confusion absolue du génitif et de l'ablatif dans toutes les déclinaisons et à tous les nombres donne au génitif letto-slave un aspect tout nouveau. En indo-européen le génitif et l'emploi d'une préposition s'excluent, le génitif étant le cas grammatical par excellence. L'ablatif est au contraire accompagné d'une préposition à peu près dans tous les cas où il a son sens propre d'éloignement d'un lieu ou d'un temps ; l'ablatif sans préposition n'a plus guère que les emplois métaphoriques qui se rapportent à cette même idée : crainte, libération, vacuité, terme de comparaison avec des comparatifs, etc. Le génitif slave est donc souvent accompagné de prépositions.

En même temps on n'a pu continuer de rapprocher les uns des autres tous ces emplois figurés de l'ablatif qui, dès l'indo-européen, tendaient à se particulariser, d'abord parce que l'ablatif a de très bonne heure cessé d'être employé sans préposition au sens propre, et en second lieu parce que ces emplois eux-mêmes sont très divergents et n'ont plus aucun caractère commun : rien ne permettait à un Slave de reconnaître dans le génitif qui accompagnait le comparatif un usage voisin de celui du génitif accompagné d'une préposition comme *otŭ*, **jĭz*, *sŭ*, etc. et exprimant séparation. L'ancien ablatif fournit donc au slave une foule de génitifs dépourvus de tout lien grammatical qui accentuent l'isolement déjà caractéristique des divers emplois du génitif propre indo-européen : tandis que les autres cas sont encore susceptibles de quelque définition qui les embrasse tous, déjà le génitif indo-européen et, à bien plus forte raison, le génitif slave échappe à toute formule, si vague et si compréhensive qu'on l'imagine.

Ce caractère général de l'emploi du génitif-ablatif rend évidemment aisé un emploi nouveau de l'une des formes de ce cas : le génitif en *-a* qui n'éveillait par lui-même aucune idée et qui n'exprimait aucun rapport grammatical défini ne pouvait choquer dans aucune des constructions où l'analogie l'introduisait ; en en faisant un accusatif dans certains cas on ajoutait simplement à ses emplois isolés un nouvel emploi non moins isolé.

B. — *Le génitif partitif*

En lituanien, le génitif partitif est resté une forme syntaxique vivante et couramment employée ; on lit par exemple chez Schleicher, *Lesebuch*, p. 134 *vandens semt* — p. 136 *nusipirko... puikiu drebužiu, karëtą, arkliu* — ib. *tasai dukteru turėjo* (cf. *turėjo vëną sūnų*), etc. De même, il y a dans la traduction de l'Évangile revue par Kurszat beaucoup de phrases telles que : Math. VII, 11 *galite savo vaikams geru dovanu dûti* — ib., 17 *taipo këkvëns geras medis geru vaisiu nesza bet negers medis negeru vaisiu nesza*.

Le génitif partitif existe encore avec certains verbes en russe (v. Buslajev, *Sintaksis*[4] [1875], p. 247, § 243, 2) et en

polonais (v. Miklosich, *Vergl. gr.*, IV, 484 et suiv.); en vieux-slave cet usage grammatical n'est plus vivant, mais les traces n'en manquent pas. On a vu plus haut p. 25 le génitif avec les diverses formes de la racine *jem-*; on lit Euch. 94 a *pričiti i jizbŭranychŭ tvoichŭ*. Le génitif partitif, dans la mesure où il subsistait en panslave, a une importance pour l'histoire du génitif-accusatif à deux points de vue.

En premier lieu, un génitif partitif tel que *vina*, employé comme complément direct, rendait un génitif-accusatif tel que *proroka*, qui avait vis-à-vis du verbe la même fonction dans la phrase, moins surprenant pour l'oreille : il n'y a pas ici d'action analogique à proprement parler, puisque les sens divergent absolument, mais une simple association lointaine d'assonances; et toute tentative d'insister sur ce rapprochement pour le préciser aboutirait à fausser la conception de l'un ou de l'autre des deux emplois.

En second lieu, le génitif partitif n'est le plus souvent applicable qu'à des noms d'objets inanimés; au cas où le génitif-accusatif que ses origines réservaient du reste aux noms de personnes aurait tendu à être employé aussi pour les choses, cette extension aurait été arrêtée par le fait que le génitif des noms de choses employé comme complément direct avait un sens défini et que par suite l'emploi de la forme en *-a* aurait abouti à éveiller une idée différente de celle qu'il fallait exprimer. Le vieux-slave où le génitif-partitif a cessé d'être fréquemment employé fait jouer le rôle d'accusatif à des formes telles que *crŭkŭve, krĭsta* et peut-être même à *kamene*; le russe et le polonais qui ont encore le génitif partitif n'ont rien de pareil, parce que le génitif des noms de choses a dans ces langues un emploi défini. Ainsi le génitif partitif, loin d'avoir pu être le point de départ du génitif-accusatif des noms d'êtres animés, a dû plutôt contribuer à en limiter et à en déterminer avec rigueur l'emploi: par là même il contribuait indirectement à le fixer, car une forme a d'autant plus de chances de survie qu'elle parvient à un emploi syntaxique mieux défini et qu'elle prend un sens plus précis.

C. — *Le génitif possessif*

Une particularité du slave, très caractéristique par le fait

qu'elle est étrangère aux langues baltiques, consiste en ceci que le génitif possessif est remplacé d'une manière constante (sauf les restrictions indiquées plus bas) par un adjectif dérivé, quand ce génitif est celui d'un substantif indiquant une personne; Math., IV, 3 *snŭ esi bžii* Zogr. « υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ » — ib., 4 *jiz ustŭ bžii* Zogr. « διὰ στόματος θεοῦ » — ib., 21 *jiěkova zevedeova* Zogr. « Ἰάκωβον τὸν τοῦ Ζεβεδαίου » — Math., X, 41, *priemľęi proroka vŭ jimę proroče mŭzdą proročą primetŭ* Zogr. « ὁ δεχόμενος προφήτην εἰς ὄνομα προφήτου μισθὸν προφήτου λήμψεται ». Cette règle est absolue; elle s'applique même à des mots évidemment grecs: Math., XIII, 55 *tektonovŭ snŭ* Zogr. « ὁ τοῦ τέκτονος υἱός »; elle l'emporte sur les exigences du parallélisme: Supr. 168, 6 *siloją božijeją i gospoda našego* — ib., 168, 25 *siloją christosovoją i Rafaila archagg'ela* — ib., 174, 16 *synŭ vyšiňjago i synŭ davidovŭ* — etc.

On retrouve en grec des adjectifs comparables dont l'emploi est possible sans être nécessaire en aucun cas; on lit par exemple chez Homère E, 125 μένος πατρώιον ou E, 789 πρὸ πυλάων Δαρδανιάων; mais cet emploi de l'adjectif qui est devenu obligatoire en slave est rare dans les autres langues.

Le génitif des substantifs servant à indiquer des personnes est resté employé en slave:

1° Quand le nom du possesseur est accompagné d'une détermination quelconque :

apposition, Supr. 68, 1 *lono Avraama patriarcha* (cf. L., XVI, 22 *na lono avraamľe* Zogr.); — Math., XI, 12 *otŭ dĭnii že jioana kr'stiteľě* Zogr.;

adjectif, Math., X, 20 *dchŭ oca vašego* Zogr.; — L. XVII, 26 *vŭ dĭni sna čskago* Zogr.;

autre génitif, Math., XIII, 43 *vŭ crstvii oca jichŭ*;
cf. chez Homère :

E, 1 ἔνθ' αὖ Τυδείδῃ Διομήδει Παλλὰς Ἀθήνη
δῶκε μένος.....
E, 25 μεγαθύμου Τυδέος υἱός
E, 638 ἀλλοῖόν τινά φασι βίην Ἡρακληείην
εἶναι
E, 781 ἀμφὶ βίην Διομήδεος ἱπποδάμοιο.

L'adjectif substitué au génitif est du reste considéré comme

représentant ce génitif au point de vue syntaxique ; de là des tours tels que Supr., 82, 24 *po obrazu tvojemu člověka.*

2° Quand le possesseur est un adjectif pris substantivement, ainsi : L., XVI, 21 *otŭ trepezy bogataago* Zogr. — Supr. 345, 4 *slěpaago oči.* Il y faut ajouter, comme on l'a vu plus haut p. 56, les mots en *-ikŭ* et en *-ĭcĭ* qui sont dérivés d'adjectifs.

Tandis que, *dans les noms de personnes*, le génitif possessif est *régulièrement* remplacé par un adjectif, il est souvent employé dans les noms de choses, sauf dans les noms propres de lieu (v. pour ces derniers Math., I, 11 — III, 5 — IV, 18, etc.); on trouve donc : Mc, XIII, 27 *otŭ konĭca zemlę do konĭca nbse* Mar. en face de *cěsarĭstvo nebesĭskoje* qui est très fréquent; — Psalt. 1, 4 *otŭ lica zemlję,* zalt. witt. *soblicziqie zemie,* psalt. flor. *od oblicza zeme* ; ailleurs le vieux-slave a le génitif, Psalt., II, 8 *konecĭ zemlję,* mais l'adjectif est employé, zalt. witt. *kraginy zemske* et psalt. flor. *craie zemske* ; ailleurs encore le polonais est d'accord avec le vieux-slave : Psalt. 21, 28 *vĭsi konĭci zemlję,* psalt. flor. *wszitcy craiowe zeme* contre zalt. witt. *wsieczky kragini zemske* ; en vieux-slave même on a 2, 2 *crĭ zemĭnii,* cf. zalt. witt. *kraly zemsczi,* psalt. flor. *crolowe zemszczy.* Ces exemples illustrent bien la liberté d'emploi du génitif et de l'adjectif quand il s'agit d'objets inanimés ; les exemples du génitif sont très nombreux dans l'Evangile : Math., XX, 8 *gnŭ vinograda* — ib., X, 30 *vlasi glavy* — L. VII, 12 *kŭ vratomŭ grada* — ib., XIV, 21 *gnŭ domu* — Math., XXVII, 60 *na dvĭri groba* — ib., XX, 12 *tęgotą dĭne* — etc. ; de même dans le Suprasliensis 60, 2 *na brěgŭ rěky.* — L'inconséquence de Supr., 318, 17 *prodaješi nebese i zemnaago tvorĭca* est singulière. — Les noms abstraits se comportent comme ceux d'êtres inanimés : Math., XXIV, 12 *za umŭnoženie bezakoniě* Mar. — Psalt. XVII, 5 *i potoci bezakonenĭě.*

Il n'y a pas lieu d'être surpris que ceux des noms d'êtres personnels qui avaient l'accusatif propre pour diverses raisons aient parfois aussi le génitif possessif ; abstraction faite des exemples tels que : Math., XXVIII, 19 *vŭ jimę oca ji sna ji stago dcha* où *otĭca* et *syna* sont amenés par le parallélisme et Supr., 102, 26 *sŭvrŭši bo sę glagolŭ gospoda i sŭpasa* où *gospoda i sŭpasa* forme un groupe uni qui ne comporte pas d'adjectif,

on peut citer : Supr., 2, 28 *blaga boga služitelĭnica* — Euch., 4 b *obrazŭ raba priemŭ* (cf. ib., 3 b *vŭ rabii obrazě*) — Math., IX, 34 *o kŭnęzi běsŭ jizgonitŭ běsy* Zogr. — Psalt. 7, 8 *sŭnemŭ ljudei* (mais *sbor ludsky* žalt. witt.) — Supr. 84, 24 *strěly mladeništŭ* — ib. 62, 16 *dobrą dětělĭ mąži* (cf. ib., 66, 11) — ib.. 403, 14 *blagyję nravy mąža* — ib., 405, 7 *pokaanĭje mąža* — Euch. 88 b *ljubĭvĭ roditelju. bratrĭnją ljubĭvĭ. drugŭ sŭčetanie.*

Ces particularités syntaxiques du génitif possessif sont intéressantes à plusieurs égards. D'abord elles constituent un moyen de *distinction grammaticale des noms de personnes et des noms d'objets inanimés* qu'il faut joindre à ceux déjà signalés plus haut et qui est d'autant plus important au point de vue de la fixation du génitif-accusatif que la forme même du génitif est ici en cause. De plus l'emploi du génitif des noms de personnes est restreint par ces règles dans une proportion considérable ; ces génitifs qui, par suite du sens même, ne peuvent servir de génitifs partitifs sont remplacés par des adjectifs lorsqu'ils pourraient être génitifs possessifs ; écartées d'une portion considérable des emplois anciens du génitif, les formes du génitif des noms d'êtres animés et en particulier des noms propres devenaient libres pour des emplois nouveaux. Ce fait est un de ceux auxquels il semble légitime d'attribuer ici le plus d'importance.

Enfin le domaine primitif du génitif n'était pas diminué seulement par le développement des adjectifs dérivés mais aussi par un emploi nouveau du datif ; on trouve par exemple avec des noms de personnes : Mc, VI, 3 *ne si li estŭ tektonŭ snŭ mariinŭ ji bratrŭ že jiěkovu ji osii ji ijudě ji simonu* Zogr. (datifs au lieu d'une série d'adjectifs évidemment pour une raison de style) « οὐχ οὗτός ἐστιν ὁ τέκτων ὁ υἱὸς τῆς Μαρίας καὶ ἀδελφὸς Ἰακώβου καὶ Ἰωσῆτος καὶ Ἰούδα καὶ Σίμωνος ; » — J. XIX. 12 *nèsi drugŭ Kesarevi* Zogr. « οὐκ εἶ φίλος τοῦ Καίσαρος » — Mc, V, 40 *pojętŭ oca otrokovici* Zogr. « παραλαμβάνει τὸν πατέρα τοῦ παιδίου » — ou avec des noms de choses : Math., XXI, 34 *egda že približi sę vrěmę plodomŭ* « ὅτε δὲ ἤγγισεν ὁ καιρὸς τῶν καρπῶν » — L. VI. 5 *gĭ estŭ snŭ čskŭjii sąbotě* » Zogr. « κύριός ἐστιν ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου καὶ τοῦ σαββάτου » — Euch., 11 a *gi bže našŭ ty ljubĭvi sŭvrŭšiteli ji miru nastavinikŭ ji vsěmŭ spsŭ.* — V. chez

Miklosich, *Vergl. gr.*, IV, p. 605 d'autres exemples de cet usage qui est très ordinaire.

L'exacte identité de valeur du génitif et du datif dans tous ces cas est attestée par la comparaison de Cloz. I, 1 *ta(k)ovomŭ otrokmŭ dostoini byste oci* et de Supr., 239, 18 *tacěchŭ otrokŭ byste otroci* (l. *otĭci*) qui traduisent le même texte grec « τοιούτων παίδων ἠξιώθητε εἶναι πατέρες » et par des exemples tels que le suivant Supr., 20, 3 *č'to že jestŭ moštĭ jemu; ili č'to jego sila* (cf. ib., 46, 25). Au datif de Psalt. 17, 44 *postaviši mję vŭ glavą językomŭ* et de *žalt. witt. postawiss mye w hlawu wlastem,* psalt. flor. répond par l'adjectif *vstawisz me w glowo poganzko*. Le Suprasliensis, qui est souvent incorrect, semble même confondre le génitif et le datif dans quelques passages : 180, 22 et 363, 14 *sŭvęzašę rącě jego sŭtvorĭšu toliko čudesŭ.*

Cet emploi du datif se trouve surtout dans des langues qui ont conservé la forme atone commune au datif et au génitif des pronoms personnels, gr. μοι, τοι, ϝοι, à savoir le zend, le slave et le grec, et de plus en latin où cette forme, sans persister elle-même, a laissé sa trace dans l'emploi atone de *mihi, tibi, sibi* (Delbrück, *Vergl. synt.,* I, § 146).

Sans sortir du domaine slave où les faits sont très clairs, on voit immédiatement comment *roditeľja mi, ti* ou *si* (et peut-être même anciennement *ny* et *vy,* bien que ces deux pluriels atones ne soient pas attestés en fonction de génitif) a pu entraîner *roditeľja jemu* Supr., 18, 27 ; comment *pištą si* a provoqué une liaison *na pištą sebě* Supr., 31, 21, et comment le datif a pu enfin servir de génitif en cas de besoin, par exemple pour éviter une succession de génitifs retombant les uns sur les autres. Supr., 21, 22 *jarošti gněva jemu.* Une fois les datifs de démonstratifs *jemu, jimŭ* et *jima* (Math., XX, 34) employés à l'imitation des datifs (aussi génitifs à date ancienne) *mi, ti, si,* il était naturel d'employer de même le datif de tous les noms de personnes et ensuite celui de noms quelconques.

Cette nouvelle diminution du domaine du génitif profitait à l'extension du génitif-accusatif comme celle qui provenait de l'usage des adjectifs; elle contribuait à restreindre l'emploi adnominal du génitif et par suite à rendre plus naturel le génitif-accusatif en *-a* près des verbes ; enfin elle faisait apparaître de plus en plus les formes du génitif comme des

formes usitées arbitrairement, qui n'avaient pas de domaine exclusivement propre et qui pouvaient s'échanger avec celles des autres cas.

Il importe de constater que l'extension du datif qui vient d'être signalée est entièrement due à l'influence du pronom personnel, ce qui justifie l'importance attribuée plus haut à l'influence du pronom personnel sur le développement du génitif-accusatif.

V.

Incertitude sur les limites d'emploi du génitif et de l'accusatif.

Une dernière circonstance parmi celles qui ont pu contribuer à l'extension du génitif-accusatif reste à relever : *l'emploi arbitraire du génitif comme complément direct* dans un certain nombre de cas. Le caractère souvent capricieux de cet usage rendait facile une innovation dans l'usage de la finale *-a* qui caractérise le génitif-ablatif des thèmes en *-o-*; car la valeur particulière qu'avait ce génitif dans les cas en question habituait les Slaves à dissocier la forme ancienne de l'accusatif d'avec la catégorie syntaxique du complément direct.

A. — *Le complément direct au génitif dans les propositions négatives.*

Dans les langues baltiques et les langues slaves l'accusatif *peut* être remplacé par le génitif dans les propositions négatives. Le génitif partitif a sans doute servi de point de départ à cet usage, comme le fait présumer la comparaison de quelques tours grecs :

P, 372 νέφος δ' οὐ φαίνετο πάσης
γαίης οὐδ' ὀρέων .

Mais l'emploi grammaticalement défini du génitif dans ces conditions est propre au letto-slave. Le lituanien a conservé la liberté d'employer soit l'accusatif soit le génitif; le génitif apparaît surtout là où le complément a une valeur partitive : Schleicher, *Lesebuch,* p. 121 *o jûdu ne turėjo vaikų,* mais cette valeur partitive n'est pas rigoureusement nécessaire à l'emploi du génitif : ib., p. 126 *ne turėjo nei vëno vaiko* — p. 127 *szis treczesis nëko nesako* — p. 129 *savo drebužių jau nerado.* Du reste l'accusatif n'a pas cessé d'être employé; il se trouve dès la date la plus ancienne, Bezzenberger, *Beitr. z. gesch.,*

p. 243, et il subsiste encore : Schleicher, *Lesebuch,* p. 127 *jis tą żodį nĕkaip negal isʒmanyt* — p. 126 *neturėjo nei ką į burną įdėt* — p. 132 *kad ta senoji ję nematytų.*

En vieux-slave cette liberté n'existe plus et ne pouvait en effet se maintenir, puisque le génitif partitif a disparu en réalité à l'état d'emploi indépendant et significatif; le génitif est de rigueur dans toute proposition négative sans aucune distinction de sens; cette nécessité toute mécanique du génitif s'étend au complément d'un infinitif dépendant d'une principale négative : Math., VIII, 20 *snū člkūji ne jimatŭ kde glavy podŭkloniti* Zogr.; on rencontre même le génitif au lieu de l'accusatif indiquant la durée: Math., XXVI, 40 *ne vŭʒmoʒe edinogo časa pobĭdĕti sŭ mnoją* Zogr. (le même exemple se retrouve Mc, XIV, 37).

Mais il y a eu un temps où l'accusatif était possible, du moins quand le sens n'était pas partitif; de là l'emploi de *ničito* qui semble avoir été la forme correcte pour le traducteur de l'Évangile et que les copistes tendent à remplacer par *ničeso* ou par la contamination *ničiso* (cf. p. 115): L., III, 13 *ničitoʒe bolʼe povelĕnaago vamŭ tvorite* Zogr. (aussi Mar., mais *ničesoʒe* Assem.) — L., IV, 2 *ne ĕstŭ ničitoʒe* Zogr. (mais *ničesoʒe* Mar.) — L., V, 5 *ne jęchomŭ ničisoʒe* Zogr. (*ničesoʒe* Mar., Assem.); la différence de forme *ničisoʒe*: *ničesoʒe* suffit pour indiquer qu'il ne faut pas attacher à l'accord des manuscrits une valeur trop grande (même observation pour L., IX, 36 par exemple). — Le Supraliensis qui a d'ordinaire *ničiso* a conservé quelques exemples de l'accusatif *ničito* : 276, 29 *nič'toʒe otŭ togo priobręštemŭ* — 277, 8 *nič'toʒe prij ę* — 280, 19 *ničtoʒe ne mogą sŭtvoriti* — 342, 29 *ničtoʒe takovo kŭ Pilatu glagolʼetŭ* — etc. Le Clozianus fournit un exemple de l'accusatif *ničiʒe*, inconnu au traducteur de l'Évangile: I, 119 *dlŭʒenŭ estŭ vĭsĕkŭ krŭšteny ......ničĭʒe ino dalĭnee sŭmyšlĕti.*

Les accusatifs atones des pronoms personnels peuvent aussi subsister dans les propositions négatives par suite de la disparition des génitifs enclitiques : Euch., 97 b *bljudĕte sę vraga da ne nagy sŭtvoritŭ vy ĕko adama* — ib., 64 b *ĕko ne mrŭtvii vŭschvalętŭ tę* — Cloz., I, 84 *ne vĕdĕchŭ tę*. L'exemple J., XVIII, 26 *ne aʒŭ li tę vidĕchŭ vŭ vrŭtĕ sŭ nʼimĭ* Zogr. n'est pas probant parce que la négation y est purement rhétorique, cf.

Math., V, 46 *ne ji mĭzdojimĭci li tožde tvorętŭ*. A plus forte raison le *sę* des verbes réfléchis qui est un simple exposant verbal et qui subsiste aussi auprès du supin (Math., II, 2 *pridomŭ poklonitŭ sę emu* Assem.) n'est pas changé en génitif dans les propositions négatives: *ne uboją sję* Psalt. 3, 7. Et, en dehors du vieux-slave, on retrouve ce même accusatif des pronoms personnels atones en polonais et en tchèque; ainsi en face de Psalt. 6, 2 *ne ĕrostiją tvoeją obliči mne,* on lit psalt. flor. *w twoiem roserdziu ne swarz me* et žalt. witt. *ne w ridany tvem trzeskczy mye*.

Outre ces emplois réguliers il existe — en assez petit nombre — des exemples de substantifs féminins ou neutres à l'accusatif dans les propositions négatives: Cloz., I, 135 *ji ženą junosti tvoeję da ne ostaviši* — Supr., 71, 24 *ne ispusti bo slĭzą nemoštĭnąją* — ib., 367, 3 *gospodĭ naš' Isu Christosŭ ne podražilŭ zlobą chulŭnyichŭ židovŭ* — ib., 379, 17 *ne pĭrą bo vaše pokorenije*. L'accusatif se trouve assez souvent après *nenaviděti,* ainsi J., XVII, 14 *mirŭ vŭznenavidě ję* (tous les mss.) — Psalt. 5, 6 *vŭznenavidě vĭsję tvorještjeję bezakonenĭe* (mais psalt. flor. *nenawidzal jes wszech* et žalt. witt. *nenawidil sy wssiech*). — Il n'y a pas à tenir compte des cas où la négation ne porte pas sur la proposition comme Supr., 40, 4, ni de ceux où elle s'applique à un seul mot comme Math., XIII, 27 *ne dobro li sěmę sělŭ esi* Zogr.

Mais des traces d'accusatifs conservées même par le vieux-slave dans les propositions négatives il résulte que l'emploi simultané du génitif et de l'accusatif dans ces conditions existait en slave commun et par suite que le slave a eu pendant un temps plus ou moins long des accusatifs et des génitifs jouant un même rôle ou un rôle très semblable dans la phrase. La fixation du génitif qui originellement était employé quand le sens était partitif s'explique aisément. Le slave n'a pas conservé dans la plupart des cas l'emploi partitif du génitif complément direct d'un verbe; il ne pouvait dès lors maintenir un emploi indifférent et arbitraire des deux cas et devait choisir entre l'accusatif et le génitif, dépourvus tous deux des sens précis et opposés qu'ils avaient d'abord: il a pris parti pour celui des deux qui, étant propre aux propositions négatives, semblait les caractériser d'une manière spéciale.

B. — *Les verbes qui admettent un complément direct au génitif.*

Les plus intéressants sont ceux qui appartiennent à la racine i.-e. **kleu-* « entendre », parce que, comme aussi le synonyme attesté par gr. ἀκούω, got. *hausjan*, v.-h.-a. *hōren*, etc., ils étaient accompagnés déjà en indo-européen de l'accusatif de la chose et du génitif de la personne (ou de l'accusatif avec un prédicat?) ; la personne n'est, ce semble, au génitif que parce qu'elle est l'origine du bruit entendu; Grassmann a classé les exemples du Ṛgveda :

I, 145, 3 *viçvāny ékaḥ çr̥ṇavad vácāṃsi me*
I, 37, 13 *çr̥ṇóti káçcid eṣām (marútām)*
VII, 29, 3 *ádhā ma indra çr̥ṇavo hávemā*
VII, 29, 4 *yéṣām pū́rveṣām áçr̥ṇor ŕ̥ṣīṇām*
II, 33, 4 *bhiṣáktamaṃ tvā bhiṣájāṃ çr̥ṇomi*

Cf. les exemples cités dans le dictionnaire de Saint-Pétersbourg. De même en zend (dans les gâthâs) :

Y. 33, 11 *sraotā mōi*
Y. 30, 2 *sraotā gəušāiš vahištā.*

En grec, chez Homère :

ξ 89 θεοῦ δέ τιν' ἔκλυον αὐδήν

mais aussi très souvent le génitif de la chose (origine du bruit) :

κ 311 θεὰ δέ μευ (lire μοι) ἔκλυεν αὐδῆς

et toujours le génitif de la personne :

Α 37 κλῦθί μευ ἀργυρότοξε.

En lituanien on trouve à la fois le génitif et l'accusatif de la personne : le génitif avec *kláusiu* « je demande quelqu'un », Schleicher, *Lesebuch,* p. 130 : *tavo du brolei buvo cze ir klasė tavęs,* mais l'accusatif avec *kláusiu* « j'interroge quelqu'un », 131 *o jis atėjęs į stubą paczę klasė* — ib., 134 *dabar jis tůdu vaikus klasė kur jůdu buvo ir jůdu sakė.* On peut contester que le génitif de *klasė tavęs* soit comparable à celui du sanskrit et du grec et le rapprocher du génitif avec *ëszkóti* « chercher » ; mais celui qui se trouve avec *klausaũ* « j'écoute quelqu'un »,

c'est-à-dire « j'obéis à quelqu'un », par exemple *klausë savo motnos* Brugmann, *Lit. volkslieder u. märchen,* p. 167, est de même nature. On trouve aussi le génitif de la chose (origine du bruit?) dans la traduction de l'Évangile revue par Kurschat, J., X, 27 *mano avys klauso mano balso*. L'emploi indo-européen des cas, bien indiqué par l'indo-iranien et le grec, est troublé en lituanien.

En slave le génitif est constamment employé avec *slušati,* qu'il s'agisse de la personne ou de la chose: J., X, 27 *ov'cę moję glasa moego slušajątŭ* Zogr. — cf. J., V, 24 — J., VI, 60 — L., IX, 35 *sĭ estŭ snŭ moi vŭzľjubľenŭji togo poslušajite* (*togo* en parlant de *synŭ* qui a l'accusatif propre) Zogr. — Cloz., 920 *svętychŭ slovesŭ da poslušaemŭ* — Supr., 379, 16 *poslušati imate našego učenĭja* — Acta, XV, 12 *vĭsĭ narodĭ poslušaachu Varĭnavy i Pavla*[*šiš.*] (*Varĭnavy* détermine l'interprétation de *Pavla* qui peut être tenu pour un génitif ou pour un accusatif) — Psalt., 98, 8 *poslušaaše ichŭ* « σὺ ἐπήκουες αὐτῶν » — L., II, 46 *ji poslušająšta jichŭ (učiteľi) ji vŭprašająšta ję* Zogr. — L., XVI, 29 *jimątŭ mosěa ji proroky da poslušajątŭ jichŭ* Zogr. — Ce sont donc des génitifs et non des accusatifs que l'on a: L., X, 16 *slušajęi vasŭ mene slušaetŭ* Zogr. — Euch., 101 b *poslušai mene grěšŭnika*. Si l'usage indo-européen de l'accusatif de la chose a subsisté au moins en partie (J., VIII, 47 *glŭ bžii poslušaetŭ* Zogr.) il y a eu là une particularité favorable au développement du génitif-accusatif des thèmes en *-o-* désignant des personnes.

Avec *slyšati* l'accusatif est le cas ordinairement employé, mais il y a aussi quelques exemples du génitif: J., III, 8 *glsa ego slyšiši* Mar. (mais *glasŭ* Zogr.) — Supr., 51, 24 *vĭsi že uslyšašę glasa sego* (cité dans la *Syntaxe* de Miklosich ainsi que les suivants) — ib., 341, 19 *svętyichŭ slovesŭ da slyšimŭ.* — L'exemple Supr., 4, 22 *slyšaachą jeju narodi otŭ dalečе stojęšte* présente le génitif de la personne avec *slyšati*. Si l'on considère que le génitif est régulier après *slušati* qui apparaît surtout dans le composé *poslušati* « obéir » (cf. lit. *klausaų ko*) et l'accusatif à peu près constant avec *slyšati* qui signifie essentiellement « entendre » on sera porté à conclure que la fixation de l'accusatif et du génitif avec ces deux verbes est un fait relativement récent, et en tout cas proprement slave, et

que par suite il y a eu ici pendant un temps une incertitude sur les limites précises de l'emploi du génitif et de l'accusatif, et peut-être, à date plus ancienne, accusatif de la chose et génitif de la personne.

Les formes verbales sanskrites qui signifient « voir » sont accompagnées de l'accusatif, qu'elles soient empruntées comme le présent à la racine *spaç-* : *páçyati* ou, comme le parfait et l'aoriste, à la racine *darç-* : *dadárça, dárçam*. La racine **weid-*, au contraire, dont le parfait (skr. *véda*, gr. *Ϝοῖδα*, v.-sl. *vědě* et *věmĭ*, got. *wait*) exprime l'idée de savoir et les autres formes celles de « apprendre » et « voir » admet un complément (nom de chose) au génitif ; pour le sanskrit, v. Gädicke, *Der accusativ im Veda*, p. 45 et suiv. L'usage homérique répond bien à l'usage védique ; les noms de personnes sont à l'accusatif, mais ceux de choses souvent au génitif. En latin *uidēre* est accompagné de l'accusatif, mais le génitif a subsisté avec les adjectifs *prouidus* et *prūdens* ; c'est ainsi que l'on ne trouve plus le génitif avec *scio, nōscō*, etc. ou avec *aueō*, mais avec *scius, gnārus, perītus, rudis, insolens, insuētus* ou *auidus* ; Plaute emploie encore le génitif avec *cupiō*, mais à l'époque classique on ne le trouve plus qu'avec *cupidus* ; non seulement le génitif subsiste ainsi auprès de ces participes, mais il s'est même étendu dans ce cas particulier, v. Riemann, *Syntaxe latine*[3] (éd. Lejay), p. 122 ; Cicéron emploie le génitif auprès de participes de sens très variés, tandis qu'on ne le trouve guère antérieurement qu'avec les participes de verbes indiquant une connaissance ou un désir ; cf. en grec le génitif avec les adjectifs μνήμων, ἐπιδευής, Ϝίδρις comme avec μιμνήσκω, δεύομαι, Ϝοῖδα.

En slave Miklosich cite quelques traces d'un emploi du génitif avec *vědě* « je sais » qui se trouvent dans divers textes (*Vergl. gr.*, IV, 492) ; il existe aussi des exemples de l'accusatif avec *viděti* « voir » ; ceux du Suprasliensis sont relevés *l. c.* p. 492 ; cf. encore Psalt., 36, 37 *viždĭ pravoty* « ἴδε εὐθύτητα » ; l'hésitation entre le génitif et l'accusatif qu'il importe surtout de relever est bien illustrée par l'opposition de Supr., 13, 25 *vidęšte dąba oblistvĭněvŭša* et ib., l. 27 *viděvŭ... čudesa gospodĭnĭja* — ib., 29 *viděvŭši že gospodynĭ sela togo by-*

vŭšeje čudo et mieux encore par les contradictions de Supr., 97, 20 *viděchŭ dyma izn̆ejẹ do nyn̆ěšinjago vŭschodẹšta i zemją ogn̆emŭ upepel̆eną i vsego ploda prazdŭna i mokrotŭnyjẹ vlagy, viděchŭ i more mrŭtvo, vodą prěměn̆eną svojejẹ vešti.* On remarquera que les seuls génitifs qui subsistent, ici comme dans les autres exemples signalés par Miklosich, sont ceux en *-a* des thèmes en *-o-*, c'est-à-dire ceux qui ont la forme de génitif-accusatifs.

Le lit. *żurěti* a son complément soit au génitif soit à l'accusatif : Schleicher, *Lesebuch,* 130 *jis nueina į paszurę meitělio pażiurět* mais ib., 137 *tas pons żentą nusivedė į sodą kopustus pażiurět*; la nuance de sens qui distingue ici le génitif de l'accusatif est plus visible encore, ib., 134 *ir karalius iszějo tų vaikų pażiurět, ir kai jis tą ranką pażur...* Le verbe slave exactement correspondant *zirěti* a aussi son complément aux deux cas : l'imperfectif *zirěti* est accompagné du génitif : L., XXIII, 49 *zirẹštẹ sichŭ* Zogr. « ὁρῶσαι ταῦτα » — Psalt., 26, 4 *zŭrą krasoty gnjẹ i posěštają crkŭvi stŭjẹ ego*; cf. les exemples du Clozianus et du Suprasliensis cités par Miklosich ; l'accusatif de Mc, VIII, 24 *zirją člověky* Mar. est sans autorité à cause de la variante *vizdą* Zogr. ; les formes perfectives ont leur complément à l'accusatif : *uzirěti* où le préfixe *u* n'a qu'une valeur purement grammaticale est toujours accompagné de l'accusatif dans l'Évangile ; de même *nazirěti* et l'itératif *nazirati* L., VI, 7 — Mc, III, 2 — L., XIV, 1 ; pour *uzirěti,* cf. Psalt., 8, 4 *ěko uzirją nsa děla prŭstŭ tvoichŭ luną i dzvězdy jẹže ty osnovalŭ*; zalt. witt. *nebo vzrzy nebessa twa dyelo pirstow twich mesiecz a hwyezdi gez si ti zalozil;* psalt. flor. *bo vzrzǫ nebossa twoia dzala palczow twoyich mesǫcz y gwazdy icsz ies ty vczinil.*

Beaucoup d'autres verbes dont le sens est voisin de celui des précédents appellent aussi bien le génitif que l'accusatif ; v. par exemple un génitif un peu incertain avec *posěštati* dans *Freis. Mon.,* II, 53 et suiv. ; plus haut, L., XXIII, 42 *pomẹni mi* (cf. *meminī patris* « je pense à mon père » en regard de *meminī patrem* « je me rappelle encore mon père ») ; on en trouvera du reste la plupart indiqués chez Miklosich ; cf. aussi les passages correspondants de la *Syntaxe serbe* de Daničić, notamment p. 86 pour le génitif avec *znati.*

Le lit. *praszýti* demande l'accusatif de la personne et le génitif de la chose : Math., VII, 9 *kursai żmogus tarp jusų yra jey jo sunus jį praszytų dûnos kursai jam sulitų akmenį?* ou un autre accusatif de la chose : Schleicher, *Lesebuch*, p. 128 *jis praszė vėl tûs paczus piningus*. De même en slave : Mc, XI, 29 *vŭprošą ji azŭ vy edinogo slovese* Zogr. Le génitif et l'accusatif ayant ici des emplois fort distincts ne peuvent être confondus ; mais il est des cas où cette opposition n'apparaît pas, ainsi avec *židati* : L., I, 21 *ji běšę ľjudie židąšte zachariję* Zogr. : le génitif employé ici est celui d'un nom de personne, et il suffit que ce soit celui d'un thème en *-o-* pour que ce génitif ne se distingue pas formellement d'un génitif-accusatif. — Avec lit. *ësżkóti* on trouve le génitif, mais aussi l'accusatif, ainsi Schleicher, *Lesebuch*, p. 4 :

ei kas gelbės ëszkoti
mano vënturtę avatę ?

De même en slave le génitif, Math., XVIII, 12 *ištetŭ zabląždišeję (ovĭcę)* Mar. mais l'accusatif Psalt., 4, 3 *ji ištete lŭžą*. Dès lors on voit toute l'ambiguïté du génitif dans une phrase telle que celle-ci : Supr., 14, 21 *azŭ že čają cěsara věčinaago*. — On doit ajouter encore *pitati*, dont Daničic' cite entre autres exemples le suivant (*Sintaksa*, p. 87) :

pitao je golub
svoje golubice

Le nom de la chose demandée est ainsi généralement au génitif, celui de la personne interrogée à l'accusatif ; on ne peut donc attribuer à cet emploi défini l'influence favorable sur le développement du génitif-accusatif qu'il faut reconnaître à celui du génitif dans les cas précédents (cf. sur ces verbes Miklosich, *Vergl. gr.*, IV, p. 490).

Outre les verbes exprimant une sensation ou un désir on trouve encore avec le génitif ceux qui appartiennent à la racine *jem-*, comme il a été vu plus haut p. 25. L'emploi de la forme du génitif dans des cas tels que les suivants ne choquait donc nullement l'oreille : J., XIII, 20 *priemlęji ašte kogo posŭľją mene priemletŭ a priemľęi mene priemľetŭ posŭlavišaego mę*

Zogr. — Euch., 31 b *priemy gluchaago privedenaago*. Au point de vue syntaxique, ce sont bien des accusatifs, cf. Euch., 86 a *priimi ny... ěko že i blądŭnaago sna ji razboinika ji mytara* ; mais il importe de constater que la demi-ambiguïté de certains exemples à cet égard rendait plus aisé le développement d'une forme identique à celle du génitif. Ces confusions n'ont aucunes conséquences dans un état d'équilibre de la langue ; mais elles peuvent contribuer à augmenter le trouble provoqué par des causes plus puissantes.

Le génitif employé comme complément direct d'un verbe transitif a dû être fréquent en slave à date ancienne et il paraît en subsister des exemples assez inattendus, tels que Psalt., 35, 8 *umŭnožilŭ esi milosti svoeję* où *milosti svoeję* traduit τὸ ἔλεός σου.

C. — *Emplois divers du génitif et de l'accusatif.*

La préposition *za* admet après elle le génitif et l'accusatif avec un même sens : Supr., 71, 12 *žena za čędŭ molęšti* et ib., 74, 2 *za nĭ umirěti* ; dès lors le génitif est ambigu dans Supr., 74, 2 *za Christosa truditi sę* et dans tous les emplois du génitif-accusatif, ainsi Supr., 332, 2 *za mrĭtvĭca* à côté de ib., 332, 5 *za nĭ drŭzovati*.

D'après un usage indo-européen bien connu, un substantif verbal peut avoir son complément à l'accusatif au lieu du génitif qui est le cas normal (Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 184[b]). On ne retrouve en slave que peu de traces de cet emploi de l'accusatif, mais assez du moins pour que l'on en puisse affirmer l'existence et pour qu'on soit en droit d'en tirer des conclusions : L., VI, 16 *ji ijudą jiskariotĭskaago jiže by ji prědatelĭ* Zogr. (aussi Mar. et sans variante dans l'édition de M. Jagic') — Supr., 407, 25 *po prijętii mi otŭ člověkoljubivaago boga velikyi darŭ* — ib., 165, 15 *po sŭtvorenii že komisu obyčenyję pozory* — ib., 285, 2 *o sŭbranii sŭborŭ na gospoda*. Dans ces quatre cas la valeur verbale du substantif, très apparente, appelle l'accusatif : ici encore le génitif et l'accusatif se trouvent en concurrence de telle sorte que l'on a pu occasionnellement hésiter entre les deux.

Il y a lieu de rappeler à ce propos que le parfait est

remplacé en slave, comme en arménien, par les substantifs en *-lo-* accompagnés du verbe « être » et que ces noms ont pu sans doute pendant un temps avoir leur complément au génitif en leur qualité de substantifs comme ils pouvaient l'avoir à l'accusatif en leur qualité de noms verbaux.

Le génitif est de règle avec le supin. Il y a néanmoins des emplois de l'accusatif atone des pronoms : Psalt., 17, 17 *posŭla sŭ vyše p(r)ijętŭ mję pojętŭ mję otŭ vodŭ mnogŭ*. Une contamination des deux constructions correctes *pridochŭ prizŭvatŭ pravĭdĭnikŭ ji grěšĭnikŭ* et *ne prizovą pravĭdĭnikŭ nŭ grěšĭniky* a provoqué un accusatif anomal dans L., V, 32 *ne pridochŭ prizŭvatŭ pravĭdĭnikŭ nŭ grěšĭniky* Zogr. ; de même Math., X, 34 *ne pridŭ vŭvrěštŭ mira nŭ mečŭ* Mar., mais Zogr. *položiti mira nŭ mečĭ* ; l'infinitif *položiti* doit être ancien parce que la phrase précédente renferme aussi un infinitif dans les mêmes conditions à la fois d'après le Zographensis et d'après le Marianus.

Là où l'on trouve un accusatif avec le supin, on peut attribuer cette anomalie à la substitution, due à un copiste, du supin à un ancien infinitif : Supr., 154, 18 *posŭlana že bysta Troϕimŭ i Eυkarpiωnŭ mąčitŭ rekomyję raby božiję sŭvęzati že vĭsę priobĭštavająštęję sę k n̂imŭ i toježde věry sąštęję*. On interprétera de même par exemple Supr., 382, 24 *pridochŭ paky sŭkazatŭ Θomą otŭ prĭva ubo ne věrująštu* (lire *věrująšta*) *gospodĭnju vĭskrĭsenĭju poslěždeže po viděnii i po prisęženii věrująštu* (l. *věrująšta*) *Christosa i boga jego naměnęšta*. Inversement dans L., XII, 51 *mĭnite li ěko mira pridŭ dati na zemľją. ni. gľią vamŭ. nŭ razděľenĭě* Zogr. les deux génitifs supposent le supin plutôt que l'infinitif donné par Zogr. et Mar. Cette équivalence du supin et de l'infinitif fait ressortir celle du génitif exigé par le premier et de l'accusatif qui accompagne le second.

L'emploi du génitif avec le supin est ancien en slave et se retrouve même d'une manière régulière en lituanien, ainsi Dauksza, édit. Wolter, p. 8, 28 (cf. 12, 34) *iż tę atéis sûditu giwų ir mirusių* — ib., p. 9, 6 *kád norêio eit sakitų Ewangelios per wissą pasautį*. Ce génitif ne tient pas aux verbes eux-mêmes, non plus qu'à un sens partitif ; il résulte du caractère nominal de la forme du supin, comme le montre l'accusatif

après l'optatif : ib., p. 13, 1 *atais... idant apsūditu wissàs imó-nēs*. — La conservation du sentiment que le supin est une forme nominale et appelle par suite le génitif rappelle le fait que, en latin, les formes correspondantes ont conservé un reste de flexion : *-tum, -tū*.

Il n'y a pas lieu de tirer de l'énumération de ces emplois parfois presque arbitraires du génitif et de l'accusatif des conclusions précises ; leur rôle dans le développement du génitif-accusatif n'a pu être, sauf quelques cas particuliers, que de rendre moins surprenant au premier abord un accusatif en *-a* de thème en *-o-* et de faciliter l'abandon de la forme d'accusatif : on donnerait une idée fausse et exagérée de l'importance de ces détails en y insistant plus longuement.

CHAPITRE VI.

REMARQUES SUR L'EXTENSION DU GENRE ANIMÉ.

Le génitif-accusatif slave des thèmes en *-o-* masculins servant à nommer des personnes est devenu de très bonne heure et dans tous les dialectes le génitif-accusatif de tous les thèmes en *-o-* masculins indiquant des êtres animés ; il s'est donc développé *à l'intérieur du masculin* une distinction du genre *animé* et du genre *inanimé* qui peuvent passer pour des sous-genres du masculin. Quelques indications sur la manière dont l'expression du genre animé s'est étendue dialectalement hors de ses limites anciennes ne seront pas inutiles pour éclairer l'état vieux-slave.

Comme la plupart des innovations, la création d'une forme propre à une partie des accusatifs de noms d'êtres animés a eu pour résultat d'introduire certaines dyssymétries morphologiques :

1° A l'intérieur du masculin (thèmes en *-o-*) entre le singulier et le pluriel :

		Singulier		Pluriel	Duel
Nom.		*-ŭ*		*-i*	*-a*
Acc.	inanimé	*-ŭ*	animé et inanimé	*-y*	*-a*
	animé	*-a*			
Gén.		*-a*		*-ŭ*	*-u*

La distinction faite au singulier manque au pluriel des noms tandis qu'elle est exprimée au pluriel des pronoms.

2° Au singulier entre les thèmes en *-o-* masculins d'une part et le reste des thèmes masculins, les féminins et les neutres de l'autre. L'influence des neutres n'est pas négligeable, étant donné que la confusion du nominatif et de

l'accusatif qui les isole entièrement en indo-européen se retrouve en slave à la fois au masculin singulier et au féminin pluriel.

Le manque de parallélisme de toutes ces flexions appelait des modifications par analogie.

Un autre fait est venu croiser cette action et la compliquer. Le slave a conservé un petit nombre de thèmes en *-ŭ-*; mais il n'existe plus aucun suffixe en *-ŭ-* servant à former des mots nouveaux, ni même aucune terminaison en *-ŭ-* assez fréquente pour permettre une analyse des mots de cette forme (v. p. 35). Quelques thèmes en *-ŭ-* qui étaient d'un emploi très fréquent ont pu agir fortement sur des mots appartenant à de tout autres types ; mais le *type* en *-ŭ-* luimême était dès le slave commun en voie de disparition. Or, si l'on compare les thèmes en *-o-* (flexion normale des masculins slaves) et ceux en *-ŭ-* (exemples isolés), on trouve, à côté de quelques coïncidences importantes, une grande majorité de formes divergentes ; les terminaisons des thèmes en *-ŭ-* sont pour la plupart plus longues et plus nettes que celles des thèmes en *-o-* :

	Thèmes en *-o-*	Thèmes en *-ŭ-*
	Singulier	
Nom.	*-ŭ*	*-ŭ*
Acc.	inanimé *-ŭ*	inanimé *-ŭ*
	animé *-a*	animé *-ŭ* (et *-a*, v. p. 33)
Voc.	*-e*	*-u*
Gén.	*-a*	*-u* (mais *syna*)
Dat.	*-u*	*-ovi*
Loc.	*-ě*	*-u*
Instr.	*-omĭ*	*-ŭmĭ*
	Pluriel	
Nom.	*-i*	*-ove*
Acc.	*-y*	*-y*
Gén.	*-ŭ*	*-ovŭ*
Dat.	*-omŭ*	*-ŭmŭ*
Loc.	*-ěchŭ*	*-ŭchŭ*
Instr.	*-y*	*-ŭmi*

Les seules formes identiques dans les deux séries sont le nominatif singulier, l'accusatif singulier inanimé et l'accusatif pluriel. C'était assez pour entraîner de bonne heure dans tous les dialectes l'identification de l'accusatif animé des noms de personnes : *syna* comme *vraga* par exemple ; ce cas était en effet le plus immédiatement exposé à l'analogie, puisque tous les autres accusatifs des deux flexions sont identiques, et que c'est la forme en *-a* qui sert à distinguer l'accusatif du nominatif des noms de personnes. — Le vocatif des thèmes en *-je-* semble aussi avoir subi de bonne heure l'influence des thèmes en *-ŭ-* (v. p. 52).

On observe donc dans les divers dialectes slaves une tendance à éliminer les incohérences de la flexion des thèmes en *-o-* et à confondre les thèmes en *-o-* et en *-ŭ-* : la distinction des sous-genres animé et inanimé a gagné dans plusieurs dialectes, grâce à cette double tendance, une extension toute nouvelle.

Pour ne rien dire du bulgare qui a supprimé presque entièrement la déclinaison, le serbe est de toutes les langues slaves celle qui a tiré le moindre parti des deux tendances. La confusion de *i* et de *y* qui s'est réalisée dès le xe siècle par suite de la tendance générale de ce dialecte à éliminer l'opposition panslave des voyelles vélaires et des voyelles palatales a pour conséquence la confusion du nominatif pluriel *brati* et de l'accusatif pluriel *braty* dans l'unique forme *brati* ; la principale dyssymétrie entre les masculins d'une part et les féminins et neutres de l'autre est éliminée par là. Dans les thèmes en *-je-* le serbe *čakavien* a un nominatif-accusatif en *-ji* qui est l'ancien nominatif ; mais le *štokavien* a conservé l'opposition de *konji* : *konję* sous la forme phonétique *konji* : *konje* et utilise cet *e* pour distinguer un accusatif *robe* du nominatif *robi*, ce qui rétablit l'ancienne dyssymétrie entre le masculin d'une part, le féminin et le neutre de l'autre. — Le locatif en *-u* des thèmes en *-ŭ-* s'étend au xiiie siècle et devient le seul employé à partir du xve siècle (v. Daničic', *Istorija oblika*, p. 49 et suiv.) sans doute grâce à l'avantage qu'il offrait d'être identique au datif, comme le locatif des

féminins en *-a* et des thèmes en *-ĭ-* est identique au datif. Il est même possible que le locatif *robu* soit l'ancien datif par simple imitation du locatif-datif des thèmes en *-a-* et en *-ĭ-*, sans aucune intervention du type *synŭ*. — Le datif en *-ovi* ne s'est pas développé ; le nominatif pluriel en *-ove* et le génitif pluriel en *-ovŭ* se sont étendus sensiblement au delà de leur domaine primitif, mais sans règle précise; *-ove* se trouve employé à la fois pour les êtres animés et inanimés (ib., p. 58); aussi ces deux finales, n'étant pas arrivées à prendre un emploi défini, ont-elles disparu. — En résumé le serbe n'a pas ajouté à l'expression ancienne du genre animé.

Le slovène est déjà moins fidèle à l'état panslave. Sans doute la distinction des genres animé et inanimé n'y sert pas non plus à régler les innovations, mais l'influence des thèmes en *-ŭ-* est beaucoup plus grande qu'en serbe. Ainsi au génitif, tandis que *-a* subsiste dans les neutres, la finale *-u* de *domu* prend la place de *-a* dans les masculins qui, comme *dom*, sont *monosyllabiques* au nominatif. De même le locatif en *-u* a sa place dans les *monosyllabes* et les mots en *-ije*. Pour le détail de tous ces faits et les suivants, v. la série d'articles de M. Oblak, *Archiv*, XI, p. 395 et suiv. — Le datif en *-ovi* est rare au XVIe siècle et disparaît au XVIIe. — Le nominatif pluriel en *-ove* est rare ; mais la contamination *-ovi* (cf. *synovi* de Psalt.) est fréquente. — L'ancien génitif pluriel des thèmes en *-o-*, se trouve encore au XVIe siècle à l'état de traces isolées, ainsi *vōz*, *mōz*, *zōb*, etc., mais est remplacé en règle générale par la forme en *-ov*. — L'*-e* (issu de *-ję*) des thèmes en *-je-* a fourni presque partout l'unique accusatif pluriel qui ait subsisté. — L'instrumental pluriel est en *-mi*, *bratmi*; ce *-mi* repose sur **-ŭmi*, c'est-à-dire sur la forme des thèmes en *-ŭ-* ; on tend à remplacer cette terminaison dans les dialectes modernes par *-ami* : *bratami*. — Cette rapide énumération montre comment leur rareté n'a pas empêché les finales des thèmes en *-ŭ-*, plus pleines phonétiquement et plus longues, de l'emporter dans beaucoup de cas sur celles des thèmes en *-o-*. Mais l'extension de ces finales n'a eu en slovène d'autre effet que de caractériser mieux chacun des cas de la déclinaison et n'a pas servi à donner à la nouvelle catégorie syntaxique du genre animé une expression plus fréquente et plus complète.

En ce qui concerne le genre animé et le génitif-accusatif qui en est l'expression grammaticale les dialectes du sud ne vont donc pas au delà de l'état commun à tous les dialectes : c'est du reste un trait commun à ces langues de ne pas développer, comme l'ont fait par exemple le polonais et le russe, les innovations les plus éminemment caractéristiques du slave commun.

En russe, l'ancien nominatif pluriel en *-i* des thèmes en *-o-* cède la place dès le XIII[e] siècle à l'accusatif en *-y* des mêmes thèmes, tandis qu'inversement l'accusatif en *-(j)ę* des thèmes en *-je-* est remplacé par le nominatif en *-i* et ne subsiste que dialectalement (blanc russe); d'autre part la confusion des consonnes *molles* (placées devant voyelle palatale : *e, i, ĭ*) et des consonnes *mouillées* (suivies de *-j-*) qui se produit en russe et dans les dialectes occidentaux (mais non dans les dialectes du sud) a pour conséquence naturelle le rapprochement des thèmes en *-ĭ-* et en *-je-* qui se réunissent en une flexion commune. Le nominatif et l'accusatif se confondent ainsi au pluriel comme au singulier. Mais la distinction faite au singulier entre les êtres animés et inanimés s'étend aussi au pluriel (le duel est hors de cause, puisqu'il a disparu en russe); au *masculin* en petit russe et à *tous les genres* en grand russe l'accusatif pluriel des noms d'êtres animés est partout remplacé par le génitif du même nombre (v. *Archiv*, VIII, 240 pour les faits en petit russe) : il ne subsiste plus de l'accusatif de ces noms que des traces isolées dans des expressions fixées comme *iti v gosti, prinimat' v oficery*, etc. L'expression de la nouvelle distinction du genre ne sort donc pas encore par là de l'accusatif, mais, à ce cas du moins, elle est étendue et fortifiée.

Le génitif en *-u* des thèmes en *-ŭ-* fonctionne surtout comme génitif partitif en grand russe : *mnogo snêgu*; l'opposition signalée p. 34 de *domu* et *syna* a donc ici pour conséquence la limitation de *-u* au génitif des noms d'objets inanimés qui admettent le génitif partitif ; du reste le monosyllabisme du nominatif semble être comme en serbe une condition essentielle de l'extension du génitif en *-u*. En petit russe le génitif en *-u* est propre aux noms d'objets inanimés, et, seul,

le génitif en *-a* se trouve dans les mots où la forme du génitif est aussi celle de l'accusatif : c'est ainsi que *domu* n'a en vieux-slave que les emplois du génitif propre tandis que *syna* est génitif propre (en concurrence encore avec *synu*) et accusatif tout ensemble. L'opposition des noms d'êtres animés et inanimés a ici son expression non plus seulement à l'accusatif, mais aussi au génitif, c'est-à-dire dans le second des cas entrant en jeu dans la question du génitif-accusatif, et se traduit par une forme particulière de flexion. Le point de départ du fait existe en vieux-slave, sans être slave commun, bien que panslave, mais le développement est purement dialectal.

Quant aux autres formes des thèmes en *-ŭ-*, on en trouve des restes plus ou moins importants suivant les dates et suivant les dialectes. Le génitif en *-ovŭ* sert à opposer le masculin aux neutres qui conservent le génitif des thèmes en *-o-* : c'est une conséquence du fait que les thèmes en *-ŭ-* sont tous masculins et que par suite *synovŭ, domovŭ* sont ici bien distincts de *lětŭ*. Le locatif en *-u* permet au petit russe d'éliminer l'altération des gutturales qui s'est produite devant le *-ě* des thèmes en *-o-*. — Les deux catégories en *-ŭ-* et en *-o-* se sont ainsi entièrement confondues en une seule et la première a donné au résultat commun beaucoup plus de formes que le petit nombre des mots qu'elle comprend ne permettrait de l'attendre.

Les mêmes faits se retrouvent, en partie plus développés encore, dans les dialectes occidentaux. En polonais l'accusatif pluriel des noms de personnes a la forme du génitif comme celui du singulier. Le sorabe possède une règle analogue, avec cette curieuse restriction que, seuls, les noms de personnes (et non ceux d'animaux) ont au pluriel le génitif-accusatif : la règle du génitif-accusatif qui n'a valu en panslave que pour les noms de personnes ne vaut encore en sorabe que pour cette même catégorie au pluriel (v. Mucke, *Laut- und formenlehre der Niedersorb. spr.*, 325).

L'influence du mot *synŭ*, gén. *syna*, dat. *synovi*, nom. plur. *synove* qui a été opposé au mot *domŭ* ainsi fléchi : *domŭ*, gén. *domu*, dat. *domu* (d'après les thèmes en *-o-*; souvent attesté

en vieux-slave), nom. plur. *domi* (?) a été décisive. Le génitif en *-u* ne s'étend que dans les noms d'objets inanimés (et tout d'abord, du moins en tchèque, seulement dans les mots qui sont monosyllabiques au nominatif singulier; le génitif en *-a* reste celui des mots dont le génitif sert en même temps d'accusatif. Le datif *synowi,* bien conservé et attesté par exemple dans psalt. flor., I, 8 *slawa oczczu y synowi y swętemu duchu* détermine l'emploi de *-owi* dans la plupart des thèmes en *-o-* masculins par opposition aux neutres en polonais. Le nominatif pluriel *synove,* qui subsiste aussi en russe dans le collectif *synov'já,* fournit en polonais la forme (en *-owie*) de beaucoup de noms d'êtres animés. En polonais et en tchèque le nominatif pluriel des noms d'objets inanimés (et aussi d'animaux) est remplacé par l'accusatif. Au génitif pluriel la finale uniquement masculine *-ovŭ* remplace dans les mêmes langues l'ancienne finale des thèmes en *-o-,* qui subsiste seulement dans les neutres. Les thèmes en *-ŭ-* fournissent encore plusieurs autres formes à la flexion commune des thèmes en *-o-* et en *-ŭ-* dans les dialectes occidentaux, mais sans que la distinction des genres animé et inanimé y soit intéressée. Cette distinction se trouve donc exprimée ici par des formes grammaticales définies non plus seulement à l'accusatif singulier, mais aussi à l'accusatif pluriel, au génitif singulier et au nominatif pluriel. C'est dire qu'il existe deux types de flexion profondément différents, l'un animé, l'autre inanimé, qui s'opposent ainsi en polonais :

	animé	inanimé
Acc. sing.	*-a*	= nominatif
Gén. sing.	*-a*	*-u* (et *-a*)
Nom. plur.	*-owie* (et *-i*)	*-y* (et aussi noms d'animaux)
Acc. plur.	*-ów*	*-y* —

Le détail de l'emploi de ces formes et de leur histoire seraient très longs à exposer; on le trouvera dans les études sur l'histoire de la langue polonaise; il importe seulement de constater ici que la distinction des genres *animé* : *inanimé* a servi de principe directeur à une partie des innovations analogiques des dialectes occidentaux au même titre que celle de *masculin*, *féminin* et *neutre* dans l'ensemble des langues

slaves et a pris par là même dans ces dialectes une importance toute nouvelle. On voit ainsi cette catégorie grammaticale, introduite dans une seule forme de la langue, se faire, depuis l'époque de sa première apparition, une place de plus en plus grande.

CONCLUSION.

L'étude qui précède peut se résumer dans les propositions suivantes :

1° Les thèmes en *-o-* qui désignent des *personnes* empruntent en *panslave* la forme du *génitif* pour l'*accusatif*. — Ceux qui désignent des *êtres animés quelconques* tendent à suivre l'analogie des noms de personnes dès les plus anciens textes ; toutefois ce développement s'est produit *indépendamment dans chacun des dialectes*.

2° Les formes accentuées des pronoms personnels *mene, tebe, sebe* sont au point de vue étymologique *à la fois des accusatifs et des génitifs*.

3° Les formes *togo, kogo, jego,* etc. sont des *accusatifs accentués* aussi bien que des *génitif-ablatifs* ; leur emploi en qualité d'accusatif a été limité aux noms de personnes — et postérieurement d'êtres animés — surtout par analogie des pronoms personnels.

4° Le nominatif et l'accusatif de *tous* les thèmes masculins en *-o-* ont été *identiques* pendant un temps ; l'accusatif des *adjectifs déterminés,* influencé par les pronoms et les démonstratifs, a pris *la forme du génitif-accusatif* que possédaient ces mots ; en se transmettant aux formes nominales, cet usage a permis d'écarter la confusion du nominatif et de l'accusatif d'abord dans les noms de personnes, puis dans ceux d'êtres animés.

5° La distinction de genre qui résulte de l'emploi du génitif-accusatif a servi dans plusieurs dialectes slaves à régler des innovations analogiques et a reçu ainsi une extension toute nouvelle.

6° La création de cette catégorie grammaticale inconnue

à l'indo-européen, telle qu'elle apparaît dès le début de la tradition et telle qu'elle a été développée par la suite, est le résultat d'un ensemble complexe d'innovations phonétiques et morphologiques propres au slave et nullement d'un besoin particulier qui se serait manifesté dans ce groupe de langues d'exprimer une notion nouvelle. Le jeu naturel des transformations du matériel linguistique indo-européen a produit ici quelque chose d'entièrement neuf avec des formes pour la plupart anciennes dont la valeur est devenue tout autre, presque sans que leur aspect extérieur ait changé.

APPENDICE

I.

Note sur la formation de l'aoriste slave.

L'accentuation de l'aoriste radical signalée p. 107 n'est intelligible qu'autant qu'on envisage cet aoriste dans l'ensemble du système dont il fait partie.

Chaque verbe slave a deux thèmes, l'un de présent, l'autre d'aoriste (infinitif). Dans les types les plus ordinaires, le présent répond pour la forme à un présent du grec et du sanskrit et l'aoriste à un aoriste des mêmes langues; ainsi dans *mĭnją, mĭnitŭ*: *mĭněchŭ (mĭněti)* — *žiždą, žiždetŭ*: *ždachŭ (ždati)* — *nošą, nositŭ*: *nosichŭ (nositi)*. Le suffixe *-ch-* caractéristique de l'aoriste slave n'est pas ancien dans ces types: phonétiquement *-s-* ne devient *-ch-* qu'après *ĭ* et *ŭ*, non après *ě* et *ă*; du reste les formes lituaniennes correspondantes *miniaũ* et *likaũ* n'ont pas trace de l'élément *-s-*. Les anciens *mĭně-, žda-, nosi-* sont par eux-mêmes des thèmes d'aoristes; l'opposition de *mĭni-*: *mĭně-* répond à celle de gr. μαινε-: μανή-; pour *orją, orati*, cf. lit. *ariù* mais lat. *arāre*; pour *gašą, gasiti*, cf. lat. *sōpiō, sōpīre*. Le groupement en un système verbal des deux formes du présent et de l'aoriste est en grande partie le résultat d'un développement récent; c'est ainsi qu'un aoriste en *-a-* répond à un présent en *-je-* en slave, tandis que le lituanien a vis-à-vis des présents du même type un aoriste en *-ė-*; mais le vieux-prussien présente un aoriste *kūra* en regard du présent lit. *kuriù* « je fais ». — Aux présents radicaux du type *nesą, mĭrą*, etc. répondent la plupart du temps un infinitif simple: *nesti, mrěti*, etc. et un aoriste sigmatique: *něsŭ, mrěchŭ, věsŭ, těchŭ, pluchŭ, bychŭ*, etc.

Les aoristes slaves sont donc issus en principe des mêmes formes que les aoristes du grec et du sanskrit ; mais d'autre part la nuance de sens rendue en grec et en indo-iranien par l'opposition de l'aoriste et du présent l'est en letto-slave par l'opposition du perfectif et de l'imperfectif dont les caractéristiques sont tout autres. On doit donc s'attendre à trouver en letto-slave la trace de confusions de l'aoriste et du présent comme dans les autres dialectes indo-européens qui présentent l'opposition de *perfectif* : *imperfectif* ; ainsi en latin les présents du type *maneō, manes* sont d'anciens aoristes de même que ceux du type *rogo, rogas*.

En slave, c'est le présent radical qui a subi le plus fortement l'influence de l'aoriste. Dans un assez grand nombre d'exemples, l'aoriste grec se distingue du présent par l'absence d'*e* : prés. λείπει, cf. lit. *lěka* ; aor. ἔλιπε = arm. *elikh*. M. E. Leumann a émis l'hypothèse que la forme sans *e* se trouvait aussi dans les composés : skr. *khădati* mais *prákhidati* ; *tárati* mais *prátirati*, etc. (*Actes du Xe Congrès des Orientalistes*, sect. I bis, p. 41 et suiv.). En slave où le présent radical a, lorsqu'il est précédé d'un préfixe, la valeur perfective, c'est-à-dire aoristique, le type sans *e* a été généralisé, au point que des formes telles que *mĭrą, pĭną, mlĭzą, sŭpą, čĭtą* sont la règle et au contraire *derą, ženą, bljudą, židą* d'assez rares exceptions ; dans la plupart de ces présents à vocalisme *e* l'infinitif est en *-ati (dĭrati, gŭnati, židati)* comme celui des verbes à suffixe *-je-* et vocalisme *e* de la racine et l'infinitif simple est alors une anomalie sauf dans les racines en *-u-* : *plovą, pluti* en face de *rŭvą, rŭvati* ; le vocalisme *e* n'a persisté d'une manière régulière que là où l'*e* n'est suivi d'aucune sonante, comme dans *nesą* par exemple.

Les présents radicaux du slave servent d'injonctifs autant que de véritables présents et font à la fois fonction d'indicatifs et de subjonctifs. Il est à noter que les verbes en *-je-* qui répondent seulement à des présents du grec et de l'indo-iranien présentent des traces indiscutables du subjonctif indo-européen dans le type *sŭvęžate* (Oblak, *Archiv*, X, 143 et suiv.).

Le présent et l'aoriste radicaux, au lieu de s'opposer, se sont ainsi fondus en un type unique qui fonctionne d'ordinaire

comme présent. Leur thème commun n'a les désinences secondaires et la valeur de prétérit qui est celle de l'aoriste slave que dans les cas suivants :

1° Aux deuxième et troisième personnes du singulier, pour les verbes radicaux à racine terminée par une occlusive ou une sifflante, la forme à désinence secondaire du thème du présent se substitue aux formes correspondantes de l'aoriste sigmatique : *vede* en face de *vĕsŭ* (cf. le présent *vedą*) ; *nese* en face de *nĕsŭ* (cf. *nesą*) ; etc. ; **nĕ* et **vĕ* étaient trop réduits pour subsister ; *nese* et *vede* qui les ont remplacés sont, pour employer la terminologie en usage quand il s'agit de grec ou de sanskrit, les *imparfaits* de *nesą* et *vedą* et attestent l'existence préhistorique de cet imparfait dont les autres personnes ont disparu. Même dans une racine terminée par une sonante on trouve la 2ᵉ et 3ᵉ personne *otĭre* (Wiedemann, *Beiträge zur altbulgarischen conjugation*, p. 87).

2° Quelques verbes plus ou moins anomaux n'ont à toutes les personnes d'autre aoriste que cet ancien imparfait : *jidą* (**jĭdą*), *jiti*, aoriste *jidŭ* ; *jadą, jachati*, aor. *jadŭ* ; *mogą, mošti* (vocalisme *o*), aor. *mogŭ* ; *padą, pasti* (vocalisme *a*), aor. *padŭ* ; *kradą, krasti*, aor. *kradŭ* ; *lĕzą, lĕsti* (vocalisme *ĕ*), aor. *lĕzŭ*.

3° L'imparfait d'un présent radical, souvent sorti de l'usage, sert d'aoriste à tous ceux des verbes à nasale dont la racine est terminée par une consonne :

α. — Type ancien à nasale infixée : *sędą*, aor. *sĕdŭ* (cf. lit. *sĕdmi*, got. *setum*, lat. *sēdī*) — *lęgą*, aor. *legŭ* (cf. got. *liga*) — *obręštą*, aor. *obrĕtŭ* (cf. le présent russe *obrĕtú*).

β. — Type à suffixe *-ne-*, parfois issu de **-neu-* (*drŭznq*, cf. skr. *dhṛṣṇóti*), le plus souvent récent : *vrŭgnq*, aor. *vrŭgŭ* (cf. prés. *vrŭgą*) — *bĕgną*, aor. *bĕgŭ* (cf. prés. russe *bĕgu*, pol. *biegę*) — *zębną*, aor. *prozębŭ* (cf. prés. *zębą*) — *vykną*, aor. *vykŭ* (cf. lette *jūku*, de **junku*, qui suppose slave **ʷunko-*) — etc.

L'unité d'origine du présent et de l'aoriste radicaux permettrait d'attendre une identité d'accent; or on a vu p. 107 que l'aoriste radical était accentué sur la racine tandis que le présent l'est sur la voyelle thématique ; cette accentuation sur la voyelle thématique se retrouve du reste en lituanien (F. de Saussure, *Idg. forsch.*, VI, *Anzeiger*, p. 160). C'est exactement l'inverse de l'état grec où le présent est accentué sur

la racine et l'aoriste sur la voyelle thématique. Cette opposition slave s'explique de la manière suivante : les présents slaves répondent plus souvent à des thèmes oxytons de la sixième classe sanskrite (*žiré-* = *girá-*) qu'à des thèmes paroxytons de la première (*péče-* = skr. *páca-*) ; mais le principe de l'opposition des deux classes ne pouvait subsister dans une langue où, par le fait que l'*e* entrait en combinaison avec les éléments voisins et que les sonantes avaient des traitements divergents, les alternances vocaliques de l'indo-européen étaient devenues méconnaissables ; une généralisation d'accent était inévitable ; or, à la première personne, tous les thèmes paroxytons avaient fait passer l'accent sur la finale *-ą* (resp. en lituanien sur **-ů*) en vertu de la loi de M. de Saussure, applicable au slave (P. Boyer, *De l'accentuation du verbe russe, Centenaire de l'École des langues orientales,* 1895, p. 456) ; cette circonstance, insuffisante pour déterminer le déplacement de l'accent dans un type constant tel que *liže-* ou même dans ** dĭrži-* (accentué sur *ĭr* : russe *déržiš* en regard de *deržú*) a suffi pour déterminer en letto-slave le choix de l'oxytonaison dans le type de présent **wede-* qui présentait deux places différentes du ton sans raison visible. Le déplacement d'accent à la première personne n'avait pas lieu à l'imparfait : la fixation d'accent s'y est opérée en sens contraire du présent et l'accent y frappe en principe la racine.

Néanmoins l'accentuation radicale subsiste ou est introduite au présent lorsque l'imparfait, devenu un aoriste, était encore usité en slave commun à côté du présent :

russe *mogú, móžeš* ; serbe *mògu, mȍžeš* ; bulg. *móžeš* ; cf. aor. v.-sl. *mogŭ.*

russe *lézu,* bulg. *léze* ; cf. aor. v.-sl. *lězŭ.*

russe *krádu* (v. Boyer, *l. c.,* p. 423) ; cf. aor. v.-sl. *kradŭ.*

slov. impératif *pádite* (en face de *nesíte*) ; cf. aor. v.-sl. *padŭ.*

russe *ídet* (à côté de *idët*), serbe *ȉde,* bulg. *íde,* slov. impér. *ídite* ; cf. aor. v.-sl. *jidŭ.*

russe *jédu* ; cf. aor. v.-sl. *jadŭ.*

Il faut mentionner encore russe *sjádu,* serbe *sjȅdēm* et russe *ljágu* en regard des aoristes v.-sl. *sědŭ* et *legŭ.* — La forme russe *búdu,* serbe *bȕdēm,* bulg. *bądą,* slov. impér. *bódimo* a une situation à part. — Il est impossible de ne pas attribuer la

paroxytonaison des thèmes de présents énumérés ci-dessus à l'influence des aoristes correspondants; on trouve ici vérifiée la paroxytonaison des thèmes d'aoristes supposée d'après les faits serbes et bulgares.

II.

Note sur le vocalisme de **tewe, *sewe.*

L'opposition d'un accusatif **twé,* issu de **tewé,* et d'un génitif **téwe* répondrait bien à la règle communément enseignée que i.-e. *e* tombe dans les syllabes qui précèdent le ton indo-européen et en particulier dans la syllabe qui le précède immédiatement.

Il n'est pas possible de trancher en quelques lignes une question aussi complexe que celle du traitement de *la* voyelle indo-européenne. Il serait d'ailleurs oiseux d'insister longuement sur les lois phonétiques grâce auxquelles l'indo-européen, c'est-à-dire une langue dont l'aspect phonétique n'est connu que par des restitutions hypothétiques, nécessairement grossières et imprécises, est arrivé à l'état que les dialectes historiquement conservés permettent d'entrevoir. Il importe néanmoins de faire remarquer ici que les conditions de la chute de *e* sont moins bien établies qu'on ne paraît le croire souvent.

La nature du ton indo-européen fait une première difficulté. L'accent d'intensité entraîne fréquemment la chute des voyelles des syllabes voisines, mais il n'est pas ordinaire qu'un accent de hauteur exerce une pareille action. La solution qu'ont donnée de cette difficulté M. F. de Saussure (*Bull. Soc. ling.,* VII, 3 [n° 35], p. cxx), M. P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques,* p. 114, et M. Finck, *Ueber das verhältniss des balt. sl. nominalaccents zum indogerm.,* p. 3, est sans doute ingénieuse, mais n'est jusqu'à présent appuyée d'aucun exemple tout à fait comparable. — La supposition que le ton indo-européen aurait compris une part d'intensité importante est toute gratuite; elle se concilie du reste mal avec le caractère particulier de cet accent qui est essentiellement mobile et qui

peut manquer dans une foule de cas : s'il est malaisé de déterminer avec précision dans quelles circonstances un mot était atone en indo-européen, on sait d'une manière certaine que, dans une large part de leurs emplois, les verbes et même les noms étaient dépourvus d'accent. Cet usage se conçoit bien s'il s'agit d'une élévation de la voix dont les variations de place fournissaient à l'indo-européen un véritable moyen morphologique ; il est énigmatique si l'on a affaire à un accent d'intensité.

On sait aussi qu'un grand nombre de mots vont contre la règle : l'*e* de skr. *devás* (cf. v.-pruss. *deiwas,* lat. *deus*) n'est pas plus clair que l'absence d'*e* dans skr. *vṛ́kas* (got. *wulfs,* gr. λύκος) ; cf. du reste gr. πίων, ὕπνος, ὕδωρ, ῥίζα, χύτλον et ποιμήν, ἐλπίς, λευκός, δελφύς, etc. ; ἄχρι et μέχρι ont une même accentuation malgré la différence des vocalismes. On n'aurait jamais fini d'énumérer tout ce qui est en désaccord avec la formule. Des catégories entières comme celle de skr. *vedáyati,* got. *frawardja* la contredisent directement. Un coup d'œil jeté sur les listes de M. Lindner, *Altindische nominalbildung,* suffit pour faire reconnaître que l'accord de l'accent et de la règle de chute de *e* avant le ton est loin d'être constant et qu'il est fortuit dans les cas où il existe : la place de l'accent dépend du sens et de l'emploi des mots formés sans qu'il y ait de variation vocalique correspondante. On trouve même des oppositions comme celle de skr. *çúciṣ* : *çociṣ*. Sans doute beaucoup de ces faits peuvent être attribués à la fixation à une place déterminée pour chaque type d'un accent autrefois mobile suivant les cas ; on peut expliquer par la mobilité de l'accent dans la flexion des thèmes en *-u-* l'oxytonaison de certains substantifs à vocalisme *e* (comme tous les substantifs thèmes en *-u-*) ; mais alors le type skr. *gurúṣ*, gr. βαρύς ne prouve rien ; c'est ce qu'établit du reste l'accentuation des adjectifs à vocalisme présuffixal en *-o-* : gr. πολύς, got. *hardus* (= lit. *kartùs,* v.-sl. *kratŭ-kŭ*).

La chute de *e* posttonique, supposée par M. Kretschmer (K.Z., XXXI, 325 sqq.), est assez peu évidente pour qu'on ait pu admettre que *e* en cette position a pris le timbre *o* et que telle est l'origine ou du moins la principale origine de l'ablaut *o*: *e*. Mais, d'autre part, si on refuse de la recon-

naître, l'absence d'*e* dans un nombre illimité de syllabes post-toniques devient inexplicable. Même en l'admettant, on ne s'explique pas le vocalisme prédésinentiel sans *e* de skr. *sūnúṣ*, lit. *sūnùs*; skr. *agníṣ*, lit. *ugnìs*; le lituanien qui a conservé la mobilité du ton dans les thèmes en *-i-* et *-u-* accentue régulièrement le nominatif dans les mots anciens de ces deux catégories.

D'autre part le nombre des cas où une relation entre l'absence de la voyelle $^e/_o$ et l'absence d'accent semble probable au premier abord n'est pas très grand ; il se réduit encore à l'examen.

On enseigne par exemple que la paroxytonaison de skr. *icchā́ti* est ancienne et la proparoxytonaison de *gácchati* imitée de celle de *bhárati* ; mais *gácchati* peut être tenu avec tout autant de vraisemblance pour ancien et *icchā́ti* pour analogique de *tirā́ti*. L'accentuation indo-européenne des verbes en **-sk$^e/_o$-* est inconnue.

L'absence d'*e* dans la syllabe prédésinentielle du génitif skr. *mūrdhnás* (et des exemples analogues) n'établit pas l'influence de l'accent. Ce mot appartient en effet à celui des deux types indo-européens définis plus haut p. 8 et suiv. où l'*e* prédésinentiel manque au génitif *sans aucune condition d'accent*; dès lors le ton, à supposer qu'il frappât primitivement cet *e*, devait passer sur une autre syllabe. On n'a du reste aucune raison de croire que la désinence du génitif singulier appelât l'accent d'une manière nécessaire.

Quant aux oppositions comme celles de skr. *émi, imás* ou de gr. δέρκεσθαι, δρακεῖν, elles sont plus spécieuses que vraiment probantes. En effet, de ce que après la chute de *e* il restait une sonante en fonction de voyelle il ne suit pas que la disparition de *e* n'entraînait pas un déplacement du ton ; car la voyelle $^e/_o$ et les sonantes vocalisées sont, au point de vue indo-européen, de nature essentiellement différente. Donc, si la chute de *e* était produite par une cause autre que le ton, et si l'accentuation primitive de **eimi* et de **eimes* (plus tard **imes*) était la même, soit **éimi, *éimes*, on conçoit que **éimes* soit devenu **imés* après la réduction de *ei* à *i*. — On pourrait supposer encore que **i-més* a pris la place d'un ancien **ímes* sous l'influence de **s-més* (skr. *smás*) et **widé-* (gr. Ϝιδεῖν) la

place de **wide-* sous l'influence de **ẑghé-* (gr. σχεῖν). — Les coïncidences même les plus certaines n'établissent donc pas l'influence du ton.

Bien qu'il soit chimérique d'espérer qu'on puisse jamais reconnaître d'une manière sûre et précise les conditions de chute de *e*, il n'est pas interdit de faire remarquer que l'une des causes de cette chute et celle qui paraît expliquer le plus grand nombre de cas — il n'est pas évident que toutes les chutes indo-européennes de *e* se soient produites à la même date et dans les mêmes conditions — est peut-être la *quantité longue de la syllabe qui suit celle où* e *tombe*. Les chutes de *e* en syllabe finale ne sont pas expliquées par là, mais elles dépendent sans doute de conditions syntactiques qu'il est naturellement impossible de rechercher.

Dans les verbes athématiques, *e* prédésinentiel tombe devant les désinences moyennes qui sont longues et subsiste devant les désinences actives du singulier qui sont brèves. La désinence active de troisième personne du pluriel des verbes athématiques non redoublés est **-enti* (skr. *sánti*, ombr. *sent*); la désinence moyenne est partout **-n̥tai* (skr. *-ate*, gr. -αται), jamais **-ontai* ou **-entai*. Au pluriel actif les désinences **-mĕ̄s* et **-enti* de 1re et de 3e personne sont longues, la seconde toujours, la première à la fin de tout groupe phonétique et devant consonne : elles appellent régulièrement avant elles la forme sans *e*. Mais, si la désinence de 2e personne est souvent précédée d'une syllabe prédésinentielle sans *e*, c'est peut-être le résultat d'une influence analogique de la première et de la troisième; car des exemples recueillis depuis longtemps attestent la présence fréquente de l'*e* prédésinentiel devant la désinence de 2e personne du pluriel (v. J. Schmidt, *Kritik der sonantentheorie*, p. 176) ; dans les formes isolées — et comme telles très probantes — réunies par M. Bloomfield, *Am. Journ. of phil.*, V, 16 et suiv. (cf. Bartholomae, dans *Grundriss der iran. phil.*, I, 90, § 166) skr. *çróta* = gâth. *sraotā*, skr. *hántana*, etc., on a une syllabe prédésinentielle munie de *e*; cf. gr. φέρτε = lat. *ferte* de tous points comparable aux formes indo-iraniennes; lat. *estis* à côté de *sumus* et *sunt*, gr. ἐστε à côté de *εντι (*εσμεν est une forme analogique de *εσμι), arm. *ēkh*, v.-isl. *eroð* (v.-h.-a.

birut) en regard de got. *sind,* v.-sl. *jeste* en face de *sątŭ* (*jeste* est remplacé dans plusieurs dialectes par **jĭste* sans doute d'après **jĭsmŭ,* **jĭsmo* tandis que le vieux-slave a *jesmŭ*), lit. *ẽste* ont donc toutes chances de représenter la forme ancienne; skr. *sthá,* zd *stā,* qui ne trouvent d'appui dans aucune autre langue, sont analogiques de la première personne skr. *smás(i),* zd *mahi.* On s'est donc trop hâté de proclamer analogiques les premières personnes à désinence secondaire skr. *ásthāma,* gr. ἔστημεν, skr. *ádhāma, ádāma* et les optatifs du type *syā́ma.* Des présents tels que skr. *váste* = gr. Ϝέσται, skr. *çéte* = gr. κεῖται s'expliquent peut-être même par *vásta* = Ϝέστο, *çéta* = κεῖτο.

Les optatifs de verbes athématiques ont une syllabe présuffixale sans *e,* type skr. *syā́t,* etc. : leur suffixe a toujours une voyelle longue ; au contraire les subjonctifs dont l'$^e/_o$ caractéristique est normalement bref ont *e* dans la syllabe qui précède cet élément -$^e/_o$-: skr. *ásat* = lat. *erit.*

La seconde syllabe d'un optatif tel que *bháret* = gr. φέροι est essentiellement longue à toutes les personnes : il se trouve que le slave a des impératifs (anciens optatifs) à racine sans *e* tandis que l'indicatif a l'*e* radical; ces formes n'ont subsisté que là où l'altération de la gutturale leur donnait un aspect tout particulier qui les isolait : *teką* : *tĭci*; *peką* : *pĭci*; *reką* (tch. *ṛku*) : *rĭci*; *žegą* (*žigą*) : *žĭdzi, žĭzi*; il est curieux qu'il subsiste des traces d'une accentuation de l'optatif sur la syllabe *-oi-,* skr. *gamét, sanét, vanét* en regard de *gámat, vánate, sánat* (cf. aussi la forme assez isolée *huvéma*), lit. *te-sukẽ*; en russe ceux des thèmes verbaux accentués sur la syllabe présuffixale qui ont l'accent sur le *-u* final de la 1[re] personne ont l'accent sur *-i* à l'impératif : russe *drémlet* : *dremlí*; *tjánet* : *tjaní*; etc. (v. P. Boyer, *De l'accentuation du verbe russe,* dans *Centenaire de l'École des langues orientales,* p. 452 ; pour le letto-slave, Hirt, *Der indogermanische akzent,* p. 189 et suiv.). Or ce déplacement ne peut être phonétique puisque la diphtongue *-oi-* avait l'intonation douce : lit. *te sukẽ,* gr. λείποι; *-oi-* portait donc le ton au moins dans une partie des cas dès l'époque indo-européenne.

Les suffixes d'aoristes *-ē-, -ā-, -ō-* sont précédés d'ordinaire d'une racine sans *e*: skr. *bhávati,* mais lit. *bùvo,* v.-sl. *bě.*

Là où l'on trouve devant ces suffixes une voyelle (non issue de sonante), elle apparaît comme longue ; ainsi dans les itératifs v.-sl. *mětati*, lette *mētāt*, lat. *cēlāre*; cf. les formes sans *e*: lat. *dicāre, ēducāre, parāre, calāre, cacāre*; gr. μνάομαι ; arm. *mnam* « je reste » ; skr. *gṛbhāyáti*, etc. ; or on sait que les formes vocaliques longues en *ē* et *ō* tiennent dans beaucoup de cas la place des formes sans *e*. Pour le prétérit germanique on connaît le type got. *berum, qemum, setum* en regard de *digum, budum, bundum, guldum, skulum, munum*, v.-h.-a. *mugum*. — Pour le prétérit lituanien v. les exemples chez Wiedemann, *Das litauische präteritum*, p. 85 et suiv. — L'*ē* de lat. *ēs, ēst, ēstis* ; lit. *ėst*; v.-sl. *jastŭ* doit être emprunté aux formes à vocalisme faible ; car, à en juger par skr. *átti*, le vocalisme en *ĕ* ne manquait pas en indo-européen même dans les formes athématiques et l'extension de la forme faible en slave est garantie par lit. *dûst*, v.-sl. *dastŭ*. — Au nominatif singulier, on trouve *-ōn, -ēn* et *-ṇ*, mais non *-on, -en*; *-ōr, -ēr* et *-ṛ* mais non *-er, -or*; *-ōu(s)* et *-us*, mais non *-ous* (car Ζεύς, βούς, etc. résultent d'abrègements helléniques); *-ōi* (gr. -ῳ) et *-is*, mais non *-eis*. — De même l'opposition de skr. *satyavā́cam, abhiṣā́cam, pūrvabhā́jam*, et *surúcam, āsícam, stanābhújam, parāvṛ́jam*, etc. est frappante. — La valeur significative et l'accentuation des deux types skr. *turás, gṛbhás* et *sāhás, vāhás* (cf. *Mém. Soc. ling.*, IX, 145) sont exactement les mêmes. — M. Leumann (K.Z., XXXII, 294 sqq.) a établi l'existence de féminins indo-iraniens en *-ānī, -ārī, -āvī* des thèmes en *-an-, -ar-, -av-* en regard des féminins en *-nī, -rī, -vī*. — etc.

Le fait que la racine sans *e* est plus ordinaire dans les aoristes que dans les présents malgré la longue caractéristique de la 1re personne *-ō* (resp. *-ōn*[?]), λείπω : λίπον n'est pas inexplicable ; tout d'abord la 3e personne du pluriel λίπον repose sur un primitif à syllabe longue finale aussi bien que λείπουσι ; les trois personnes du singulier λίπον, λίπες, λίπε reposent aussi sur des primitifs à syllabe finale longue devant consonne et à la fin de tout groupe de mots, tandis que dans **leik*^{w}*esi*, **leik*^{w}*eti* la tranche **lei-* était constamment suivie d'une syllabe brève puisqu'un *i* final ne devient jamais *yod*. Mais la meilleure explication est peut-être encore que, dans beaucoup de racines, les formes sans *e* n'avaient de chances de durer

que si elles étaient précédées de l'augment, ce qui se réalisait d'une manière relativement plus fréquente à l'aoriste qu'au présent : type ἔ-σχον, ἐ-πτόμην : c'est ainsi qu'on trouve skr. *nīḷás* = arm. *nist* en regard de skr. *-sádas* et *sādás*.

Dans la flexion verbale au moins, bien des choses s'expliquent donc si l'on admet que la chute de *e* résulte de l'existence d'une syllabe longue suivante plutôt que du ton.

De même dans la flexion nominale, c'est devant les désinences qui sont longues par leur nature même ou par suite de conditions syntactiques que se trouvent des syllabes prédésinentielles dépourvues de *e* dans les types où l'alternance des formes avec ou sans *e* n'est pas entièrement réglée par le caractère vocalique ou consonantique de l'initiale de la désinence ; ainsi dans les noms de parenté en *-r-*, skr. dat. *pitré* mais loc. *pitári* ; et ceux des thèmes en *-n-* qui perdent *e* au génitif et au datif : *çīrṣṇás, çīrṣṇé* conservent la voyelle du suffixe au locatif : *çīrṣáṇi*.

On peut rapprocher aussi des exemples tels que δόρυ : δρῦς (collectif, cf. v.-sl. *drěvo* : *drŭva*, pol. *drzewo* : *drwa* psalt. flor.) — v.-h.-a. *bëro* : *brūn* — gr. γέρανος : lat. *grūs* — v.-h.-a. *sënawa* : skr. *snā́van-*, gr. νεῦρον — lat. *hominem* (cf. *nēminem*) : lit. *żmogùs* — thème verbal γερε- (supposé par γέρων) : γραῦς — δέλεαρ : βλῆρ — got. *halts* : lat. *claudus* — -στέριφος : στριφνός, στιφρός.

L'hypothèse d'une influence des longues sur le vocalisme n'est pas nouvelle : elle a été signalée par Bopp longtemps avant qu'on attribuât la chute de *e* à l'influence de l'accent.

Il est impraticable — et il serait sans intérêt — de poursuivre avec rigueur l'application d'une loi phonétique indo-européenne ; on peut aisément accumuler les objections à la théorie indiquée ci-dessus ; ce serait perdre le temps que d'y opposer des hypothèses plus ou moins plausibles, mais nécessairement arbitraires. Il est plus utile de constater l'accord de cette théorie avec la métrique indo-européenne.

Le vers homérique et le vers védique reposent sur les mêmes principes et l'on y rencontre l'application des mêmes règles prosodiques ; quant aux vers de l'Avesta, la quantité n'y joue pas de rôle, mais leur forme actuelle ne présente aucune garantie d'antiquité. Le principe du rythme dans les deux

langues est le retour à intervalles définis de syllabes longues et brèves, la mesure pouvant du reste être à trois temps comme dans la plupart des mètres védiques et dans les ïambiques et trochaïques grecs ou à quatre comme dans le vers homérique ; ce principe, apparent en grec et dans toutes les fins de vers védiques, est encore clairement reconnaissable même au début et à l'intérieur de ces derniers. *Le rythme du vers indo-européen était donc un rythme de quantité, non un rythme d'intensité,* ou, du moins, l'intensité y était secondaire et résultait d'une succession plus ou moins réglée de syllabes dont la durée était différente (sur l'existence de ces deux sortes de rythmes, v. Bolton dans *Am. Journal of psychology,* 1894, p. 145 et suiv.). C'est au moyen de la durée et non de l'intensité que Platon définit le rythme, *Conuiuium,* 187 B, ὁ ῥυθμὸς ἐκ τοῦ ταχέος καὶ βραδέος διενηνεγμένων πρότερον, ὕστερον δὲ ὁμολογησάντων γέγονε. Mais, comme il est probable qu'il a existé dans la langue un accent d'intensité et comme, en effet, à défaut de différences d'intensité, ceux des sons du groupe rythmique qui durent plus longtemps semblent aussi plus intenses, il y a lieu de supposer que l'accent d'intensité indo-européen tombait sur les syllabes longues et que l'alternance des longues et des brèves entraînait avec elle *par suite de la prononciation naturelle des mots* une alternance de syllabes d'intensités inégales.

Le rôle joué par l'intensité dans le vers grec est rendu apparent par les mots de trois longues - - - : si la quantité seule importait, ces mots pourraient se trouver à toutes les places où leur valeur prosodique est admissible ; en fait ils ont d'une manière à peu près exclusive le rythme ⊥ - ⊥. Une fin de vers telle que :

Κᾰλυψὼ δῖα θεάων

est possible, mais non :

Δημήτηρ δῖα θεάων

On trouvera

νυὸν ἀνδρῶν αἰχμητάων Γ 49

mais non

αἰχμητὴς καὶ νυὸν ἀνδρῶν

M. Ludwich (*Aristarchs homerische textkritik,* I, 243) a déjà signalé cette particularité de l'emploi homérique des mots de la forme - - -, mais en admettant beaucoup d'exceptions qui ne sont pas réelles : A 337 Πατρόκλεις est sûrement Πατρόκλε(Ϝ)ες ; Π 647 Πατρόκλου doit être lu Πατρόκλοο ; φ 123 εὐκόσμως est bien plutôt ἐϋκόσμως ; etc. — Le mot ἄνθρωποι souvent rythmé ἄνθρώποι forme une singulière anomalie qui appelle une explication. — Les mots de la forme - - sont employés d'une manière plus libre par le poète, bien que le rythme ⊥ - soit le plus ordinaire et que - ⊥ soit en général amené par des mots voisins formant avec - - un groupe phonétique, de manière à déterminer la succession des intensités :

A 88 ὄὔτις ἐμέῦ ζῶντός...
A 129 ... πόλὶν Τροίην ...
A 41 τάύρων ἠδ' αἰγῶν ...

L'une des inconséquences phonétiques les mieux établies de la langue homérique, l'existence simultanée de -σσ- et -σ- dans les cas où -σσ- repose sur d'anciens *-ty-, -ts-, -ss-* et se réduit à -σ- en attique (on sait que -σσ- issu de *-ky-* subsiste toujours) peut s'expliquer par la présence en grec ancien d'un accent d'intensité dépendant de la quantité. Le maintien de -σσ- après le temps fort ne prouve malheureusement pas puisque, à cette place, le -σ- simple est impossible ; mais, si ce n'était pas l'accent d'intensité coïncidant avec la syllabe longue qui maintenait -σσ-, on trouverait également -σσ- et -σ- après le temps faible ; or ici -σ- est la règle presque absolue ; on a donc ὀπίσσω Γ 311 mais ὀπίσω Γ 218, Ϝέρυσσαν A 485 mais Ϝερύσαντο A 466, cf. σάκεσὶν, ἔγχεσι, τεύχεσι, στήθεσι, οὔρεσι et Τρώεσσι, ψευδέσσι, στήθέσσι, etc. Dans tout le chant α de l'Odyssée le seul ὅσσοι (v. 247) — largement excusé par ὅσσοι (v. 245) et τόσσοι (248) — s'oppose à la règle ci-dessus. La plupart des exemples contraires s'expliquent aisément ; ainsi ἐν μέσσῳ (Γ 69, 90, etc.) doit son -σσ- à μέσσος et le poète l'emploie à défaut de ἐν μέσῳ qui est impossible ; dans la formule ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσσω (Γ 109), πρόσσω est imité de ὀπίσσω. L'emploi de doubles consonnes après l'ictus et de consonnes simples après le temps faible est une particularité du langage homérique qu'il est difficile d'attribuer entièrement à

une tradition poétique. Cf. du reste pour l'éolien, Hoffmann, *Die gr. dialekte,* II, p. 469.

Une autre contradiction phonétique très choquante du texte homérique consiste dans la présence simultanée des génitifs -οιο et -οο (ordinairement contracté en -ου) : en fait -οι- est *toujours* sous l'ictus. On conclurait plus hardiment de là à une loi phonétique d'après laquelle -οἰο subsisterait, tandis que -οιο avec -οι- non intense se réduirait à -οο si les emplois de -ειος : -εος et de -είω : -έω par exemple n'étaient fort arbitraires en général.

Ainsi divers phénomènes de métrique et de grammaire tendent à prouver *l'existence d'un accent d'intensité hellénique lié à la quantité* : un accent de ce genre est attesté en fait en sanskrit, où les noms reçoivent un accent d'intensité défini par la formule suivante :

... ⏗ ×, ... ⏗ ⏑ ×, ... ⏗ ⏑ ⏑ ×

et à défaut de longue

... ⏑́ ⏑ ⏑ ×

v. Jacobi, ZDMG, 47, 574 ; cf. ib., 49, 395. En persan, la place de l'accent d'intensité secondaire dépend essentiellement de la quantité (Salemann et Shukovski, § 8, p. 20 et suiv.) et il est clair que les formes à syncope anomale d'une ancienne pénultième brève supposent un accent d'intensité sur l'antépénultième dans : vocat. **yàzăta* (pehl. *yazd*) en regard de pers. *īzad,* issu d'un cas oblique, **yazàtahya,* comme la plupart des noms perses ; cf. *pus* (**puþra*) : *puhr* (**puþrahya*) et les exemples cités chez Hübschmann, *Pers. stud.,* p. 117 n. — **vı̍sătī* (pers. *bīst*) — **duvḗsătē* (pers. *duvēst*) — **pràvătā* (pers. *furōd*).

Si l'indo-européen a fait dépendre, comme le grec le plus ancien et sans doute aussi l'indo-iranien, son accent d'intensité de la quantité, on s'explique du même coup comment l'*e* qui précède une syllabe longue — frappée de l'ictus par suite de sa quantité même — a pu tomber, non par l'effet seul de la quantité de la syllabe suivante, mais par suite aussi de l'intensité liée à la durée. Cette hypothèse n'est pas établie

par les considérations qui précèdent, mais elle est possible, probable peut-être. Si elle répond à la réalité historique, l'opposition d'un accusatif **tewe*, attesté par le letto-slave, et d'un accusatif **twē*, attesté par l'indo-iranien (*tvām* étant *tvā* + *am*), est une belle illustration de l'influence de la quantité sur le vocalisme ; le latin *tē* serait un doublet phonétique de **twē* ; gr. τϝέ et germanique **þi-k* présenteraient une contamination de **tewe* et **twē*.

Du reste cette hypothèse, qui devait être au moins signalée, ne fût-ce que pour épuiser la série des possibilités, n'est pas nécessaire pour rendre compte de l'accusatif letto-slave **tewe* ; l'action analogique indiquée p. 91 y suffit entièrement, et par suite l'opposition de letto-slave **tewe* : indo-iranien **tvā* n'est pas une preuve de la théorie vocalique esquissée ici. Au contraire le locatif **twoi* (skr. *tvé*, gr. σοί) en regard du génitif **tewe* (indo-iranien **tava*, letto-slave **tewe*) en est une belle illustration.

INDEX DES MOTS VIEUX-SLAVES ÉTUDIÉS

INDEX DES SUJETS TRAITÉS

Cet index ne renvoie pas aux sujets annoncés par les titres qui sont reproduits dans la table des matières.

TABLE DES MATIÈRES

Vu et lu
en Sorbonne, le 12 février 1896
par le Doyen de la Faculté des lettres de Paris,

A. HIMLY.

Vu
et permis d'imprimer.
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

ERRATA

P. 6, l. 7, lire *sprachgeschichte*: l. 8, lire *verlesen*.
P. 9, l. 13 du bas, lire *forsch*.
P. 19, l. 12 du bas, lire *gr*. (de même p. 25, 29. 31).
P. 24, l. 4, lire *synt*. (de même p. 25, 31).
P. 41 (et 42); pour le traitement *ŭ* de *n̥*, *m̥*, v. ***Mém. Soc. ling.***, **VIII,** 236 et 315; IX, 50; *Idg. forsch.*, V, 329.
P. 46. l. 6 du bas, lire **-ont- *-antja-*.
P. 46, l. 3 du bas, lire *φερατyᾱ-.
P. 47, l. 18 du bas, lire *vr̥ki-*
P. 49, l. 8 et suiv.; sur *lučĭšĭ* cf. p. 128.
P. 51. l. 7 du bas, lire *krĭstŭ*.
P. 68, l. 7 du bas. lire: tour, au lieu de: tout.
P. 79, dernière ligne, lire -α.
P. 84, l. 5 du bas, ajouter: Math., IV, 6 *pusti sebe* « βάλε σεαυτόν » Zogr. (mais *vrŭzi sę* Assem.)
P. 86, l. 18 du bas, lire *drevĭnʼjĭ*.
P. 137, l. 12, lire οὐχ.
P. 140, l. 5 du bas, lire: il faut, au lieu de: il suffit.
P. 176. Sur l'aspect perfectif de la plupart des verbes qui ont un aoriste non sigmatique, v. Ul'janov, *Značenija glagol'nykh osnov*, II, 170 et suiv.
P. 178, l. 6 du bas, ajouter maintenant: Hirt, *Idg. forsch.*, VII, p. 138 et suiv.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

